

Université de Montréal

**L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure
du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au
Sylvicole supérieur
(1000-1534 de notre ère)**

Par

Michel Plourde

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph.D.) en anthropologie

Novembre 2011

© Michel Plourde, 2011

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée:

L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par
les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)

présentée par:

Michel Plourde

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes:

Dr Adrian Burke
(président-rapporteur)
Dr Claude Chapdelaine
(directeur de recherche)
Dr Brad Loewen
(membre du jury)
Dr Jean-Luc Pilon
(examineur externe)
Dr Thora Martina Herrmann
(représentante du doyen)

Thèse acceptée le 8 novembre 2011

RÉSUMÉ

Au cours du Sylvicole supérieur (1000-1500 AD), le secteur de l'embouchure du Saguenay aurait été exploité par des groupes Iroquoiens du Saint-Laurent en quête de ressources marines, et plus particulièrement du phoque. Ces groupes provenaient vraisemblablement de la région de Québec où se trouvaient leurs camps de base et auraient ainsi développé une forme d'adaptation aux ressources marines de l'estuaire, faisant d'eux les groupes iroquoiens les plus mobiles de toute la vallée du Saint-Laurent. Dans cette étude, nous proposons que l'exploitation des mammifères marins fût pratiquée en deux temps, d'abord au printemps, lors de courtes périodes par des contingents de chasseurs masculins attirés par le phoque du Groenland et puis en été, par des familles entières profitant de la présence de phoques gris et commun. Les pinnipèdes étaient probablement traqués sur la batture ou sur les glaces et abattus à la hache ou à l'arc et à la flèche. Puisque les résidus alimentaires retrouvés dans les vases de cuisson étaient surtout composés de poissons et de mammifères terrestres, il est supposé que des sous-produits de la chasse au phoque aient été rapportés dans la région de Québec et utilisés comme réserve de nourriture, comme matière première ou comme monnaie d'échange. Nous défendons également l'hypothèse que ces excursions dans l'estuaire n'étaient pas nécessairement liées à la précarité de l'agriculture dans la région de Québec puisque cette pratique aurait été adoptée tardivement, soit après 1300 AD et peut être même à partir de 1400 AD. Les données sont issues de six sites ayant fait l'objet de fouilles répartis sur une bande littorale de 40 km de longueur. Il s'agit des sites Ouellet (DaEk-6), Anse-aux-Pilotes IV (DbEj-7), Cap-de-Bon-Désir (109G), Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave (DbEi-5), Pointe-à-Crapaud (DbEi-2) et Escoumins I (DcEi-1).

Mots clés : Anthropologie, Archéologie, Préhistoire, Sylvicole supérieur, Nord-Est américain, Iroquoiens du Saint-Laurent, Phoque, Ressources marines, Transhumance.

ABSTRACT

During the Late Woodland period (AD 1000-1500), the area of the mouth of the Saguenay River was exploited by groups of St. Lawrence Iroquoians in search of marine resources, especially seals. These groups probably originated from the Quebec City region where their villages and permanent settlements were and thus developed a form of adaptation to the marine resources of the Estuary, making them the most mobile Iroquoian group in the St. Lawrence Valley. In this study, we propose that the exploitation of marine mammals was practiced in two stages, first in the Spring, during short periods by male hunters attracted by Harp seals and then in summer, by whole families taking advantage of gray and common seals. Pinnipeds were probably hunted on the foreshore or on the ice pack, with an ax or bow and arrow. Since the dishes cooked in the vessels consisted mainly of fish and land mammals, it is assumed that seal by-products were brought back in the Quebec City region and used as supplies, as raw material or as goods to exchange. We also propose the hypothesis that these excursions into the Estuary were not necessarily related to the precariousness of agriculture in the region of Quebec, since this practice was adopted later, after AD 1300 and perhaps even after AD 1400. The data used in this thesis are derived mainly from six sites located on a coastal strip extending over nearly 40 km. These sites are Ouellet (DaEk-6), Anse-aux-Pilotes-IV (DbEj-7), Cap-de-Bon-Désir (109G), site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave (DbEi-5), Pointe-à-Crapaud (DbEi-2) and Escoumins I (DcEi-1).

Keywords: Anthropology, Archaeology, Prehistory, Late Woodland, Northeast, St. Lawrence Iroquoians, Seal, Marine resources, Transhumance

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	i
ABSTRACT	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES PLANCHES.....	xi
REMERCIEMENTS.....	xiii
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE.....	17
1.1 La problématique de recherche	17
1.1.1 Les Iroquoiens de la province de Canada.....	17
1.1.2 L'exploitation du phoque au XVI ^e siècle par les Iroquoiens de la province de Canada	24
1.1.3 La démonstration d'une présence iroquoise	28
1.2 Le cadre théorique.....	38
1.2.1 L'exploitation préhistorique de milieux marins : un survol de la question.....	38
1.2.1.1 Sédentarité ou saisonnalité ?.....	39
1.2.1.2 Les lieux d'établissement et la question de la technologie	41
1.2.2 La chasse au phoque dans l'estuaire du Saint-Laurent et sur la côte atlantique..	44
1.2.2.1 Données ethnohistoriques.....	45
1.2.2.1.1 Lieux de chasse au phoque dans l'estuaire du Saint-Laurent	45
1.2.2.1.2 Usages du phoque	45
1.2.2.1.3 Périodes de chasse au phoque.....	48
1.2.2.1.4 Techniques de chasse au phoque.....	49
1.2.2.2 Données archéologiques.....	50
1.3 La méthodologie.....	54
1.3.1 Les techniques de fouille	55
1.3.2 Les analyses fauniques	56
1.3.3 L'étude des restes céramiques	57
1.3.4 L'étude des restes lithiques	60
1.3.4.1 Identification des matières premières	60
1.3.4.2 Le débitage	62
1.3.4.3 L'outillage	63
1.3.5 La typologie fonctionnelle des formes d'aménagement	64
CHAPITRE 2 CADRE NATUREL ET CULTUREL DU SECTEUR DE L'EMBOUCHURE DU SAGUENAY	66
2.1 Le milieu biophysique du secteur de l'embouchure du Saguenay	66
2.1.1 Les sources de matières premières lithiques.....	66

2.1.2 La géomorphologie	67
2.1.3 L'hydrographie	68
2.1.4 Le couvert végétal et les sols.....	69
2.1.5 Le climat.....	69
2.1.6 Les espèces fauniques	70
2.1.6.1 La faune marine	72
2.1.6.2 La faune terrestre	76
2.1.6.3 La faune des lacs et rivières.....	77
2.1.6.4 La faune ailée.....	77
2.1.6.5 Rentabilité et fiabilité des espèces fauniques	78
2.2 Le cadre chrono-culturel du secteur de l'embouchure du Saguenay.....	81
2.2.1 L'historique des interventions archéologiques	81
2.2.2 Une esquisse de l'histoire culturelle du secteur de l'embouchure du Saguenay ..	86

CHAPITRE 3 LE TÉMOIGNAGE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES : CONTEXTES PHYSIQUES ET ASSEMBLAGES

3.1 Localisation, superficies excavées et stratigraphie	94
3.1.1 Site Ouellet.....	94
3.1.2 Site Anse-aux-Pilotes IV.....	98
3.1.3 Site Cap-de-Bon-Désir.....	99
3.1.4 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave.....	102
3.1.5 Site Pointe-à-crapaud.....	103
3.1.6 Site Escoumins I.....	106
3.2 Formes d'aménagement et restes fauniques	108
3.2.1 Site Ouellet.....	110
3.2.2 Site Anse-aux-Pilotes IV.....	112
3.2.3 Site Cap-de-Bon-Désir.....	114
3.2.3.1 Composante 109G23-24	114
3.2.3.2 Composante 109G25-31	117
3.2.3.3 Composante 109G28.....	121
3.2.4 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave.....	122
3.2.5 Site Pointe-à-Crapaud.....	123
3.2.6 Site Escoumins I.....	132
3.3 La culture matérielle	134
3.3.1 La céramique	134
3.3.1.1 Description des collections	135
3.3.1.1.1 Site Ouellet	135
3.3.1.1.2 Site Anse-aux-Pilotes IV	141
3.3.1.1.3 Site Cap-de-Bon-Désir	142
3.3.1.1.3.1 Composante 109G23-24.....	142
3.3.1.1.3.2 Composante 109G25-31.....	149
3.3.1.1.3.3 Composante 109G28	154
3.3.1.1.4 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave.....	157

3.3.1.1.5 Site Pointe-à-Crapaud	158
3.3.1.1.6 Site Escoumins I.....	164
3.3.1.2 L'étude de provenance des argiles utilisées dans la fabrication de la céramique	167
3.3.1.2.1 Travaux antérieurs et banque de données.....	168
3.3.1.2.2 Composition de l'échantillon : artefacts – argile locale	171
3.3.1.2.3 Résultats	173
3.3.1.2.4 Interprétations.....	176
3.3.1.3 L'étude de la composition des résidus carbonisés adhérant aux parois de vases.....	179
3.3.2 Les ossements ouvragés.....	184
3.3.2.1 Site Ouellet	184
3.3.2.2 Site Anse-aux-Pilotes IV	185
3.3.2.3 Site Cap-de-Bon-Désir	186
3.3.2.4 Site Pointe-à-Crapaud	186
3.3.2.5 Site Escoumins I	187
3.3.3 Le matériel lithique	188
3.3.3.1 Site Ouellet	189
3.3.3.2 Site Anse-aux-Pilotes IV	192
3.3.3.3 Site Cap-de-Bon-Désir	193
3.3.3.3.1 Composante 109G23-24.....	193
3.3.3.3.2 Composante 109G25-31.....	196
3.3.3.3.3 Composante 109G28.....	199
3.3.3.4 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave.....	200
3.3.3.5 Site Pointe-à-Crapaud	202
3.3.3.6 Site Escoumins I	206
3.4 Les datations absolues	207
3.4.1 Site Ouellet.....	208
3.4.2 Site Anse-aux-Pilotes IV.....	209
3.4.3 Site Cap-de-Bon-Désir.....	209
3.4.4 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave.....	210
3.4.5 Site Pointe-à-Crapaud.....	210
3.4.6 Conclusion.....	211
 CHAPITRE 4 SYNTHÈSE RÉGIONALE INTER-SITES	 212
4.1 L'attirail quotidien : la céramique, les outils de pierre et les os ouvragés	213
4.1.1 La céramique	213
4.1.1.1 La poterie	213
4.1.1.1.1 Caractéristiques morphologiques et fonctionnelles.....	213
4.1.1.1.2 Caractéristiques stylistiques.....	217
4.1.1.1.2 Les pipes.....	219
4.1.1.1.3 Les rebuts d'argile.....	220

4.1.1.4	Spécificités de la céramique des Iroquoiens exploitant l'estuaire du Saint-Laurent au Sylvicole supérieur	221
4.1.2	L'industrie lithique	229
4.1.2.1	Comparaisons inter-sites	229
4.1.2.1.1	Les matières premières	229
4.1.2.1.2	La fréquence des différents types d'outils	231
4.1.3	Les ossements ouvragés	237
4.2	Le mode de subsistance, le schème d'établissement et la saisonnalité des occupations	239
4.3	Une adaptation maritime des Iroquoiens dans le secteur de l'embouchure du Saguenay	247
4.4	La place des chasseurs de phoque iroquoiens dans la Laurentie iroquoise	250
	CONCLUSION	255
	OUVRAGES CITÉS	257
	ANNEXE 1 Rapport sur l'analyse isotopique de résidus carbonisés sur la céramique	330

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Localisation des sites étudiés	55
Figure 2 Principaux motifs décoratifs rencontrés sur la poterie.....	59
Figure 3 Localisation des sites archéologiques répertoriés dans le secteur de l'embouchure du Saguenay, secteur Baie-Sainte-Catherine/Tadoussac/Les Bergeronnes	82
Figure 4 Localisation des sites archéologiques répertoriés dans le secteur de l'embouchure du Saguenay, secteur Escoumins.....	83
Figure 5 Site Ouellet, plan des fouilles	97
Figure 6 Site de l'Anse-aux-Pilotes IV, plan des fouilles	98
Figure 7 Site du Cap-de-Bon-Désir, localisation des aires de fouille 23, 24, 25-31 et 28..	101
Figure 8 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, secteur d'intervention.....	103
Figure 9 Site Pointe-à-Crapaud, localisation des aires fouillées	105
Figure 10 Site Escoumins I, localisation des sondages.....	107
Figure 11 Dendogramme des échantillons d'argile crue analysés par activation neutronique	173
Figure 12 Dendogramme des échantillons d'argile crue et de céramique analysés par activation neutronique	175
Figure 13 Résultats des analyses isotopiques.....	182
Figure 14 Modèle de transhumance des Iroquoiens de la région de Québec.....	246

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Périodes de gel des cours d'eau de la Haute-Côte-Nord	70
Tableau 2 Liste des mammifères de la Haute-Côte-Nord.....	71
Tableau 3 Liste des poissons de la Haute-Côte-Nord	75
Tableau 4 Liste des oiseaux de la Côte-Nord	78
Tableau 5 Accès optimal aux ressources animales, selon la saison	80
Tableau 6 Cadre chrono-culturel de l'estuaire du Saint-Laurent	87
Tableau 7 Caractéristiques des composantes étudiées	95
Tableau 8 Synthèse des assemblages fauniques	108
Tableau 9 Site Ouellet, caractérisation des foyers.....	110
Tableau 10 Site Ouellet, caractérisation des zones de rejets culinaires	111
Tableau 11 Site Ouellet, représentation anatomique des taxons étudiés (en %).....	112
Tableau 12 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), caractérisation de foyers culinaires	115
Tableau 13 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), caractérisation des dépôts d'ossements écus	116
Tableau 14 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), représentation anatomique (en %) des taxons	117
Tableau 15 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), caractérisation des concentrations d'ossements	118
Tableau 16 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), caractérisation des concentrations de myes.....	119
Tableau 17 Site Cap-de-Bon-Désir, foyer 109G25P50, identification zoologique des restes fauniques.....	120
Tableau 18 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), représentation anatomique des différents taxons.....	121
Tableau 19 Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), représentation anatomique des différents taxons.....	122
Tableau 20 Site Pointe-à-Crapaud, caractérisation des concentrations d'ossements.....	124
Tableau 21 Site Pointe-à-Crapaud, caractérisation des fosses.....	125
Tableau 22 Site Pointe-à-Crapaud, caractérisation des concentrations de myes	126
Tableau 23 Site Pointe-à-Crapaud, caractérisation des concentrations de pierres altérées	127
Tableau 24 Site Pointe-à-Crapaud, poids de viande par espèces identifiée et NMI.....	129
Tableau 25 Site Pointe-à-Crapaud, représentation anatomique des différents taxons.....	130
Tableau 26 Site Escoumins I, représentation anatomique des taxons, en pourcentage.....	133
Tableau 27 Représentation des éléments céramiques par site étudié	134
Tableau 28 Site Ouellet, attributs morphologiques des vases.....	137
Tableau 29 Site Ouellet, attributs décoratifs des vases	139
Tableau 30 Site Ouellet, fréquence des traitements de surface de la panse des vases, en fonction du nombre, du poids et de l'observation de tessons de bords jumelés à des tessons de corps.....	140
Tableau 31 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), attributs morphologiques des vases	144

Tableau 32 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), attributs décoratifs des vases	146
Tableau 33 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), fréquence des traitements de surface appliqués à la panse.....	148
Tableau 34 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), attributs morphologiques des vases	149
Tableau 35 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), attributs décoratifs des vases	150
Tableau 36 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), fréquence des traitements de surface appliqués à la panse.....	153
Tableau 37 Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), attributs morphologiques des vases.....	155
Tableau 38 Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), fréquence des traitements de surface appliqués à la panse.....	156
Tableau 39 Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), attributs stylistiques des vases.....	157
Tableau 40 Site Pointe-à-crapaud, attributs morphologiques des vases.....	159
Tableau 41 Site Pointe-à-Crapaud, attributs décoratifs des vases	161
Tableau 42 Site Pointe-à-Crapaud, fréquence des traitements de surface appliqués sur la panse des vases.....	163
Tableau 43 Site Escoumins 1, attributs morphologiques des vases	165
Tableau 44 Site Escoumins I, attributs décoratifs des vases.....	167
Tableau 45 Localisation des échantillons d'argile crue soumis à l'activation neutronique.	171
Tableau 46 Liste des éléments céramiques soumis à l'activation neutronique.....	172
Tableau 47 Provenances des argiles d'échantillons céramiques du secteur de l'embouchure du Saguenay.....	176
Tableau 48 Résultats des analyses isotopiques	181
Tableau 49 Site Ouellet, caractérisation des objets en pierre.....	190
Tableau 50 Site Anse-Aux-Pilotes IV, objets en pierre.....	193
Tableau 51 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), caractérisation du débitage lithique par matière première	194
Tableau 52 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), dimensions du débitage lithique par matière première.....	195
Tableau 53 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), ratio outil : éclats	195
Tableau 54 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), caractérisation des objets en pierre	197
Tableau 55 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), dimensions du débitage lithique par matière première.....	198
Tableau 56 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), ratio outil : éclats	198
Tableau 57 Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), caractérisation des objets en pierre	199
Tableau 58 Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), dimensions des restes de débitage.....	200
Tableau 59 Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), ratio outil: éclats	200
Tableau 60 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, caractérisation des objets en pierre.....	201
Tableau 61 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, dimensions des restes de débitage.....	201
Tableau 62 Site Pointe-à-Crapaud, caractérisation des objets en pierre.....	203
Tableau 63 Site Pointe-à-crapaud, caractérisation du débitage lithique par matière première	203

Tableau 64 Site Pointe-à-crapaud, ratio outils: éclats	206
Tableau 65 Site Escoumins I, caractérisation des objets en pierre.....	207
Tableau 66 Datations radiocarbone obtenues sur les sites	207
Tableau 67 Répartition chronologique des vases par site.....	213
Tableau 68 Caractéristiques morphologiques et fonctionnelles des vases (pourcentages et données millimétriques)	215
Tableau 69 Traitements appliqués à la surface des tessons de corps pour l'ensemble des collections.....	215
Tableau 70 Comparaisons d'attributs décoratifs entre périodes (fréquences en %)	218
Tableau 71 Répartition des pipes par site	220
Tableau 72 Répartition des rebuts d'argile par site.....	221
Tableau 73 Comparaison de certains attributs de la céramique du Sylvicole supérieur ancien de la vallée du Saint-Laurent.....	223
Tableau 74 Comparaison de certains attributs de la céramique du Sylvicole supérieur médian des sites Bourassa (occupation récente), Ouellet et de l'Anse-à-la- Vache (niveau A) (tiré de Tremblay 1998b : 111)	224
Tableau 75 Comparaison de certains attributs de la céramique du Sylvicole supérieur récent de la vallée du Saint-Laurent	227
Tableau 76 Comparaison du matériel lithique des sites de l'embouchure du Saguenay, Place-Royale (Québec) et Bourassa (Trois-Rivières).....	234
Tableau 77 Comparaison inter-sites de la fréquence des matières premières pour le débitage et l'outillage en pierre taillée seulement.....	235
Tableau 78 Comparaison inter-sites de la fréquence des principaux types d'outils	236
Tableau 79 Effectifs des ossements ouvragés	237
Tableau 80 Représentativité des différentes classes animales dans les assemblages fauniques.....	239
Tableau 81 Saisonnalité des sites de chasse au phoque.....	241

LISTE DES PLANCHES

Planche 1 Site Ouellet, vases en terre cuite	285
Planche 2 Site Ouellet, vases en terre cuite	286
Planche 3 Site Ouellet, vases en terre cuite	287
Planche 4 Site Ouellet, vases en terre cuite	288
Planche 5 Site Ouellet, vases en terre cuite	289
Planche 6 Sites Anse-aux-Pilotes IV, des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave et Pointe-Sauvage, vases et pipes en terre cuite	290
Planche 7 Site Cap-de-Bon-Désir, vases en terre cuite	291
Planche 8 Site Cap-de-Bon-Désir, vases et pipes en terre cuite	292
Planche 9 Site Cap-de-Bon-Désir, outils lithiques, pipe et vases en terre cuite.....	293
Planche 10 Site Cap-de-Bon-Désir, vases et pipes en terre cuite	294
Planche 11 Site Pointe-à-Crapaud, vases en terre cuite	295
Planche 12 Site Pointe-à-Crapaud, vases en terre cuite	296
Planche 13 Site Pointe-à-Crapaud, vases en terre cuite	297
Planche 14 Site Pointe-à-Crapaud, vases en terre cuite	298
Planche 15 Site Pointe-à-Crapaud, vases en terre cuite	299
Planche 16 Site Pointe-à-Crapaud, éléments en terre cuite et en stéatite.....	300
Planche 17 Site Escoumins 1, vases et rebuts de pâte en terre cuite.....	301
Planche 18 Site Anse-aux-Pilotes IV, outils sur os.....	302
Planche 19 Site Cap-de-Bon-Désir, outils en os	303
Planche 20 Site Pointe-à-Crapaud, outils en os	304
Planche 21 Site Escoumins 1, outils en os.....	305
Planche 22 Site Ouellet, outillage lithique de petit calibre.....	306
Planche 23 Site Ouellet, outillage lithique de gros calibre.....	307
Planche 24 Site Ouellet, outillage lithique de gros calibre.....	308
Planche 25 Site Ouellet, outillage lithique de gros calibre.....	309
Planche 26 Site Anse-aux-Pilotes IV, outillage lithique	310
Planche 27 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), outillage lithique de petit calibre	311
Planche 28 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), outillage lithique de gros calibre	312
Planche 29 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de petit calibre	313
Planche 30 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de petit calibre	314
Planche 31 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de petit calibre	315
Planche 32 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de petit calibre	316
Planche 33 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de gros calibre	317
Planche 34 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de gros calibre	318
Planche 35 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de gros calibre	319
Planche 36 Site des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, outillage lithique	320
Planche 37 Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de petit calibre.....	321
Planche 38 Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de petit calibre.....	322

Planche 39 Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de petit calibre.....	323
Planche 40 Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de petit calibre.....	324
Planche 41 Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de gros calibre.....	325
Planche 42 Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de gros calibre.....	326
Planche 43 Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de gros calibre.....	327
Planche 44 Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de gros calibre.....	328
Planche 45 Site Escoumins 1, outillage lithique.....	329

REMERCIEMENTS

C'est avec un immense plaisir que j'aimerais remercier ici les personnes qui m'ont aidé à réaliser ce grand projet. D'abord mon directeur, Claude Chapdelaine qui, dès mon arrivée au département d'anthropologie de l'Université de Montréal, en 1981, m'a grand ouvert les portes de son laboratoire et m'a transmis sa passion pour l'étude des collections céramiques et l'archéologie du Nord-Est américain en général. C'est au retour d'une campagne de terrain fructueuse menée en 1992, dans le secteur de l'embouchure du Saguenay, que mon directeur m'a invité à participer à un vaste programme sur le système adaptatif des Iroquoiens de la région de Québec et a soutenu financièrement, via des subventions du CRSH du Canada et du FCAR du Québec, une part appréciable des opérations de recherche sur le terrain et des analyses spécialisées. A son invitation, je décidai d'entreprendre une thèse sur le sujet qui s'est échelonnée sur près de... 20 ans. C'est avec une patience infinie et un optimisme sans bornes que Claude Chapdelaine m'aura épaulé tout au long de mon parcours et je lui en suis extrêmement reconnaissant.

Je suis également redevable envers les membres du jury, soit Adrian Burke et Brad Loewen, qui ont patiemment corrigé mon texte, soulevé des interrogations lumineuses et demandé des précisions on ne peut plus justes. Je veux également remercier Jean-Luc Pilon qui a accepté de se joindre aux membres du jury et Thora Martina Herrmann, du département de géographie de l'Université de Montréal, qui a agi à titre de représentante du doyen.

Mes données ont été colligées à l'occasion de nombreux projets de fouilles impliquant différents intervenants que j'aimerais remercier chaleureusement. Il s'agit de feu Claire Mousseau, de M. Jean-René Breton et de M. Jean-Yves Bastarache, alors rattachés au ministère des Affaires culturelles du Québec (aujourd'hui le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine) ; de Mmes Dominique Lalande, Marie-Thérèse Bournival, Lynn Boisselle et Joelle Pierre, qui furent tour à tour directrices du centre Archéo

Topo aux Bergeronnes ; de Monique Élie, Pierre Beaudet et Pierre Drouin, archéologues du service du patrimoine culturel de Parcs Canada ; de MM. Pierre Bertrand, Hugues Michaud et Daniel Rosset, administrateurs au Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent ; de Mme Nicole Dionne, du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie ; de M. Victor Bouchard, directeur du centre d'interprétation et d'observation du Cap-de-Bon-Désir ; de Mme Carmen Pelletier, mairesse de la municipalité de Baie-Sainte-Catherine ; de M. Jacques Gagnon, maire des Bergeronnes ; de Mme Rita Ouellet, propriétaire du site Ouellet ; de Mme Claire Dubois, propriétaire du site Escoumins 1 ; de M. Robin Molson, d'Héritage canadien du Québec, propriétaire du site Pointe-à-Crapaud ; de M. Claude Jalbert, propriétaire du site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave ; des hôtes Mme Geneviève Ross, des Bergeronnes et Mme Marie-Claude Roy, directrice de l'École de la mer, aux Bergeronnes.

Je suis aussi redevable envers Mmes Claudine Giroux et Carole Thibault ainsi que M. Marc Gadreau du Ministère de la Culture et des Communications qui m'ont garanti un accès aux collections et à des espaces de travail indispensables pour la recherche. Je veux également souligner la complicité de Roland Tremblay et sa contribution exceptionnelle sur l'étude des chasseurs de phoque iroquoiens du Bas-Saint-Laurent. Je suis également redevable envers Christian Gates Saint-Pierre, qui m'a éclairé, tantôt sur le terrain, tantôt à l'occasion de généreux courriels. Merci également à Norman Clermont, qui fut et demeure une source d'inspiration. Je veux également remercier tous les collègues universitaires et professionnels qui ont participé activement aux recherches sur le terrain et qu'il serait trop long de nommer ici, mais qui se reconnaîtront sûrement.

Finalement, j'aimerais témoigner toute mon affection envers mes proches; ma mère Solange, mon père Gérard, mes sœurs Hélène, Suzanne et Nathalie, ma conjointe Paule et mes enfants Marika, Olivier et Maude qui, pendant ces longues années, ont toujours cru que je pouvais réaliser ce projet et qui n'ont cessé de me demander, avec une curiosité certaine : « Et puis, ton doctorat... ? ».

INTRODUCTION

L'univers iroquoien couvrait toute la vallée du Saint-Laurent à la période de contact. Les groupes qui occupaient la portion orientale de ce territoire et que Jacques Cartier a nommés ceux de la « province de Canada » ont développé un mode de subsistance intégrant les ressources marines de l'estuaire (Chapdelaine 1993a, Fenton 1940, Hoffman 1961). Guidées par les découvertes antérieures, les campagnes de fouille réalisées depuis le début des années 1990 ont permis d'appuyer cette idée et de documenter ses manifestations remontant minimalement aux cinq derniers siècles de la période préhistorique, une période que l'on appelle le Sylvicole supérieur.

Cette étude a donc comme objectif principal de documenter l'exploitation de ressources marines par les Iroquoiens du Saint-Laurent, et principalement celle du phoque, sur une portion littorale de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent comprise entre les embouchures des rivières Saguenay et Escoumins, pendant un épisode long de cinq siècles et s'échelonnant entre l'an 1000 et l'arrivée de Jacques Cartier en septembre 1535. Il s'agit d'une première description détaillée des gisements rattachés à cette période. Notre étude s'inscrit au sein d'un vaste programme de recherche visant une meilleure compréhension de la communauté iroquoise préhistorique ayant vécu dans la vallée du Saint-Laurent et les travaux menés par notre directeur de thèse Claude Chapdelaine sur le sujet ont largement inspiré les idées que nous défendrons dans cette thèse.

L'ancienneté d'une expansion des Iroquoiens dans l'estuaire du Saint-Laurent, inspirée par les écrits de Jacques Cartier, a longtemps été appuyée sur des restes céramiques seulement. Malgré de nombreux efforts déployés par les archéologues iroquoïstes pour identifier de nouveaux marqueurs ethniques, nous continuons de penser que la céramique demeure le pivot de toute exploration de la question. Dans le premier chapitre, nous présentons les raisons qui motivent cette idée et nous exposerons, à la lumière des données ethnohistoriques, nos hypothèses concernant le mode d'exploitation des ressources marines par les Iroquoiens de la province de

Canada. Nous examinerons différents processus inhérents à l'exploitation des ressources marines par des populations préhistoriques à l'échelle du Nord-Est américain, pour nous rapprocher ensuite de l'Est du Canada qui a été le théâtre de plusieurs descriptions ethnographiques et d'un nombre croissant d'études archéologiques révélant l'importance du phoque dans la subsistance des groupes du Sylvicole supérieur. Nous terminerons ce chapitre par la présentation de nos méthodes de recherche et des analyses réalisées.

Le secteur de l'embouchure du Saguenay est caractérisé par une faune marine abondante et des conditions environnementales particulières qui permettent théoriquement son exploitation tout au long de l'année. Le deuxième chapitre présente donc un portrait des ressources fauniques, sous l'angle de leur densité, de leur disponibilité et de leur accessibilité. Nous verrons qu'en contre-partie, le milieu physique présente certaines limitations quant à ses sources de matières premières lithiques et la possibilité d'accéder aux ressources de l'intérieur des terres. Le lecteur sera également introduit à l'histoire de la recherche archéologique dans la région et aux connaissances acquises sur son histoire culturelle.

Le troisième chapitre est consacré à la description détaillée des sites archéologiques et des différentes catégories d'artefacts et d'écofacts les composant, à savoir les restes fauniques et les formes d'aménagement, la céramique, le matériel lithique et les outils aménagés à partir de matières organiques. Des généralisations et des interprétations seront énoncées tout au long de ces descriptions.

Dans le quatrième et dernier chapitre, nous présentons les modalités de la chasse au phoque chez les Iroquoiens du Saint-Laurent et décrivons les différents schèmes d'établissement que nous avons été en mesure de reconnaître et qui répondent à la définition d'une transhumance horizontale entre la région de Québec et celle de l'embouchure du Saguenay. Il sera aussi question d'aborder le thème de la continuité culturelle où les Iroquoiens sont d'abord des chasseurs-pêcheurs au Sylvicole supérieur ancien, et puis qui se transforment en chasseurs-pêcheurs-agriculteurs, entre le XIV^e et le XV^e siècle.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE

1.1 La problématique de recherche

1.1.1 Les Iroquoiens de la province de Canada

Les Amérindiens rencontrés par Jacques Cartier en septembre 1535 dans l'estuaire du Saint-Laurent, à la hauteur de l'embouchure du Saguenay, étaient des Iroquoiens du Saint-Laurent, une population autonome et linguistiquement distincte des autres groupes vivant dans le Québec méridional (Chapdelaine 1989a: 13). Ces groupes se répartissaient dans toute la vallée du Saint-Laurent, entre Kingston au sud-ouest et l'île aux Coudres au nord-est (Chapdelaine 1989a : viii). La question de leur identité ethnique, qui est indissociable de celle de leur origine, s'est prêtée à de nombreuses interprétations. Ils furent tantôt identifiés à des Hurons, des Mohawks, des Algonquins, des Oneidas ou des Onondagas, par exemple (Trigger 1985 : 202). Il existe aujourd'hui un consensus qui veut que les groupes iroquoiens rencontrés, au XVI^e siècle, par Jacques Cartier le long du fleuve Saint-Laurent soient désignés comme des Iroquoiens du Saint-Laurent (Chapdelaine 1989a : 12-13; Trigger 1985 : 202; Wright 2004a : 1235). L'ethnolinguistique a permis en outre de démontrer que leur langue parlée était distincte et non dérivée de celle d'autres groupes rattachés à la grande famille iroquoise, comme les Hurons ou les Agniers, par exemple (Lounsbury 1798 : 334; Trigger 1966). La tradition orale des Hurons-Wendat de la région de Québec soulève quant à elle la possibilité de liens biologiques entre certains réfugiés Iroquoiens du Saint-Laurent et les Hurons qui les

accueillirent dans leurs villages de l'Ontario, vers la fin du XVI^e siècle (Wright 2004a : 1280 et voir Tremblay 1999).

À la période de contact, les Iroquoiens du Saint-Laurent sont décrits par Jacques Cartier comme des populations sédentaires, pratiquant l'agriculture et la pêche (Chapdelaine 1989a : viii) et divisées en deux confédérations composées chacune de tribus apparentées (Wright 2004a : 1235). Les groupes vivant dans la région de Québec (Stadaconiens) étaient semi-sédentaires et se répartissaient dans des petits villages non palissadés. Ils se rendaient dans l'estuaire du Saint-Laurent pour y exploiter les ressources marines. Ceux de la région de Montréal (Hochelaguiens) occupaient plusieurs maisons-longues regroupées dans des agglomérations protégées par des palissades et entourées de champs de maïs. Les villages étaient généralement érigés en retrait du fleuve Saint-Laurent, généralement en deça de deux kilomètres de la rive. Des campements temporaires, installés le long d'affluents, étaient dédiés à la pêche, une activité qui occupait une place importante dans le régime alimentaire (Jamieson 1990 : 385).

La culture matérielle des Iroquoiens du Saint-Laurent était caractérisée par l'omniprésence d'objets en céramique, sous la forme de vases aux décors élaborés, de pipes en forme de trompette ou à effigies humaines et animales, de perles et de jetons de jeu (Jamieson 1990 : 389; Wright 2004a). Les vases arboraient de hauts parements encochés vis-à-vis de leur base et décorés d'empreintes circulaires et de motifs en échelle réalisés à l'aide d'empreintes linéaires ou dentelées et d'incisions. Les outils en os et en andouiller étaient abondants et variés et se composaient entre autres de poinçons, d'aiguilles, de spatules, de pointes de jet et de petits couteaux aménagés sur des incisives de rongeurs (Gates Saint-Pierre 2002 ; Wright 2004a : 1248). De la pierre, ils tiraient principalement des petites pointes de projectile encochées, pédonculées ou triangulaires, des grattoirs unifaciaux, des outils de mouture, des haches-herminettes et des polissoirs (voir Chapdelaine 1989a : 103-108). Le système de parenté était de type matrilineaire et on observait une division sexuelle du travail où les femmes veillaient, entre autres, à l'entretien des champs, à la fabrication de la poterie, à la préparation des repas et

au soin des enfants. Les hommes chassaient en dehors des espaces domestiques pour y prélever du gibier qui allait fournir viande, ossements, peaux et fourrures essentiels au quotidien. Ce sont eux aussi qui allaient à la guerre (Tremblay 2006 : 23, 88). Les maisons-longues s'étendaient mesuraient généralement 25 à 30 mètres de longueur, 6 à 7 mètres de largeur et 5 à 6 mètres de hauteur et pouvaient accueillir plusieurs familles. L'épuisement des ressources et la détérioration des habitations nécessitaient un déménagement de la communauté tous les 10 ou 20 ans (Tremblay 2006 : 26-28).

L'origine de ces Iroquoiens fait toujours l'objet de plusieurs lectures qui alimentent un débat vieux d'un demi-siècle (voir Chapdelaine 1992; Clermont 1997 : Martin 2008; Parker 1916; Wright 2004a). Pour certains, leur arrivée dans la vallée du Saint-Laurent remonterait à l'Archaïque post-laurentien, suite au démantèlement du réseau d'échanges Old Copper en opération à l'Archaïque laurentien. L'utilisation plus marquée de matières premières lithiques locales et l'adhésion à des modèles plus méridionaux en ce qui a trait à la forme et au style des outils en pierre taillée et polie constitueraient deux phénomènes-témoins de cette incursion démographique (Chapdelaine 1995a: 92; Clermont 1997; Clermont *et al.* 1986: 43; Pendergast 1975; Trigger 1990: 115).

Starna et Funk (1994: 47) considèrent pour leur part que les données actuelles permettent de faire remonter le déploiement des Iroquoiens dans le Nord-est à tout au plus 500 AD¹. Sans chercher une date minimale à ce mouvement de population, Gates Saint-Pierre (2003) fait la démonstration de leur présence dans la vallée du Saint-Laurent au moins depuis le Sylvicole moyen tardif (vers 500 ans AD), à partir d'une analyse par attributs de la céramique de la tradition Melocheville produite dans la région de Montréal et de celle des phases *Hunter's Home* et *Kipp Island*, documentées dans l'État de New York.

¹ AD est l'abréviation d'« Anno Domini » et correspond aux années du calendrier grégorien.

Snow (1995), qui s'est opposé vivement à des dates aussi anciennes, a entrepris la démonstration, à la lumière de plusieurs anomalies ou ruptures qui se sont produites vers la fin du Sylvicole moyen, d'une migration tardive des Iroquoiens dans le Nord-Est américain, soit vers 900 AD. Ainsi, des groupes Iroquoiens originaires de l'État de la Pennsylvanie auraient migré, par vagues successives, en Ontario, dans l'État de New York et dans la vallée du Saint-Laurent, introduisant la culture du maïs et un mode de vie villageois, déplaçant, absorbant ou annihilant les populations algonquiennes résidentes de la culture « Point Peninsula ». Snow (1996) a toutefois consenti à reculer cette date de trois siècles après que des chercheurs ontariens aient établi à 600 AD l'introduction des cultigènes dans leur province (Crawford et Smith 1996). Chapdelaine soulève également cette question pour les groupes habitant la région de Québec. En effet leur production céramique est demeurée différente de celle des populations vivant à l'ouest jusqu'au début du Sylvicole supérieur récent (vers 1350 AD) alors que se dessine une production iroquoise du Saint-Laurent particulièrement diagnostique (Chapdelaine 2004: 66).

Sceptique à propos d'une attribution ethnique à partir de types céramiques, Wright (2004b: 366) a quant à lui présenté l'hypothèse d'une arrivée « la plus tardive » des Iroquoiens dans la vallée du Saint-Laurent, soit au cours du XIV^e siècle. Selon lui, l'existence d'une production céramique totalement nouvelle et cristallisée au sein de l'horizon *Oak Hill-Chance* (soit celle des ancêtres directs des Onondaga-Oneida-Mohawk), l'implantation rapide de villages et la pratique de l'agriculture ne trouveraient de sens qu'à travers l'arrivée massive d'une population, à partir de l'état de New York (Wright 2004a : 1237). Face à la polarisation du débat entre développement *in situ* et migration récente, Engelbrecht (1999: 59) a proposé que le développement des Iroquoiens dans le Nord-Est américain ait plutôt été le fait de mouvements de populations et de continuités locales, dans un environnement ouvert aux échanges avec les groupes algonquiens voisins, comme le suggèrent également Martin (2008) et Ramsden (2006). Les recherches menées par Schulenberg (2002: 163), qui portent sur la datation radiocarbone de croûtes carbonisées adhérant à des vases de type *Point Peninsula* (Sylvicole moyen) et *Owasco* (Sylvicole supérieur), vont d'ailleurs dans le même sens. Elles

attestent une co-existence des deux types sur deux sites archéologiques rapprochés physiquement et, contrairement à la séquence typologique établie par MacNeish (1952), trois des huit vases de type *Owasco* ont livré les dates les plus anciennes. Ainsi, la poterie *Owasco* ne peut servir à la démonstration d'une incursion tardive des Iroquoiens repoussant les populations humaines en place.

Les recherches menées par Hart et Brumbach (2009) sur des collections du centre de l'État de New York vont dans le même sens et démontrent bien que l'évolution de la mise en forme, de l'épaisseur des parois et des projets décoratifs, par exemple, n'a pas été marquée par des ruptures nettes, mais bien par des changements sur le long terme, suggérant le développement des sociétés iroquoiennes avant le début du Sylvicole supérieur. Dans le sud de l'Ontario, la transition entre le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur est également marquée par une continuité au sein des productions céramiques, réfutant ainsi l'idée d'une arrivée de nouvelles populations sur le territoire, mais incluant la possibilité que des potières étrangères se soient intégrées aux populations résidentes (Curtis 2004: 255-256).

Les fouilles archéologiques réalisées depuis près d'un siècle sur des sites iroquoiens datés du Sylvicole supérieur récent nous ont fait connaître les Iroquoiens du Saint-Laurent qui occupaient toute la vallée du Saint-Laurent, jusqu'au lac Ontario. Les études à l'échelle régionale menées par Chapdelaine (1989a: 264 ; 1995b: 161) sur la variabilité des styles céramiques, des pipes, des schèmes d'établissement, et des pratiques funéraires ont permis de subdiviser cette entité laurentienne en quatre provinces. La première – Jefferson – s'étendait dans les comtés de Jefferson et de Saint Lawrence dans l'État de New York. La seconde – Hochelaga - comprend l'île de Montréal et s'étirait jusqu'à Prescott en Ontario. La troisième – Maisouna – englobait le secteur du lac Saint-Pierre et les zones en aval et en amont de cet élargissement du fleuve et était répartie entre la rivière l'Assomption au sud et la rivière Batiscan à l'est de Trois-Rivières. Enfin, la quatrième – Canada – couvrait un espace compris entre Portneuf et l'île aux Coudres (Chapdelaine 1998: 82) et pouvant s'étirer jusque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Chapdelaine 1995b: 173). Cette dernière province

comportait sept villages plus petits et non protégés par des palissades, tous localisés sur la rive nord du fleuve (Chapdelaine 1989a: 24 ; Hoffman 1961: 209) et dont Stadaconé, la capitale de la province de Canada, se trouverait à l'intérieur des limites actuelles de la ville de Québec. Ces quatre provinces étaient déjà attestées par Cartier :

[...] ya quatre peuples et demourances savoyr Ajoasté, Starnatan, Tailla qui es sus une montaigne et Sitadin. Puys ledict lieu de Stadaconé [...]. Passé ledit lieu est la demourance et peuple de Tequenonday et de Hochelay le quel Tequenonday est sus une montaigne et l'aulture en ung plain pays. (Bideaux 1986: 166)

Cet espace correspondrait ainsi au territoire d'occupation des Iroquoiens du Saint-Laurent (Chapdelaine 1989a: 24). À partir de la densité démographique des villages hurons du XVII^e siècle, et d'estimations générées au cours de fouilles réalisées sur les villages iroquoiens de Mandeville (Chapdelaine 1989a) et de Masson (Benmouyal 1990), la population vivant dans la province de Canada a été évaluée entre 2000 et 3000 personnes. Sa capitale, Stadaconé, aurait compté quelque 800 individus alors que les trois villages plus à l'est auraient abrité 200 à 250 personnes en moyenne (Chapdelaine 1995b: 178 ; Chapdelaine 1998: 82). La dépendance de ces groupes envers les cultigènes aurait été moins grande que celle des populations iroquoiennes de la région de Montréal. La position de la région de Québec, à la limite septentrionale de la zone permettant la culture du maïs (Hoffman 1961: 202), en constituerait l'explication la plus plausible. En ce sens, la rentabilité de cette pratique n'était pas garantie. De plus, l'épuisement des sols engendrés par la culture, tout comme celui du bois de chauffage, commandait une relocalisation du village en moyenne à tous les quinze ans. Et puisqu'une période de jachère d'une cinquantaine d'années était nécessaire pour que des sols cultivés puissent se régénérer naturellement, il fallait déplacer un village quatre à cinq fois avant de revenir sur les lieux d'un ancien établissement. Or, il semble que dans le cas du secteur de Cap-Tourmente, là où pourrait se trouver le village d'Ajoaste, les surfaces propices à la culture n'étaient pas suffisantes et n'auraient donc pas permis une occupation intensive sur une base annuelle durant la période horticole (Chapdelaine 1998: 85). Il était donc nécessaire d'exploiter

d'autres environnements et on peut alors concevoir que les excursions dans l'estuaire aient été maintenues au calendrier des déplacements, même après l'adoption de l'agriculture.

Une disparition par étape des différents groupes iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent entre les passages de Jacques Cartier, en 1535-1541 et de Samuel de Champlain, en 1608 rallie la majorité des chercheurs qui se sont intéressés à la question. Plusieurs facteurs à l'origine de cette disparition ou dissolution sont pointés du doigt: les poussées expansionnistes de la Ligue des Cinq Nations et peut-être également celles de la Confédération huronne recherchant un accès direct aux commerçants européens présents dans l'estuaire du Saint-Laurent, les épidémies d'origine européenne et la guerre menée contre les Toudamans (des Agniers ou des Abénaquis-Sokokis selon Carpin 1996-1997: 102). Concernant les Iroquoiens de l'Est, ils pourraient s'être repliés vers le lac Saint-Jean ou vers le sud-est, chez les Abénakis (Chapdelaine 1995b: 176 ; Tremblay 1996) ou vers l'Ontario, où un conflit entre Iroquoiens du Saint-Laurent et Iroquoiens de l'Ontario existait déjà avant l'arrivée des Européens et dont l'issue se solda par une annexion d'une partie des premiers par les derniers (Trigger 1990: 150; Ramsden 1990).

Il a également été suggéré que des descendants des Iroquoiens du Saint-Laurent aient pu cohabiter avec l'une ou l'autre des bandes algonquines de la rivière des Outaouais vers 1640 AD (Pendergast 1990). Des facteurs climatiques ont également été évoqués pour expliquer le déclin de la société iroquoise (Engelbrecht 1995 : 51). Sévissant de 1300 à 1850 AD, un refroidissement de la température moyenne de l'hémisphère nord nommé « le Petit âge glaciaire » (Shindell *et al.* 2001) aurait rendu encore plus précaire la pratique de l'agriculture dans l'est de la vallée du Saint-Laurent (Martijn 1969). Or, nous croyons que, bien que ce facteur puisse avoir eu des conséquences néfastes sur l'ensemble des populations iroquoiennes pratiquant l'agriculture, les groupes de Québec auraient probablement continué de miser sur le phoque pour combler une partie de leurs besoins annuels.

1.1.2 L'exploitation du phoque au XVI^e siècle par les Iroquoiens de la province de Canada

Les récits de Jacques Cartier relatent l'utilisation, sur une base saisonnière, de l'estuaire du Saint-Laurent par les Iroquoiens de la province de Canada au milieu du XVI^e siècle (Bideaux 1986). Ils constituent d'ailleurs les principaux témoignages au sujet des activités des Iroquoiens de « Canada » en aval de leur territoire d'occupation. Quatre mentions de Cartier témoignent de ces activités prédatrices.

1- Le 1^{er} septembre 1535, à son arrivée vis-à-vis de l'embouchure du Saguenay, Cartier dit : « À l'entrée d'icelle ripvière trouvasme quatre barques de Canada lesquelz estoient là venuz pour faire pescherie de loups marins et aultres poissons et que nous estans posez dedans ladite ripviere vynt deux desdites barques vers nosdits navires... » (Bideaux 1986: 135).

2- L'île Verte ou l'île aux Basques aurait été le théâtre d'une embuscade par des Toudamans (Mi'kmaq) contre 200 Iroquoiens en déplacement vers Gaspé (Honguedo), en 1533. Rendu à Stadaconé le 13 octobre 1535, Jacques Cartier écrit :

...nous fut par le dit Donnacona monstré les peaulx de cinq testes d'hommes estandues sus du boys comme peaulx de parchemyn et nous dict que c'estoient des Toudamans de devers le su qui leur menoyent continuellement la guerre et nous fut dict qu'il y a eu deux ans passez que les dits Toudamans les vindrent assallir jusques dedans le dit fleuve à une ysle qui est le travers du Saguenay où ils estoient à passer la nuyt tendans aller à Honguedo leur mener guerre avecques envyron deux cens personnes tant hommes femmes que enffans lesquelz furent surprins en dormant dedans ung fort qu'ilz avoient faict où myrent les dits Toudamans le feu tout alentour et comme ilz sortaient les tuerent tous réservé cinq qui eschapperent. (Bideaux 1986: 159)

Outre les Toudamans, les Stadaconiens auraient également été en guerre contre d'autres groupes présents dans le Saguenay et dans l'estuaire (Schlesinger et Stabler 1986: 14, 38). Le

cosmographe André Thévet, écrivant vers 1585, les nomma « Guadalpe » et « Chicora », deux noms associés par le marchand espagnol Vasquez de Ayollon à des provinces des côtes de la Caroline et de la Floride (Quinn 1977: 144-145). Peut-il s'agir de Basques venus chasser la baleine dans le secteur de l'embouchure du Saguenay ?

3- Si les écrits sous-entendent surtout des excursions en période estivale, l'exploitation ou la fréquentation du secteur de l'embouchure du Saguenay tout juste après la débâcle est évoquée par la rencontre à l'île aux Coudres, le 6 mai 1536, entre Jacques Cartier et des Iroquoiens partis de Stadaconé à la mi-février et revenant de Tadoussac avec des peaux de castor et de phoque :

Pendant lequel temps, vindrent plusieurs barques des peuples subgetz audict Donnacona, lesquelz venoyent de la ripvière du Saguenay... Ils... donnèrent audict Donnacona troys paquetz de peaux de byèvres et loups marins avecq un grand cousteau de cuyvre rouge qui vient dudict Saguenay et aultres choses. (Bideaux 1986: 182)

Ceci peut paraître étonnant à première vue, mais il semble que dans ce cas-ci, les conditions le permettaient : « [...] les glaces estoient jà rompues dedans le cours dudit fleuve tellement qu'ilz pouvoient naviguer par icelluy » (Bideaux 1986: 174). Par ailleurs, Cartier mentionne que les Iroquoiens rapportaient également avec eux des « poissons fraiz de toutes sortes » (Bideaux 1986: 174-175). Or, il appert que les mammifères marins étaient considérés comme des poissons par le navigateur (Morisset et Fortin 1986: 79-82, cités par Rioux et Tremblay 1999: 197). Une chasse au phoque au cœur du printemps peut donc être envisagée dans ce cas présent.

4- Par ailleurs, un écrit témoigne indirectement de l'importance de la chasse et de la pêche au détriment de l'agriculture chez les Iroquoiens de l'est. Parlant des Iroquoiens de la province de Hochelaga, Cartier mentionne que :

Tout cedit peuple ne s'adonne que à labouraige et pescherye pour vivre car des biens de ce monde ne font compte pour ce qu'ilz n'en ont congnoissance et aussi qu'ilz ne bougent de leur pays et ne sont ambulatoires comme ceulx de Canada et du Saguenay [...]. (Bideaux 1986: 153)

En corollaire, nous pouvons ajouter comme information une excursion iroquoise très loin en aval de l'embouchure du Saguenay que Cartier documente alors qu'il rencontre environ 200 personnes, incluant hommes, femmes et enfants, à Gaspé, entre le 16 et le 25 juillet 1534 (Martijn 1990: 50). Cartier est alors accueilli amicalement par Donnacona, chef de Stadaconé, qui est du groupe. Munis de réserves de maïs, de viande et de fruits séchés, ces Iroquoiens pêchent le maquereau au filet. Martijn (1990: 50) rejette la thèse de Clermont et Chapdelaine (1983: 23) voulant que cette expédition ait été organisée pour venger l'attaque récente des Toudamans menée sur l'île Verte ou sur l'île aux Basques. En effet, Cartier ne relève la présence d'aucune arme offensive ou défensive. Est-il d'ailleurs possible que femmes et enfants aient été entraînés dans des voyages de cette nature ? (Voir aussi Carpin : 1996-1997) Quant à la possibilité d'une excursion de nature commerciale, ou bien il faut rejeter une telle hypothèse, ou alors on peut croire qu'à leur arrivée dans la baie de Gaspé, les Iroquoiens avaient déjà réalisé des transactions commerciales et ne disposaient plus de fourrures (Martijn 1990: 50).

Jean Fonteneau dit Alfonse de Saintonge accompagnait Roberval lors de son voyage dans le Saint-Laurent en 1542. Son document intitulé *La Cosmographie* et complété en 1544 dépeint le mode de subsistance des habitants de la région de Stadaconé ainsi :

En icelle terre se cueulle force milg, duquel ilz se nourrissent avec le poisson qu'ilz prennent en la rive et en la mer; car ce soit grandz pescheurs de toutes sortes de poisson, comme anguilles, lous marins, aulmons, alouses, marsoins, grandz quazy comme ballaines, et d'autres plus petitiz. Et y a au sable, d'au long la rivière, des coquilles faictes comme perles et comme pallords qui se manjent à la Rochelle, qui sont bonnes, et sont fort grands. (Biggar 1924: 295-296)

L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay ne devait cependant pas être exclusive aux Iroquoiens. Dans le témoignage de Champlain présent sur la pointe Saint-Mathieu (aujourd'hui Pointe-aux-Alouettes) le 27 mai 1603, deux détails méritent d'être soulevés. On y apprend que le phoque représentait pour les Montagnais de Tadoussac une nourriture courante :

... nous sortismes de sa Cabane (d'Anadabijou, chef de la bande des Montagnais de Tadoussac) & eux commencerent à faire leur Tabagie, ou festin, qu'ils font avec des chairs d'Orignac, qui est come bœuf, d'Ours, de Loumarins & Castors, qui sont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont... (Biggar 1924: 101)

L'exploitation du phoque était donc également pratiquée par les groupes algonquiens de la Haute-Côte-Nord à l'époque des premiers contacts avec les Européens et nous devons considérer ce fait dans notre interprétation des restes matériels.

On lira par ailleurs dans la relation de Champlain qu'une habitation dressée pour l'occasion contenait une rangée composée de huit à dix foyers : « ils auoient huict ou dix chaudières, pleines de viandes, au milieu de ladicte cabanne, & estoient esloignées les vnes des autres quelque six pas, & chacune a son feu ». (Biggar 1924: 101) On reconnaît ici la description d'une maison-longue dont la longueur pouvait aisément dépasser 10 mètres (m). Ce type d'habitation n'était donc pas l'apanage des groupes iroquoiens ou des sociétés agricoles. La découverte de telles habitations au cœur du Subarctique québécois (Cérane 1995 : 388; Denton 1989; Samson 1983) démontre d'ailleurs clairement que les collectivités algonquiennes les utilisaient aussi.

1.1.3 La démonstration d'une présence iroquoienne

Outre le témoignage incontestable des données ethnohistoriques sur l'exploitation des ressources marines de l'estuaire par des Iroquoiens de la province de Canada, certaines données archéologiques appuient ce fait. Ainsi, les recherches archéologiques menées dans l'estuaire du Saint-Laurent depuis le début du XX^e siècle (voir section 2.2.1) ont régulièrement donné lieu à la découverte de céramique attribuée, sur une base stylistique, à la période du Sylvicole supérieur (1000-1535 AD). Ces découvertes ont engendré depuis un questionnement sur l'origine ethnique des utilisateurs de céramique (Crépeau 1982; Chapdelaine 1984a, 1984b, 1986, 1991; Chapdelaine *et al.* 1995; Plourde 1999a; Speck 1916: 427; Wright 2004a) et à ce jour, les Iroquoiens du Saint-Laurent ont généralement été désignés comme responsables de ces manifestations.

Les données présentées dans cette thèse apportent une nouvelle dimension à cette assertion du fait qu'une fabrication locale peut maintenant être démontrée au sein d'une partie des vases rattachés au Sylvicole supérieur médian (1200-1350 AD). La fabrication d'une céramique typiquement iroquoienne à partir de sources d'argile locale concourt vers la démonstration d'une présence physique iroquoienne en aval de la province de Canada. Dans le cas du poste de traite de Chicoutimi² par exemple, l'analyse chimique de l'argile composant les vases les plus caractéristiques de la production des Iroquoiens du Saint-Laurent au Sylvicole supérieur récent (1350-1534 AD) corrobore une fabrication locale par des potières iroquoiennes (Chapdelaine 1984b: 110).

² Cet espace, situé à la décharge du lac Saint-Jean, aurait donné lieu à des rassemblements estivaux par des populations iroquoiennes cherchant un équilibre entre l'exploitation de la faune terrestre et marine (Chapdelaine 1984b : 164). Si Chapdelaine voit au sein des témoins matériels l'expression d'une foire commerciale, le débat reste ouvert. Clermont (1989 : 86) y décèle plutôt une « occupation tranquille » par des Iroquoiens du Saint-Laurent qui n'aurait pas donné lieu à de grands rassemblements ou à des échanges de matières premières lithiques ou à des activités multiculturelles intenses.

Si la thèse d'une expansion iroquoienne dans l'estuaire a longtemps été centrée sur la céramique (Wintemberg 1942: 134 ; Fenton 1940), elle est désormais défendue à travers un ensemble de critères variés (Martijn 1990: 46). Clermont et Chapdelaine (1983: 123) ont d'ailleurs été les premiers à attribuer une signature ethnique à d'autres éléments que la céramique, soit l'utilisation de chert vert à radiolaires provenant de formations appalachiennes. Ce type de pierre, qui affleure dans les falaises du promontoire de Québec et en face, sur la rive sud du Saint-Laurent, se trouve sur les sites archéologiques de l'estuaire remontant au Sylvicole supérieur et témoigne d'une circulation de biens entre la région de Stadaconé, un territoire iroquoien à l'arrivée de Jacques Cartier en 1535, et l'estuaire.

D'autres critères ont été proposés (Chapdelaine 1993b: 6-7) pour appuyer une présence iroquoienne dans l'estuaire. Les premières analyses physicochimiques de l'origine de l'argile composant les vases (Chapdelaine *et al.* 1995) ont confirmé une fabrication en amont de l'embouchure du Saguenay. Les pipes à fumer au fourneau en forme de trompette typiquement iroquoiennes auraient pu cependant être convoitées par les nomades de la forêt boréale. Les Montagnais décrits par Lejeune entre 1633 et 1640 étaient d'ailleurs de grands adeptes du tabagisme, une pratique alors réservée aux hommes (Thwaites 1959, v. 7: 137). En ce sens, la présence de pipes sur un campement serait davantage un marqueur de genre (du moins chez les Montagnais à la période historique) que d'ethnie.

Les meules à main, les percuteurs et les broyeurs, que l'on trouve en grand nombre sur les sites iroquoiens de la Haute-Côte-Nord, n'ont probablement pas servi ici à la mouture des grains de maïs, car un seul spécimen a été trouvé à ce jour³, mais probablement davantage à la confection de haches pour assommer le phoque (Plourde et Dubreuil 2008), pour la fabrication de

³ Les grains végétaux pulvérisés, comme le maïs, sont difficiles ou même impossibles à détecter sur les composantes archéologiques. Toutefois, sur les sites où les grains sont asséchés avant d'être transformés, leur représentation peut s'avérer excellente (Yarnell 1982 : 2 ; voir aussi Michel Gagné au sujet du site Droulers).

dégraissant pour la poterie, pour la taille bipolaire de pièces en quartz et peut être même occasionnellement pour la transformation de la chair de phoque en farine⁴. Ce raisonnement pourrait être corroboré ici par l'existence d'un phénomène semblable sur le site Bourassa, localisé le long de la rivière Saint-Maurice (Trois-Rivières). En effet, les nombreuses meules et affûtoirs ne peuvent être associés à des activités agricoles (Chapdelaine 1995a: 80). Ce site comptait d'ailleurs quelques ossements de phoque parmi les restes culinaires (Clermont *et al.* 1986: 43), suggérant ici un lien avec les sites de l'embouchure du Saguenay. On pourrait en dire de même du site de la Place-Royale de Québec (Clermont *et al.* 1992), qui ne se prêtait pas à l'horticulture.

Sur les composantes archéologiques de la vallée du Saint-Laurent, la rhyolite verte, extraite au centre de l'État du Maine, est généralement trouvée en association avec de la poterie iroquoise et s'ajoute aux indices précédents. Les outils en os et en ivoire comprenant des harpons, des pré-hampes à section quadrangulaire, des incisives de castor affûtées, des aiguilles et des perforateurs seraient d'autres indicateurs d'une présence iroquoise, comme le suggère Chapdelaine (1993b: 6-7). Une meilleure connaissance de l'industrie sur os des groupes algonquiens de la forêt boréale, que les sols acides ont souvent fait disparaître, apporterait certainement un éclairage nouveau sur cette question.

L'absence de certains indices pourrait également appuyer une identité iroquoise dans l'estuaire. Ainsi, l'utilisation minimale de quartzite de type « Mistassini », un matériau couramment utilisé et échangé par les nomades de la forêt boréale à partir de 3000 ans av. J.-C. (Denton et Pintal 2002), est probante. De plus, l'absence de toute référence au phoque ou à tout autre mammifère marin dans la mythologie des Montagnais de la Côte-Nord (Speck 1977: 78) ne peut être ignorée et pourrait être révélatrice. Si l'on se tourne vers la rive sud du Saint-Laurent, on constate qu'aucun exemplaire d'un type de pointe de projectile caractéristique des

⁴ La transformation de sous-produits du phoque pourrait expliquer la rareté des restes fauniques de cette espèce

ancêtres des Mi'kmaq et des Malécites et montrant une base convexe à fines encoches obliques n'a encore été identifié dans la vallée du Saint-Laurent, ce qui renforce l'absence de tels groupes ou du moins de leur influence sur la Haute-Côte-Nord (Tremblay 1998b: 93). Toutefois, des données ethnohistoriques (Martijn 1986; Prins 1986) ainsi que des études archéométriques menées dans la région du Témiscouata sur la pierre taillée (Burke 2001: 71) ont permis de proposer l'idée que les ancêtres des Malécites avaient une certaine connaissance de l'estuaire, ce qui pourrait impliquer leur présence à l'embouchure du Saguenay. On peut ajouter la rareté dans la vallée du Saint-Laurent, de céramique dégraissée au coquillage, une technologie caractéristique des populations algonquiennes du versant atlantique situé à la hauteur du Maine et du Nouveau-Brunswick (Tremblay 1999 : 97).

Pour Tremblay (1995, 1998b: 119), la continuité céramique, autant stylistique que morphologique, serait le reflet de la présence, tout au long du Sylvicole supérieur, des Iroquoiens sur la rive sud du Saint-Laurent, entre la région de Québec et l'île Verte. Or, ses travaux ont permis de reconnaître une certaine rupture, qui s'explique encore mal, entre le style céramique du Sylvicole supérieur ancien et celui du Sylvicole supérieur médian (phase Saguenay) et qui voit le remplacement de l'empreinte à la cordelette par des empreintes linéaires et des incisions, la disparition des punctuations produisant des bosses sur la paroi interne, le retour des crestellations, l'ajout de parements une fois sur deux, et un traitement de la panse au battoir gaufré ou côtelé qui s'ajoute au battoir cordé (Tremblay 1998b: 119). Ces changements significatifs de la poterie ont d'ailleurs été interprétés comme un réalignement social et culturel. Les liens observés avec les groupes iroquoiens de l'état de New York et perceptibles à travers la poterie de type *Owasco*, auraient diminué sensiblement au profit de relations plus marquées avec des Iroquoiens du sud de l'Ontario, à travers les vases de type *Ontario Horizontal*, *Ontario Oblique* et *Middleport Criss-Cross* (Tremblay 1999 : 94).

animale au sein des composantes archéologiques de la région de Québec.

Le passage entre la phase Saguenay et la fin de la période préhistorique n'impliquerait pas de changements majeurs, mais un raffinement et une complexification de la décoration qui est désormais réservée au parement, dont la hauteur augmente sensiblement. Outre ces variations, le constat qui se dégage des collections est leur parenté avec des assemblages dispersés tout le long de la vallée du Saint-Laurent et ce, jusque dans la région de Montréal. Ceci est corroboré par Morin (2001) qui reconnaît, pour le Sylvicole supérieur ancien, une tradition stylistique se démarquant de celles de l'État de New York (*Owasco*) et de l'Ontario (*Pickering*) et donc propre à la vallée du Saint-Laurent. Ceci est également appuyé par Chapdelaine qui a constaté l'existence d'une séquence céramique inédite à la vallée du Saint-Laurent au Sylvicole moyen tardif et au Sylvicole supérieur récent à l'est du lac Saint-Pierre (Chadelaine 1995a: 92).

Nous avons déjà proposé (Plourde 1999), comme marqueur iroquoien dans l'estuaire, le rejet d'une portion des déchets culinaires et de dépeçage en périphérie immédiate des zones de combustion, un comportement qui ne semble pas s'appliquer aux groupes de chasseurs nomades peuplant le Subarctique au cours de la même période, mais qui est courant sur les sites iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent (Benmouyal 1990; Chapdelaine 1989a; Clermont *et al.* 1983). Cependant, la conservation des matières organiques dans les sols subarctiques est généralement très mauvaise et seuls les restes osseux carbonisés ou calcinés se conservent bien, ce qui ne permet pas d'exclure ce comportement chez les populations du Subarctique. Nous ne retiendrons donc pas ce critère.

Il faut dire également que les nombreux efforts déployés pour démontrer une présence de groupes iroquoiens en aval de l'île aux Coudres (Auger *et al.* 1993; Chapdelaine 1984a, 1984b, 1986, 1991, 1993a, 1993b, 1995b; Chapdelaine et Kennedy 1990; Chapdelaine *et al.* 1995; Martijn 1990; Plourde 1990b, 1993a, 1995b; Tassé et Lebel 1987; Tremblay 1995, 1998a, 1998b) ont vraisemblablement repoussé l'étude de l'occupation du littoral par les Algonquiens de la forêt boréale, mais il manque encore trop d'informations à partir de sites localisés sur les principaux tributaires du Saint-Laurent pour documenter une telle présence. Les énergies déployées en ce sens sont encore trop peu importantes pour trouver des réponses satisfaisantes

(Plourde 1990a, 1991), bien qu'une présence algonquienne ait été proposée par Dubreuil (1995: 89) sur le site de l'anse à Norbert, localisé à 20 km en amont de Betsiamites.

En somme, nous sommes enclins à croire à une présence d'Iroquoiens de la région de Québec dans l'estuaire du Saint-Laurent au Sylvicole supérieur. Autant les données ethnohistoriques que certains indices archéologiques nous permettent d'appuyer cette idée. Toutefois, nous continuons de croire que certains objets, bien qu'ils fussent fabriqués ou obtenus en amont du secteur de l'embouchure du Saguenay, ont été intégrés dans des réseaux commerciaux impliquant des ethnies d'origines diverses. Wright (2004a : 1257, 1271, 1275) avait d'ailleurs soulevé un doute légitime concernant la difficulté d'apposer une identité ethnique aux sites archéologiques de l'estuaire, indiquant qu'il est difficile de différencier les sites algonquiens et iroquoiens à partir d'éléments ayant trait à la subsistance et la technologie. Selon l'auteur:

« Identifying the maritime adaptation and seasonal transhumance of St. Lawrence Iroquois does little to resolve the problem of distinguishing between Iroquoian and Algonquian exploitation of the same region; particularly if they should be sharing a similar technology in order to carry out similar tasks ». (Wright 2004a : 1274)

Il est fort possible que des groupes de cultures différentes aient pu adopter des comportements et certaines technologies similaires, mais comme nous venons de l'exposer, plusieurs éléments concourent vers la démonstration de présences iroquoiennes, sans toutefois exclure la trace de chasseurs algonquiens.

Notre première hypothèse sera donc formulée ainsi :

De tous les groupes Iroquoiens, ceux de la province de Canada détenaient l'accès le plus direct aux ressources de l'estuaire. Ceux-ci ont ainsi développé une économie qualifiée de « la plus mixte de l'Iroquoisie » (Chapdelaine 1998: 81) et qui faisait une place non négligeable aux ressources marines, non seulement au phoque, mais également au béluga (Tremblay 1993a). *Les motivations à la base de ces déplacements dans l'estuaire étaient basées sur l'exploitation*

du phoque, mais ne devaient pas se réduire à une stratégie mise en place pour pallier le rendement imprévisible de l'horticulture dans la région de Québec, puisque cette pratique fut adoptée tardivement, soit aux environs de 1300 AD (Chapdelaine 1993c) et peut être même après 1400 AD.

Ces Iroquoiens auraient ainsi pratiqué un type de mobilité que l'on pourrait qualifier de transhumant entre la région de Québec et le secteur de l'embouchure du Saguenay. Au contraire des populations pastorales, cette forme de déplacements n'impliquait pas d'animaux domestiqués, sauf peut être le chien. Cette transhumance, qui se pratiquait entre deux points situés à des altitudes comparables, pourrait donc être qualifiée d'« horizontale ». Elle s'oppose alors à la transhumance dite « verticale » qui fait référence à un déplacement de groupes pastoraux de la plaine à la montagne, afin de maximiser l'accès aux ressources végétales d'une région touchée par des variations climatiques importantes (Chapdelaine 1993a: 23).

Il s'est avéré utile de comprendre de telles formes de mobilité puisque celles-ci exercent une influence déterminante sur la culture des groupes en mouvance et vice-versa (Kelly 1992: 43). En ce sens, différentes approches ou concepts théoriques ont été élaborés afin de rendre compte de la variabilité des types de mobilité rencontrés chez les populations préhistoriques. Binford (1980), un des précurseurs dans le domaine, a créé deux grandes catégories fonctionnelles applicables aux groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs, soit 1- la mobilité de type résidentielle, où des bandes entières ou des unités locales se déplacent d'un campement à un autre, et 2- la mobilité de type logistique qui est celle d'individus ou de petits groupes spécialisés qui vont extraire certaines ressources à bonne distance du camp de base. À partir de ces définitions, Binford a créé un outil conceptuel pour classer les schèmes d'établissement applicables aux chasseurs-pêcheurs-cueilleurs et mieux appréhender le rôle que peut jouer la mobilité dans la formation de sites archéologiques. Le premier schème qualifié de « Collector » fait intervenir des groupes qui déplacent peu fréquemment leur camp de base et peuvent déléguer quelques personnes pour de longues excursions de chasse. Ces groupes peuvent avoir recours à des techniques de conservation des aliments pour créer des réserves de nourriture. Le

second type, nommé « Foragers », correspond à des communautés entières qui se déplacent régulièrement d'un lieu stratégique à un autre, ce qui donne lieu à la création de petits groupes de chasseurs oeuvrant pendant de courtes périodes, en périphérie des camps de base.

Le comportement des Iroquoiens de la province de Canada se rapprocherait donc, au vu des récits historiques, du modèle dit « Collector » lorsque vu sous l'angle des excursions de chasse au phoque dans l'estuaire par des petits groupes de chasseurs. Cependant, les données archéologiques actuelles ne permettent pas encore d'appuyer formellement l'existence de camps de base ou de villages occupés annuellement, que l'on suppose être situés dans la région actuelle de la ville de Québec, à moins qu'ils ne se trouvent à Deschambault, par exemple (Benmouyal 1990). Parmi les quelques sites connus qu'il a été possible d'attribuer aux Iroquoiens du Saint-Laurent, la plupart répondent à la définition de camps estivaux maintes fois réoccupés, comme celui de la Place-Royale à Québec (Clermont *et al.* 1992) ou de camps de pêche, comme ceux trouvés dans le secteur du Cap-Tourmente où l'on n'a d'ailleurs reconnu qu'un seul emplacement semi-permanent, occupé du printemps à l'automne (Chapdelaine 1993a: 34). Seuls les écrits de Cartier nous permettent actuellement de concevoir l'existence de villages, mais encore faudrait-il savoir à quand remontent ces premiers établissements que l'on associe généralement à un mode de vie incorporant la production de nourriture (horticulture), une stratégie économique qui remonterait tout au plus à 1300 AD.

À la lumière des Relations de Jacques Cartier, présent à Gaspé en juillet 1534, on pourrait également suggérer que les Iroquoiens utilisant l'estuaire se détachaient de camps de base qui étaient occupés sur une base saisonnière et qui impliquaient donc des déplacements réguliers par l'ensemble de la communauté. Si la région actuelle de la ville de Québec représente théoriquement un lieu par excellence pour l'établissement de villages semi-permanents, le secteur de Baie-Saint-Paul en aurait pu être de même. Malheureusement, cette baie accueillante dans laquelle se jette d'ailleurs une rivière à saumon, la rivière du Gouffre, demeure muette sur le sujet puisque aucune recherche archéologique ciblant les Iroquoiens n'y a encore été réalisée.

L'ethnographie nous enseigne que la chasse aux grands mammifères, comme celle du phoque, était presque toujours réservée aux hommes (Kelly 1992: 47). Et considérant que la navigation au cœur du printemps, entre la région de Québec et l'estuaire, se pratiquait sur des eaux encore chargées de bancs de glace, il semble moins probable que de telles excursions spécialisées aient impliqué des femmes et des enfants. D'ailleurs, dans les *Relations de Cartier*, la chasse au phoque ou les déplacements s'y rattachant ne met en scène que des hommes. Pourtant, hommes, femmes et enfants se trouvaient à Honguedo (Gaspé) en juillet 1534, donc au cœur de l'été, et nous verrons plus loin qu'au moins deux des sites préhistoriques étudiés ici, soit Ouellet et Pointe-à-Crapaud, suggèrent la présence de familles pendant la saison estivale.

Outre ces considérations économiques, la mobilité résidentielle peut également être valorisée pour des raisons d'ordre culturel. Ainsi, la dichotomie observée par Cartier entre les Iroquoiens de la province de Canada et ceux de la province de Hochelaga pourrait être non seulement liée à la subsistance, mais également une conséquence du besoin des Stadaconéens de maintenir une certaine autonomie culturelle en perpétuant un mode de vie axé sur la mobilité (Kelly 1992: 48). La singularité stylistique de la céramique produite à l'est du lac Saint-Pierre (Chapdelaine 1995a: 88) au Sylvicole supérieur ancien pourrait d'ailleurs appuyer cette hypothèse. Cependant, cet argument ne semble pas tenir la route pour la période du Sylvicole supérieur récent, alors que les vases trouvés à l'embouchure du Saguenay pourraient être confondus avec des spécimens trouvés dans les sites iroquoiens de la région de Montréal et du sud de l'Ontario.

Le secteur de l'embouchure du Saguenay s'inscrit à l'intérieur de l'espace économique des Iroquoiens de l'est de la vallée du Saint-Laurent, mais peut-on le considérer comme partie intégrante de la province de Canada ? À notre avis, nous croyons qu'il faille désormais envisager cette possibilité, en dépit des écrits de Cartier (Bideaux 1986 et voir Tremblay 1995: 297-298).

À la lumière de ces données, nous formulerons une seconde hypothèse : *Les excursions menées par les Iroquoiens du Saint-Laurent dans le secteur de l'embouchure du Saguenay étaient de*

deux types et toujours motivées par la capture du phoque. Le premier type correspond à des unités composées de petits groupes de chasseurs masculins actifs dès le retour des premiers troupeaux de phoque du Groenland en avril de chaque année (voir Rioux et Tremblay 1999 : 197). Le second type répond à la définition d'un groupe composé d'hommes, de femmes et d'enfants qui pouvaient gagner l'estuaire dès le printemps, mais dont la présence était plus probable au cœur de l'été, lors de périodes de mise-bas et de mue chez les phoques gris et commun.

Au premier type d'excursion seraient donc associé des petits sites spécialisés occupés par des hommes et témoignant d'une exploitation intense du phoque du Groenland surtout. Au second type d'excursion seraient alors rattachés des sites plus spacieux, occupés par des familles entières, sur des emplacements propices à la présence d'enfants et sur lesquels du phoque gris et commun seraient également transformés. Si l'agriculture fut bel et bien adoptée tardivement, soit seulement à partir du XIV^e ou du XV^e siècle, le deuxième déplacement annuel dans l'estuaire devait être réalisé en fonction de l'ensemencement du maïs. Ainsi, ce cultigène nécessitait au moins un mois d'entretien avant que les pousses n'atteignent une trentaine de centimètres de hauteur et puissent être laissées à pousser. Si l'ensemencement n'était possible qu'à partir de la mi-mai, un départ vers l'estuaire ne pouvait se faire qu'à partir de la mi-juin. Le maïs était alors récolté au retour, en août ou en septembre, par exemple.

En corrolaire, nous ajoutons une troisième et dernière hypothèse :

3- Les Iroquoiens qui chassaient le phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay ont intégré la production de nourriture très tardivement par rapport aux autres peuples de la vallée du Saint-Laurent. Ils auraient donc adopté les cultigènes et développé un mode de vie villageoise au XIV^e ou au XV^e siècle seulement alors que ce processus s'enclencha dès le VII^e siècle, chez les groupes vivant à l'ouest du lac Saint-François (voir Chapdelaine 1993c: 166). Non seulement aucun grain de maïs n'a encore été trouvé sur une composante archéologique formellement datée du Sylvicole supérieur dans l'estuaire, l'analyse du contenu des croûtes carbonisées adhérant aux vases de cuisson ne permet pas davantage de croire que ce cultigène

était intégré de manière systématique au menu des groupes exploitant l'estuaire du Saint-Laurent. La probabilité d'un conflit entre la chasse au phoque et la culture et l'entretien des champs de maïs s'en voit ainsi d'autant plus réduite. Les raisons sous-jacentes au fait d'adopter tardivement le maïs peuvent être multiples et cumulatives : -la région de Québec ne favorisait pas cette pratique à cause de son climat trop rude, -le phoque était une ressource très rentable en dépit de l'énergie déployée pour se rendre dans l'estuaire et des risques encourus pour le capturer ; -les Iroquoiens de la province de Canada auraient pu chercher à se différencier de leurs voisins occidentaux en conservant un mode de vie axé sur la mobilité.

1.2 Le cadre théorique

Les mécanismes régissant l'exploitation des ressources marines sont complexes et empruntent des formes très variées. Dans le Nord-Est américain, plusieurs sociétés ont profité à des degrés divers des environnements côtiers, déployant des stratégies généralement adaptées à la disponibilité et l'accessibilité des ressources. Les Iroquoiens du Saint-Laurent ont su tirer avantage de l'abondance du phoque dans l'estuaire du Saint-Laurent d'une manière qui leur est probablement unique.

1.2.1 L'exploitation préhistorique de milieux marins : un survol de la question

Les données archéologiques et ethnohistoriques traitant de l'exploitation des milieux marins par les populations historiques et proto-historiques témoignent de scénarios multiples traduisant des variations considérables quant à la proportion des ressources marines introduites dans la subsistance, quant à la structure sociale accompagnant ce type d'exploitation, ou quant aux différentes stratégies mises en œuvre pour capturer ou récolter les ressources animales.

1.2.1.1 Sédentarité ou saisonnalité ?

L'apport alimentaire des mammifères marins chez les populations préhistoriques fait l'objet de deux écoles de pensée différentes. La première veut que les populations pour lesquelles ces animaux assurent la quasi-totalité de la subsistance sur une base annuelle soient plutôt rares (Sanger 1988: 81) et que, toutes proportions gardées, les ressources marines engendrent une productivité inférieure à celle des ressources terrestres. D'une part, parce que la mer est moins productive que la terre par unité de surface (soit 1 pour 4,7) et, d'autre part, parce que les mammifères marins contiennent la moitié moins de protéines que les mammifères terrestres, et que leur exploitation représente plus de risques, ainsi qu'une plus grande dépense de temps et d'énergie. Ainsi, on se tournerait vers les ressources marines quand la capacité maximale de support du milieu terrestre est atteinte ou quand les ressources terrestres sont à leur plus bas (Osborn 1977: 171). La seconde école de pensée veut que l'écosystème marin s'avère plus stable que le milieu terrestre et offre une plus grande diversité de ressources que le milieu terrestre, du moins dans les latitudes nordiques, permettant ainsi à des populations humaines d'en vivre à l'année longue (Fitzhugh 1975: 353).

Les populations vivant la plus grande partie de l'année le long des côtes présenteraient, par rapport aux sociétés de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs, une augmentation démographique plus marquée, une espérance de vie plus longue, un plus grand nombre de personnes dépendantes⁵ et une hiérarchie sociale plus grande que chez les chasseurs-cueilleurs tournés vers les ressources de l'intérieur des terres (Moreau 1983: 18; Palsson 1992: 191; Perlman 1980; Renouf 1984; Yesner 1980). Perlman (1980: 275) évalue ainsi la taille moyenne d'un groupe vivant dans un environnement côtier à une centaine d'individus alors que ce nombre est de moitié ou même du quart pour les chasseurs-cueilleurs de l'intérieur des terres.

⁵ Yesner (1980: 730) relativise l'état de dépendance des jeunes enfants et des vieillards, car ils peuvent contribuer à la subsistance en cueillant des mollusques.

De telles inférences ont été possibles sur des sites préhistoriques de latitudes nordiques surtout, comme en témoignent un village composé de 600 maisons semi-souterraines en Alaska (1er millénaire de notre ère), des maisons longues sur le littoral du Labrador (vers 2000 av. J.-C.) et un cimetière contenant 90 individus à Terre-Neuve (6000 av. J.-C.) (Renouf 1984: 24). Fitzhugh (1972: 142) a constaté, chez les populations de la phase Rattlers Bight (vers 2000 av. J.-C.) vivant sur la côte est du Labrador, une forme de sédentarisation pratiquée pendant l'été qui aurait engendré un accroissement démographique. En ce sens, Yesner (1984: 110) suppose qu'un groupe de chasseurs-pêcheurs maritimes connaissant un accroissement démographique devrait montrer une augmentation, avec le temps, du nombre d'espèces qui sont plus coûteuses à exploiter, une augmentation du nombre d'individus considérés moins rentables à l'intérieur d'une même espèce et une augmentation des coûts pour exploiter une même espèce, soit en voyageant plus ou en exploitant des environnements plus marginaux qui contiennent une plus petite densité d'animaux convoités. Au demeurant, certaines populations vivant sur la côte à l'année entretiendront un système de redistribution alimentaire avec des groupes de l'intérieur pour ne plus avoir à se déplacer en fonction des pics d'abondance saisonniers (Snow 1980: 303).

Les systèmes économiques maritimes peuvent montrer un degré élevé de stabilité culturelle, comme en témoignent les Aleut, dont la culture se serait développée de façon prospère pendant 8000 ans, avec un faible taux de migration et une densité de population nettement supérieure aux populations environnantes (Vasil'evski 1987: 87). Un autre exemple concerne les populations maritimes de la côte est de l'Amérique, au nord du Maine, qui représentent une continuité adaptative de la période paléoindienne jusqu'à l'arrivée des Européens (Tuck 1975b: 139; Fitzhugh 1972: 197). Il est possible également que les zones côtières tempérées aient présenté des conditions favorables à l'émergence de l'agriculture et le développement de civilisations complexes (Palsson 1992: 203; Yesner 1980: 735). Mais sur la côte est américaine, entre le Connecticut et la Caroline du Nord, la présence de sociétés complexes spécialisées dans l'exploitation des ressources marines fut de courte durée, alors que seuls les groupes

intégrant l'agriculture ou l'horticulture connurent un développement sur une longue période de temps (Custer 1988: 132).

Mais il s'avère qu'un mode de subsistance axé sur l'exploitation de milieux marins n'entraîne pas nécessairement une complexification sociale ou la sédentarisation des populations côtières (Sanger 1988: 93). Ainsi, Lavin (1988: 14) indique qu'à la fin de la période du Sylvicole, la faible diversité au sein des manifestations funéraires des groupes maritimes de la Nouvelle-Angleterre est expliquée par l'absence de stratification sociale. Sur la côte nord de la Californie, les ressources marines ont joué un rôle économique important, mais la sédentarité des groupes était davantage le fait de la possibilité de créer d'importantes réserves de maïs et de poisson séché (Hilderbrandt et Jones 1992: 389). Mais la présence de sites le long du littoral ne sous-entend pas nécessairement une adaptation aux ressources maritimes. À ce propos, Chevrier (1977: 113) indique que, sur la Moyenne-Côte-Nord du Saint-Laurent, la structure interne des sites côtiers « ne présente (pas) de caractères de sédentarité associés à l'exploitation des ressources côtières sur une base plus ou moins permanente ».

1.2.1.2 Les lieux d'établissement et la question de la technologie

La disponibilité et l'accessibilité des ressources marines sont déterminantes dans le choix des lieux d'établissement sur la côte (Helmer 1992: 291; Moreau 1983: 14). Les sous-ensembles côtiers privilégiés sont plus souvent des baies, des embouchures de rivières, des côtes touchées par des courants marins verticaux (*upwelling zones*) favorables à la prolifération du plancton, des zones intertidales productives et des lieux facilitant l'accostage (Fitzhugh 1975: 79; Yesner 1980: 720-730).

Sur la côte du Maine par exemple, les mollusques ont peut-être été à la base du choix des lieux d'établissement, à partir de la période Archaique (Sanger 1988: 91), et leur exploitation plus marquée dans l'estuaire du Saint-Laurent, à partir du Sylvicole, pourrait être une conséquence

de la pression exercée sur les mammifères marins par un accroissement du nombre de chasseurs (Moreau 1985: 79). Pour d'autres, il semble que les mollusques étaient consommés surtout en période de famine ou de faible productivité naturelle du milieu (Osborn 1977: 172-173).

La technologie des populations vivant en milieu maritime peut être sophistiquée et complexe (Fitzhugh 1972: 68) en raison des contraintes liées à la poursuite, à la capture et à l'extraction des prises de l'eau (Palsson 1992: 190; Torrence 1983: 20), mais cette particularité toucherait surtout la chasse aux mammifères marins et la pêche aux poissons anadromes ou de haute mer (Fitzhugh 1972: 162; Yesner 1980: 734). Torrence (1983: 19) prétend même que plus la disponibilité d'une ressource animale n'est réduite qu'à une courte période de l'année (espèces migratoires), plus l'outillage sera spécialisé et sera fabriqué de plusieurs pièces détachables ou remplaçables. Selon Hilderbrandt et Jones (1992: 364-365), il existerait une corrélation entre le développement de technologies spécialisées (armement et embarcations) et la chasse au phoque en haute mer. Par contre, comme nous le verrons dans la section suivante, quand ces animaux se trouvent sur la terre ferme ou sur les glaces pour la mue ou la mise-bas, un gourdin, l'arc et la flèche ou une lance suffisent pour les capturer.

L'outillage caractéristique des groupes tirant une part importante de leur subsistance de l'eau salée regroupera des harpons, des filets, des hameçons et des embarcations adaptées à la navigation sur l'océan (Renouf 1984: 22). Les Mi'kmaq, par exemple, fabriquaient différents types de canots d'écorce selon qu'ils naviguaient sur les rivières ou sur la mer (Marshall 1986: 40). Chez certaines sociétés de l'Arctique, la variabilité enregistrée parmi les formes des harpons serait un indicateur de la diversité des espèces chassées (Vasil'evski 1987: 80; Yesner 1984). Les pierres à moudre, qui témoignent généralement de l'utilisation des plantes, ont servi dans la préparation des mollusques au Panama (Stark et Voorhies 1978: 13). Il faut cependant considérer qu'il n'existe pas toujours une association déterminée entre des outils spécifiques et des espèces animales convoitées car les variations du milieu naturel peuvent entraîner des changements de tactiques de la part des chasseurs (Binford 1989: 465). Une difficulté de reconnaître la technologie rattachée à une adaptation maritime vient du fait que plusieurs outils

de pêche (embarcations, filets, barrages et trappes) se sont rarement conservés ou sont peu visibles et que l'outillage lithique pour la capture et le traitement (pointes, couteaux, grattoirs, etc.) des espèces terrestres peut être aussi utilisé.

Le stockage semble être aussi plus fréquent chez les sociétés de pêcheurs spécialisés vivant dans un environnement où les variations saisonnières sont plus marquées (Testart 1982: 528) comme chez certains groupes de la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord, par exemple (Renouf 1984: 19). Le stockage peut alors être inféré archéologiquement à partir de la présence de structures de combustion particulières servant à fumer ou à sécher les chairs de mammifères ou de poissons. Sur la Basse-Côte-Nord du Québec (Pintal 1998: 31) et sur la côte nord-est du Labrador (Fitzhugh 1975: 82), ces structures prennent la forme de pavages de pierres qui ne contiennent aucun ossement, leur absence étant véritablement culturelle et non pas naturelle. Parallèlement, chez les groupes des latitudes nordiques, les ressources marines étant prévisibles et abondantes, le maintien d'un réseau d'échange local permettant de pallier les infortunes pouvait s'avérer moins important que chez d'autres groupes (Renouf 1984: 22).

Le culte funéraire est aussi une composante de l'adaptation d'un groupe à son environnement. Chez les groupes labradoriens de l'Archaique maritime, la majorité des sites mortuaires étaient localisés le long du littoral (aujourd'hui, situés le long d'un paléolittoral) et on reconnaît à travers leurs pratiques, une hiérarchie sociale ou l'accumulation de richesses (Fitzhugh 1975: 85; Jelsma 2000). Des objets stylisés et des offrandes funéraires fabriqués à partir d'espèces marines ou sur lesquels on reproduisait des éléments de l'environnement marin sont aussi des indices d'une intégration de ces ressources dans le système adaptatif d'une population (Black 1987; Moreau 1983: 32; Tuck 1975a: 263; Vasil'evsky 1987: 85).

Les populations exploitant un environnement maritime présentent donc un ensemble de comportements particuliers qui s'expriment à travers leur mode de subsistance, leur schème d'établissement, leur organisation sociale, leur technologie et leurs comportements funéraires et ces systèmes peuvent exister sous une multitude de formes (Sanger 1988: 81). Ainsi, les

généralisations attribuées aux populations adaptées aux ressources marines sont à nuancer et nous avons vu qu'un environnement comportant une biomasse marine très productive n'entraînera pas nécessairement une sédentarisation des populations, une technologie de capture complexe, ou une complexification sociale. Il appert que, dans les cas où un accès à la faune terrestre est possible, les groupes installés le long du littoral tendront vers une exploitation mixte des ressources. Et si la sédentarité survient, le recours à l'agriculture devient alors un facteur déterminant. Or, le secteur de l'embouchure du Saguenay ne permet pas d'y pratiquer l'agriculture ou même une forme primaire d'horticulture.

1.2.2 La chasse au phoque dans l'estuaire du Saint-Laurent et sur la côte atlantique

Les données ethnohistoriques et archéologiques constituent une source d'informations inédites sur la chasse au phoque menée par les groupes autochtones de l'Est du Canada. Elles permettent de constater qu'il s'agissait d'une activité menée sur une base saisonnière et que cette chasse se pratiquait surtout sur les lieux d'échouerie, avec des moyens simples. Nous croyons ainsi qu'il n'était pas nécessaire pour les Iroquoiens de pratiquer la chasse au phoque au large des côtes et qu'un outillage élaboré pour leur capture n'était pas requis.

1.2.2.1 Données ethnohistoriques

1.2.2.1.1 Lieux de chasse au phoque dans l'estuaire du Saint-Laurent

Un lieu de capture exceptionnel situé en face de l'embouchure du Saguenay, au milieu du fleuve est relaté par des Européens en 1659 ou en 1660. Il s'agit de l'Ilet rouge, un îlot rocheux s'étendant sur environ 1 km carré. La relation décrite dans Thwaites (1959, vol. 45: 109) dit: « Father Albanel arrived from Tadoussac in the boat of Monsieur lepinè, who had killed 220 seals on isle rouge ». Pierre Boucher (1964: 75) abonde dans le même sens alors qu'il écrit en 1664: « Il y a quantité de loups-marins vers Tadoussac, et descendant plus bas... ». Coquart indique dans une relation datée du 5 avril 1750 (Thwaites 1959, vol. 69: 99) que: « Les loups marins sont beaucoup plus abondants à Tadoussac qu'aux Ilets Jérémie ».

Le père Bonaventure Laure, oeuvrant en 1721 au poste de traite de Bon-Désir, relate l'existence d'une véritable industrie de transformation du loup-marin par les Autochtones (Dragon 1970: 289). Dans les années 1840 et 1850, Bon-Désir et Les Escoumins étaient deux importants lieux de chasse au phoque pendant l'hiver par les Montagnais (Innus) qui s'y rendaient dès novembre et y restaient parfois jusqu'à la mi-mai (Mailhot et Vincent 1979: 8-9).

1.2.2.1.2 Usages du phoque

Jean-François de la Roque, Seigneur de Roberval dit ceci des Iroquoiens rencontrés dans la vallée du Saint-Laurent au XVI^e siècle : « Ils boivent de l'huile de phoque, mais seulement au cours de leurs grandes fêtes » (Bideaux 1986: 209). Pierre Boucher (1964: 75) écrit en 1664 : « l'huile en est excellente non seulement à brûler mais à beaucoup d'autres choses ; ils sont fort aisés à attraper, la peau sert à beaucoup d'usages ». Dans la relation du père Laure datée entre 1720 et 1736 (Thwaites 1959, vol. 68: 88), on y dit que la viande et les abats sont cuits « à la

chaudière » ou sur des petites broches de bois plantées devant le feu. L'huile était employée comme assaisonnement, pour la friture, mais également comme monnaie d'échange.

En parlant des Souriquois ou Mi'kmaq d'Acadie, le père Biard dit: « La chair en est aussi bonne que du veau, et de plus ils font de sa graisse un'huile qui leur sert de sausse toute l'année » (Briard [1611] dans Campeau 1967: 483-484). Des peaux de loup marin « aussi douces que du velours » étaient jetées autour du feu sur un tapis de sapinage pour isoler du froid le plancher de l'habitation (Thwaites 1959, vol. 3: 77).

Nicola Denys dit des Mi'kmaq:

Il reste maintenant à parler de la pesche de loups marins, il y en a deux especes; j'ay parlé de la premiere [le phoque gris] aux Isles de Tousquet, la seconde sorte est bien plus petite [le phoque commun] qui font aussi leurs petits à terre dans ces Isles, sur le sable, & sur les roches, & par tout où il se trouve des ances de sable c'est où ils vont; il se trouve des endroits où ils fréquentent plus qu'en d'autres; il n'y a guerres que les Sauvages qui leur font la guerre estans bons à manger, on en tire de l'huile, non comme les autres loups marins: cette huile leur est un ragoust à tous les festins qu'ils font entr'eux, ils s'en servent encore à gresser leurs cheveux: cette espèce de loups marins s'échoient à terre en toutes sortes de saisons, & ne s'écartent gueres de la terre... (Denys 1908 [1672]: 562-63)

Louis Nicolas (Gélinas 1996: 15), qui arriva en Nouvelle-France en 1664 et fut dépêché à Sept-Îles en 1673, dit ceci :

[...] les sauvages de ce pays s'en habillent & sen servent pour toutes leurs nécessités ils en font un ouvrage tres particulier et qui leur est du dernier usage, qui sont leurs canots. Qui diroit qu'un sauvage osat se commettre sur la mer avec deux ou trois peaux de loup ou tigre marin cousues ensemble & tournees en forme de canot et faict comme bource ou largonaute se mete dedans avec un aviron ou une rame a deux mains qui luy sert de tout, de voile de mat & de cordage, aussi bien que de gouvernail sans quil se mete en peine que son bâtiment tourne ou nom estant aussi assure d'une façon que de lautre se remetant toujours debout quand il veut c'est une navigation inouye, et qui paroistra incroyable a ceux qui nont rien veu [...].

Dans son journal de voyage de 1749, Pehr Kalm rapporte des propos du père Coquart sur les Montagnais et le phoque au XVIII^e siècle :

Le père Coquart et d'autres qui ont beaucoup voyagé chez ceux qui habitent au nord de Québec, sont unanimes à me dire que les Sauvages ne sèment jamais de maïs, ni d'autres choses de ce genre pour assurer leur subsistance, mais qu'ils vivent tous uniquement de chasse. Durant l'hiver, une partie d'entre eux se livrent activement à la chasse aux phoques, dont ils mangent la chair⁶; ceux qui habitent aux environs de Tadoussac vivent de la même manière; ils fabriquent leurs chaussures en peau de phoque, bien qu'ils emploient également à cet effet celle du caribou. (Rousseau *et al.* 1977: 389)

Les auteurs du XVIII^e siècle rapportent que des groupes chassaient le phoque duquel ils tiraient des peaux et de l'huile qu'ils échangeaient contre des vivres et d'autres marchandises. Ces produits dérivés du phoque étaient également consommés et l'huile était conservée dans l'estomac de la bête⁷ pour être utilisée ultérieurement à des fins culinaires (Castonguay 1989: 21), comme pour y faire frire du poisson (Thwaites 1959, vol. 68: 90). La peau était utilisée pour fabriquer des chaussures et des vêtements, pour couvrir des « boîtes » (Thwaites 1959, vol. 68: 85) ou comme traîne de fortune (Champlain in Castonguay 1987: 43).

Les sources ethnographiques du XX^e siècle indiquent que les Montagnais de l'Ungava calfataient leurs canots avec de l'huile de phoque mélangée à la gomme d'épinette (Turner 1979: 142 in Clément 1997: 13).

⁶ D'après Clément (1997: 9), il s'agirait du *Phoca Vitulina* (phoque commun).

⁷ Clément (1997: 8) identifie la membrane sacciforme comme la section du système digestif utilisée.

1.2.2.1.3 Périodes de chasse au phoque

Jacques Cartier confirme la chasse au phoque par des Iroquoiens de la province de Canada à l'embouchure du Saguenay au mois de septembre 1535 (Bideaux 1986: 135). La rencontre à l'Île-aux-Coudres de Cartier avec un groupe de chasseurs iroquoiens revenant de Tadoussac le 6 mai 1535 et munis de peaux de phoques (Bideaux 1986: 182) évoque de plus une expédition de chasse pendant l'hiver ou le printemps.

Les sources écrites datant du XVII^e siècle attestent la chasse au phoque par les Montagnais dès les débuts de la colonisation française, mais on ne les chassait peu ou pas l'hiver, ce qui semble aller de pair avec un cycle annuel de déplacements axé sur une fréquentation de la côte pendant l'été et de l'intérieur des terres pendant l'hiver (Castonguay 1989: 26). Une relation datée de 1673-1677 indique justement que dans le secteur de Sept-Îles, les phoques étaient visibles tout le long du littoral et que les « Sauvages » en vivaient pendant l'été (Thwaites 1959, vol. 59: 59).

Ce n'est qu'à partir de 1720-1730, selon la *Relation du Saguenay* du père Laure (Thwaites 1959, vol. 68), que débutent les premières chasses d'hiver chez les Montagnais. Laure dira également que chez les populations côtières, les lunes des mois de septembre et de juin sont nommées en fonction du comportement de certaines espèces de phoque (Thwaites 1959, vol. 68: 86). Les Souriquois ou Mi'kmaq d'Acadie chassaient également cette espèce au cœur de l'hiver: « En janvier, ils ont la chasse des loups marins; car cest animal, quoy qu'il soit aquatique, fraye néanmoins sur certaines isles environ ce temps » (Briard [1611] dans Campeau 1967: 483-484).

Selon Coquart (Thwaites 1959, vol. 69: 94), l'activité principale du poste de traite de Tadoussac en 1750 était la chasse au phoque, une activité pratiquée depuis le mois de décembre jusqu'à la fin de mars. Au poste des Îlets-Jérémie, cette chasse débutait aux

premières glaces (probablement vers le début du mois de décembre), jusqu'au début de janvier puis était reprise vers le milieu du mois de mars et ce, jusqu'à la fonte des glaces (Thwaites 1959, vol. 69: 106). Ces périodes de chasse correspondent aux périodes de fréquentation de l'estuaire du Saint-Laurent par le phoque du Groënland.

Au cours du Régime anglais (1763-1867), les Montagnais de Betsiamites en faisaient la chasse à l'hiver, soit de novembre à mars, alors que sur la Moyenne-Côte-Nord, le temps de cette chasse s'étendait de mai à septembre (Frenette 1990: 5, 7).

1.2.2.1.4 Techniques de chasse au phoque

Lejeune décrit la chasse au phoque en 1634 par des Montagnais de la façon suivante :

Ils tuent le Loup marin à coup de baston, le surprenant lors que sortant de l'eau, il se va éguayer sur quelques roches au Soleil; car ne pouuant courir, s'il est tant soit peu esloigné de son element, il est perdu. (Lejeune 1972 [1634]: 44)

Nicolas (1996 [env. 1677]: 15) en dit ceci:

La chasse la plus agréable de toutes est celle qui se fait particulièrement au commancement de l'automne lorsque les mares sont hautes et qu'il fait de baux jours ces animaux sen vont a terre pour y prendre le soleil ou ils sendorment cepandant que la mer se retire si par bonheur ceux qui vont à cette chasse ou pesche en decouvrent dans les isles sur de rochers ils sont assures de faire bonne prise, et de tuer tout ce qu'ils trouveront a terre il y en a parfoys de bandes de quatre a cinq cens qui crient comme des enragés lorsqu'ils se voyent assommés a coups de batons qu'on leur donne au bout du nez a chaque coup on en tue un [...].

Thevet, sans mentionner le groupe concerné ni leur localisation, décrit la chasse au phoque ainsi: « Quand les sauvages les peuvent attraper ils n'en laissent pas un en arriere mais les tuent à coups de flesches et grosses massues de bois... ». (Schlesinger et Stabler 1986: 251)

Lalemant (Thwaites 1959, vol. 48: 175) décrit une chasse en ces termes:

The banks sometimes appear entirely covered with the last named (seal), and four or five skill full men have occasionally killed, in two hours, for or five hundreds of them by hitting them with a stick on the head, which is very tender. They are taken by surprise on long rocky reefs, where they lie in the sun when the tide has gone out. It is said they are almost blind: but, to compensate for that, their hearing is very acute.

En somme, on constate que le phoque était chassé en différentes périodes de l'année et que toutes les parties de l'animal, sauf apparemment le squelette, étaient utilisées. Le gras de l'animal, tout comme la viande, pouvait être conservé et consommé ultérieurement (Stopp 2002). On remarque également la densité importante des troupeaux, leur habitude de fréquenter les lieux émergés et l'efficacité certaine du gourdin pour capturer le phoque, lorsque celui-ci est échoué sur la terre ferme ou sur les glaces. On ne peut que constater l'absence d'une technologie élaborée qui aurait certainement été remarquée et décrite par les narrateurs. Les harpons, que l'on associe instinctivement à la chasse aux mammifères marins, auraient pu servir davantage à la capture d'anguilles ou de saumons, comme le faisaient les Montagnais de la Côte-Nord au début du XVII^e siècle (Clément 1997: 8).

1.2.2.2 Données archéologiques

Dans le secteur de l'embouchure du Saguenay, l'exploitation du phoque est clairement attestée par la présence de restes osseux sur la plupart des sites archéologiques. Ce type d'économie focale semble d'ailleurs trouver racine dès le début de la période de l'Archaïque malgré des assemblages mal conservés et peu volumineux.

Le secteur aurait accueilli ses premiers chasseurs de phoque vers 6000 av. J.-C. Les sites aujourd'hui localisés à plus de 35 m d'altitude montrent des affinités technologiques avec la tradition de l'Archaïque du golfe du Maine (voir Robinson *et al.* 1992), ainsi que de restes de phoque (Plourde 2003 : 33). Les assemblages, qui ne comportent généralement aucune pointe

de projectile en pierre, sont caractérisés par un ensemble de petites pièces tranchantes en quartz (grattoirs, pièces esquillées, coins) et de gros objets en pierre polie (gouges et herminettes) associés à la fabrication d'outils en os ou en bois et qui ne se sont pas conservés. La séquence des datations radiocarbone suggère une origine de cette tradition de l'Archaïque le long de la façade atlantique du nord-est des États-Unis.

Pour la période de l'Archaïque récent (3500 à 2200 av. J.-C.), cette forme d'exploitation est documentée au site Lavoie (DbEj-11, Les Bergeronnes). L'analyse des vestiges osseux indique que les occupations couvraient « la période de la fin de l'hiver (au moment où les phoques mettent bas sur les glaces mouvantes et sur la côte), du printemps (nichage des oiseaux) jusqu'à l'été, sinon l'automne (période de frai des saumons) » (Plumet *et al.* 1993: 131). La présence d'individus jeunes et adultes permet de croire qu'une chasse massive, par abattage au gourdin des jeunes et des femelles (l'absence complète de baculum peut être un indice de l'absence de mâles), fut pratiquée pour tuer les bêtes (Plumet *et al.* 1993 : 138). En dépit de conditions de conservation relativement bonnes, puisque la plupart des restes fauniques ont été trouvés à l'état « frais » (non cuit), aucun harpon n'a été trouvé. Le nombre de phoques dépecés sur le site a été évalué à un minimum de quatorze individus de tous âges. Les auteurs relativisent toutefois ce décompte et suggèrent plutôt le dépeçage d'une centaine d'individus, ce qui aurait permis à une cinquantaine de personnes de demeurer sur les lieux pendant au moins deux saisons. Les analyses ont permis de reconnaître d'autres espèces animales, à savoir du béluga, du castor, de l'ours, du renard, du chien domestique, du poisson (cinq espèces différentes, dont l'anguille) et des oiseaux de familles différentes.

Les restes de phoque constituent la majorité des dizaines de milliers de fragments osseux trouvés sur un site (DbEl-4) remontant à l'Archaïque laurentien (3500-2200 av. J.-C.) et qui est localisé sur une terrasse bordant le flanc est de la baie Sainte-Marguerite dans le fjord du Saguenay. Les chasseurs, qui n'auraient pas utilisé de pointes barbelées, y ont privilégié le phoque du Groenland (Gates Saint-Pierre 2001a; Langevin 2000, 2004: 177-202).

Si des manifestations remontant à la période dite du Sylvicole inférieur (1000-400 av. J.-C.) n'ont pas encore été formellement identifiées dans la zone étudiée, trois lieux de dépeçage du phoque ont été associés au Sylvicole moyen (400 av. J.-C.-1000 AD). Les phocidés constituaient l'essentiel (95 %) des restes fauniques sur la composante 109G33 du site Cap-de-Bon-Désir (Gates Saint-Pierre 2000). Sur le site de la Falaise (DbEj-13), l'assemblage zooarchéologique est avant tout composé des restes de phoque et de castor (Gates Saint-Pierre 1996, 1997, 1999a). Les occupants auraient d'ailleurs utilisé des pavages de gravier pour tapisser des sols de tente ou l'assise de foyers ceinturés de pierres, une méthode particulière documentée sur de nombreux campements de chasse au phoque répartis le long du littoral atlantique, vis-à-vis de la frontière séparant le Maine et le Nouveau-Brunswick (Black 1992: 36; Bourque 1995: 27). Sur le site des Rochers-du-Saguenay-Est (DaEk-19), les occupants ont rapporté du gibier (Gates Saint-Pierre 2001c), parmi lequel les restes de mammifères marins (phoque et béluga) étaient supérieurs en nombre à ceux des mammifères terrestres (caribou, ours, castor, lièvre). La séquence de rejet du matériel faunique au cœur des foyers montre que la consommation de chairs rouges était précédée de produits de l'estran (Plourde 2001a). Ni l'un ni l'autre de ces trois sites n'a révélé des outils en os susceptibles d'avoir servi à la chasse au phoque.

Sur l'île Verte, en face de l'embouchure du Saguenay, les composantes des périodes du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur contenaient toutes des quantités appréciables de restes de phoque et on y a identifié à ce jour le plus grand nombre de foënes (n=27) et de harpons (n=11) de tous les sites de l'estuaire du Saint-Laurent (Tremblay 1993b). Bien qu'il soit tentant d'associer ces outils à la chasse aux mammifères marins, il faut savoir que les composantes contenaient également un nombre appréciable de restes de poissons, notamment ceux de l'esturgeon noir qui se capturerait idéalement au harpon ou à la foëne. Il devient alors difficile de départager les outils ayant servi à la chasse de ceux réservés à la pêche (comm. pers.: Roland Tremblay 2000).

Dans la région de Bliss Island au Nouveau-Brunswick, les analyses zooarchéologiques indiquent que le phoque gris était chassé l'hiver et que le phoque commun l'était au printemps et en été. Les périodes de chasse de ces deux espèces coïncident avec les temps d'allaitement et de mue des petits qui se concentrent alors sur les battures, le long des côtes (Black 1992: 125). Ce modèle d'exploitation serait caractéristique de prédateurs de phoques qui, sans toutefois disposer d'un attirail technologique hautement développé, comptaient sur cette ressource pour assurer une part appréciable de leur subsistance (Black 1992: 146). Les travaux de Stewart (1989 : 56) en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick ont également permis de remettre en question le modèle (ethnohistorique) d'une exploitation des ressources côtières concentrée au cours de la période estivale.

Sur des composantes de la période « céramique » (1000 av. J.-C. à 1535 AD) du site de Turner Farm localisé sur la côte du Maine (Bourque 1995: 219 ; Spiess 2003), le phoque constituait une part importante de la diète alimentaire. Parmi les assemblages fauniques qui comprennent également des cervidés et bon nombre d'espèces différentes, on a reconnu le phoque gris qui, selon les études de saisonnalité dérivées de l'étude de lames minces de dents, était chassé entre les mois de janvier et de mars, pendant l'allaitement. Le phoque commun était également chassé pendant la mue, entre avril et août, soit à un moment où ces animaux étaient particulièrement vulnérables. Selon l'auteur, la présence d'individus immatures sous-entend la chasse en eaux libres à l'aide de harpons. Par ailleurs, il semble que la proportion du phoque dans l'alimentation des populations côtières du Maine ait augmenté avec le temps en raison principalement d'un refroidissement du climat.

Les descriptions ethnographiques ou les reconstitutions des techniques de la chasse au phoque à partir de vestiges archéologiques demeurent rares. Plusieurs méthodes peuvent être évoquées et font appel à des outils comme le harpon, le gourdin, le filet et la trappe. Cependant, puisque ces objets sont généralement fabriqués à partir de matériaux organiques (bois, os, ivoire), certains contextes pédologiques ne permettent pas leur préservation sur de longues périodes de

temps. Par ailleurs, on peut croire que les mœurs particulières à chaque espèce de phoque ont nécessité des techniques de chasse différentes et par le fait même des outils différents.

En résumé, on pourrait croire, à la lumière des données ethnohistoriques et archéologiques que dans l'estuaire du Saint-Laurent et sur la côte Est de l'Atlantique, le phoque a constitué une ressource alimentaire importante et qu'on le capturait sans nécessairement recourir à une technologie spécialisée. Des gourdins de bois, des haches en pierre ou l'arc et la flèche pouvaient suffire pour abattre à bout portant des dizaines d'individus regroupés sur la terre ferme ou sur les glaces. Par contre, la chasse au phoque en haute mer, qui est associée à une dépense importante d'énergie et un certain danger (Bourque 1995: 255), devait nécessiter un attirail spécialisé comportant des harpons à tête détachable, de façon à ne pas perdre les animaux qui ont tendance à couler à pic une fois harponnés (Clark 1946: 30), mais nous doutons que cette technique ait été utilisée par les Iroquoiens du Saint-Laurent.

1.3 La méthodologie

Notre corpus de données est issu de six gisements (figure 1) dispersés sur une portion de 35 km, le long du littoral du Saint-Laurent, compris entre Baie-Saint-Catherine et Les Escoumins. Il s'agit des sites Ouellet (DaEk-6), Anse-aux-Pilotes IV (DbEj-7), Cap-de-Bon-Désir (109G), Basques-de-l'Anse-à-la-Cave (DbEi-5), Pointe-à-Crapaud (DbEi-2) et Escoumins 1 (DcEi-1). Ces sites ont fait l'objet de fouilles menées par différents archéologues, dont les interventions furent réparties sur une trentaine d'années, soit entre 1970 et 2002. Les aires fouillées, ainsi que les méthodes utilisées pour le faire, tout comme la portée des analyses, varient considérablement d'un site à un autre et d'une période à une autre, ce qui confère alors un caractère inégal aux données.

L'analyse des restes fauniques et céramiques, ainsi que des formes d'aménagement, constitue le pivot de notre démarche. Les artefacts seront étudiés à travers leurs composantes stylistiques, technologiques, fonctionnelles et chimiques.

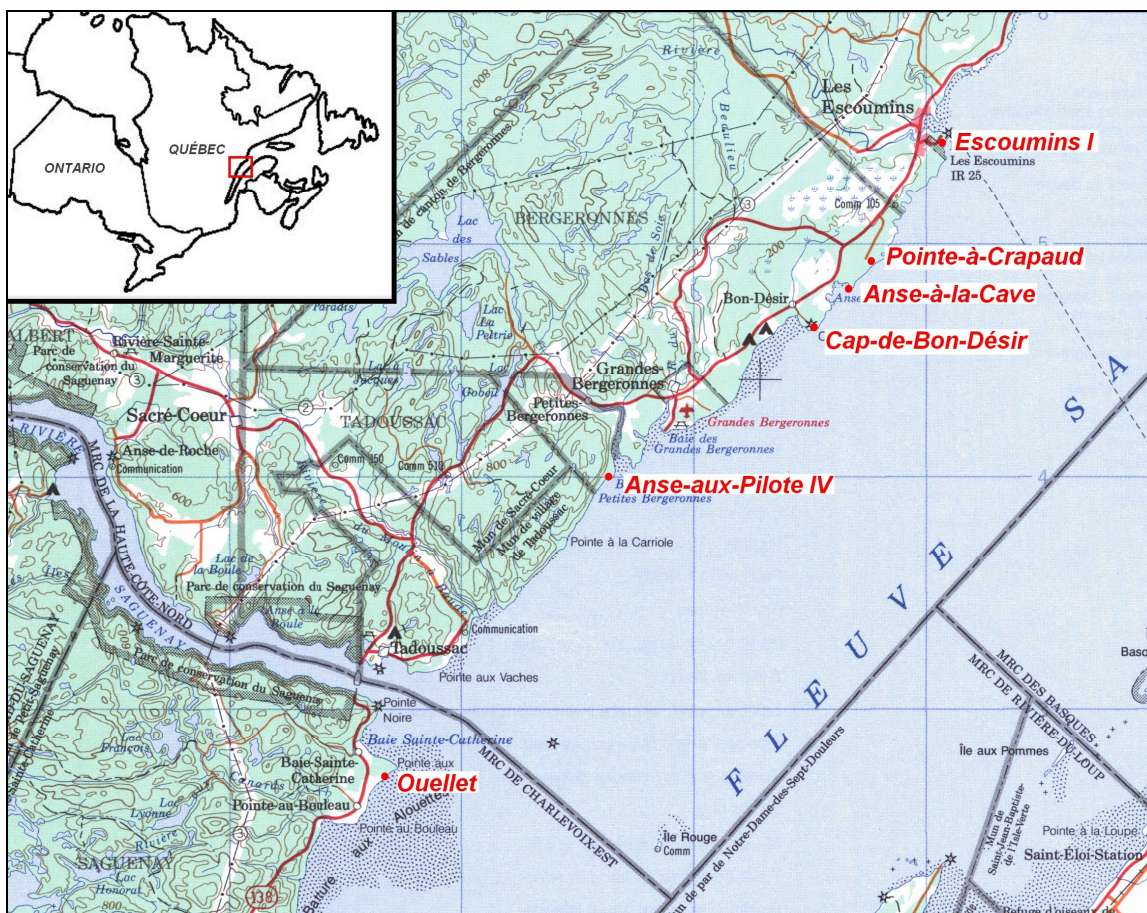


Figure 1
Localisation des sites étudiés (carte : MRN 22C, échelle 1:250 000)

1.3.1 Les techniques de fouille

Sur la plupart des sites, les sols furent fouillés à la truelle, le plus souvent par quadrant et par niveau naturel ou arbitraire de 5 ou 10 centimètres. Ils furent généralement sassés à travers un tamis aux mailles de 1/4 de pouce et plus rarement en utilisant des mailles de 1/8 de pouce. Les objets significatifs, tels des outils en pierre ou en os et des tessons de bord, étaient localisés en trois dimensions. Le débitage lithique, les tessons de corps en terre cuite et les écofacts étaient

assignés à une couche naturelle ou arbitraire d'un quadrant ou d'un lot, à l'intérieur d'un carré de fouille de un mètre de côté. Dans la plupart des cas, les pierres ont été dessinées à l'échelle et étaient identifiées à la couche dans laquelle elles reposaient. Toute trace significative (concentration de myes, d'ossements, de charbon de bois ou d'ocre) était enregistrée. Plusieurs échantillons de charbon de bois ont été récupérés à la truelle et placés dans un papier d'aluminium et ce, en vue de datations radiométriques. Mentionnons que la méthode de flottaison n'a jamais été utilisée lors des fouilles.

1.3.2 Les analyses fauniques

De manière générale, les analystes, soit Cathy Yasui (1988), l'Ostéothèque de Montréal Inc. (1986), Christian Gates Saint-Pierre (1996, 1997, 1999a, 2000, 2001a, 2001c, 2001d) et Marie-Geneviève Lavergne (2000), ont procédé à un premier tri entre les os identifiables zoologiquement et ceux qui n'ont pu être attribués à une unité taxonomique précise. L'intégrité des os était notée et la position relative des fragments par rapport à l'os entier et à l'animal était relevée dans la mesure du possible. Les os devaient également être identifiés au niveau anatomique, soit premièrement en précisant le nom de l'os, puis en l'attribuant au squelette axial (colonne vertébrale, côtes, etc.) ou appendiculaire (humérus, fémur, etc.) ou de manière plus précise (os crânien, pelvien, thoracique, post-crânien, etc.). Dans certains cas, la latéralité pouvait aussi être déterminée.

L'état des ossements (blanchi ou noirci) était également noté. La présence d'altérations telles les marques de boucherie ou de dents de rongeurs ainsi que leur position sur l'os étaient comptabilisées. Les os retrouvés sur le site en position anatomique ou qui s'articulaient en pratiquant des remontages en laboratoire étaient identifiés. Finalement, l'âge de l'individu ou toute autre remarque pouvait être inscrite à la suite de toutes ces données.

Le nombre minimum d'individus (MNI) a été calculé lorsque possible et représente le plus petit nombre d'individus spécifiques à un taxon. Il s'agissait d'isoler, pour chaque taxon, le plus grand nombre possible d'éléments squelettiques d'un même côté, en tenant également compte de l'âge et du sexe. Plusieurs parties anatomiques ont été utilisées pour en arriver à une identification des différentes espèces de phocidés. Il s'agit du palatin, de l'humérus, de l'ulna, du fémur, de la bulle tympanique, de la mandibule, des prémolaires et molaires et de la fosse mandibulaire du temporal.

Il faut préciser que la nature même des collections fauniques peut entraîner une sur-représentation de certaines espèces dont le squelette comporte plus d'ossements ou dont les os seraient plus fragmentés mais facilement identifiables, comme c'est le cas chez le phoque. La conservation différentielle des os et les pratiques culturelles peuvent également avoir un impact sur la nature de la collection. Il est possible, par exemple, que certaines espèces ne soient pas ramenées entières sur le site d'occupation, entraînant par le fait même une sous-représentation par rapport aux espèces qui ont fait l'objet d'un dépeçage sur le site (Klein et Cruz-Uribe 1984: 25; Reitz et Wing 1999: 192).

Le taux élevé de fragmentation des ossements est probablement lié à leur exposition à la chaleur et ne serait pas occasionné par l'extraction de moelle osseuse qui, chez les os longs de phocidés, s'y trouve en très petites quantités et est difficile à extraire en raison de leur structure interne (Lyman *et al.* 1992: 537). D'autres facteurs taphonomiques peuvent être en cause, à savoir le piétinement des os par les occupants, les cycles de gel et de dégel et l'action des charognards.

1.3.3 L'étude des restes céramiques

La céramique est traditionnellement utilisée comme marqueur chronologique et permet de mesurer de manière relative l'étendue de courants stylistiques ou de productions spécifiques à

une région. La classification de la céramique est réalisée à partir de la séquence chronologique établie par MacNeish et Ritchie (1949) pour le Nord-Est et raffinée ou adaptée à la vallée du Saint-Laurent par Chapdelaine (1989, 1995b), Clermont (1995a), Gates Saint-Pierre (2003), Morin (1998) et Tremblay (1998b). Cette classification ne relève plus seulement d'une typologie, mais bien d'un ensemble d'attributs ou d'une conjonction de ces derniers (Chapdelaine 2004: 65).

Il nous a fallu éliminer de notre échantillon tous les éléments susceptibles d'appartenir à des périodes antérieures au Sylvicole supérieur. Si les vases typiques du Sylvicole moyen ancien sont aisément reconnaissables avec leurs empreintes ondulantes ou dentelées appliquées par effet basculant ou repoussé, il s'est avéré plus difficile de différencier la production du Sylvicole moyen tardif de celle du Sylvicole supérieur ancien, car l'empreinte à la cordelette représente l'unité décorative privilégiée lors des deux périodes. À partir des observations réalisées par Gates Saint-Pierre (2003: 48-49), nous avons donc soustrait de l'échantillon tous les tessons de bord montrant des ponctuations formant une bosse sur la paroi interne. Comme nous le verrons plus loin, les datations radiocarbones obtenues à partir des charbons de bois s'inscrivent toutes à l'intérieur du Sylvicole supérieur (1000-1500 AD), mais les composantes étudiées ne présentent pas de conditions permettant d'isoler des éléments céramiques à l'intérieur d'un même siècle par exemple. De manière générale, il est impossible de s'appuyer sur une distribution verticale cohérente ou même sur une association incontestable entre témoins céramiques et structures datées au radiocarbone. Dans le cas du site Pointe-à-Crapaud par exemple, l'association pourtant contrôlée entre trois types de céramique et trois structures datées au radiocarbone a donné des résultats aberrants. On ne dispose donc pas de moyens permettant de réaliser une sériation de la céramique à partir de datations radiocarbones ou même de la position stratigraphique des tessons. Il faudrait idéalement dater chacun des éléments céramiques (vases et pipes) à partir de résidus carbonisés adhérant aux parois, mais il s'agit là d'une démarche qui n'a pu être réalisée jusqu'à maintenant.

Devant ces faits, nous caractériserons la céramique sur chacun des sites à travers différents attributs et variables de nature morphologique et stylistique. Les attributs stylistiques seront étudiés sous deux angles, comme les unités décoratives, tel que l’empreinte à la cordelette, l’empreinte linéaire, les incisions ou les ponctuations par exemple. Les motifs seront décrits en fonction de l’orientation des lignes, comme dans la figure 2.

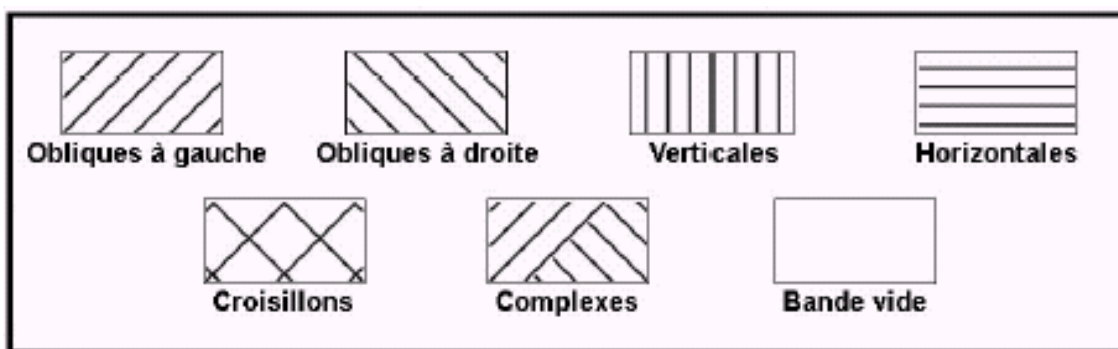


Figure 2

Principaux motifs décoratifs rencontrés sur la poterie (source : Gates 2003 : 171).

Les vases présentant plusieurs éléments communs seront ensuite comparés à des types connus dans le Nord-Est américain, puis classés au sein de phases propres à la vallée du Saint-Laurent, dans la mesure du possible. L’analyse des tessons de bords sera privilégiée puisque ces portions de vase arborent le plus grand nombre de caractères stylistiques et technologiques. Chaque vase pouvant être représenté par des tessons jumelés constituera l’unité d’analyse. Étant donné leur nombre relativement restreint, la majorité des unités ont été retenues. Les tessons de corps seront décrits principalement sous l’angle du traitement de leur surface externe, car les panses sont très rarement décorées au Sylvicole supérieur et nous privilégierons leur poids pour établir leur fréquence. De fait, le taux de fragmentation d’un vase peut dépendre de la qualité de la cuisson de la pâte et de son exposition aux facteurs taphonomiques comme le piétinement par exemple. Ainsi, les vases plus friables seront sur-représentés.

La composition chimique mesurée à l'aide de l'activation neutronique de 24 tessons de bords, de deux rebuts d'argile cuite et de huit échantillons d'argile crue de source locale a servi à vérifier l'origine des argiles utilisées dans la fabrication des éléments céramiques. Les résultats, tirés des analyses menées par Greg Kennedy de l'École Polytechnique de Montréal, seront comparés à une banque de données sur des sources d'argile de la vallée du Saint-Laurent et à des regroupements de vases préhistoriques issus des régions de la Jamésie, du Saguenay, de Québec et de Montréal.

Finalement, les croûtes carbonisées présentes sur la paroi interne de vingt vases ont fait l'objet d'une analyse des isotopes de carbone et d'azote visant à identifier la nature des aliments cuits dans ces vases. Cette analyse fut menée par Henry P. Schwarcz, du School of Geography and Geology de l'Université de Mc Master (Annexe 1).

1.3.4 L'étude des restes lithiques

1.3.4.1 Identification des matières premières

L'analyse des sources d'approvisionnement lithique, qui s'est développée considérablement à partir des années 1990 (Codère 1995a: 79), constitue une source d'informations potentielle pour qui veut retracer les mouvements de populations préhistoriques, leurs systèmes d'échange et leurs stratégies d'acquisition. Cependant, ce domaine de recherche comporte plusieurs aspects difficiles à contrôler. Par exemple, les populations préhistoriques étaient susceptibles de s'approvisionner à de multiples sources de pierre (Chapdelaine et Kennedy 1999: 25) et il devient d'autant plus difficile de saisir la dynamique de circulation des matières premières au sein d'un réseau d'échanges ou de déplacements. Qui plus est, ce type d'étude, qui n'a touché qu'une infime partie du territoire québécois (Codère 1995a: 96), est caractérisé par plusieurs sources de variation.

Aussi, la texture et la structure de la pierre peuvent varier au sein d'une même source, alors qu'au contraire, des échantillons distants de plusieurs dizaines de kilomètres seront difficiles à différencier. Tel est le cas pour les cherts verdâtres du promontoire de Québec et du chert *Normanskill* prélevé dans l'État de New York (Codère 1995a: 98). Une étude archéométrique (par activation neutronique) de Chapdelaine et Kennedy (1999) appliquée aux cherts à radiolaires de la vallée du Saint-Laurent a même permis de confirmer la difficulté de caractériser différentes sources d'un même type de roche réparties sur un vaste territoire. L'étude a d'ailleurs révélé la ressemblance entre des spécimens provenant de la région du Témiscouata, de la région de Québec et de la vallée de l'Hudson.

Par ailleurs, les méthodes d'analyse varient alors que certains géologues privilégient l'observation de lames minces au microscope tandis que d'autres vont procéder à un examen macroscopique. Il faut ajouter également les problèmes inhérents à l'identification d'objets ou de déchets lithiques qui ont été altérés par la chaleur ou chimiquement, lors de leur séjour dans le sol, et la subjectivité des analystes qui peut engendrer des identifications différentes pour un même matériau.

Il faut rappeler finalement que l'inventaire de sources lithiques dans la région d'étude n'a pas encore été réalisé. Il se peut ainsi que l'on associe des matériaux à des sources éloignées bien qu'ils puissent provenir de veines ou d'affleurements non connus à proximité (Taillon 1995: 15). Par ailleurs, la contribution de Burke (2000) sur l'archéologie de la région du lac Témiscouata a permis de caractériser trois variétés de cherts, soit Touladi (Témiscouata), Munsungun (Vermont) et Tobique (Nouveau-Brunswick) et de reconnaître ceux-ci sur des composantes de l'île Verte, localisée sur la rive sud du Saint-Laurent, vis-à-vis de l'embouchure du Saguenay. Ces matériaux pourraient donc se retrouver sur certains sites préhistoriques de la Haute-Côte-Nord. Notons que seulement deux études pétrographiques (observation macroscopique et lames minces) ont été réalisées sur des échantillons variés provenant de deux sites touchés par cette étude, soit par Marquis (1988) et Codère (1995b). Celles-ci ont permis d'identifier une vingtaine de classes de matières premières lithiques au sein

des assemblages archéologiques et ces classes peuvent se diviser en dizaines de variétés. Les pierres siliceuses (quartz, quartzite, chert, calcédoine, jaspe) permettent le façonnage par éclatement et servent généralement à produire des pointes, des grattoirs, des percoirs, des pièces esquillées, des couteaux et racloirs. Certaines roches tendres (schiste, siltstone, argilite et le grès) se prêtent au travail par polissage et permettent de produire des pointes, des affûtoirs et des haches et herminettes. Des pierres très dures (basalte, gneiss, granite, diabase et amphibolite), quand on les utilise comme tel comme percuteurs ou broyeurs, sont parfois modifiées par éclatement, bouchardage ou polissage en haches et parfois en gouges.

1.3.4.2 Le débitage

Le débitage lithique a été examiné sous l'angle de la fréquence par matière première, de la dimension des éclats et du ratio outil : éclats. Ces approches permettent de déterminer quels sont les familles de matériaux les plus utilisées, quels sont celles qui ont été apportées sur les campements sous la forme de blocs ou de galets et quelles sont celles qui se présentent spécifiquement sous la forme d'objets finis (fabriqués ailleurs que sur le campement). Dans la catégorie du débitage, nous avons inclus des objets appelés « coins » et qui correspondent à des fragments de forme rectangulaire présentant le plus souvent un tranchant arqué et concave, opposé à une surface montrant des marques de martèlement ou un second tranchant moins bien défini que le premier. Ces objets presque toujours faits de quartz et vraisemblablement obtenus par percussion bipolaire n'ont pas servi à produire des supports d'outils puisque leur volume est généralement plus petit que les rares objets finis en quartz. Ces objets ont peut-être servi à ciseler des matériaux plus mous comme l'os ou le bois ou, selon l'hypothèse de Denton (1994: 76), la présence de déchets de quartz à proximité des foyers, sur bon nombre de sites du Québec-Labrador, pourrait être un indice de l'allumage du feu. La pyrite de fer a sûrement été utilisée dans ce processus, mais elle se décompose facilement dans le sol et il est donc rare de la retracer à la fouille (Perlès 1977: 34).

1.3.4.3 L'outillage

Il est probable que plusieurs types d'outils utilisés quotidiennement étaient fabriqués en matières organiques (os et bois) et se sont donc décomposés à cause du taux élevé d'acidité dans le sol de la Haute-Côte-Nord. Les outils de pierre qui ont résisté à ces conditions, et qui auraient entre autres servi à fabriquer ces outils en matières organiques, ont été regroupés à l'aide de caractères morpho-fonctionnels définis par Brézillon (1971). Bien qu'il soit possible d'assigner une fonction à certains types d'outils (pointes de projectile, par exemple), on ne peut en dire autant d'autres objets à usages multiples ou qui ont été transformés radicalement au cours de leur vie utile. Voici donc les principales catégories fonctionnelles que nous avons reconnues à travers l'ensemble des objets finis.

Dans notre étude, les pointes de projectile sont caractérisées par une largeur maximale correspondant au moins au tiers de leur longueur (ce qui permet de les distinguer de pièces cylindriques comme les forets ou les perçoirs) et par une base aménagée à l'aide d'encoches, d'un pédoncule ou d'ailerons (Plourde 1995c: 69). Les grattoirs correspondent à des éclats montrant un ou plus d'un front plus ou moins convexe créé par une retouche abrupte. Les pièces esquillées sont des objets bifaciaux de forme quadrangulaire montrant au moins trois tranchants aménagés. Les couteaux sont des objets unifaciaux ou bifaciaux montrant un tranchant rectiligne ou convexe façonné à l'aide d'une retouche courte. Les racloirs montrent un tranchant droit ou concave portant une retouche semi-abrupte. Les éclats dits « retouchés » sont des déchets de taille légèrement modifiés vis-à-vis d'un tranchant et les éclats dits « utilisés » ont un tranchant naturel marqué de micro écaillures et ont alors été utilisés comme tel. Les fragments bifaciaux représentent une quantité importante de fragments retouchés sur les deux faces, mais dont on ne peut déterminer la fonction.

Les affûtoirs correspondent à des fragments tabulaires en grès comportant au moins une surface polie et légèrement concave. Les meules à main sont des galets arrondis montrant des bandes d'usure bien circonscrites et qui dénotent un travail de mouture réalisé par un

mouvement de bascule, et non par percussion lancée. Les broyeurs-percuteurs sont des galets aux surfaces arrondies qui présentent des traces d'usure bien localisées et associées à des impacts violents. Les haches sont fabriquées à partir de galets allongés dont une extrémité est aménagée en tranchant poli situé vis-à-vis de la ligne médiane de la section transversale. Quant aux herminettes, on les distingue des haches du fait que leur tranchant est décentré par rapport à leur ligne médiane. Les meules dormantes correspondent à des tablettes de pierre à granulométrie grossière qui montrent une surface lissée et légèrement concave et dont le poids est supérieur à 1 kg.

1.3.5 La typologie fonctionnelle des formes d'aménagement

Les formes d'aménagement rencontrées sur les sites localisés dans l'aire d'étude peuvent être classées en trois types principaux. Le premier type regroupe les foyers qui se présentent sous deux formes, soit les concentrations de pierres altérées par la chaleur et les concentrations d'ossements carbonisés et écrus mêlés à une matrice brun-beige composée d'ossements sous forme de poudre (Bihry 2003). Dans certains cas, le sol sous-jacent peut être rubéfié et/ou contenir une concentration marquée de charbon de bois. Et parfois, tous ces éléments peuvent être réunis. Cependant, l'identification formelle des foyers demeure problématique. En effet, ces structures sont sujettes à des modifications importantes : les pierres qui la composent peuvent avoir été déplacées et réutilisées ailleurs ou leur contenu peut être nettoyé périodiquement. Certains foyers ne comporteront pas de pierres et une courte durée d'utilisation ne laissera pas de traces éloquentes dans le sol. Seule une observation de l'environnement immédiat permet de reconnaître ces zones qui devraient en principe témoigner « de mouvements et d'actions beaucoup plus denses qu'ailleurs » (Taborin 1989: 79). Et dans le cas d'une réoccupation du site, une lecture cohérente de la distribution des foyers et des artefacts sera encore plus ténue.

Les zones de rejets culinaires constituent le second type de formes d'aménagement qui se manifeste sous trois formes, soit les concentrations de myes, les concentrations de myes et d'ossements écrus, et les fosses. Le troisième et dernier type de forme d'aménagement correspond aux traces de piquets, dont le nombre total est inférieur à une dizaine. Les formes d'aménagement sont étudiées en examinant la répartition horizontale des foyers, des aires de rejets culinaires, des traces de piquets et des fosses. L'association entre ces structures et les artefacts s'est avéré une démarche périlleuse et souvent vaine. En effet, les études de répartition horizontale et verticale ont chaque fois révélé cette difficulté de comprendre la structuration des zones fouillées qui, pour la plupart, ont fait l'objet de réoccupations souvent mêlées par la chute d'arbres.

CHAPITRE 2

CADRE NATUREL ET CULTUREL DU SECTEUR DE L'EMBOUCHURE DU SAGUENAY

2.1 Le milieu biophysique du secteur de l'embouchure du Saguenay

La configuration actuelle du littoral de la Haute-Côte-Nord résulte de processus mécaniques complexes qui se sont amorçés après le dernier glaciaire, soit à partir de 11 000 ans av. J.-C. Des fluctuations importantes du niveau marin ont engendré la formation de terrasses qui caractérisent aujourd'hui la côte et dont la moins élevée (6 m) a été mise en place vers 500 ans av. J.-C. (Dionne 2001). Depuis ce temps, le faciès de la région serait demeuré assez stable.

2.1.1 Les sources de matières premières lithiques

Dans la perspective d'une utilisation de la pierre pour la fabrication d'outils, la région offre des matières premières siliceuses de qualité moyenne et même médiocre (Archambault 1995: 55). Le socle rocheux de la Côte-Nord, qui appartient à la province de Grenville, est composé principalement de roches cristallines et métamorphiques (Morin 1969). Les gneiss, présents sur les bords du Saguenay (Archambault 1995: 53), peuvent être taillés en raison de leur composition feldspathique (Émond et Cyr 1979: 171). Les paragneiss sont également exploitables en raison de leur haute teneur en quartzite (jusqu'à 80 % selon les endroits). On en retrouve ainsi dans des collines importantes et des bancs étendus au nord des Bergeronnes et de Baie-Comeau, à l'arrière de la Petite Romaine, à la tête de la rivière Laval et à une trentaine

de kilomètres en amont de la rivière Betsiamites. Ceux des Bergeronnes sont blancs ou translucides (Archambault 1995: 55).

Les dépôts fluvio-glaciaires, qui se trouvent le plus souvent dans le lit des rivières, et le matériel glaciaire qui se manifeste dans les milieux lacustres, fluviaux, estuariens et marins, constituent une source potentielle de galets de quartz. Un calcaire paléozoïque affleure dans la zone d'estran de la baie des Petites-Bergeronnes. Par ailleurs, des roches métasédimentaires (schistes et gneiss à hornblende) affleurent le long du littoral (Archambault 1995: 55).

L'argile, qui sert à la fabrication de la céramique, abonde le long des côtes et dans le cours inférieur des rivières. Les dépôts de la mer de Goldthwait comportent en moyenne 34 % d'argile, 56 % de limon et 15 % de sable (Dredge 1976). L'hématite rouge se retrouve dans les endroits marécageux et des gisements ont été localisés, entre autres, dans les tourbières de la Petite Romaine et des Ilets-Jérémie.

2.1.2 La géomorphologie

La Côte-Nord est divisée en trois grands ensembles géomorphologiques distincts, soit la plaine, le piémont et le plateau (Dubois 1979a). La plaine côtière, à laquelle sont associés les sites archéologiques étudiés ici, prend la forme d'une étendue vallonnée près du contrefort où se mêlent roche mère et dépôts d'argiles fines d'origine marine surmontées de sables et de graviers littoraux (Archambault 1995: 49). La rive est caractérisée par des dépôts de sable, de nombreuses tourbières et par quelques affleurements rocheux. Cet ensemble, qui longe le littoral, occupe entre 5 et 10 kilomètres de largeur et s'élève jusqu'à 150 m d'altitude. Le piémont (appelé aussi contrefort laurentidien) est rocheux et représente la zone de transition entre l'abrupt du plateau et la plaine côtière. L'érosion responsable des formes de cette zone est due principalement à l'action glaciaire et à l'accumulation fluvio-glaciaire dans les vallées. Il s'étale sur une bande de 15 à 25 kilomètres de largeur avec une élévation moyenne allant de

150 à 300 m. Finalement, le plateau, dit laurentidien (Faessler 1942), est caractérisé par un terrain rocheux abaissé par une érosion glaciaire et fluviale et marqué par une accumulation glaciaire et fluvio-glaciaire (Dubois 1979b). Il présente généralement des niveaux de 300 à 700 m, mais il arrive fréquemment de rencontrer des altitudes beaucoup plus élevées dans cette zone qui s'étend sur des centaines de kilomètres au nord-ouest du piémont.

2.1.3 L'hydrographie

Dans le secteur étudié, seul le Saguenay constitue un lien ininterrompu avec un réseau important de rivières et de lacs situés dans l'arrière-pays, alors que les rivières Sainte-Marguerite, Moulin-à-Baude, des Petites et des Grandes-Bergeronnes ainsi que celle des Escoumins prennent leur source dans des bassins versants compris à moins de 70 km du littoral. Le débit des rivières varie en fonction des saisons : du mois d'octobre au mois de février, il est de faible à moyen; de mars à avril, il est très faible. De mai à juin, il est très fort, soit autour de $1,8 \text{ pi}^3/\text{seconde}/\text{mille}^2$ et constitue un obstacle à la navigation et à la migration de poissons anadromes vers l'amont des rivières (Archambault 1995: 51). Si les tourbières sont nombreuses entre Les Bergeronnes et Les Escoumins, le nombre de lacs situés près du littoral demeure très faible. Les marées ont une amplitude moyenne de 4,5 m qui peut atteindre 5,5 m en période de vive-eau (Archambault 1995: 52).

2.1.4 Le couvert végétal et les sols

Le secteur étudié est caractérisé par la sapinière à bouleau jaune (Bérard et Côté 1996: 155) et la sapinière à érable rouge où se trouve un mélange de sapins, d'épinettes et de thuyas, de même que quelques feuillus boréaux tels les bouleaux jaunes, les sorbiers, les peupliers faux trembles, les érables à épis (érables noirs) et les frênes noirs. Le milieu renferme plusieurs espèces végétales comestibles ou à potentiel médicinal (Archambault 1995: 63-66).

Les sols de la région sont divisés en cinq grandes catégories. La première en importance est celle des sols podzoliques qui sont généralement associés à des sables et graviers bien drainés (Émond et Cyr 1979) et dans lesquels reposent la plupart des sites archéologiques connus à ce jour. Les sols organiques des tourbières représentent la deuxième catégorie et ne sont généralement pas propices à l'installation de campements. La troisième est celle des sols brunisoliques déposés sur du sable grossier présent dans les terrasses de 20 m (Dubois 1979b). La quatrième est celle des sols gleysoliques qui se retrouvent dans les dépôts limono-argileux mal drainés. La cinquième consiste en un faible pourcentage de sols régosoliques déposés sur la roche mère.

2.1.5 Le climat

Le climat général de la Haute-Côte-Nord est marqué par des hivers froids, humides et longs annoncés par des gelées précoces (Gerardin et McKenney 2001). Le nombre annuel moyen de jours sans gel est de 170 à 180 sur le littoral. Les étés sont plutôt courts, mais relativement chauds. Les températures quotidiennes sont modérées ($> 10\text{ }^{\circ}\text{C}$) pendant quatre mois, de juin à septembre, et froides ($< 10\text{ }^{\circ}\text{C}$) le reste de l'année. Sur la côte, l'influence maritime adoucit les températures l'hiver, mais les abaisse pendant l'été. Les températures minimales extrêmes enregistrées pour les mois d'hiver oscillent entre $-30\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $-35\text{ }^{\circ}\text{C}$ aux Bergeronnes, tandis

qu'elles sont de $-40\text{ }^{\circ}\text{C}$ à $-45\text{ }^{\circ}\text{C}$ à l'intérieur des terres. Le climat de la côte est donc moins rude que celui du piémont et du plateau (voir tableau 1).

Les vents varient d'une saison à l'autre. En été, ils suivent l'axe longitudinal du fleuve et leur vitesse est la moins forte de l'année. Au printemps, les vents sont souvent de l'est et créent un temps froid, humide et brumeux. En automne et en hiver, les vents sont plus rigoureux et proviennent des terres, soit de l'ouest-nord-ouest. Les précipitations sont relativement continues l'année durant, mais les pluies sont plus abondantes en septembre alors que les chutes de neige sont plus importantes lors du mois de décembre. La première chute de neige mesurable se produit habituellement à la mi-novembre et le couvert nival persiste jusqu'en avril et parfois même jusqu'en mai, ce qui donne une moyenne de 150 jours d'hiver (Phillips 1990: 92, Dubois 1996: 52). L'épaisse couche de neige en hiver (jusqu'à un mètre d'épaisseur) peut limiter la présence des ongulés en compliquant leurs déplacements et l'accès aux plantes comestibles (Archambault 1995: 58).

Tableau 1
Périodes de gel des cours d'eau de la Haute-Côte-Nord (Dubois 1996: 38, 52)

	Côte	Pleine mer	Lacs et baies	Rivières
Englacement	début décembre	mi-décembre	début nov / début déc.	mi-oct / début nov.
Dégel	mi-mai	fin mars	mi-mai / mi-juin	début mai / fin-juin

2.1.6 Les espèces fauniques

Le secteur de l'embouchure du Saguenay est caractérisé par l'existence d'une vallée sous-marine adjacente marquée par une forte productivité biologique attirant un grand nombre d'espèces marines. De forts courants à l'embouchure du Saguenay empêchent la formation d'un couvert de glace (polynie) jusqu'aux Escoumins et favorisent par le fait même la présence de mammifères marins à l'année longue. Par ailleurs, le milieu terrestre est caractérisé, depuis au moins 3000 ans, par l'existence d'une forêt mixte formant une enclave dans la forêt boréale

périphérique, et il donne donc accès aux deux types de ressources animales et végétales propres à chacun des milieux (Archambault 1995: 8).

Tableau 2
Liste des mammifères de la Haute-Côte-Nord (Lavergne 2000)

Ordre	Famille	Genre et espèce	
Lagomorphes	Léporidés	Lièvre d'amérique	<i>Lepus americanus</i>
Rongeurs	Sciuridés	Ecureuil roux	<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>
		Marmotte commune	<i>Marmota monax</i>
		Suisse	<i>Tamias striatus</i>
		Grand polatouche	<i>Glaucomys sabrinus</i>
	Castoridés	Castor	<i>Castor canadensis</i>
	Muridés	Souris sylvestre	<i>Peromyscus maniculatus</i>
		Campagnol des rochers	<i>Microtus chrotorrhinus</i>
		Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>
	Erethizontidés	Porc-épic	<i>Erethizon dorsatum</i>
	Carnivores	Canidés	Loup
Chien			<i>Canis familiaris</i>
Renard arctique			<i>Alopex lagopus</i>
Renard roux			<i>Vulpes vulpes</i>
Renard argenté			<i>Urocyon cinereoargenteus</i>
Ursidés		Ours noir	<i>Ursus americanus</i>
Mustélidés		Hermine	<i>Mustela erminea</i>
		Petite belette	<i>Mustela rixosa</i>
		Vison	<i>Mustela vison</i>
		Martre	<i>Martes americana</i>
		Pékan	<i>Martes pennanti</i>
		Carcajou	<i>Gulo luscus</i>
		Mouffette rayée	<i>Mephitis mephitis</i>
		Loutre de rivière	<i>Lutra canadensis</i>
Félidés		Lynx du Canada	<i>Lynx canadensis</i>
Odobenidés		Morse	<i>Odobenus rosmarus</i>
Phocidés		Phoque commun	<i>Phoca vitulina</i>
		Phoque du groenland	<i>Phoca groenlandica</i>
		Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>
Artiodactyles		Cervidés	Orignal
	Caribou		<i>Rangifer tarandus</i>
Cétacés	Balaenoptéridés	Baleine bleue	<i>Balaenoptera musculus</i>
		Rorqual commun	<i>Balaenoptera physalus</i>
		Petit rorqual	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>
		Baleine à bosse	<i>Megaptera novaeangliae</i>

	Monodontidés	Béluga	<i>Delphinapterus leucas</i>
	Physétéridés	Cachalot	<i>Physeter macrocephalus</i>
	Phocoénidés	Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i>
	Delphinidés	Globicéphale noir	<i>Globicephala melaena</i>
		Orque	<i>Orcinus orca</i>
		Dauphin à flancs blancs	<i>Lagenorhynchus acutus</i>
		Dauphin à nez blanc	<i>Lagenorhynchus albirostris</i>

Les recensements fauniques contemporains réalisés dans la zone d'étude ont identifié près de quatre-vingts espèces animales, parmi lesquelles on compte quatorze espèces de mammifères marins, dix-neuf espèces de mammifères terrestres (tableau 2), vingt espèces de poissons (tableau 3) et vingt-neuf espèces d'oiseaux (tableau 4). En dépit de cette relative diversité, le phoque constitue la majorité des restes fauniques trouvés sur les composantes remontant au Sylvicole supérieur.

2.1.6.1 La faune marine

Trois espèces de phoque fréquentent actuellement l'estuaire du Saint-Laurent, soit le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*), le phoque commun (*Phoca vitulina*) et le phoque gris (*Halichærus grypus*). Le petit du phoque du Groenland du troupeau nord-ouest de l'Atlantique naît entre la fin de février et la mi-mars sur la banquise du golfe du Saint-Laurent près des îles de la Madeleine. Immédiatement après le sevrage, la mère s'accouple à nouveau (Sergeant 1991: 18). En avril, les adultes et les petits migrent vers l'Arctique pour y passer l'été. Dès septembre, le tiers de la population revient vers le détroit de Belle-Isle et à partir de décembre, des centaines d'individus (surtout des femelles) vont atteindre le secteur de l'embouchure du Saguenay où ils se nourriront surtout de capelan (Lavigneur *et al.* 1993: 32). Les femelles adultes sont de retour sur la banquise pour mettre bas en février, et des petits groupes composés d'adultes et de jeunes seront de retour dans l'estuaire au printemps pour une brève et intense période d'alimentation au cours de laquelle a lieu la mue. Quelques individus pourront même demeurer sur les lieux pendant tout l'été au lieu de retourner dans l'Arctique

(Naturam 1992: 8), mais ceux-ci ne fréquentent pas les échoueries comme le fait le phoque commun (Lavigueur *et al.* 1993: 66).

Le poids moyen d'un adulte est de 135 kg alors que celui du jeune sevré est de 35 kg. La femelle donne naissance à un seul petit et l'allaité pendant environ deux semaines, après quoi elle l'abandonne pour s'accoupler (Prescott et Richard 1982: 297). Dans le secteur de l'embouchure du Saguenay, les vents dominants du printemps poussent les glaces vers le littoral et comme le phoque du Groenland est un animal curieux, celui-ci devient alors plus facile à capturer (Castonguay 1987: 41). Ajoutons que, contrairement au phoque commun, la femelle du phoque du Groenland ne défend pas son petit qui fige devant un prédateur.

Les phoques communs, qui résident en permanence au cœur du secteur étudié (Naturam 1992: 6), adoptent un comportement peu grégaire dans l'eau, mais ils se rassemblent par centaines sur des barres de sable, comme la batture aux Alouettes à Baie-Sainte-Catherine (King 1983: 79) et des promontoires rocheux dégagés par la marée descendante pour se reposer ou pour la reproduction et la mue, entre la mi-mai et la fin de septembre. La femelle met bas un seul petit en mai ou en juin dans le golfe du Saint-Laurent. Le poids moyen d'un adulte est de 80 kg alors que celui du jeune sevré est de 28 kg. L'animal longe les côtes et peut quitter l'eau salée pour remonter les rivières à la poursuite de saumons, alors que l'hiver, il préfère rester dans les eaux libres de glace, loin de la banquise (King 1983: 83). Il se nourrit principalement de hareng, de plie et d'une espèce de calmar, l'encornet, et ses déplacements demeurent peu connus (Lavigueur *et al.* 1993: 63-64). Si sa présence est attestée tout au long de l'année dans l'estuaire du Saint-Laurent, il se capture plus facilement entre juillet et octobre, au temps des attroupements (Prescott et Richard 1982: 291).

Les phoques gris, qui représentent l'un des plus gros phocidés dans l'estuaire, adoptent un comportement grégaire lors de la reproduction et de la mue (Sylvestre 1998: 218). Les mâles adultes pèsent entre 180 et 370 kg et les femelles, entre 100 et 210 kg. Résidents saisonniers de l'estuaire, les phoques gris s'y rencontrent en petites concentrations durant tout l'été (Naturam

1992: 7). En hiver, ils quittent l'estuaire pour rejoindre la banquise ou certaines îles afin d'y établir des colonies de reproduction. L'animal est alors plus facilement accessible puisque les femelles se rassemblent par milliers sur les lieux de mise bas et vont peu à l'eau. Les mâles et les femelles se dispersent après la saison de reproduction et laissent derrière les nouveaux nés qui restent à terre ou sur les glaces quelques semaines durant lesquelles survient la mue. D'avril à juin, les adultes se rassemblent à nouveau sur la terre ferme pour la mue. Les phoques gris se nourrissent surtout le long des côtes, de poissons de fond dont les raies, les plies et les merluches et se reposent sur les récifs découverts par la marée descendante (Prescott et Richard 1982: 294). La batture aux Alouettes et l'île Verte constituent deux sites d'échouerie importants pour cette espèce (Lavigneur *et al.* 1993: 62).

Les phoques commun et gris sont particulièrement vulnérables pendant la période d'allaitement des nouveaux nés qui passent du temps hors de l'eau, soit sur la glace, sur les rochers ou sur les battures. En plus de constituer une proie relativement facile, les jeunes à l'aube du sevrage sont particulièrement intéressants car ils ont accumulé une importante réserve de graisse qu'ils perdront rapidement quand ils seront laissés à eux mêmes (Clark 1946: 27). Il appert que le phoque annelé (*phoca hispida*) fréquentait le Saguenay en hiver avant que la navigation moderne ne vienne briser les grandes étendues de glaces qui servaient d'échoueries (Jean-François Gosselin, comm. pers., 2000).

L'estuaire est également peuplé par des cétacés, comme le grand rorqual bleu, le rorqual commun, le petit rorqual, le globycéphale noir, le dauphin à flanc blanc, le marsouin commun et le béluga. Ce dernier demeure le seul cétacé identifié dans les assemblages archéologiques de la Haute-Côte-Nord, jusqu'à ce jour. Une petite population fréquente d'ailleurs l'estuaire à l'année longue, probablement en raison de l'importance des étendues d'eau qui restent libres de glace pendant tout l'hiver (Michaud 1990; Prescott et Richard 1982: 362). La Baie-Sainte-Marguerite, localisée dans le cours inférieur du Saguenay, constitue une zone de repos, d'alimentation et probablement de mise bas de cette espèce (Lavigneur *et al.* 1993: 70).

On compte également les poissons d'eau salée, comme la morue, la plie, le sébaste, le hareng, le maquereau, le flétan du Groenland et le chaboisseau à épines courtes (tableau 3). La mye commune (*Mya arenaria*) constitue l'espèce la plus répandue dans les assemblages archéologiques. Elle peuple les zones intertidales et infratidales des baies et des estuaires, enfouie jusqu'à une profondeur de 10 cm. La consommation de cette mye pendant certaines périodes de l'année, surtout pendant les mois les plus chauds, peut être mortelle ou causer la paralysie chez l'humain quand une toxine (produite par un dinoflagellé zooplanctonique du genre *Gonyaulax*) infecte le coquillage (Hawkins 1985: 5). Il s'agit d'un phénomène différent de celui occasionné par la pollution. La cueillette des moules devait donc être pratiquée davantage pendant l'automne, l'hiver et la première moitié du printemps.

Tableau 3
Liste des poissons de la Haute-Côte-Nord (Lavergne 2000)

Famille	Genre et espèce	
Acipenséridés	Esturgeon noir (A) ⁸	<i>Acipenser oxyrhynchus</i>
Anguillidés	Anguille d'Amérique (C)	<i>Anguilla rostrata</i>
Clupéidés	Alose savoureuse (A)	<i>Alosa sapidissima</i>
	Gaspereau	<i>Alosa pseudoharengus</i>
Salmonidés	Grand corégone	<i>Coregonus clupeaformis</i>
	Saumon atlantique (A)	<i>Salmo salar</i>
	Omble de fontaine (A)	<i>Salvelinus fontinalis</i>
	Touladi	<i>Salvelinus namaycush</i>
Osméridés	Omble chevalier (A)	<i>Salvelinus salvelinus</i>
	Capelan	<i>Mallotus villosus</i>
	Éperlan arc-en-ciel (A)	<i>Osmerus mordax</i>
Ésocidés	Grand brochet	<i>Esox lucius</i>
Catostomidés	Meunier noir	<i>Catostomus commersoni</i>
Gadidés	Goberge	<i>Pollachius virens</i>
	Lotte	<i>Lota lota</i>
	Morue franche	<i>Gadus morhua</i>
	Poulamon atlantique (A)	<i>Microgadus tomcod</i>
Percichthyidés	Bar rayé (A)	<i>Morone saxatilis</i>
Percidés	Perchaude	<i>Perca flavescens</i>

⁸ A : Anadrome, qui séjourne en mer mais revient en eau douce pour frayer; C : Catadrome, qui séjourne en eau douce mais retourne en mer pour frayer.

Le littoral regorge d'autres mollusques et de crustacés, comme la moule bleue, le concombre de mer, la palourde, le bourgot, les crabes, les crevettes et l'oursin (Archambault 1995: 89). L'hiver apparaît d'ailleurs comme la saison idéale pour la cueillette de ce dernier (Himmelman *et al.* 1979: 25-27). En effet, le meilleur produit des oursins verts de l'estuaire du Saint-Laurent est obtenu de ceux qui sont récoltés durant les mois de février et mars. C'est à ce moment de l'année que les gonades d'oursins atteignent le maximum de volume et de biomasse en prévision de la période de reproduction, après quoi leur dimension décroît continuellement jusqu'en novembre.

2.1.6.2 La faune terrestre

Le caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*) était une espèce commune dans le secteur de Tadoussac au début du XIX^e siècle. Cet animal très massif représentait à la fois une source de nourriture et de matériaux (viscères, peau et squelette) qui servaient de contenants, de vêtements, de revêtements de tente et d'outils. Il se déplace en petites hardes qui parcourent les plus grandes distances aux changements de saisons. L'été, il recherche les prairies exposées au vent et tapissées de lichens alors que l'hiver, il se déplace vers des zones boisées. Le début de l'automne aurait été le moment plus propice pour le chasser en raison du fait qu'il se trouve en hardes et qu'il atteint alors son poids maximal (Archambault 1995: 73).

L'orignal (*Alces alces americana*), le plus grand cervidé actuel, montre un comportement solitaire. Pendant l'été, il se nourrit surtout de plantes aquatiques et d'herbacées près des plans d'eau balayés par le vent alors que l'hiver, il se rassemble en petits groupes dans les secteurs boisés pour y brouter les branches et l'écorce de certains arbres. Il semble plus facile à chasser pendant la saison froide alors qu'il se confine aux ravages où la neige est moins épaisse.

À ces espèces s'ajoutent deux autres espèces relativement rentables, soit l'ours noir (*Ursus americanus*) et le castor (*Castor canadensis*). L'ours noir, qui représente le deuxième plus gros

mammifère terrestre, après les cervidés, se terre dans une tanière tout au long de l'hiver et devient alors relativement facile à tuer. Cet animal solitaire, qui occupe un territoire d'une dizaine de kilomètres carrés en moyenne, représente une source de viande et de fourrure intéressante. Les castors se regroupent dans leurs huttes surtout en automne et en hiver pour s'y nourrir des réserves accumulées pendant la saison chaude et deviennent alors plus faciles à capturer. Il s'agit d'un animal très prisé par les populations préhistoriques.

D'autres mammifères terrestres jugés moins rentables constituent autant de sources de nourriture et de matériaux, soit le lièvre, qui se trouve dans les forêts denses ou aux abords touffus des cours d'eau. Le loup, la marmotte, le renard et la mouffette préfèrent les espaces découverts ou semi-découverts comprenant clairière, forêt clairsemée, vallée fluviale et rive de lac. Le rat musqué, la loutre de rivière et le vison sont associés aux milieux aquatiques. Le porc-épic, le carcajou, et le grand polatouche se retrouvent en forêt résineuse et mixte. Enfin, la martre, le carcajou et le pékan sont distribués plus au nord (Émond et Cyr 1979).

2.1.6.3 La faune des lacs et rivières

Les plans et cours d'eau de la Haute-Côte-Nord abritent des espèces très variées. Dans sa reconnaissance du territoire au début du XX^e siècle, Rouillard (1908) rapporte qu'avant l'installation des scieries, la rivière des Escoumins était une excellente rivière pour le saumon et que les terres baignées par cette rivière constituaient un territoire propice à la chasse.

2.1.6.4 La faune ailée

Le littoral constitue une zone très favorable à la reproduction, au repos et à l'hivernage de plusieurs oiseaux de rivage ou migrateurs tels les huarts, les becs-scies, les canards, le garot commun et le grèbe à bec bigarré (tableau 4). L'intérieur des terres accueille également la gélinotte huppée et le tétra des savanes (Archambault 1995: 82).

Tableau 4
Liste des oiseaux de la Côte-Nord (Lavergne 2000)

Famille	Sous-famille	Genre et espèce	
Gaviidés	Huart à collier		<i>Gavia immer</i> (R*)
Alcidés	Guillemot à miroir		<i>Cepphus grylle</i> (R)
Phalacrocoracidés	Cormoran à aigrettes		<i>Phalacrocorax auritus</i> (R*)
Anserinés	Anserini	Oie des neiges	<i>Chen caerulescens</i> (M)
		Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i> (M)
Anatinés	Anatini	Canard noir	<i>Anas rubripes</i> (R*)
		Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i> (R*)
		Canard pilet	<i>Anas acuta</i> (M)
		Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i> (M)
		Sarcelle à ailes vertes	<i>Anas crecca carolinensis</i> (M)
	Aythyini	Morillon à collier	<i>Aythya collaris</i> (M)
		Grand morillon	<i>Aythya marila</i> (M)
	Mergini	Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i> (R)
		Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i> (R)
		Garrot de Barrow	<i>Bucephala islandica</i> (M)
Merginés		Grand bec-scie	<i>Mergus merganser</i> (R)
		Bec-scie à poitrine rousse	<i>Mergus serrator</i> (R)
Laridés	Larinés	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i> (R)
		Goéland à manteau noir	<i>Larus marinus</i> (R)
Areidés		Grand héron	<i>Ardea herodias</i> (M)
		Butor américain	<i>Botaurus lentiginosus</i> (M)
Tetraonidés			<i>Bonasa umbellus</i> (R)
Phasianidés			<i>Dendragapus canadensis</i> (R)
Strigidés		Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i> (R)
		Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i> (R)
		Grand-duc d'Amérique	<i>Bubo virginianus</i> (R)
		Chouette rayée	<i>Strix varia</i> (R)
		Harfang des neiges	<i>Nyctea scandiaca</i> (R)
		Chouette épervière	<i>Surnia ulula</i> (R)

2.1.6.5 Rentabilité et fiabilité des espèces fauniques

On peut donc constater que le secteur de l'embouchure du Saguenay donne accès à une grande variété d'espèces animales, mais dont la disponibilité peut varier considérablement d'une saison à une autre (tableau 5). Selon Archambault (1995: 95), deux critères permettent de mesurer ou

d'évaluer le potentiel de chaque espèce animale, en l'occurrence la rentabilité et la fiabilité. « La rentabilité d'une espèce est en relation directement proportionnelle au poids de ses individus, à la taille des regroupements (nombre de têtes / unités de temps) et à l'utilisation potentielle des animaux (alimentaire et technologique), et inversement proportionnelle à son accessibilité » (ibid.). Par contre, « la fiabilité d'une espèce est proportionnelle à sa densité (nombre de têtes / unités de territoire), plutôt qu'à la taille de ses regroupements » (ibid.).

Il appert, de manière générale, que les mollusques / crustacés et la sauvagine font partie des espèces les plus fiables, mais les moins rentables. À l'inverse, le caribou des bois, l'orignal et l'ours sont des espèces rentables, mais peu fiables. Le castor et les poissons sont à la fois fiables et rentables alors que les petits / moyens mammifères terrestres présentent une fiabilité et une rentabilité moyennes. Les oiseaux de terre sont peu fiables et peu rentables. On retrouve toutefois au sommet de l'échelle de valeur les mammifères marins, et spécialement les phoques, qui sont très fiables et très rentables (Archambault 1995: 97-98). Ils se rencontrent dans l'estuaire en concentrations élevées, leurs mouvements migratoires sont prévisibles, leur poids et leur teneur en graisse sont élevés. Outre l'épaulard (*Orcinus orca*), ils comptent peu de prédateurs, car ils se situent au sommet de l'échelle trophique (Lesage *et al.* 2001 : 217). Leurs carcasses fournissent de la matière première pour l'habitation, les vêtements et l'outillage. En plus, ils peuvent être capturés sur la terre ferme ou sur les glaces, près de la rive et ce, sans recourir à un outillage perfectionné.

Il faut également considérer la distance qui sépare les lieux de capture des animaux et les lieux d'habitation des chasseurs, ainsi que le poids des animaux chassés. Il apparaît plus probable que, plus les animaux sont lourds et que plus leurs lieux de capture sont éloignés, plus il y a de chance que les carcasses soient dépecées sur le champ et que certaines parties des animaux puissent même être abandonnées sur place (Bird et Bird 1997 : 39). Or, il appert que tous les éléments anatomiques des phoques sont représentés sur les sites archéologiques étudiés ici, ce qui laisse sous-entendre que les lieux de chasse au phoque se trouvaient à courte distance des camps et que les carcasses, dont le poids pouvait atteindre plusieurs centaines de kilogrammes,

2.2 Le cadre chrono-culturel du secteur de l’embouchure du Saguenay

2.2.1 L’historique des interventions archéologiques

Le secteur de l’embouchure du Saguenay, qui compte aujourd’hui une soixantaine de sites (figure 3 et figure 4), représente l’une des premières régions du Québec à faire l’objet de recherches archéologiques (Martijn et Cinq-Mars 1970: 178). Mandaté par l’Université de Pennsylvanie à Philadelphie, Frank G. Speck (1916) relève, en 1916, la présence de plusieurs sites préhistoriques à Tadoussac. L’anthropologue présente alors quatre questions. La première consiste à connaître l’étendue de l’occupation de l’estuaire du Saint-Laurent par des Iroquois (appelés aujourd’hui « Iroquoiens »). La deuxième question veut trouver la limite méridionale du déplacement des Inuits. La troisième est de savoir si les tribus historiques avaient été précédées par des groupes culturellement différents tels que les Béothuks ou les membres de la culture *Red Paint*. Et, en corollaire de la troisième question, la dernière cherche à déterminer l’ancienneté et l’extension territoriale des Montagnais de Tadoussac.

En 1927, W. J. Wintemberg, du Musée national de l’Homme à Ottawa, reprend les recherches de Speck et publie, seize ans plus tard (Wintemberg 1943), un article décrivant des ateliers de taille de la période de l’Archaique dispersés sur différents niveaux de terrasses à Tadoussac. Entre 1959 et 1962, Gordon R. Lowther, rattaché à l’Université de Montréal, réalisera également des recherches dans le secteur de Tadoussac – Les Bergeronnes et reconnaîtra cinq occupations distinctes (Lowther 1965: 36).

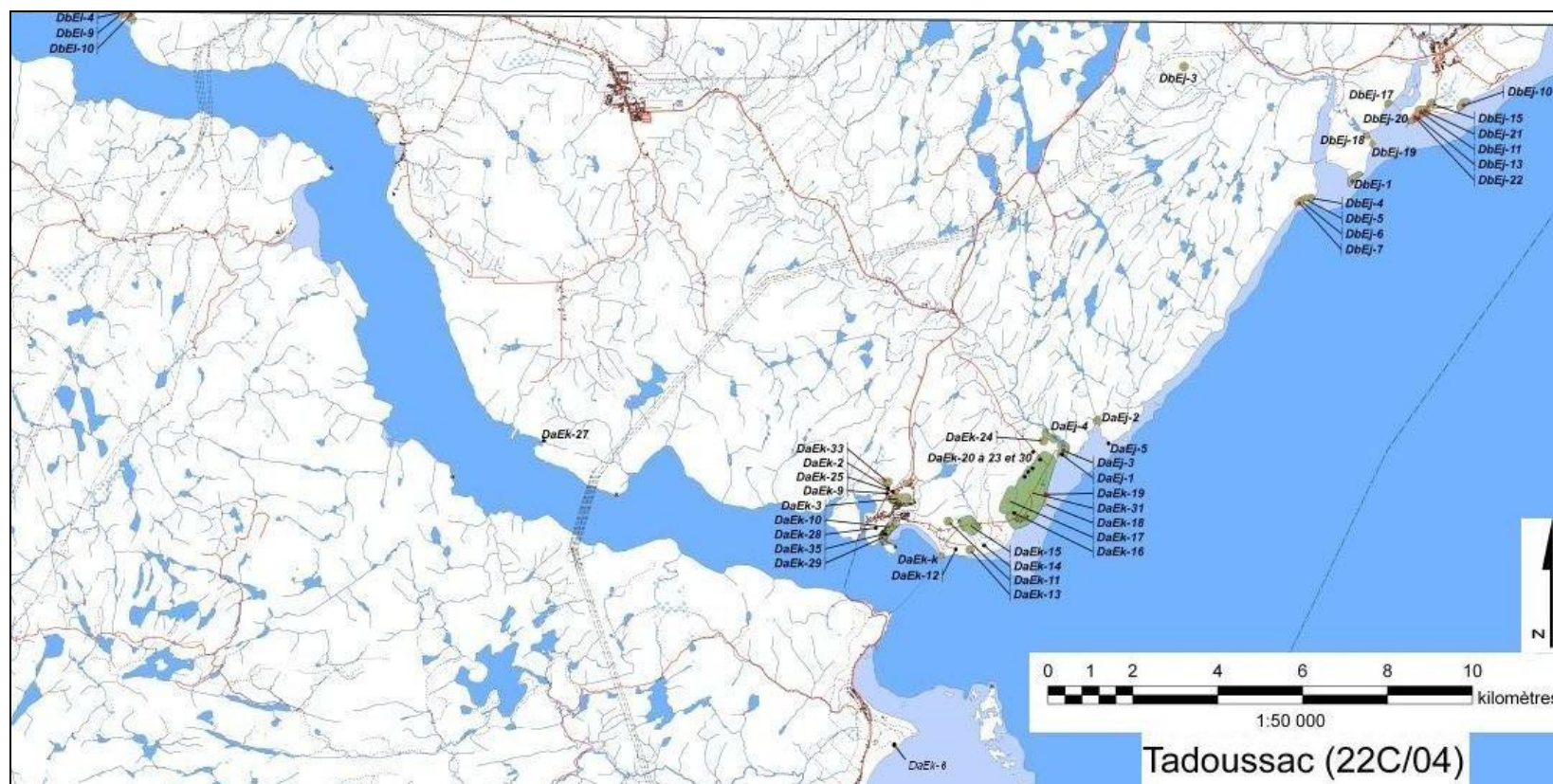


Figure 3

Localisation des sites archéologiques répertoriés dans le secteur de l'embouchure du Saguenay, secteur Baie-Sainte-Catherine/Tadoussac/Les Bergeronnes (Plourde 2010)

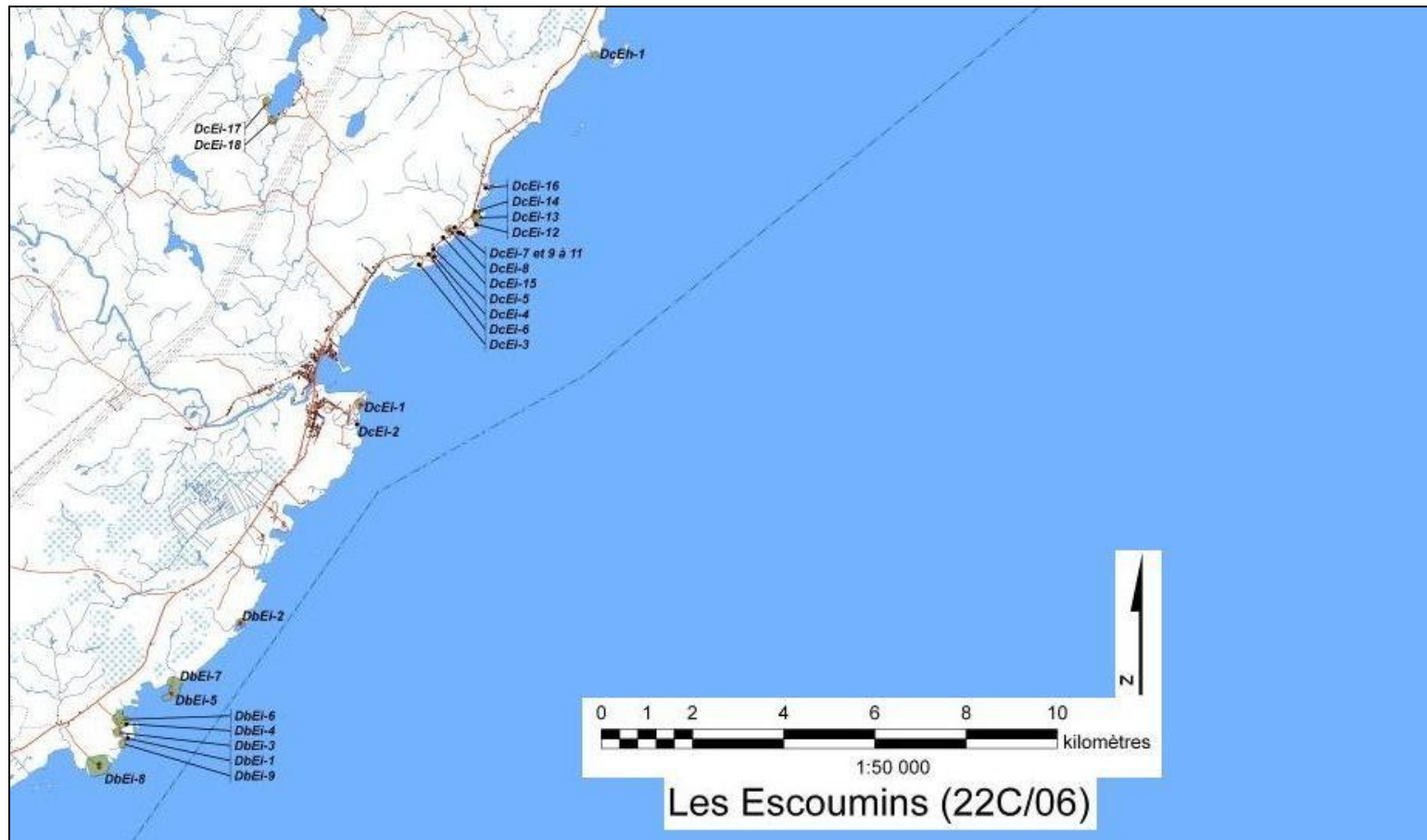


Figure 4

Localisation des sites archéologiques répertoriés dans le secteur de l'embouchure du Saguenay, secteur Escoumins (Plourde 2010)

La création, au début des années 1960, du Service d'archéologie et d'ethnologie du ministère des Affaires culturelles du Québec conduit une décennie plus tard à une série de projets différents répartis entre Saint-Siméon et Les Escoumins. Il s'agit d'inventaires ou d'études de potentiel qui font état d'une soixantaine de sites comportant chacun au moins une composante rattachée à la période préhistorique (CÉRANE 1983 ; Dumont 1983 ; Frenette 1975 ; Gaumond sd, 1962 ; Gauvin 1985 ; Martijn 1973 ; Moss et Plourde 1987; Plourde 1986, 1987).

Les premières campagnes de fouilles sont réalisées au cours des années 1970 et consistent en travaux exploratoires touchant un premier site aux Escoumins (Picard 1971), un deuxième aux Petites-Bergeronnes (Trudeau et Saint-Pierre 1973) et un troisième à Pointe-à-Crapaud, en aval des Bergeronnes (Crête 1976). Au cours des années 1980, des fouilles de plus grande envergure sont réalisées par l'École de fouilles de l'Université du Québec à Montréal (UQAC) sur les sites Lavoie et Falaise aux Bergeronnes (Moreau *et al.* 1984, 1985 ; Plumet *et al.* 1986, 1987 ; Tassé et Lebel 1987 ; Tassé 1989, 1990, 1991, 1994) et sur le site Ouellet à Baie-Sainte-Catherine (Plourde 1987, 1988a).

La deuxième moitié de la décennie 1990 a vu la poursuite des fouilles sur le site Falaise Ouest (Les Bergeronnes) par l'Université de Montréal, dans le cadre des activités de mise en valeur proposées par le centre Archéo Topo. La municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Côte-Nord commandait pour sa part une étude de potentiel exhaustive accompagnée d'échantillonnages sur le terrain qui ont mené à la découverte de sites archéologiques le long des principaux affluents du Saint-Laurent et à la délimitation de centaines de secteurs à potentiel archéologique (Plourde 1990a, 1991 ; Plourde *et al.* 1989). Par ailleurs, cette décennie a donné lieu à la publication d'une monographie de synthèse sur le site Lavoie (Plumet *et al.* 1993), de trois articles sur le site Ouellet (Plourde 1988b, 1990b, 1993a), d'une monographie de synthèse sur la préhistoire de la Haute-Côte-Nord (Plourde 1993b), d'une thèse de doctorat sur l'Archaïque à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995) et d'une synthèse actualisée sur l'archéologie préhistorique de l'ensemble de la Côte-Nord par Daniel

Chevrier (in Frenette 1996). L'archéologue Dominique Lalande (1989, 1990, 1993, 1994) a par ailleurs réalisé quatre campagnes de fouilles sur la composante basque du site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave.

Des inventaires ponctuels récents ont donné lieu à la découverte et à l'évaluation de nouveaux sites importants localisés le long du littoral, soit Cap-de-Bon-Désir (Taillon 1991, 1995, 1997), Utamaïkan aux Bergeronnes (Plourde 1998) et l'Anse-à-la-Cave (Lalande 1993 ; Plourde 1994b). Ces inventaires ont été suivis par des campagnes de fouilles extensives sur les sites de Cap-de-Bon-Désir (Plourde 1999b, 2000, 2001a), d'Utamaïkan (Plourde 1999b), de Pointe-à-John 2 et de Rochers-du-Saguenay-Est (Plourde 2001b). Au cours des dernières années, des articles scientifiques ont fait état des résultats de recherche les plus récents (Langevin 2000a, 2000b, 2004 ; Langevin *et al.* 1995 ; Plourde 1999a, 1999c, 2001c ; Plourde et Gates Saint-Pierre 2003).

Avant 1992, le potentiel archéologique du Bas-Saguenay était peu connu. Seules Baie-Sainte-Marguerite, l'anse à la Croix et l'anse du Tableau avaient fait l'objet d'inventaires ponctuels (Gaumont (s.d.) ; Langevin et Moreau 1990, 1992; Martijn 1973 ; Mousseau et Dionne 1986). Les sites de la Scierie Saint-Marguerite et de Pointe à la Croix ont montré uniquement des occupations historiques de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle. Le site Rivière Sainte-Marguerite (DbEl-1) a livré à la fois du matériel historique (XX^e siècle) et préhistorique (fin du Sylvicole) et Rivière Sainte-Marguerite (DbEl-4) s'est avéré un campement important de l'Archaïque laurentien.

Depuis 1996, le Laboratoire d'archéologie de l'UQAC (Langevin et Girard 1997, 1998 ; Langevin *et al.* 2000) a procédé, dans le cadre d'une école de fouilles, à des travaux dans la baie Sainte-Marguerite, sur les sites Rivière Sainte-Marguerite (DbEl-1), Scierie Saint-Marguerite, Rivière Sainte-Marguerite (DbEl-4), Anse à la Barge, Pointe Chalifoux et Anse des Îlets Rouges (Langevin 2004). Ajoutons la réalisation d'un inventaire dans l'anse au Cheval,

localisée à quelques centaines de m en aval de l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite (Langevin et Fortin 1996).

2.2.2 Une esquisse de l'histoire culturelle du secteur de l'embouchure du Saguenay

Les données recueillies à l'occasion de fouilles sur les six sites étudiés dans le cadre de cette recherche s'ajoutent à un important corpus d'informations amassées depuis le début du XX^e siècle et qui se répartissent sur quelque 8000 ans (tableau 6). Mises ensemble, ces informations permettent aujourd'hui de constater l'importance du phoque dans la subsistance des populations ayant occupé le secteur de l'embouchure du Saguenay pendant la préhistoire. La nature des témoins archéologiques évoque par ailleurs la participation des occupants du secteur de l'embouchure du Saguenay à des réseaux d'interaction étendus à la côte est du Labrador, au croissant subarctique couvrant l'Abitibi et la Jamésie, à la rive sud du Saint-Laurent, aux basses terres du Saint-Laurent en amont de Québec, à la partie orientale des Grands-Lacs et à la Nouvelle-Angleterre.

Le sixième millénaire avant Jésus-Christ (av. J.-C.) marque l'arrivée des premiers groupes humains dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995 ; Plourde 2003). Leur culture matérielle est caractérisée par une quantité importante de petites pièces tranchantes en quartz servant à la fabrication d'outils en os ou en bois, et par des objets massifs en pierre piquetée et polie (gouges et herminettes) servant au travail du bois. Les restes fauniques associés à ces composantes sont tous rattachés à du phoque. L'outillage peut se comparer à celui trouvé sur des sites contemporains dispersés le long de la Côte-Nord (Plourde 2006) et de nombreux sites localisés le long des tributaires du Golfe du Maine, de là l'attribution possible à une grande tradition technologique appelée « l'Archaïque du golfe du Maine (*Gulf of Maine Archaic Tradition*) (Robinson *et al.* 1992) et datée approximativement

entre 7000 et 5000 av. J.-C. (période de l'Archaïque ancien). La séquence des datations radiocarbone suggère par ailleurs une origine méridionale de cette tradition.

Tableau 6
Cadre chrono-culturel de l'estuaire du Saint-Laurent

Période	Tradition/phase/complexe	Dates
Archaïque ancien		6000-5000 av. J.-C.
Archaïque moyen		5000-3500 av. J.-C.
Archaïque récent	Laurentien	3500-2200 av. J.-C.
Archaïque post-laurentien	Lamoka	2200-1000 av. J.-C.
Sylvicole inférieur	Meadowood	1000-400 av. J.-C.
Sylvicole moyen ancien	Pointe Peninsule	400 av. J.-C.-500 AD
Sylvicole moyen tardif		500-1000 AD
Sylvicole supérieur ancien	Saint-Maurice	1000-1200 AD
Sylvicole supérieur médian	Saguenay	1200-1350 AD
Sylvicole supérieur récent	Iroquoien du Saint-Laurent	1350-1535 AD
Historique		1535-1950 AD

L'Archaïque moyen est documenté par deux composantes localisées en position élevée, soit à plus de 30 m au-dessus du niveau des eaux de l'estuaire (Plourde 2003). Bien que l'absence de restes fauniques nous prive d'informations sur le mode de subsistance, on constate dans un cas l'utilisation d'un espace réservé à la fabrication en série de pointes de projectiles, selon des normes répandues à travers la péninsule maritime, de la Caroline du Sud, jusqu'à la Nouvelle-Écosse. Étonnamment, les matières premières lithiques les plus taillées sont issues de formations relativement éloignées qui pointent vers les sources appalachiennes alors que plus de la moitié des outils sont produits à partir de matières premières locales. Ainsi, il est vraisemblable qu'à l'époque, la rive sud du Saint-Laurent constituait une importante source d'approvisionnement ou d'échange.

Les sites datés entre 3500 et 2200 av. J.-C. (Archaïque récent), sont marqués par des séjours plus prolongés sur les mêmes lieux, par l'adhésion à un mode de production de l'outillage

lithique assez bien identifié aux groupes peuplant la forêt laurentienne et combinant la taille et le polissage de la pierre, et finalement par une certaine affirmation des rituels funéraires. Sur chacun des lieux occupés, les restes fauniques révèlent une exploitation spécialisée du phoque du Groenland, qui suggère par le fait même une présence dans le secteur de l'embouchure du Saguenay lors de la fonte des glaces (Plourde 2003; Plumet *et al.* 1993). La position élevée des campements répondrait à un choix particulier des groupes, étant donné que le niveau du fleuve était le même que celui que l'on connaît aujourd'hui (Dionne et Occhietti 1996).

La période comprise entre 2200 et 1000 av. J.-C. (Archaïque post-laurentien) est marquée par l'introduction d'une nouvelle technologie lithique caractérisée par la taille (et non plus le polissage), de pointes de projectiles étroites et élancées, un phénomène possiblement engendré par l'arrivée de populations nouvelles originaires de latitudes plus méridionales. Ici encore, le phoque est à la base de la subsistance (Plourde 2003).

L'occupation du territoire entre 1000 et 400 av. J.-C. (Sylvicole inférieur) n'a pas encore été documentée clairement, soit par des datations radiocarbones soit par la découverte d'objets diagnostiques tels que des contenants en terre cuite non décorés marquant l'introduction de la céramique dans l'attirail domestique des populations du Nord-Est américain. Pourtant, des manifestations remontant à cette époque ont été répertoriées dans la région du lac Saint-Jean et en Minganie, notamment, sans compter toutes les occurrences en amont du Cap-Tourmente.

Des présences au cours du Sylvicole moyen ancien (400 av. J.-C. à 500 AD) sont clairement évoquées sur trois composantes, dont deux témoignent de l'utilisation d'une céramique décorée d'empreintes ondulantes et fabriquée à travers la vallée du Saint-Laurent, la Nouvelle-Angleterre et le sud de l'Ontario (Plourde 2003). Par ailleurs, les sites ont montré des différences notables quant au mode de subsistance et à la provenance des matières premières lithiques utilisées pour fabriquer l'outillage. Des groupes apparentés ou en contact avec des populations vivant à l'ouest de l'embouchure du Saguenay, soit plus près des foyers de production céramique, ont vécu d'une exploitation assez diversifiée des ressources de

l'intérieur des terres et du littoral, alors que d'autres groupes puisant leurs matériaux lithiques dans le Subarctique ont misé presque exclusivement sur le phoque et le castor. La découverte de pavages de gravier⁹ pour tapisser des planchers de tente ou l'assise de foyers ceinturés de pierres suggère des contacts ou la présence même sur le site de la Falaise de groupes algonquiens exploitant le littoral atlantique, vis-à-vis de la frontière séparant le Maine et le Nouveau-Brunswick (Black 1992: 36; Bourque 1995: 27). En effet, les pavages de gravier se trouvent uniquement dans ces deux régions, mais demeurent absents des sites en aval ou à l'ouest du secteur de l'embouchure du Saguenay (Plourde 2003).

Longue de quelque 500 ans, la période du Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 AD) est peu visible à travers les archives contenues dans le sol du secteur de l'embouchure du Saguenay. Les vases aux décors caractéristiques composés d'empreintes à la cordelette ou dentelées jumelées de punctuations formant des bosses sur la paroi interne sont peu nombreux et aucune datation radiocarbone obtenue à ce jour ne concorde avec cet épisode qui est pourtant marqué, dans le sud du Québec, par une hausse démographique notable. On ne saurait expliquer pour le moment cette rareté de sites ou de témoignages. Peut-on l'attribuer au fait que pendant cet intervalle de temps, les groupes présents dans le secteur de l'embouchure du Saguenay ne produisaient ou n'intégraient que très peu la céramique à leur quotidien ?

Au Sylvicole supérieur ancien (1000-1200 AD), le secteur de l'embouchure du Saguenay connaît une fréquentation accrue. Certains sites ont été utilisés lors de courtes périodes, à l'occasion de chasses au phoque, alors que sur d'autres campements, la variabilité de l'outillage lithique et céramique témoignerait d'activités plus variées et non plus seulement limitées à la

⁹ Les pavages de gravier sont composés d'une mince couche (environ 2 cm d'épaisseur) de petites pierres (granite rose et quartz) arrondies et lisses, au diamètre variant entre 5 et 10 mm. On peut trouver de tels graviers à même la plage, tout juste sous la ligne des hautes marées estivales : ils sont donc naturellement triés par l'eau. Sur le site de la Falaise, ces pavages reposent au cœur d'une couche organique noire, soit l'horizon archéologique principal, et ne peuvent ainsi résulter d'un apport marin, qui n'aurait pas permis à la fois le transport de tels graviers et la préservation d'un horizon organique.

capture et au traitement des prises animales. L'émergence d'une certaine identité régionale est pressentie à travers une partie de la production céramique (tradition Saint-Maurice) qui se démarque nettement des productions ontariennes ou de la Nouvelle-Angleterre. L'empreinte à la cordelette, réalisée à l'aide d'un baton entouré d'une fibre végétale est omniprésente et décore le haut extérieur du vase, et très souvent la lèvre et la paroi intérieure. La panse est traitée au battoir cordé et plus souvent lissée dans sa portion supérieure. Des motifs spécifiques tels des chevrons et des lignes horizontales décorent le col. La lèvre peut être plate ou épaissie de façon à créer l'effet d'un parement naissant. Le parement, la crestellation, un col incisé et une panse traitée au battoir gaufré sont plus courants vers la fin de la phase. Plusieurs parements sont alors modelés à partir d'une bande appliquée et décorée d'empreintes à la cordelette, mais plus souvent d'empreintes linéaires ou d'incisions. Cette bande est souvent divisée en deux par une fine incision horizontale (Morin 1998 : 119). Les vases ne sont plus montés au colombin, mais selon la technique du battoir et de l'enclume (Morin 1998 : 20). C'est d'ailleurs au cours de cet épisode que la mye commune, l'oursin et le béluga seront désormais intégrés à la subsistance des chasseurs de phoque.

Un mouvement vers une forme de semi-sédentarisation prend forme au cours du Sylvicole supérieur médian (1200-1350 AD). Bien qu'une seule composante ne documente cet épisode de manière significative, celle-ci représente un important lieu de chasse estivale au phoque gris dont l'occupation pourrait avoir été précédée, au printemps, par des excursions de chasse au phoque du Groenland menées à partir de l'Île Verte. Ces groupes ne semblent pas avoir développé un attirail spécialisé pour la chasse aux mammifères marins, qu'ils tuaient probablement à l'aide de gourdins. Une partie de leur poterie, particulièrement bien caractérisée par l'ajout de courts parements (phase Saguenay), aurait été façonnée sur place dans une argile locale. Définie par Tremblay (1998a : 107-110), elle répond aux critères suivants :

« Un parement court (moins de 30 mm de hauteur), convexe vers l'extérieur et mal défini à sa base par un angle arrondi le séparant d'un col faiblement étranglé. Une lèvre épaisse, plate et décorée, portant parfois une ou deux incisions profondes produisant des gouttières, et ne présentant pas d'encoches sur les angles extérieurs et intérieurs. Une préférence marquée pour l'empreinte linéaire et l'incision comme unités décoratives, et la cordelette comme unité secondaire. Une absence de ponctuations au roseau et de ponctuations à bosses. Des motifs parfois simples, parfois se complexifiant un peu, mais ne présentant que très peu d'encadrements. Une utilisation fréquente d'horizontales, d'obliques et de croisillons. Un apparent manque de souci à l'application des unités décoratives et à la réalisation des motifs. Un col traité au lisseur et décoré principalement d'incisions. La présence régulière de crestellations arrondies, jamais carénées ou en surplomb. Une décoration d'empreintes située juste sous l'angle du parement avec le col. Une paroi intérieure décorée une fois sur deux. Un montage sans colombins et un traitement de la surface des panses à l'aide de battoirs variés, soit le gaufré, le cordé et le côtelé ».

Il s'agit d'une production morphologiquement et stylistiquement inspirée de la tradition prédédente (Saint-Maurice) et qui, de plus, affiche une répartition géographique assez proche. On peut donc y voir l'expression d'une certaine continuité culturelle au cours du Sylvicole supérieur ancien et du Sylvicole supérieur médian.

L'occupation du secteur de l'embouchure du Saguenay atteint un sommet au cours du Sylvicole supérieur récent (1350-1535 AD). Les restes fauniques témoignent d'une exploitation on ne peut plus spécialisée du phoque, et plus particulièrement du phoque du Groenland, qui est plus facilement accessible au printemps. Toutefois, l'analyse des croûtes carbonisées adhérant à la paroi intérieure des vases de cuisson témoigne d'une diète alimentaire beaucoup plus variée que celle représentée dans les foyers domestiques. Le phoque était donc davantage au cœur de l'activité économique des occupants du secteur de l'embouchure du Saguenay, sans nécessairement constituer la base de la subsistance. On peut alors penser que le phoque était prisé autant pour son gras (huile) et sa peau, que pour sa chair, qui pouvait d'ailleurs constituer une réserve de nourriture pour pallier aux périodes de disette. Les habitations à foyer unique constituent la norme alors que la maison-longue est désormais utilisée plus en amont. La

céramique arbore des décors de plus en plus élaborés qui définissent un style régional très net que l'on peut rattacher aux Iroquoiens du Saint-Laurent. La confection de vases miniatures et l'utilisation de pipes en terre cuite se manifeste pour la première fois lors de cet épisode, et seuls des fourneaux en forme de trompette serviront au tabagisme. Le recours à la pierre comme matière première pour fabriquer l'outillage diminue considérablement au cours de cette période et se trouverait compensé par l'utilisation de matériaux organiques, comme l'os, l'andouiller et le bois.

L'arrivée des premiers Européens au XVI^e siècle est perceptible à travers la présence d'objets de fabrication européenne sur des composantes archéologiques localisés à proximité du littoral. Ainsi, des foyers culinaires bien conservés, et dont la structuration correspond à celle des foyers paléohistoriques, contenaient ou étaient associés à des perles de verre, des pierres à fusil et de la chevrotine (Plourde 2003). Cette variété réduite d'objets pourrait signifier que les occupants ont souscrit à l'échange, tout en conservant leurs activités traditionnelles qui n'étaient plus basées sur la chasse au phoque, mais sur la capture d'oiseaux et de petits mammifères terrestres.

L'intérêt pour les mammifères marins était aussi l'apanage des Basques qui sont venus chasser et extraire l'huile de la baleine franche, soit entre 1584 et 1600 et plus tard, de 1736 à 1739 (Lalande 1994). Avec le temps, les Amérindiens ont intégrés d'autres catégories d'objets à leur quotidien, tel de la vaisselle, des pipes et du matériel de quincaillerie. Parfois, il s'est avéré difficile de départager les installations amérindiennes de celles des Européens. Mais dans un cas, il a été possible d'attribuer une composante du secteur du Moulin-à-Baude à des non-autochtones. L'utilisation d'objets fabriqués entre 1860 et 1900 et la consommation exclusive d'espèces animales exogènes témoigne d'un épisode au cours duquel le gouvernement a cessé de donner à la Compagnie de la Baie d'Hudson le bail des Postes du Roi, ce qui permit à des familles canadiennes de s'établir le long de la côte entre Tadoussac et les Escoumins.

Les documents historiques décrivant la géographie humaine dans le secteur de l'embouchure du Saguenay aux XVI^e et XVII^e siècles font mention de la présence d'au moins six ethnies, soit des Iroquoiens du Saint-Laurent, des Montagnais, des Mi'kmaq, des Malécites, des Algonquins de l'Outaouais et des Abénakis. Au XVI^e siècle, les Montagnais peuplaient le versant nord du Saint-Laurent jusqu'aux régions habitées par les Inuit (Castonguay 1989: 17). Ils se composaient de groupes différenciés qui fréquentaient des territoires particuliers et pratiquaient des formes d'exploitation spécifiques à leur milieu (Castonguay 1987: 33). La subsistance était alors axée sur les ressources de l'intérieur des terres, en l'occurrence l'orignal, et il semble que la chasse aux pinnipèdes ait gagné en importance à partir du XVIII^e siècle, à la suite d'une pénurie d'orignal et en réponse aux conditions engendrées par la traite avec les Européens (Castonguay 1987: 137).

Par ailleurs, les Mi'kmaq traversaient la péninsule gaspésienne dès le début du XVII^e siècle et se rendaient à l'embouchure du Saguenay pour y établir des liens commerciaux avec les Montagnais, les Etchemins (Malécites) et les Algonquins (Martijn 1991: 54). Ils étaient probablement alliés des Montagnais de Tadoussac, mais ils faisaient la guerre aux Montagnais de Betsiamites avec qui ils déclarèrent la paix en 1646 (Martijn 1986: 201). À partir de ce temps, les incursions micmaques furent davantage axées sur l'exploitation des ressources animales du territoire (Martijn 1986: 210). Les noms de Tadoussac (*Tadoucaq*) et Escoumins (*Escanimis*) seraient d'ailleurs d'origine micmaque, aux dires d'une carte dressée par Levasseur et datant de 1601 (Martijn 1991 : 55).

Samuel de Champlain rencontre des Malécites en 1603 à Tadoussac (Prins 1986: 265) où ces derniers campaient avec leurs alliés montagnais et une bande algonquine de la vallée de l'Outaouais, pour célébrer une victoire sur les Iroquois. Vers la fin du XVII^e siècle des Malécites s'établirent au lac Saint-Jean et au Labrador et il a été rapporté par François de Crepieul en 1678 que des Abénakis venaient chasser le long du Saguenay, entre Tadoussac et Chicoutimi (Prins 1986: 270).

CHAPITRE 3

LE TÉMOIGNAGE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES : CONTEXTES PHYSIQUES ET ASSEMBLAGES

3.1 Localisation, superficies excavées et stratigraphie

L'ensemble de ces sites présente des particularités quant à leur superficie, leur surface fouillée, leur état de conservation et la densité des vestiges. Par exemple, les sites Ouellet et Anse-aux-Pilotes IV ont été fortement affectés par l'érosion fluviale et se trouvaient, au moment des fouilles, amputés d'une part importante de leur superficie d'origine. Par ailleurs, les sites Ouellet, Anse-aux-Pilotes IV et Escoumins 1, qui reposent sur des dépôts sablonneux, présentent des horizons archéologiques stratifiés, alors que les sites Cap-de-Bon-Désir et des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, qui se trouvent sur des affleurements rocheux, donnent lieu à un mélange de différentes composantes dans un même niveau pédologique homogène (tableau 7).

3.1.1 Site Ouellet

Le site Ouellet (DaEk-6) se trouve dans la municipalité de Baie-Sainte-Catherine et prend place sur un replat sablonneux adjacent au fleuve, à 6 m au-dessus du niveau marin moyen (NMM) et à 500 m au sud de la pointe aux Alouettes. Situé en retrait de l'embouchure de la rivière Saguenay, le site fait face à l'estran le plus large de tout l'estuaire du Saint-Laurent (Dionne et Ochietti 1996: 12). Le replat sur lequel les fouilles ont été réalisées correspond à la terrasse Mitis qui borde également la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent et dont la formation remonterait à environ 2000 ans (Dionne 1988).

Tableau 7
Caractéristiques des composantes étudiées

	Ouellet	AP IV ¹	CBD ² 109G23-24	CBD 109G25-31	CBD 109G28	SABAC ³	PAC ⁴	Escoumins I
Altitude NMM (m)	6	10	9	19	29	9	6	6
Distance du rivage (m)	0-20	10	80	120	210	25	10-15	15-20
Topographie	Plane	± plane	Irrégulière	± plane	± plane	Irrégulière	Plane	Plane
Drainage	Très bon	Très bon	Faible	Moyen	Moyen	Faible	Bon	Très bon
Superficie fouillée (m ²)	270	19	17,5	28	9,25	11,5	> 150	20
Foyers	18	2	13	15	1	2	18	Indéterminé
Aires rejets culinaires	12	3	4	4	0	0	22	Indéterminé
Fosses	1	0	0	0	1	0	16	Indéterminé
Restes osseux	4663	5513	27584	45194	4320	2318	19153	4980
Traces de piquets	8	0	0	0	0	0	0	Indéterminé
Myes	12	841	122	619	0	192	3650	546
Vases	46	9	16	10	5	6	46	10
Pipes	0	1	2	4	1	1	5	0
Rebuts d'argile	12	0	0	0	0	0	18	2
Outils lithiques	185	26	57	240	9	33	361	57
Débitage lithique	12912	851	2455	5814	137	224	13205	1179
Outils sur os	0	28	3	0	0	3	50	9
1-Anse-aux-Pilotes IV 2-Cap-de-Bon-Désir 3-Site archéologique des Basques de l'Anse-à-la- Cave 4-Pointe-à-Crapaud								

Au cours des saisons de fouille de 1986 et de 1987 (Plourde 1987, 1988a), près de 270 m² ont été excavés (figure 5). Une soixantaine de sondages supplémentaires ont permis d'établir à 30 m² la portion résiduelle du site. Étant donné le résultat positif des fouilles réalisées en 1961 (Lévesque 1962), à une vingtaine de mètres plus au sud-est, l'aire d'occupation devait s'étendre sur au moins 1000 m².

La couche marquée par l'occupation préhistorique a été protégée par un dépôt d'argile mis en place par le ruissellement provenant des falaises adjacentes (Dionne 1996: 69). Ce dépôt d'au moins 20 cm d'épaisseur, qui formait la surface du site, n'a été que rarement traversé par les labours modernes et seulement quelques artefacts datant du XX^e siècle y ont été localisés ainsi

que des fragments d'arbres relativement bien conservés. Suivait une couche d'argile montrant de minces strates foncées qui se faisaient plus nombreuses vers le bas et finissaient par se fondre dans un horizon très sombre. Les vestiges préhistoriques étaient localisés sous ce lit de sols argileux, dans une mince (1 à 5 cm d'épaisseur) couche de sable argileux noirci par de la matière organique décomposée et carbonisée. L'assise de ce dépôt consistait en un sable fin de teinte pâle duquel de rares artefacts ont été dégagés.

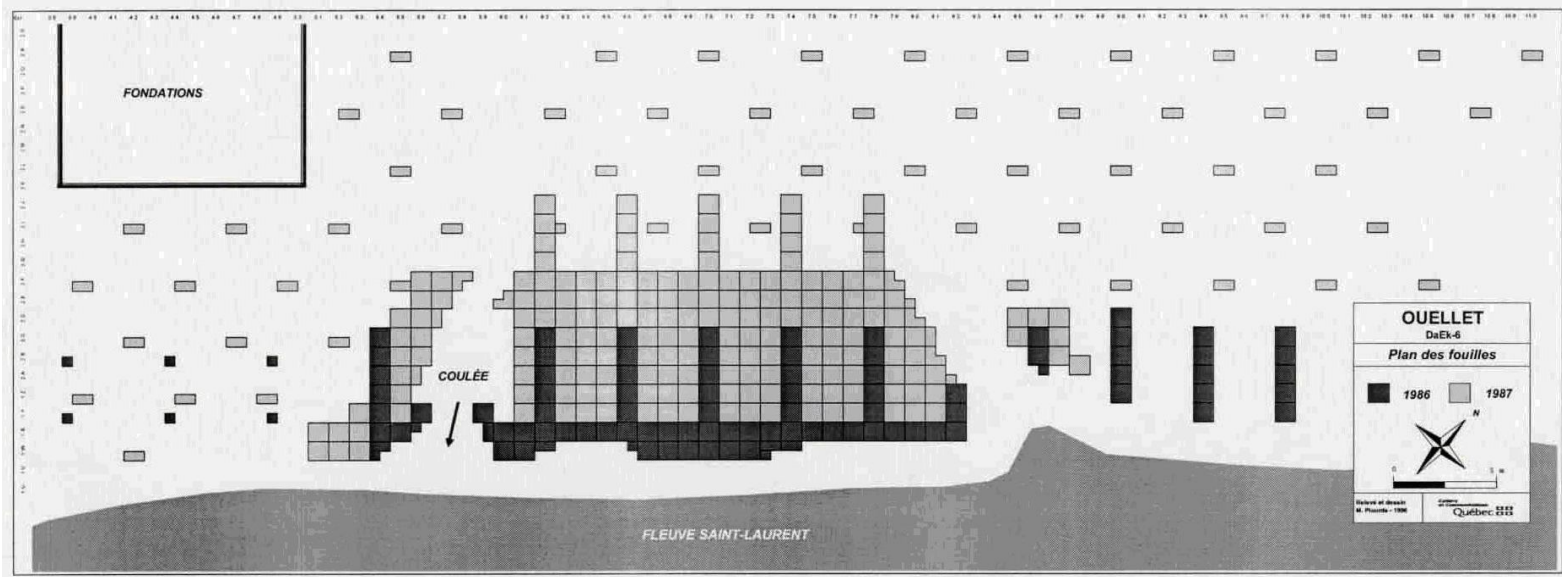


Figure 5
Site Ouellet, plan des fouilles

3.1.2 Site Anse-aux-Pilotes IV

Le site (DbEj-7) prend place au fond de l'Anse-aux-Pilotes, sur le rebord même de la première terrasse, nichée à 10 m NMM. L'accès au site en embarcation légère est facile, même à marée basse, et le site demeure protégé des vents dominants. Des filets d'eau douce s'écoulent tout près des lieux. L'estran dégage une surface propice à la cueillette de mollusques. À première vue, la zone offrant la surface la plus plane se limite à une bande de terrain de moins de 3 m de largeur qui longe le rebord de terrasse.

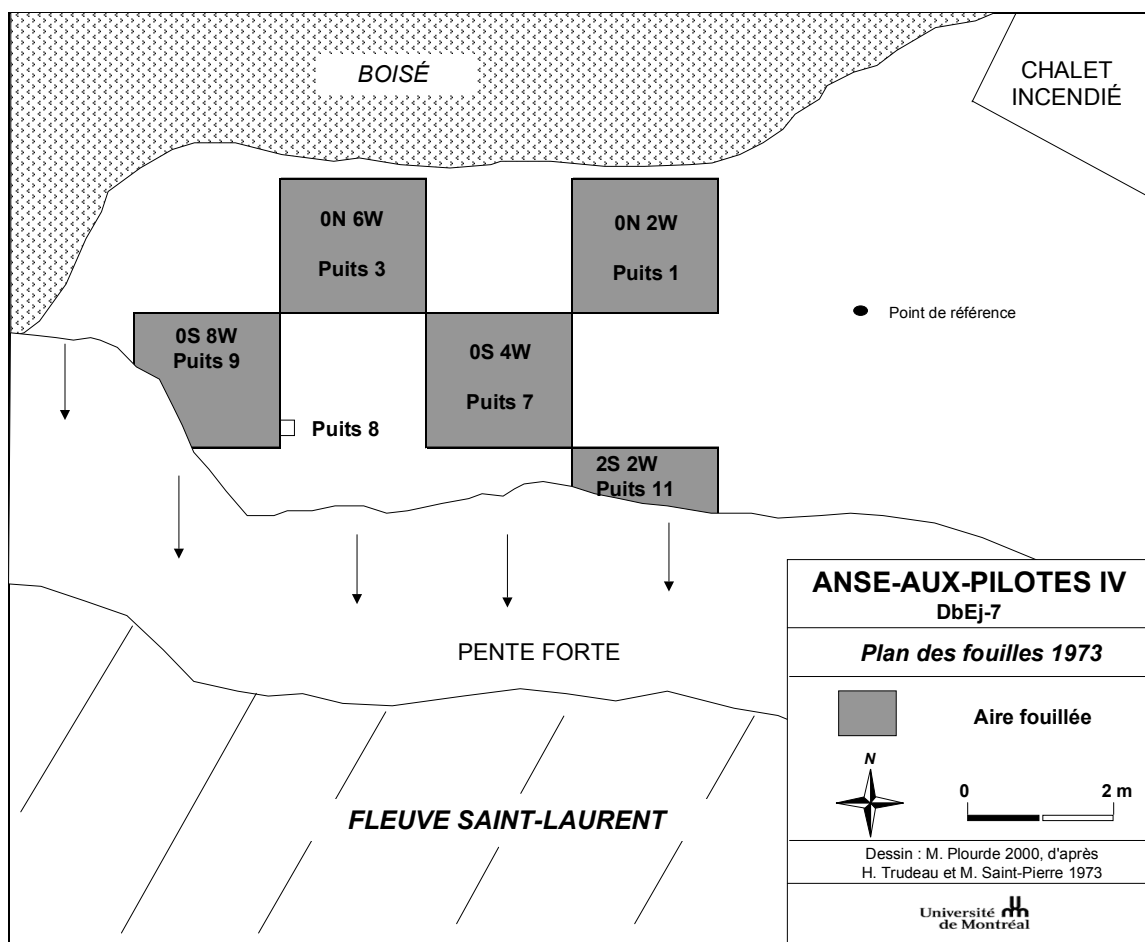


Figure 6
Site de l'Anse-aux-Pilotes IV, plan des fouilles

Le secteur le plus spacieux se trouve à l'emplacement même des fouilles de 1973 qui couvre une superficie maximale de 40 m². Le site a fait l'objet d'une première intervention en 1973 (Trudeau et Saint-Pierre 1973). Seize mètres carrés ont été fouillés à l'intérieur d'une superficie couvrant 8 m par 4,5 m (figure 6). Le matériel préhistorique, composé de céramique, de restes lithiques, d'ossements et de myes, a été analysé par Chapdelaine (1984a) dix ans plus tard. Une intervention réalisée en 1993 (Plourde 1994a) a donné lieu à la production de 11 sondages qui ont montré que la couche archéologique encore en place se limitait à une bande de 1 à 2 m de largeur sur 40 m de longueur, formant un rectangle d'au plus 80 m².

Les fouilles réalisées en 1973 montrent une succession d'horizons sablonneux de couleur plus ou moins foncée livrant du matériel archéologique jusqu'à une profondeur de 45 cm. Les autres sondages positifs sont caractérisés par une litière épaisse, suivie d'un horizon humique très mince, et d'une couche de sable beige dont l'épaisseur peut dépasser 50 cm. Les objets étaient trouvés à partir de la base de la litière jusqu'à la surface de la couche de sable pâle.

3.1.3 Site Cap-de-Bon-Désir

Le gisement archéologique (109G ou DbEi-8) se trouve à quelque 24 kilomètres en aval de l'embouchure du Saguenay, en position littorale, sur une assise rocheuse au couvert végétal très dense. Le relief est irrégulier et marqué par des décrochements du roc, des pentes fortes, des blocs et des surfaces relativement planes marquées par des pentes faibles à modérées et réparties entre 5 m et 30 m d'altitude (Taillon 1995). Aucune anse sablonneuse n'est présente pour faciliter l'accostage en canot. L'endroit n'aurait pas été cultivé, mais il est possible qu'on y ait réalisé de la coupe de bois.

Les données utilisées sont issues de trois secteurs fouillés (figure 7), à savoir 109G23-24¹⁰, 109G25-31 et 109G28 (Plourde 1999b, 2000, 2001a, 2001b). Le secteur 109G23-24, est localisé à 9 m d'altitude et à une trentaine de mètres du rivage. Le terrain est caractérisé par une surface en pente légère et modelée par un champ extrêmement compact de blocs et de galets. La surface fouillée couvre 17,5 m² et la stratigraphie des sols montre un couvert végétal (matière ligneuse) variant entre 3 et 10 cm d'épaisseur suivi par une matrice organique très foncée et mêlé à une grande quantité de galets et de blocs. L'analyse sédimentologique et chimique d'un échantillon prélevé dans ce niveau a révélé la prépondérance de charbons de bois, d'aiguilles de conifères et de sclérotés de champignons. On y trouve en plus petites proportions de fines particules de quartz dont la taille se situe entre 500 microns et 1 millimètre, ainsi que des fragments osseux très fins. Ce niveau, dont la profondeur peut atteindre 40 cm, repose généralement sur une mince couche de graviers assise sur la roche mère ou sur un tapis de gros blocs dégagables manuellement. Certains foyers ou zones de rejets culinaires trouvés en profondeur sont recouverts de galets et de blocs déplacés lors d'occupations humaines ultérieures ou par l'effet de levier des racines occasionné lors de la chute d'arbres.

Le secteur couvert par les opérations 109G25-31 se trouve à plus de 120 m de la rive du Saint-Laurent, sur un replat situé à 19 m d'altitude. Les excavations réalisées sur cette composante se chiffrent à 28 m². Les sols montrent un couvert végétal généralement mince (moins de 5 cm), mais plus épais entre des blocs de grandes dimensions, recouvrant un terreau organique noir (Ah) d'une épaisseur de 10 cm ou moins, dont l'homogénéité peut être brisée par des lentilles de sable gris (Ae).

¹⁰ Le code de classification est celui de Parcs Canada où 109G correspond au code alpha-numérique du site Cap-de-Bon-Désir, suivi du numéro d'opération (système Tikal).

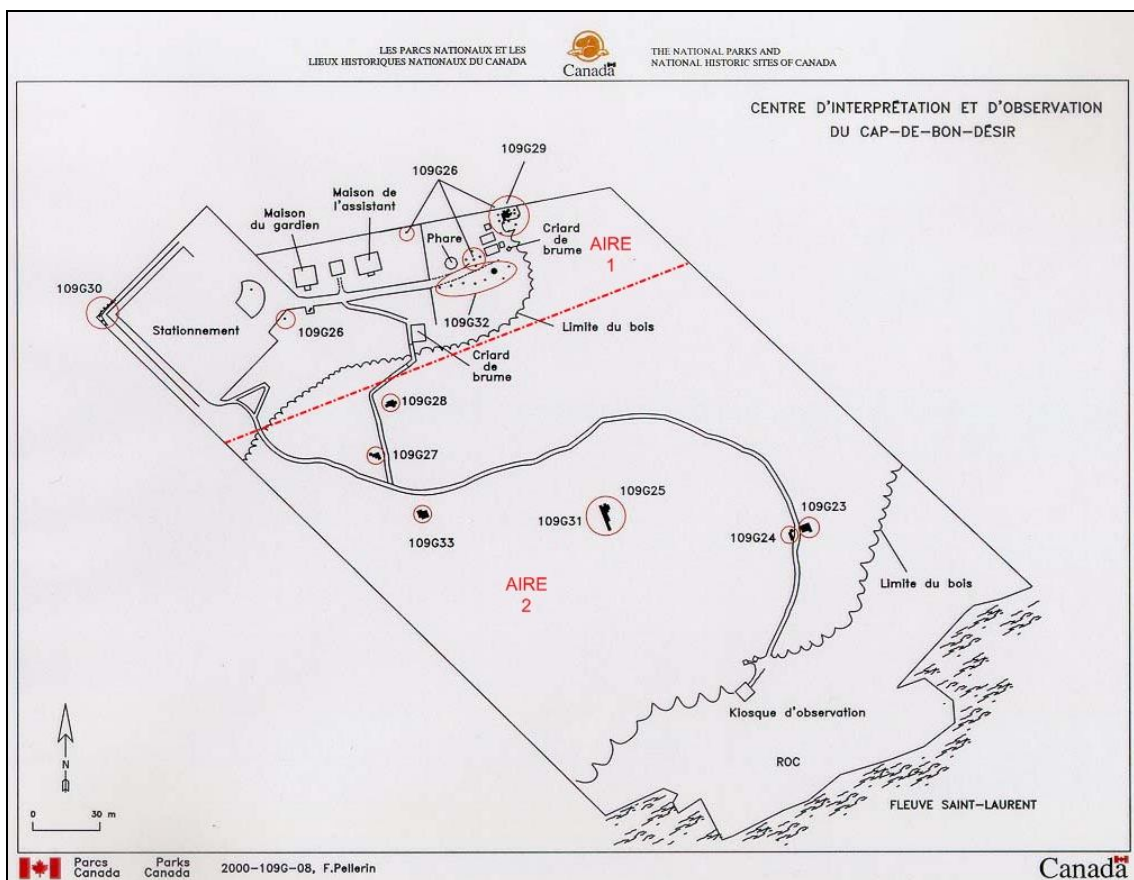


Figure 7
Site du Cap-de-Bon-Désir, localisation des aires de fouille 23, 24, 25-31 et 28

En-dessous, on rencontre un sable limoneux de teinte orangée, brune, rousse ou rosée (Bf) et dont l'épaisseur peut atteindre 40 cm. Des nodules ferrugineux apparaissent vers le bas de ce dépôt qui se trouve au-dessus d'un sable graveleux verdâtre clair (Bc). Dans la moitié sud de l'opération, ces niveaux sont intercalés entre de très gros blocs alors que plus au nord, la roche-mère est rencontrée à environ 25 cm de profondeur. L'action des racines et des dégels a probablement entraîné le mélange ou même l'inversion des niveaux à certains endroits, et vient donc brouiller le contexte de déposition des artefacts. En dépit de ces perturbations, deux occupations sont perceptibles dans cette opération, soit une première associée au Sylvicole supérieur récent et qui est répartie dans les horizons Ah, Ae et Bh, soit tout près de la surface

du sol, et une seconde, datée de l'Archaique supérieur et qui perceptible dans toute l'épaisseur de l'horizon Bf.

Le secteur associé à l'opération 109G28 est localisé à 29 m d'altitude et à 210 m du littoral. L'aire fouillée, qui s'étend sur un périmètre de 9,25 m², correspond à une surface relativement plane bordée au nord par une pente ascendante peu marquée et une faible pente immédiatement au sud. Le couvert végétal recouvre une dense matrice de pierres, de blocs et de sable. Les artefacts sont trouvés surtout dans la mince couche de matière organique noire (Ah) et au contact du sable brun-orangé (Bh) superposé à un lit de pierres très dense et d'origine naturelle.

3.1.4 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave

Ce site (DbEi-5) est localisé à 25 km en aval de l'embouchure du Saguenay, sur une pointe rocheuse au relief accidenté et dont la surface habitable est située entre 8 à 10 m d'altitude. L'endroit est presque totalement entouré d'eau salée (sauf vers l'est) et l'accès par le fleuve y semble facile, car en dehors des périodes de marée haute, plusieurs petites surfaces de sable et gravier sont exondées. Les vents d'ouest, d'est et du nord sont ralentis par les hauteurs de la côte et dans ce secteur, le littoral y demeure libre de glace pendant l'hiver. La composante préhistorique a fait l'objet d'une évaluation à l'été 1993 (Plourde 1994b) au moyen de 12 sondages séparés de 5 m chacun et de la fouille de 7 m² pour une superficie de 11,50 m² (figure 8). Le site n'a pas encore été délimité car tous les sondages réalisés à ce jour se sont avérés positifs et ce, sur une superficie d'au moins 20 m par 15 m (soit 300 m²). La réalisation d'un inventaire plus loin au sud et à l'est viendrait probablement confirmer que l'ensemble du croissant oriental de l'Anse-à-la-Cave recèle des traces d'occupation humaine.

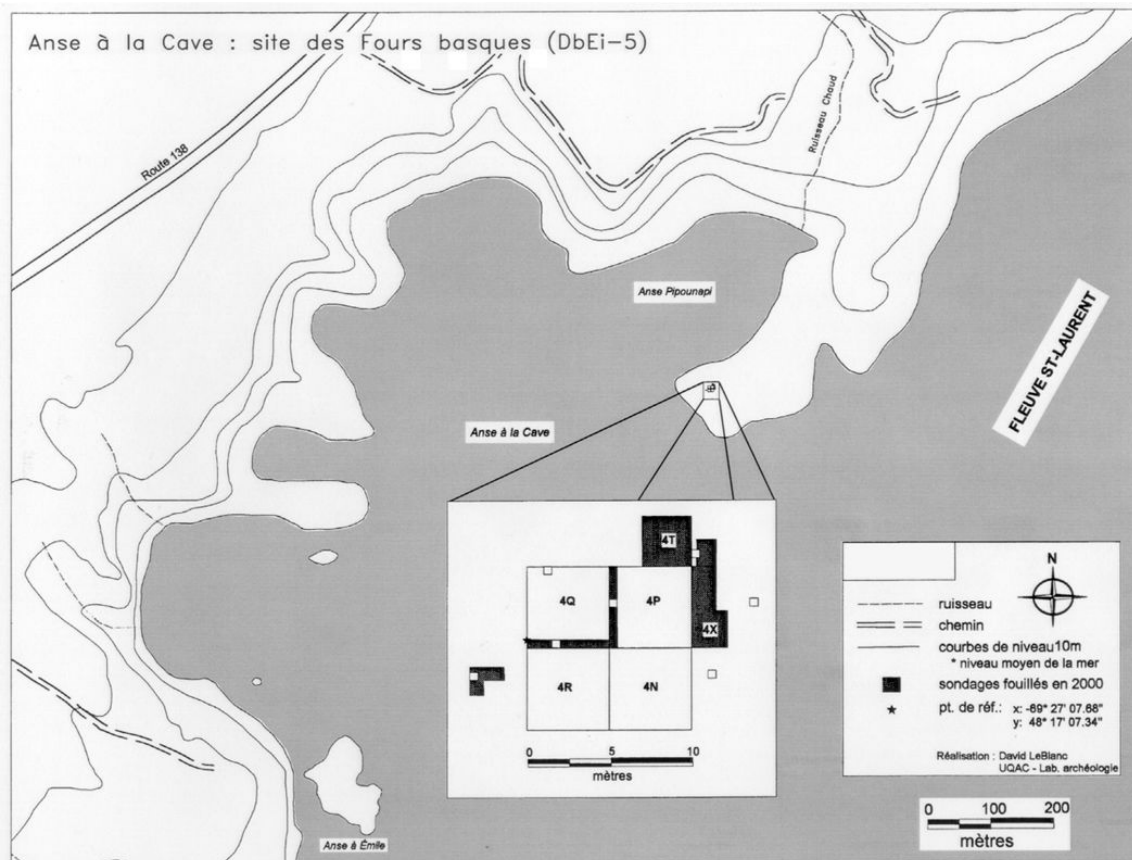


Figure 8
 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, secteur d'intervention

La séquence des sols est caractérisée par une litière herbacée (1 à 18 cm d'épaisseur) surmontant une couche humique limoneuse noire très grasse dont l'épaisseur peut atteindre 25 cm. Cet humus repose directement sur la roche en place. Les artefacts ont été trouvés entre la base de la litière et la surface de la roche mère.

3.1.5 Site Pointe-à-crapaud

Le site Pointe-à-Crapaud (DbEi-2) se trouve en bordure du littoral, à 6 km en amont de l'embouchure de la rivière des Escoumins et à plus de 26 km en aval de la rivière Saguenay. Le

gisement archéologique se situe vis-à-vis d'une toute petite baie rocheuse, sur un faux replat marqué par quelques affleurements rocheux et se concentre principalement sur une surface sub-horizontale répartie entre 5 et 7 m NMM. L'espace habitable est relativement bien délimité au nord par une paroi rocheuse verticale de 2 à 4 m de hauteur et au sud, par un plateau rocheux de 1 à 2 m de hauteur. Vers l'est, le terrain devient plus accidenté et donc moins accueillant, puis vers l'ouest, une zone marécageuse empêche toute installation d'un campement. L'emplacement n'est touché que par les vents du sud/sud-ouest et l'accès semble facile en tout temps en raison d'une zone intertidale de faible largeur (de moins de 50 m) et de la configuration du littoral qui atténue la houle lors des journées venteuses. L'estran libre d'ailleurs un espace pour la cueillette des mollusques et de l'eau douce s'écoule à quelques mètres des lieux, au sud-ouest.

Le site a été découvert par Lowther en 1959 (Lowther 1965), à au moins 1,5 km en aval de la dite Pointe-à-Crapaud, qui fait référence à un poisson d'eau salée (Pâquet 1984). À l'été 1975, Crête (1976: 9) y pratiqua 17 sondages et établit la superficie du site à environ 2500 m². Son rapport fait la mention d'une fouille réalisée par M. Bouliane en 1962 pour retrouver l'emplacement de la chapelle du père Laure. Dans le cadre d'une reconnaissance des postes de fourrures de la Côte-Nord en 1978, Lueger (1979) y réalise deux sondages de 1 m² dans le périmètre de vieilles fondations identifiées par Crête (1976). À l'été 1993, le site a fait l'objet d'une réévaluation systématique (Plourde 1994a) et montra une zone d'occupation d'au moins de 50 m de longueur par 30 m de largeur (1500 m²). Des fouilles en aire ouverte ont été réalisées en 1994 (Plourde 1995b) dans un périmètre où se concentraient les éléments céramiques découverts lors de l'intervention de 1993. Quelques 150 m² ont été fouillés, combinant une aire ouverte et des sondages disposés en damier (figure 9).

La stratigraphie est relativement variée et peut être caractérisée par un couvert végétal (matière ligneuse) de moins de 5 cm d'épaisseur suivi par un terreau noir organique dont l'épaisseur oscille entre 5 et 20 cm. Ce terreau est parfois stratifié par des horizons de sable beige et repose généralement sur un niveau de sable stérile qui contient des moules bleues désagrégées,

des gravillons, des graviers et des pierres non altérées. Ce niveau, dont l'épaisseur maximale peut atteindre 1,50 m, repose sur la roche-mère qui affleure dans la partie nord de l'aire fouillée. Le matériel archéologique apparaît à la base de la couverture végétale et se concentre dans toute l'épaisseur du terreau noir. On ne le trouve que de façon exceptionnelle dans le sable sous-jacent. La plupart des pierres associées au terreau noir sont altérées par la chaleur.

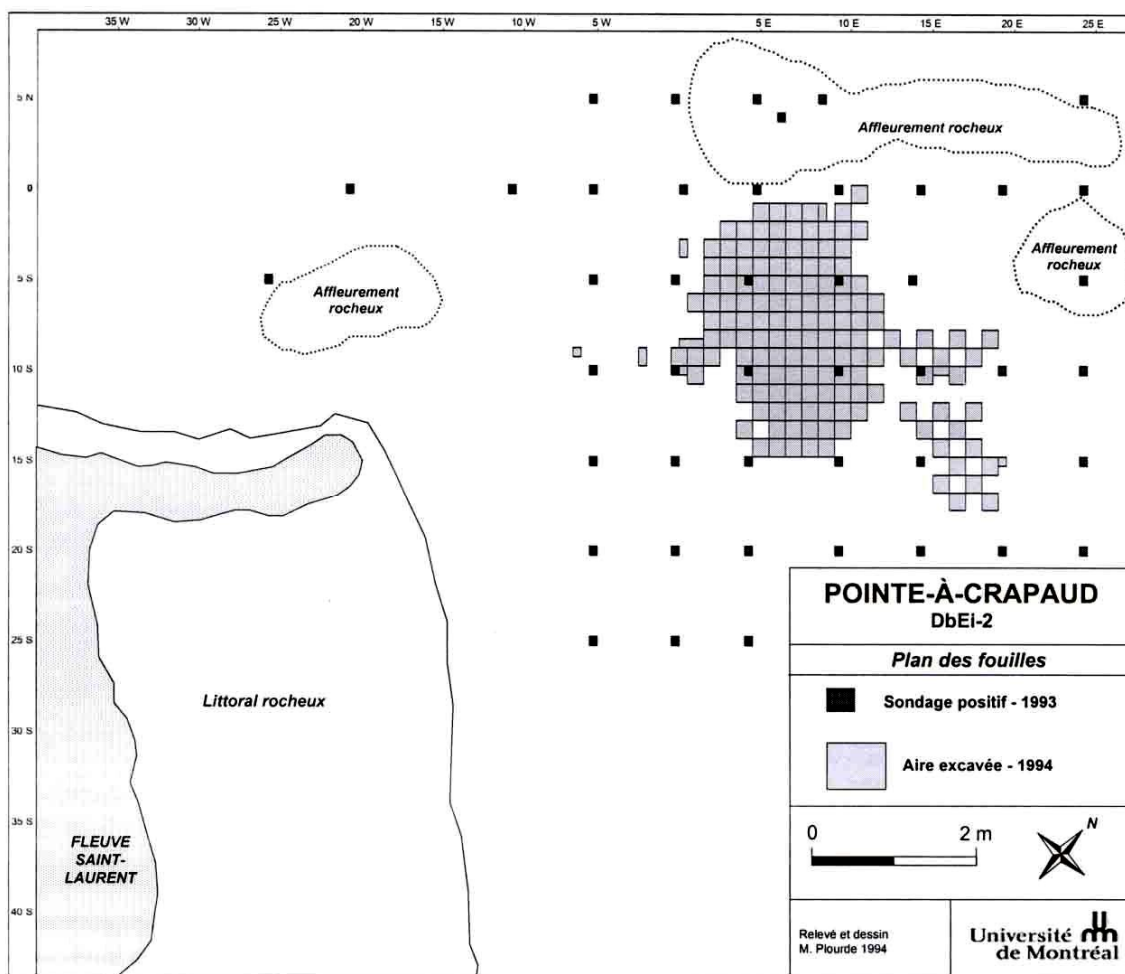


Figure 9
Site Pointe-à-Crapaud, localisation des aires fouillées

La présence de ces pierres est donc de nature anthropique et non le résultat d'un agent naturel, tel un dépôt fluviatile, qui n'aurait pas permis la conservation d'une couche de matière organique.

3.1.6 Site Escoumins I

Le site Escoumins I (DcEi-1) se trouve au sommet de la première terrasse surplombant le fleuve Saint-Laurent, à 300 m en amont de l'embouchure de la rivière Escoumins. Il s'étend sur un vaste replat horizontal marqué par un profil ascendant très faible vers l'intérieur des terres. Son élévation passe de 6 à 10 m NMM sur une distance de 40 m. Seuls le secteur entourant la chapelle et un petit quadrilatère à l'est du stationnement sont demeurés totalement boisés. Deux larges entailles sont visibles dans le rebord de la terrasse et nous suggérons qu'il puisse s'agir de glacières datant de la période historique. L'accès au site est facilité par une petite plage de sable encaissée entre deux crans rocheux. L'endroit est totalement protégé des vents dominants et aucune source d'eau vive n'a été localisée dans l'environnement immédiat.

Le site fut évalué une première fois par Picard (1971) à l'aide d'une douzaine de sondages. Un inventaire systématique y fût réalisé en 1993 (Plourde 1994a) et la grande majorité des 77 sondages produits se sont avérés positifs (figure 10). Ces travaux n'ont pas permis de cerner les limites du site archéologique qui déborde certainement le périmètre du lot cadastral concerné. La partie avant de la terrasse a été privilégiée en raison de la grande densité des artefacts et de l'absence de céramique dans sa section arrière. Le boisé entourant la chapelle n'a pas été sondé en raison du manque de temps. La superficie minimum du site établie par nos sondages est de 4150 m² et peut être extrapolée à 5200 m² si on inclut le boisé de la chapelle. Les quelques sondages produits dans la pente suggèrent l'ajout possible d'une surface de 600 m² correspondant à une zone de rejet ou d'habitation affaissée par l'érosion de la terrasse.

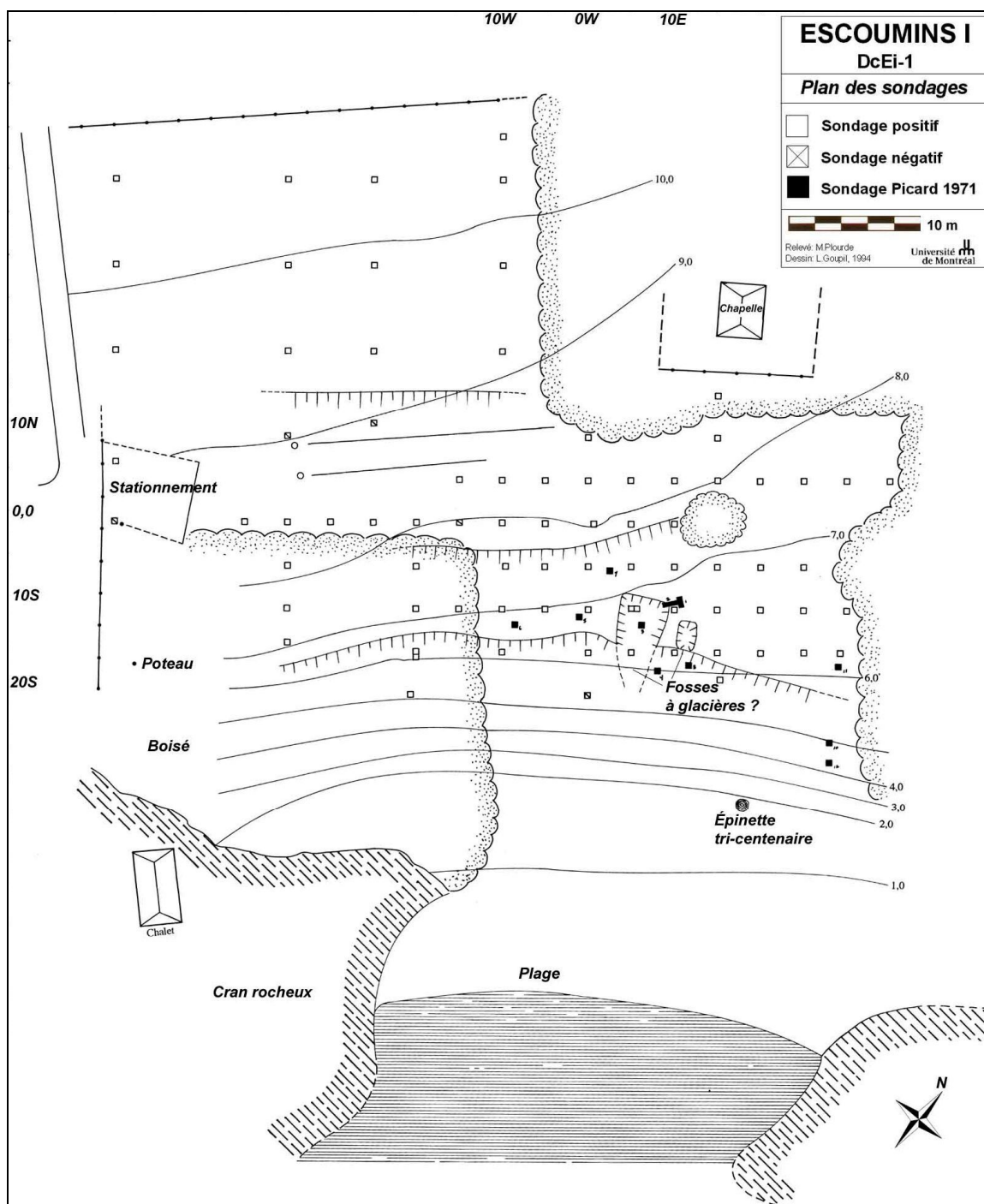


Figure 10
Site Escoumins I, localisation des sondages

Le profil stratigraphique type présente un mince couvert végétal suivi d'une couche de sable gris et noir de 10 à 20 cm d'épaisseur et dans laquelle se trouvent les artefacts. Cet horizon, parfois traversé par une lentille de coquillages, s'appuie sur une couche de sable beige à orangé d'une épaisseur de plus de 1 m, sauf à l'extrémité nord-est du site où la roche-mère apparaît vers 40 cm de profondeur. Un profil moins récurrent montre la même séquence générale avec, en plus, un second niveau archéologique à quelques centimètres sous le premier.

3.2 Formes d'aménagement et restes fauniques

Nous présentons d'abord un tableau synthèse des assemblages fauniques (tableau 8) par site et regarderons de quelle manière se répartissent ces restes au sein des différentes structures observées sur les planchers d'habitation ou les aires d'activités.

Tableau 8
Synthèse des assemblages fauniques

TAXONS	SITES ARCHÉOLOGIQUES					
	Ouellet	AP IV	CBD	SABAC	PAC	Escoumins I
	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)
Mammifères marins						
Phocidés	664	474	4 840	595	2 615	1 594
Phoque du Groenland	4	15	128	13	122	60
Phoque gris	16	-	-	-	-	-
Phoque commun	4	3	9	-	2	-
Béluga	-	3	57	-	31	18
Cétacés	-	7	-	-	5	-
Mammifères marins ind.	-	45	132	-	647	8
Total	688 (94,50)	547 (28,00)	5166 (96,90)	608 (98,90)	3422 (90,60)	1680 (89,70)
Mammifères terrestres						
Cervidés	-	2	8	1	5	3
Orignal	-	1	7	4	12	10
Caribou	-	-	33	-	4	8
Castor	33	300	64	1	33	72
Gros rongeurs	4	24	-	-	7	2
Marmotte commune	-	1	-	-	-	1
Martre	-	10	2	-	-	1
Lynx du Canada	-	-	-	-	-	-
Lièvre	-	217	-	-	4	3

Canidés	-	24	-	-	3	16
Cricétidés	-	-	-	-	-	-
Porc-épic	-	50	-	-	12	6
Lagomorphes	-	2	-	-	-	-
Mustélidés	-	2	-	-	-	-
Loutre	-	1	-	-	-	-
Ours	-	1	-	-	-	1
Félidés	-	3	-	-	-	-
Artiodactyles	-	15	-	-	-	-
Porc domestique	-	4	-	-	-	-
Renard roux	-	-	-	-	-	-
Petits mammifères	-	5	-	-	-	-
Rat musqué	-	-	-	-	3	-
Sciuridés	-	-	1	-	-	-
Mamm. terrestres ind.	-	224	-	-	-	-
Total	37 (5,08)	886 (45,40)	115 (2,16)	6 (0,98)	83 (2,20)	132 (7,05)
Poissons						
Saumon	-	?	-	-	-	-
Anguille	-	?	-	-	-	-
Grand brochet	-	-	-	-	-	1
Morue franche	-	?	-	-	-	1
Poissons ind.	1	167	3	-	3	-
Total	1 (0,14)	167 (8,55)	3 (0,06)	0 (0,00)	3 (0,08)	2 (0,11)
Oiseaux						
Alcidés	-	-	7	-	1	11
Anatidés	-	-	1	-	19	5
Accipitridés	-	-	2	-	-	3
Tétraonidés	-	?	-	-	-	-
Laridés	-	-	6	-	2	-
Strigidés	-	-	-	-	2	-
Canard	-	-	-	1	-	-
Gavia immer	-	-	-	-	3	-
Pygargue à tête blanche	-	-	-	-	-	1
Gros oiseaux	-	?	-	-	-	-
Moyens oiseaux	-	?	-	-	-	-
Oiseaux ind.	2	353	30	-	241	38
Total	2 (0,27)	353 (18,1)	46 (0,86)	1 (0,16)	268 (7,10)	58 (3,10)
Total	728 (100,00)	1953 (100,00)	5 330 (100,00)	615 (100,00)	3 776 (100,00)	1 872 (100,00)
Catégories exclues du calcul des fréquences						
Mammifères ind.	3 699	-	37 023	1 621	7 614	3 093
Gros mammifères	8	50	136	3	17	15
Moyens gros mammifères	214	13	-	79	7 525	-
Moyens mammifères	13	99	-	-	78	-
Petits moyens mammifères	1	3	-	-	6	-
Oiseaux ind. ou petits	-	-	-	-	44	-

mammifères						
Indéterminés	-	3 395	1 030	-	93	-
Mollusques (myes)¹¹	12	841	741	192	3650	546
Total	3935	3560	38 189	1 703	15 377	3 108

3.2.1 Site Ouellet

Dix-huit foyers, douze zones de rejets culinaires et huit traces de piquet ont été relevés lors des fouilles menées en 1986 et 1987. Les foyers sont caractérisés par la présence d'une concentration de pierres altérées par le feu (plate-forme ou cercle), de rubéfaction du sol ou d'une plaque de charbon de bois (tableau 9).

Tableau 9
Site Ouellet, caractérisation des foyers

Code	Diamètre axe longitudinal (m)	Forme	Composition				Espèces animales associées
			Pierres	Os	Rubéfaction	Charbon	
F-1	0,40	Arrondie	x	-	-	-	Phoque
F-2	1,20	Arrondie	x	x	-	x	Mammifères indéterminés
F-3	0,40	Arrondie	x	-	-	-	Mammifères indéterminés
F-4	1,40	Arrondie	x	-	-	-	Mammifères indéterminés
F-5	1,25	Ovale	-	-	-	x	Aucune
F-6	0,60	Arrondie	x	-	-	-	Aucune
F-7	0,40	Arrondie	x	-	-	-	Aucune
F-8	0,25	Arrondie	x	-	-	-	Aucune
F-9	1,20	Ind.	x	x	x	x	Mammifères indéterminés
F-10	1,40	Ovale	x	-	-	-	Phoque
F-11	0,40	Ovale	x	-	-	x	Mammifères indéterminés
F-12	0,40	Arrondie	x	-	-	-	Aucune
F-13	0,50	Arrondie	x	-	-	-	Aucune
F-14	1,10	Ovale	x	-	-	x	Aucune
F-15	0,40	Ovale	-	-	-	x	Aucune
F-16	2,20	Ovale	-	x	-	x	Phoque, poissons, oiseaux
F-17	0,80	Ovale	-	-	-	x	Mammifères indéterminés
F-18	3,00	Arrondie	-	x	x	x	Phoque

¹¹ Nous avons volontairement exclu les myes des calculs en raison de leur faible apport alimentaire, comparativement aux autres espèces animales énumérées dans ce tableau.

Les concentrations d'ossements indépendantes des foyers ont été considérées comme des zones de rejets culinaires (tableau 10). Ceci peut être corroboré par la fréquence des os trouvés à l'état frais (42 %), contre une proportion de 58 % qui étaient altérés par la chaleur, soit noircis ou blanchis. Finalement, huit traces de piquet ont été relevées. Elles sont toutes verticales et leur diamètre moyen est de 6 cm. Comme elles se trouvaient à proximité de foyers et ne définissaient pas une aire assez vaste pour y accueillir des occupants, il pourrait s'agir davantage de broches pour cuire la viande (Thwaites 1959, vol. 68: 88) que de piquets de charpente.

Tableau 10
Site Ouellet, caractérisation des zones de rejets culinaires

Code	Diam. axe long. (m)	Forme	Espèces animales associées
R-1	0,40	Arrondie	Phoque
R-2	0,40	Arrondie	Mammifères indéterminés
R-3	0,50	Arrondie	Phoque
R-4	1,20	Difforme	Mammifères indéterminés
R-5	0,20	Arrondie	Mammifères indéterminés
R-6	0,50	Arrondie	Phoque
R-7	0,40	Arrondie	Phoque
R-8	0,30	Arrondie	Mammifères indéterminés
R-9	0,50	Arrondie	Mammifères indéterminés
R-10	1,00	Ovale	Phoque
R-11	1,00 ou +	Indéterminée	Phoque, castor
R-12	3,00	Ovale	Phoque, castor

Un calcul des proportions des ossements identifiables à l'espèce indique la prépondérance, à 95 %, des ossements de phoque (tableau 8). Ces derniers sont représentés par plusieurs parties du squelette (tableau 11), soit les sections appendiculaires (extrémités) qui sont de l'ordre de 329 éléments (55 %), suivis de fragments de crâne avec 138 éléments (23 %) et des éléments du squelette axial, avec 129 éléments (22 %). Par ailleurs, un facteur de conservation différentielle pourrait expliquer l'abondance de fragments de bulle tympanique qui résistent mieux à la biodégradation. L'identification à l'espèce des ossements de phoques est généralement difficile en raison d'une variabilité morphologique importante, mais il demeure que trois espèces ont été reconnues soit, par ordre d'importance numérique, le phoque gris, le phoque du Groenland et le phoque commun. Parmi les 24 ossements de castor anatomiquement

identifiables, les fragments de crâne sont les plus nombreux (N=13), suivis des éléments du squelette appendiculaire (N=7) et du squelette axial (N=4).

Tableau 11
Site Ouellet, représentation anatomique des taxons étudiés (en %)

	Section anatomique		
	Crânien	Axial	Append. ind.
Phoque	23,00	22,00	55,00
Castor	54,17	16,66	29,17

Notons qu'à peine 90 fragments de moule bleue (*Mytilus edulis*) ont été retracés, en dépit de la proximité d'un estran s'étendant sur plus d'un kilomètre à marée basse (Dionne et Ochietti 1996: 12) et dans lequel pullulent les myes communes (*Mya arenaria*). Des baies sauvages, comme le cerisier de Pennsylvanie (*Prunus Pennsylvanica L.*) et le pois de mer (*Lathyrus maritimus*) (Plourde 1990b : 54), ont été également consommées.

3.2.2 Site Anse-aux-Pilotes IV

À partir des relevés réalisés par Trudeau et Saint-Pierre (1973), nous avons reconnu un minimum de cinq concentrations de myes et deux concentrations de pierres (un cercle et une plate-forme) qui pourraient correspondre à des enceintes de combustion. Une des concentrations de myes couvrait plus de 2 m de diamètre. Une datation au radiocarbone de 630±100 BP a été obtenue d'un charbon de bois prélevé à même les structures de combustion.

La grande majorité des os (92 %) recueillis étaient écrus et ont permis un taux d'identification de 37 %. La conservation de ces ossements a par ailleurs été favorisée par le milieu alcalin causé par la dégradation d'un grand nombre de myes communes (*Mya arenaria*) intégrées au régime alimentaire. Les restes osseux sont dominés par les restes de mammifères et, parmi cette classe, les mammifères terrestres ont montré le plus grand nombre de fragments identifiables (tableau 8). Cependant, la majorité des os de lièvre, de porc et d'oiseaux proviennent de la

couche supérieure et seraient associés à une occupation postérieure au Sylvicole supérieur. En soustrayant ces données de l'ensemble, on obtient alors des proportions différentes, parmi lesquelles les mammifères marins et terrestres atteignent des fréquences rapprochées, soit respectivement 35 % et 43 %. Par ailleurs, on remarque que les gros mammifères terrestres (orignal et ours) n'y sont représentés que par trois fragments osseux, ce qui remet en question l'importance de ces animaux dans l'alimentation des occupants. Il peut ainsi s'agir de quelques quartiers de viande obtenus de l'intérieur des terres. Il apparaît moins probable que ces mammifères aient été consommés en entier sur les lieux et que leurs restes aient été disposés à l'extérieur de l'aire fouillée. On peut évoquer, en ce sens, la possibilité que des chairs séchées ou fumées de gibier terrestre aient été apportées, puis consommées sur les campements occupés le long de la côte, en attendant des conditions favorables pour la chasse au phoque. Toutefois, ce comportement laisse peu ou pas de traces archéologiques. Le calcul du nombre minimum d'individus permet de reconnaître un seul individu par espèce, sauf pour le lièvre (N = 6), le castor (N = 4), le chien (N = 3) et le porc-épic (N = 2).

Parmi les restes de poissons on a dénombré une anguille d'Amérique, deux morues de l'Atlantique, dont une de très grande taille, et un saumon qui pourrait être associé à la couche historique. Les mammifères marins sont dominés par le phoque, qui compte un minimum de cinq individus, dont quatre adultes (deux phoques du Groenland, un phoque commun et un phoque d'espèce indéterminée) et un jeune âgé entre deux et trois mois. Un calcul de la représentation des éléments anatomiques indique que la carcasse complète des phoques a été dépecée sur les lieux. L'apport calorique, protéinique et matériel (os et peaux) de ces quatre animaux est sans doute supérieur à celui des mammifères terrestres (moyens et petits), des poissons et des oiseaux consommés sur les lieux. Le taux élevé de fragmentation des os pourrait suggérer leur usage dans la confection d'un bouillon d'os. Or, les sources ethnographiques demeurent relativement muettes sur l'utilisation des os de phoque (Saint-Germain 1998) pour préparer ce mets. L'exposition au feu demeure encore la seule explication au taux élevé de fragmentation des os. Par ailleurs, la disponibilité des espèces animales identifiées sur le site Anse-aux-Pilotes IV témoigne d'occupations en toutes saisons.

L'étude des mollusques a révélé la présence d'un minimum de 841 individus. En tenant compte d'une estimation du volume total des petits amas coquilliers à environ 5,5 m³, le nombre total de myes communes a été extrapolé par Moreau (Clermont et Chapdelaine 1983) à quelque 61 671 individus, soit l'équivalent de 617 repas/personne. Une étude isotopique appliquée à ces mollusques a d'ailleurs permis de suggérer la consommation de ces myes pendant la période estivale (ibid.).

3.2.3 Site Cap-de-Bon-Désir

3.2.3.1 Composante 109G23-24

Sur la composante 109G23-24 du site Cap-de-Bon-Désir, 17 formes d'aménagement différentes ont été relevées, soit 13 foyers (tableau 12) et quatre zones de rejets culinaires (tableau 13). Les foyers sont caractérisés par une matrice brun-beige mêlée à des ossements et parfois à des myes et/ou des oursins. D'un diamètre inférieur à 1 m, ces structures de forme circulaire ou ovoïde ont une épaisseur moyenne de 5 cm, avec des écarts maximum de 3 cm et de 14 cm. La texture limoneuse et la couleur brunâtre ou beige de la matrice dans laquelle ces os reposaient est engendrée, quant à elle, par la décomposition en poudre d'ossements. L'analyse sédimentologique, chimique et exoscopique d'un échantillon homogène prélevé à même la structure 0-3 a révélé une teneur très élevée en carbonates et une très faible fraction minérale, qui indique que la matrice est engendrée par la dégradation d'ossements (Bhiry 2003 : 393).

Ces concentrations, qui se trouvaient toutes au-dessus d'un niveau de terreau organique noir, suggèrent l'installation de foyers directement sur le sol et dans lequel les ossements du gibier cuit étaient rejetés. L'une de ces concentrations montrait d'ailleurs une légère rubéfaction du sable gris sous-jacent, qui confirme bien la présence d'une source de chaleur intense. Les

enregistrements à la fouille n'ont pas permis de vérifier si les os blanchis se trouvaient davantage au cœur des couches osseuses (et par conséquent plus près de la source de chaleur). Parmi une quantité innombrable de galets et de blocs formant la matrice du sol, plusieurs pierres montraient des signes d'altération par le feu (fractures, déminéralisation, et/ou rubéfaction), mais il a été impossible de confirmer si certaines pierres ont été déplacées pour servir d'assise aux zones de combustion.

Tableau 12
Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), caractérisation de foyers culinaires

Code	Dégagement	Superficie (m ²)	Ép. max. (cm)	Espèces animales associées
O-1	Partiel	0,03	6,0	Phoque, béluga
O-2	Partiel	0,90	10,0	Phocidés, Caribou, Poisson, Oursin
O-3	Partiel	0,50	5,0	Phoque, Oursin, Caribou, Anantiné, Accipitridé
O-4	Complet	0,80	8,0	Phoque, béluga
O-5	Partiel	0,02	4,0	Phoque, Orignal, Caribou
O-6	Complet	0,04	5,0	Phoque, Caribou, Castor
O-7	Complet	0,40	6,0	Phoque, Caribou, Béluga, Orignal
O-8	Complet	0,15	5,0	Phoque, Caribou
O-9	Partiel	0,02	3,0	Phoque
O-10	Complet	0,48	7,0	Phoque, Caribou, Béluga, Castor
O-11	Partiel	0,25	10,0	Phoque, Béluga, Caribou, Oiseau
O-12	Partiel	0,21	5,0	Phoque
O-13	Complet	0,15	14,0	Phoque, béluga

Les zones de rejets d'ossements, qui sont constituées majoritairement d'éléments écrus, peuvent s'étendre sur 40 cm de profondeur et se trouvent mêlées à des blocs qui composent la matrice du sol, mais ne forment pas de fosses. Il est cependant difficile d'expliquer la présence de matériel archéologique sous les blocs. Ou bien les os ont migré entre ces blocs par l'action conjuguée des racines et des dégels, ou bien les blocs ont été déplacés sur ces petits dépotoirs au moment des activités de dépeçage ou lors d'une réoccupation des lieux. S'il s'agissait de caches de nourriture, on trouverait des os en position anatomique comme c'était le cas sur le site voisin de Pointe-à-Crapaud (Plourde 1995: 18). On dénombre également cinq petites concentrations de myes trouvées au cœur de concentrations d'ossements. Chaque concentration contenait tout au plus une vingtaine d'individus. Les ossements d'animaux sont

au nombre de 27 584 et 10 719 éléments (39 %) ont été analysés. Parmi ces derniers, 7282 (68 %) sont frais, 2332 (22 %) sont noircis et 1105 (10 %) sont blanchis par le feu.

Tableau 13
Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), caractérisation des dépôts d'ossements écrus

Code	Dégagement	Superficie (m ²)	Ép. max. (cm)	Espèces animales associées
D-1	Partiel	0,30	30,0	Phoque, Béluga, Oiseaux, Accipitridés
D-2	Partiel	0,25	15,0	Phoque, Béluga, Caribou
D-3	Complet	0,80	15,0	Phoque, Béluga, Caribou, Oiseaux, Orignal
D-4	Partiel	0,50	40,0	Phoque, Béluga, Orignal

Près de 18 % des ossements ont été identifiés à la famille, au genre ou à l'espèce animale, soit une fréquence sensiblement plus élevée par rapport aux autres sites de la région, où une plus grande proportion d'ossements sont calcinés, plus fragmentés et donc plus difficiles à identifier.

L'analyse des éléments identifiables permet de conclure à une alimentation, ou du moins une exploitation des ressources naturelles du secteur, nettement axée sur les mammifères marins, parmi lesquels dominent largement les phocidés. Parmi ces mammifères, le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*) demeure l'espèce la mieux représentée, suivie du phoque commun (*Phoca vitulina*), alors que le phoque gris (*Halichoerus grypus*) n'a pas été identifié dans l'assemblage. L'analyse zooarchéologique a par ailleurs révélé que toutes les sections anatomiques de pinnipèdes et du béluga y sont représentées, ce qui implique un traitement des carcasses animales sur le campement même (tableau 14). Quelques éléments identifiables à des cervidés, des oiseaux (rapace et canard) et des myes (245 points d'ancrage, soit 122 individus) complètent l'assemblage. Notons l'absence de restes d'oursin ou de poisson dans l'aire fouillée.

Tableau 14
Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), représentation anatomique (en %) des taxons

	Section anatomique					
	Crânien	Postcrânien	Thoracique	Pelvien	Append. ind.	Indéterminé
Phoque : % prévu	15,00	32,00	26,00	27,00	-	-
Phoque : % observé	19,53	10,88	26,96	32,33	10,30	-
Béluga	24,56	19,30	12,28	-	-	43,86
Caribou	25,00	-	21,43	7,14	46,43	-
Orignal	-	-	25,00	50,00	25,00	-
Cervidés ind.	87,50	-	-	-	12,50	-
Castor	38,46	30,77	15,38	7,69	7,69	-
Sciuridés ind.	-	-	-	100,00	-	-
Mammifères marins ind.	0,76	2,27	-	-	-	96,97
Gros mammifères ind.	-	0,74	-	-	91,91	7,35
Mammifères ind.	2,33	4,06	0,03	0,05	12,38	81,15
Accipitridés ind.	-	-	100,00	-	-	-
Anatidés ind.	-	-	100,00	-	-	-
Oiseaux ind.	-	16,67	25,00	8,33	33,33	16,67
Poissons ind.	-	50,00	-	-	-	50,00
Classes ind.	-	-	-	-	-	100,00
Total	4,14	4,65	2,95	3,48	12,05	72,73

3.2.3.2 Composante 109G25-31

Dans le secteur désigné par l'opération 109G25-31, trois formes d'aménagement ont été reconnues à la fouille, soit les concentrations d'ossements animaux, les concentrations de myes et les concentrations de pierres. L'absence de traces de pieux, de bourrelets de terre ou de lests de pierres épousant une forme circulaire rend difficile la délimitation de charpentes d'habitation.

Si des fragments d'ossements blanchis ont été trouvés à peu près partout dans l'aire fouillée, des concentrations plus importantes ont été identifiées (tableau 15). Près de la surface (horizons pédologiques Ah, Ae et Bh), pareilles concentrations montrent une étendue horizontale et verticale relativement nette et ne semblent pas avoir subi de perturbations importantes depuis leur abandon. Elles se trouvent associées soit à un sol beige de texture limoneuse créé par la décomposition d'ossements écrus, soit à un terreau organique noir très gras. Ces concentrations reposent toutes sur un mince horizon organique noir pauvre en ossements, soit probablement la

surface d'accueil qui n'a pas été modifiée au préalable, c'est-à-dire qui n'a pas été nettoyée de sa matière organique pour atteindre un niveau minéral. La présence occasionnelle de fragments d'oursins a été notée uniquement dans les structures associées aux niveaux supérieurs.

Tableau 15
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), caractérisation des concentrations d'ossements

	Dimensions (m)	Ép. max. (cm)	Espèces animales associées
109G25H50	1,6 x 1,2	2,0	Contenu faunique non analysé
109G25E50	0,3 x 0,2	5,0	Contenu faunique non analysé
109G25C50	> 1,0 x 0,7	3,0	Contenu faunique non analysé
109G25M60	0,3 x 0,3	1,0	Contenu faunique non analysé
109G25M70	0,3 x 0,3	1,5	Contenu faunique non analysé
109G25P50	> 1,60 x 0,5	10,0	Phoque, Castor, Caribou, Alcidés, Laridés
109G25Q50	0,5 x 0,3	2,0	Contenu faunique non analysé
109G25T50	0,6 x 0,5	5,0	Contenu faunique non analysé
109G25U60	0,8 x 0,7	10,0	Contenu faunique non analysé
109G31C60	0,4 x 0,3	4,0	Contenu faunique non analysé
109G31E50	> 0,3 x 0,3	10,0	Contenu faunique non analysé
109G31F50	0,15 x 0,10	3,0	Contenu faunique non analysé

Une de ces concentrations (109G25P50) montrait, vis-à-vis de l'assise centrale, un horizon rubéfié (rougi) de 50 cm de long sur 3 cm d'épaisseur qui traduit une source de chaleur assez intense pour colorer, par transformation chimique, les éléments ferreux contenus dans le sol. Il s'agirait donc d'un foyer ayant servi à la fois à la cuisson de prises animales et au rejet de restes osseux. On note une couche de myes directement sous l'horizon osseux qui suggère leur consommation en entrée. Le nombre réduit de pierres au coeur de la structure suscite deux hypothèses. La première veut que les pierres n'aient pas été nécessaires pour faire un feu. La seconde veut que les conditions ambiantes (un couvert nival, par exemple) n'aient pas permis de recueillir et d'intégrer des pierres au foyer.

Les concentrations de myes sont caractérisées par une couche homogène de fragments de myes, parfois réduites en poudre (tableau 16). L'épaisseur de ces concentrations ne dépasse pas 10 cm et leur longueur est toujours inférieure à 1,20 m. Trois d'entre elles (109G25G50, 109G25U50, 109G31C70) sont associées directement à une concentration d'ossements blanchis. La concentration de myes la plus importante (109G25K50) reposait sur un horizon

organique noir très gras au-dessous duquel se trouvait une lentille de sol rougie par la chaleur, sinon teintée d'ocre rouge (hématite mêlée à du gras animal).

Tableau 16
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), caractérisation des concentrations de myes

Code	Dimensions (m)	Ép. Max. (cm)	Myes (NMI)
109G25G50	1,2 x 0,3	5,0	46
109G25K50	1,0 x 0,8	8,0	306
109G25U50	0,7 x 0,2	10,0	252
109G31C70	0,1 x 0,1	2,0	15

Seulement trois concentrations de pierres altérées ont été formellement identifiées. La première (109G25F50) n'a pas été totalement délimitée et mesure au moins 80 cm de diamètre. Les pierres, dont la moitié montre des signes d'altération par la chaleur, se trouvent dans une matrice de sol marbré contenant des morceaux de charbon de bois. La chute d'un arbre dont les racines soulèvent le sol pourrait expliquer ce mélange des horizons. Près de 300 fragments osseux ont été trouvés au sein de cet amas, mais on ne peut confirmer une association entre les deux éléments. La seconde concentration de pierres (109G31C50) correspond à une plateforme composée de dizaines de pierres fracturées et déminéralisées qui correspondrait également à une zone de combustion. La troisième concentration (109G25M50) est associée directement à une concentration d'ossements blanchis et la proportion des pierres altérées par la chaleur y est très élevée.

De l'ocre rouge est dispersé à travers la surface fouillée et se manifeste sous la forme de lentilles pouvant atteindre 60 cm de diamètre et quelques millimètres d'épaisseur. Dans l'aire fouillée, les concentrations de charbons de bois se retrouvaient généralement tout juste en-dessous ou en bordure immédiate de foyers, mais rarement au coeur de ces derniers.

Les ossements d'animaux sont au nombre de 45 194 et 11 746 éléments (soit 26 %) provenant uniquement du coeur de la structure 109G25P50 ont été analysés. Tous les os de cette

structure datée du Sylvicole supérieur récent étaient noircis ou calcinés et seulement 2,7 % sont demeurés complets. Au total, 11,9 % des ossements ont été identifiés à la famille, au genre ou à l'espèce animale (tableau 17). L'analyse des éléments identifiables permet de conclure à une alimentation, ou du moins une exploitation, nettement axée sur le phoque. Quelques ossements ont pu être identifiés au phoque du Groenland et au phoque commun. Le phoque gris n'a cependant pas été identifié dans l'assemblage. L'analyse zooarchéologique a par ailleurs révélé que toutes les sections anatomiques de phoque, de castor et d'oiseaux étaient représentées (tableau 18). Pour le caribou, seulement des ossements du squelette appendiculaire ont été observés.

Tableau 17
Site Cap-de-Bon-Désir, foyer 109G25P50, identification zoologique des restes fauniques

	Nb fragments	Fréquence
Mammifères marins		
Phoque ind.	1311	
Phoque du Groenland	20	
Phoque commun	2	
Total	1333	94,20
Mammifères terrestres		
Caribou	1	
Castor	50	
Total	51	3,60
Oiseaux		
Alcidé ind.	7	
Laridé ind.	6	
Indéterminé	18	
Total	31	2,20
TOTAL	1415	100,00
Catégories exclues des fréquences		
Mammifère ind.	10 331	

Tableau 18
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), représentation anatomique des différents taxons

	Section anatomique					
	Crânien	Post-crânien	Thoracique	Pelvien	Append. ind.	Indéterminé
Phoque : % prévu	15,00	32,00	26,00	27,00	-	-
Phoque : % observé	26,10	11,00	28,40	28,30	6,20	-
Castor	2,00	4,00	34,00	48,00	12,00	-
Caribou	-	-	-	-	100,00	-
Mammifère ind.	3,20	3,90	-	-	10,0	82,90
Oiseaux	-	-	48,40	6,40	45,20	-

On dénombre 619 points d'ancrage de myes et nous pouvons affirmer, à l'aide de comparaisons avec des collections déjà analysées, qu'il s'agit principalement de la mye commune (*Mya arenaria*). De minuscules fragments d'oursins ont également été retracés au coeur des foyers culinaires. Il faut toutefois se demander si ces restes proviennent du contenu stomacal des phoques dépecés et consommés sur le site. On ne peut toutefois considérer que des oiseaux de rivage aient transporté tout récemment ces oursins, puisque leurs restes ne se trouvent qu'au milieu des zones de rejets culinaires. Leur exploitation appuierait une occupation du site pendant la saison froide.

3.2.3.3 Composante 109G28

La composante 109G28 est caractérisée par la présence d'un foyer culinaire constitué d'ossements animaux blanchis répartis dans une mince (3 cm d'épaisseur) couche organique de teinte brun-beige générée par la décomposition d'ossements. Sous le centre de cette structure, le sable (Bf) était rougi, une condition attribuable à une source de chaleur plus intense que celle d'un feu de forêt. Une fosse comblée de pierres logeant dans un sol organique noir aéré, et dont le fond était tapissé de charbon de bois, a également été identifiée. À première vue, le foyer et la fosse semblent contemporains.

Les restes fauniques totalisent 4320 fragments osseux (tableau 8). La plupart sont blanchis, à l'exception de deux fragments de bulles tympaniques de phoque et d'un fragment d'épiphyse d'os long de mammifère indéterminé. À peine 5,2 % des os sont complets, mais le taux d'identification s'élève tout de même à 19,8 %. Les restes de phoque sont dominants et l'analyse a révélé la présence d'au moins quatre individus, dont deux ont été identifiés à du phoque du Groenland. Quelques éléments de caribou, de martre d'Amérique, de castor et d'oursin ont aussi été identifiés. Toutes les sections anatomiques du phoque sont représentées, ce qui indique que ces animaux ont été apportés en entier sur le campement (tableau 19).

Tableau 19
Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), représentation anatomique des différents taxons

	Section anatomique					
	Crânien	Post-crânien	Thoracique	Pelvien	Append. ind.	Indéterminé
Phoque : % prévu	15,00	32,00	26,00	27,00	-	-
Phoque : % observé	14,60	6,20	40,50	25,70	13,10	-
Castor	-	-	100,00	-	-	-
Caribou	-	-	-	50,00	50,00	-
Martre d'Amérique	-	-	-	100,00	-	-
Mammifère ind.	1,80	5,30	-	-	14,30	78,60

3.2.4 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave

Les fouilles ont révélé un premier foyer logé sur un affleurement rocheux et constitué de quelques pierres altérées par le feu, de fragments de bois carbonisé et de plus de 6000 fragments d'ossements dont la moitié étaient carbonisés ou calcinés, et d'une vingtaine de fragments de myes. Cet ensemble était réparti sur une surface inférieure à 4 m². Le second foyer, déposé sur une couche organique, est caractérisé par une épaisse (environ 15 cm) couche de myes concassées de couleur grisâtre et dont le diamètre de l'axe longitudinal excédait 0,50 m (l'étendue du foyer n'a pas été délimitée étant donné que seuls trois quadrants de 0,50 m x 0,50 m ont été excavés). Une lentille de sable rougi sous-jacente pourrait

témoigner de l'effet de la chaleur d'un feu et indiquerait ainsi la cuisson de myes. Un troisième foyer culinaire composé d'une plaque de gravier ovale mesurant 2 m de diamètre se trouvait sous une composante basque et a été daté au radiocarbone à 1040 ± 70 BP. L'utilisation de ce foyer, qui ne contenait pas d'ossements, serait à peu près contemporaine du premier foyer qui contenait de la céramique typique du début du Sylvicole supérieur.

L'analyse zooarchéologique d'un échantillon composé de 2317 ossements (sur 7268) a permis une identification à l'espèce dans 33 % des cas et a montré des proportions égales d'os frais et d'os altérés par le feu. On a reconnu au moins six espèces animales, soit le phoque qui domine nettement l'assemblage (98,7 %), suivi par l'orignal, le castor, le canard, le renard et les cervidés (tableau 8). Parmi la famille des phocidés, treize fragments osseux ont été reliés au phoque du Groenland. Notons que des marques d'outils (liées au dépeçage) ont été observées sur sept os dont six appartiennent à la famille du phoque, tandis que le septième provient de la famille des cervidés. De plus, plusieurs os portaient des traces de dents de carnivores. Les restes de mye commune ont permis de reconnaître un minimum de 192 individus, mais ce chiffre traduit mal la représentativité réelle de cet aliment dans la diète puisque dans un des foyers, les myes étaient réduites en poudre, ce qui ne permet pas de les compter.

3.2.5 Site Pointe-à-Crapaud

Sur le site Pointe-à-Crapaud, l'aire fouillée a permis de reconnaître 85 structures distinctes, soit 34 foyers (18 concentrations d'ossements carbonisés et 16 concentrations de pierres altérées) et 51 zones de rejets culinaires (22 concentrations de myes et d'ossements, 16 fosses et 13 concentrations de myes). Notons qu'aucune trace de piquet n'a été relevée.

Les 18 concentrations d'ossements (tableau 20) sont caractérisées par la présence d'une fine poudre osseuse de teinte brun-beige mêlé à deux fois plus d'ossements blanchis que d'os écrus et une quantité minime de myes. Elles reposent en général sur une mince (soit moins de 5 cm

d'épaisseur) couche de terreau noir correspondant à un paléosol et une seule (O-3) pourrait être associée à une concentration de pierres. Du bois carbonisé est souvent localisé directement sous la couche osseuse, soit dans la couche de terreau noir. Il pourrait s'agir de structures de combustion aménagées à même la surface du sol et dans lesquelles on rejetait des os d'animaux qui, par conséquent, ont été blanchis et craquelés par la chaleur. La proportion des ossements extraits de ces structures représente le tiers du total trouvé dans l'aire de fouille.

Tableau 20
Site Pointe-à-Crapaud, caractérisation des concentrations d'ossements

	Diam. (m)	Forme	Ép. max. (cm)	Ossements				Charbon (g)	Matrice
				Carbonisés		Écrus			
				Nb	Poids (g)	Nb	Poids (g)		
1	1,50	Ovoïde	10,0	2229	860	823	357	3,3	Couche osseuse / sable gris
2	0,90	Ovoïde	12,0	515	149	63	64	14,4	Couche osseuse
3	0,90	Ovoïde	< 5,0	48	20	5	4	5,2	Couche osseuse et pierres
4	0,30	Arrondie	< 5,0	26	11	219	147	0,7	Sable gris
5	1,0	Ovoïde	3,0	40	11	14	17	nil	Couche osseuse
6	0,50	Arrondie	< 5,0	125	48	76	55	?	Couche osseuse
7	1,10	Allongée	10,0	90	39	1073	1470	?	Terreau noir
8	0,40	Arrondie	< 5,0	114	53	11	10	nil	Couche osseuse
9	≈ 0,30	Arrondie ?	15,0	4	4	79	138	15	Terreau noir
10	0,60	Arrondie	< 5,0	799	212	206	135	traces	Couche osseuse
11	0,50	Ovoïde	5,0	1291	199	9	13	1,4	Couche osseuse
12	0,50	Arrondie	< 5,0	47	23	-	-	nil	Couche osseuse
13	> 2,0	Indéter.	12,0	895	534	423	649	8,9	Couche osseuse
14	≈ 1,50	Arrondie ?	15,0	986	196	235	259	0,3	Couche osseuse
15	Ind.	Ind.	Ind.	25	6	0	0	nil	Ter. noir + couche osseuse
16	0,60	Arrondie	?	39	33	15	14	?	Couche osseuse
17	> 0,40	Ovoïde ?	5,0	171	103	154	130	nil	Couche osseuse
18	> 0,50	Indéter.	10,0	241	186	8	19	7	Couche osseuse

La catégorie des fosses regroupe 16 dépressions (tableau 21) généralement comblées de matière organique foncée qui s'enfonce entre 10 et 30 cm dans la couche de sable stérile et dont le diamètre oscille entre 0,20 m et 1,0 m. Leur contenu d'origine anthropique est très

variable et semble donc témoigner davantage du nettoyage des planchers d'habitation que de la vidange de foyers, auquel cas il serait plutôt caractérisé par l'omniprésence de restes osseux.

Tableau 21
Site Pointe-à-Crapaud, caractérisation des fosses

	Diamètre ouverture (m)	Forme ouverture	Profil	Profondeur (cm)	Contenu
1	0,40	Arrondie	Murs obliques, fond pointu	≈ 17,0	6 pierres; 1 pointe projectile; 3 os blanchis; 5 éclats
2	0,80 x 0,60	Ovoïde	Murs obliques, fond pointu	≈ 15,0	2 pierres; 1 hache; 3 tessons corps; 7 os blanchis; 25 os écrus; 1 biface; 4 éclats; 13,3 g charbon
3	0,60, 0,40	Ovoïde	Murs obliques, fond arrondi	≈ 20,0	4 pierres; 47 os blanchis; 39 os écrus; 20 tessons corps; 1 frag. tuyau; pipe; 16 éclats; 1 mye; 7,0 g charbon
4	0,20	Arrondie	Murs obliques, fond arrondi	≈ 10,0	4 pierres; quelques os écrus; 2,5 g charbon
5	0,20	Arrondie	Murs obliques, fond arrondi	≈ 15,0	4 os écrus; 1 os blanchi; 5 éclats; 1 rebut pâte; 2 frag. <i>Pearlware</i> ; 2 g charbon
6	0,20	Arrondie	Murs étranglés, fond arrondi	≈ 12,0	99 éclats; 230 os; 1 outil sur os; 3 tessons de corps
7	1,0	Allongée	Murs obliques, fond pointu	≈ 15,0	253 valves myes; quelques os écrus; 0,2 g charbon
8	0,50	Arrondie	Murs droits, fond aplati	≈ 15,0	1 pierre; 1 pointe projectile; 2 outils sur os; 8 tessons corps; 37 os blanchis; 183 os écrus; 2,0 g charbon
9	0,40	Asymétrique	Murs droits, fond aplati	≈ 15,0	5 éclats; 1 unité de vase; 10 tessons de corps; 52 os blanchis; 59 os écrus
10	>0,40	Arrondie	Murs droits, fond aplati	≈ 10,0	2 pierres; 2 tessons de corps; 116 os écrus
11	0,30	Arrondie	Indéterminé	≈ 10,0	4 éclats; 268 os blanchis; 12 os écrus
12	0,30	Arrondie	Indéterminé	≈ 10,0	25 éclats; 12 tessons de corps; 10 os blanchis; 19 os écrus
13	0,60	Arrondie	Murs droits, fond aplati	≈ 20,0	13 éclats; 1 harpon en os; 25 tessons de corps; 1 unité de vase; 67 os blanchis; 309 os écrus; 12,2 g charbon
14	0,50	Arrondie	Murs obliques, fond arrondi	≈ 25,0	contenu égaré; 2,5 g charbon
15	0,60	Arrondie	Murs obliques, fond arrondi	≈ 20,0	14 éclats; 1 biface; 1 unité de vase; 10 tessons de corps; 70 os blanchis; 62 os écrus; 1 valve mye; 1,1 g charbon
16	0,30	Arrondie	Irrégulier	≈ 30,0	72 os blanchis; 97 os écrus

Des objets de valeur ont peut être aussi été enfouis pour les protéger du feu, comme l'a constaté Sagard chez les Hurons (Sagard 1939 [1632]: 95). Les fosses 8, 9 et 10 font exception : elles sont de type garde-manger, car elles contiennent des ossements de phoque en position anatomique. Treize structures étaient composées presque exclusivement de restes de

myes reposant dans un terreau noir (tableau 22). Le diamètre de ces structures de forme arrondie est généralement inférieur à 50 cm et l'épaisseur des dépôts varie entre 2 et 10 cm. Les quatre concentrations (9 à 12) qui n'ont pas été fouillées entièrement sont classées provisoirement dans cette catégorie de structure, mais il pourrait s'agir de concentrations de myes et d'ossements.

Tableau 22
Site Pointe-à-Crapaud, caractérisation des concentrations de myes

	Diamètre (m)	Forme	Ép. max. (cm)	Myes (NMI)	Ossements		Matrice
					Carbonisés	Écrus	
1	0,50	Arrondie	≈ 5,0	7	-	-	Terreau noir
2	0,60	Allongée	≈ 5,0	18	-	-	Terreau noir
3	0,50	Allongée	≈ 5,0	4	5	-	Terreau noir
4	0,60	Arrondie	≈ 5,0	47	-	12	Terreau noir
5	0,20	Arrondie	≈ 5,0	28	-	-	Terreau noir
6	0,30	Arrondie	≈ 5,0	57	-	2	Terreau noir
7	0,30	Arrondie	≈ 5,0	3	-	-	Terreau noir
8	0,30	Arrondie	≈ 5,0	280	18	-	Terreau brun
9	> 0,30	Arrondie ?	5,0	19	-	-	Terreau noir
10	> 0,50	Indéterminée	≈ 5,0	Aucune*	-	-	Terreau noir
11	> 0,30	Indéterminée	≈ 5,0	Aucune*	-	-	Terreau noir
12	0,40	Arrondie	≈ 5,0	4**	-	-	Terreau noir
13	0,80	Ovoïde	10,0	57	-	-	Terreau noir + brun

L'aire de fouilles contient un grand nombre de pierres parmi lesquelles on peut reconnaître 16 concentrations (tableau 23). La plupart reposent dans une couche de terreau noir et sont altérées, c'est-à-dire qu'elles sont fracturées ou sont désagrégées à des degrés divers par l'action du feu. Notons que les pierres associées à la couche de sable comprise sous les niveaux d'occupation n'étaient presque jamais altérées et seraient donc d'origine naturelle. Les plus petites concentrations sont de forme arrondie alors que les plus grandes sont ovoïdes. La plupart de ces concentrations de pierres se trouvent en périphérie des autres structures domestiques. Deux d'entre elles (4 et 15) sont associées ou superposées à une fosse alors qu'une seule (12) se trouve sous une petite concentration de coquillages. Seulement cinq d'entre elles contenaient du charbon de bois tandis qu'aucune concentration ne montrait de sol

rubéfié, témoin de la chaleur du feu. Nous ne sommes donc pas en mesure, pour l'instant, de déterminer quelles concentrations ont accueilli un feu. Il est possible que certaines concentrations de pierres résultent d'un nettoyage de la surface lors d'occupations postérieures.

Tableau 23
Site Pointe-à-Crapaud, caractérisation des concentrations de pierres altérées

Code	Diamètre	Forme	N. de pierres	Charbon (g)
P-1	0,40 m	Arrondie	15	4
P-2	0,80 m	Arrondie	28	nil
P-3	0,50 m	Indéterm.	> 11	nil
P-4	1,0 m	Ovoïde	27	11,1
P-5	0,50 m	Arrondie	12	nil
P-6	0,60 m	Indéterminée	nil	nil
P-7	0,80 m	Ovoïde	34	nil
P-8	0,60 m	Ovoïde	37	nil
P-9	1,50 m	Ovoïde	75	nil
P-10	0,60 m	Ovoïde	25	0,7
P-11	1,0 m	Arrondie	40	1,4
P-12	0,50 m	Arrondie	25	0,6
P-13	1,0 m	Ovoïde	38	nil
P-14	0,50 m	Arrondie	16	nil
P-15	1,0 m	Ovoïde	20	nil
P-16	1,0 m	Ovoïde	>32	nil

On soupçonne la présence, sur le site Pointe-à-Crapaud, de pavages de graviers tels que rencontrés sur les sites Lavoie, Falaise et Basques-de-l'Anse-à-la-Cave. L'horizon archéologique contenait effectivement des centaines de gravillons qui n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement systématique. Les observations ont permis de constater tout de même que le secteur sud-ouest de l'aire fouillée en contenait le plus, sans toutefois que l'on puisse y constater de forme particulière. Ce type d'aménagement particulier semble être partagé par les chasseurs de phoque et ce, depuis le Sylvicole moyen ancien et probablement dès l'Archaique récent.

Les analyses fauniques ont été réalisées en trois temps. D'abord, une petite quantité d'ossements (N=272) provenant d'une récolte de surface (Lowther 1962) ont été sommairement analysés par Michèle Julien (Clermont et Chapdelaine 1983: rapport technique n° 7) et ont montré la présence d'un minimum de trois phoques, dont deux du Groenland. Un canard a été identifié à l'aide d'un humérus et sept fragments de mye commune (*Mya Arenaria*) ont été comptés.

Ensuite, l'assemblage faunique récolté lors des interventions de 1993 et 1994 compte 53 883 ossements animaux. Un premier échantillon composé de 740 fragments provenant de trois formes d'aménagement différentes, et pour chacune desquelles a été tirée une datation au radiocarbone, a fait l'objet d'une identification zoologique. On y constate que les mammifères marins dominent largement les ossements identifiés à l'espèce (98,6 %) et parmi cette classe, les phoques sont nettement majoritaires. L'espèce la mieux représentée ou la plus visible lors de l'analyse est le phoque du Groenland. Un examen des sections anatomiques présentes indique que toutes les parties du squelette du phoque étaient traitées sur le site même et rejetées dans les foyers ou disposées dans des fosses garde-manger. L'échantillon inclut également de rares os de caribou (calcaneum et phalange) et d'original (phalanges et tarse).

Finalement, ces analyses ont été suivies par celle de Marie-Geneviève Lavergne (2000), dans le cadre de son mémoire de maîtrise à l'Université de Montréal. La majorité des 18 426 restes fauniques analysés provenaient de structures bien délimitées et réparties dans toute l'aire fouillée. De ce total, seulement 462 (2,51 %) des os étaient complets et 41 d'entre eux ont pu être identifiés à l'espèce. Chez les 17 971 os fragmentés, seulement 151 fragments (0,84 %) ont été identifiés à l'espèce. Le taux d'identification à la famille a toutefois atteint 14,5 %. La proportion des os altérés par le feu (blanchis, craquelés, noircis) s'élève à 38 %.

Cet assemblage se compose presque exclusivement d'ossements de mammifères. En effet, cette classe représente 91 % des spécimens osseux identifiés alors que la faune avienne représente seulement 8 %. La proportion des poissons est négligeable (0,09 %). L'analyse identifie 11

espèces parmi 13 familles réparties dans quatre classes taxonomiques. L'espèce la mieux représentée est sans contredit le phoque du Groenland avec un minimum de 22 individus, suivie du castor avec trois individus. Tous les autres mammifères sont représentés par un seul individu. Chez les oiseaux, on compte cinq canards et un individu pour chaque autre espèce identifiée.

Les restes fauniques qui sont attribuables au phoque du Groenland se dispersent sur toute la surface du site et sont trouvés dans tous les types de structure. Les oiseaux se retrouvent dans une partie bien circonscrite du site et sont associés à une seule concentration d'ossements (no 14). Le calcul du poids de viande (ne prend pas en considération les variations de poids selon l'âge, le sexe et la saison de capture) remet en perspective l'importance des espèces de grande taille dont la proportion relative peut être faible dû à un nombre minimum d'individus peu élevé (tableau 24).

Tableau 24
Site Pointe-à-Crapaud, poids de viande par espèces identifiée et NMI (Lavergne 2000)

	Poids total d'un individu vivant (kg)	% de viande utilisable	NMI	Poids viande (kg)	Fréquence (%)
Phoque du Groenland	127	70%	22	1963	70,42
Béluga	650	70%	1	455	16,32
Orignal	400	50%	1	200	7,20
Phoque commun	100	70%	1	70	2,51
Caribou	95	50%	1	47	1,71
Castor	20	70%	3	4	1,51
Porc-épic	6	70%	1	4	0,16
Huart à collier	4	70%	1	3	0,10
Rat musqué	1,5	70%	1	1	0,04
Lièvre	2	50%	1	1	0,03
Total	-	-	33	2788	100,00

L'analyse indique que toutes les parties anatomiques des castors étaient présentes (tableau 25) et qu'ainsi, les animaux devaient être ramenés entiers sur le site pour y être dépecés. Par contre, le béluga est représenté dans une grande proportion par des éléments du squelette crânien.

Tableau 25
Site Pointe-à-Crapaud, représentation anatomique des différents taxons (Lavergne 2000)

Taxon	Partie anatomique						
	Crânien	Axial	Pelvien	Thoracique	App. ind.	Axial ind.	Indéterminé
Phoque : % prévu	15,00	32,00	27,00	26,00	-	-	-
Phoque : % observé	14,78	20,66	25,82	24,31	14,30	-	0,12
Béluga	43,33	16,66	-	6,66	-	-	-
Cétacés	-	20,00	-	-	-	-	80,00
Mammifères marins	4,87	8,85	0,44	0,22	2,21	-	83,41
Orignal	14,29	-	14,29	14,29	57,14	-	-
Caribou	-	-	33,33	-	66,67	-	-
Cervidés	-	40,00	-	20,00	40,00	-	-
Castor	12,12	15,15	33,33	36,36	3,03	-	-
Porc-épic	75,00	-	16,67	8,33	-	-	-
Gros rongeurs	85,71	-	-	-	-	14,29	-
Canidés	33,33	-	-	-	66,67	-	-
Lièvre	-	25,00	75,00	-	-	-	-
Rat musqué	-	33,33	66,67	-	-	-	-
Gros mammifère indéterminé	5,88	11,76	-	5,88	5,88	-	70,59
Mammifères ind.	1,37	1,85	0,03	0,04	0,73	-	95,98
Moyens gros mammifères	3,04	8,27	0,17	0,15	1,30	0,05	87,02
Moyen mammifère	1,28	43,59	1,28	-	1,28	-	52,56
Petits moyens mammifères	-	33,33	-	-	-	-	66,67
Alcidés	-	-	-	100,00	-	-	-
Anatinés	-	5,26	21,05	73,68	-	-	-
Huart à collier	-	-	100,00	-	-	-	-
Laridés	-	-	-	100,00	-	-	-
Strigidés	-	-	100,00	-	-	-	-
Oiseaux ind.	-	9,13	1,24	-	0,41	-	84,23
Poissons ind	-	100,00	-	-	-	-	-
Iopm	-	11,36	-	-	4,55	-	84,09
Indéterminé	-	1,08	-	-	-	-	98,92

Les squelettes de phoque sont trouvés presque entiers, sauf pour quelques éléments post-crânien comme les côtes, les vertèbres et sternèbres qui peuvent être plus difficiles à identifier lorsque fracturées. Chez les oiseaux, le squelette crânien est complètement absent de l'assemblage.

Si la disponibilité constante des mammifères terrestres nous éclaire peu sur la saisonnalité, il en est autrement de certains mammifères comme le phoque du Groenland qui ne fréquente l'estuaire du Saint-Laurent que de décembre à avril, avec une absence, au moins des femelles, entre la fin février et la mi-mars pour la mise bas qui a lieu dans le golfe du Saint-Laurent. La présence simultanée de nombreux ossements de huart à collier (qui atteint le secteur à la mi-avril) et de restes attribuables au phoque du Groenland, qui ne quitte l'estuaire qu'à la fin du même mois, appuie une occupation plus marquée du site pendant la deuxième moitié du mois d'avril.

Quelques os montraient des traces laissées par des dents d'animaux. Il s'agit selon toute vraisemblance de marques faites par des carnivores. Sinon, 26 spécimens osseux portaient des stries observables à l'œil nu et vraisemblablement produites lors du démembrement de l'animal ou au dépeçage.

On dénombre par ailleurs 7299 valves de myes qui traduisent la présence d'au moins 3650 individus qui ont donc été prélevés, un à un, dans l'estran. La mye commune ou *Mya arenaria* est omniprésente et seuls quelques fragments d'oursin ont été dénombrés. Une dizaine de nodules de gras carbonisé ont été identifiés. Il s'agit probablement de restes associés à la cuisson de mammifères marins, comme c'est le cas sur la composante basque du site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave (Lalande 1994). Quelques fragments de matière ligneuse ont été identifiés mais ces derniers ne portaient aucun trait permettant de les attribuer à un objet fabriqué.

Une cinquantaine de restes végétaux (graines) carbonisés ont été dénombrés. Leur analyse (Fortin 1997) a permis d'exclure toute présence de cultigène, mais a révélé des bulbes d'*Érythrom*, ou ail doux, dont le feuillage ne permet de détecter sa présence qu'au printemps. Si l'on en croit une description datant de la fin du XVII^e siècle, ces plantes étaient régulièrement incorporées à des bouillons: « Les Américains font provision d'une sorte de

racines fort petites, fort noueuses, et extrêmement amères, ils les mangent dans leur bouillon, fouillant dans la terre ils y trouvent une espèce de petits oignons qu'ils mangent avec plaisir ... » (Nicolas 1996: 27).

3.2.6 Site Escoumins I

Des pierres altérées associées à du charbon, des ossements et des coquillages étaient visibles dans un minimum de 23 sondages (mesurant 0,50 m de côté et espacés de 5 à 10 m), ce qui traduit un nombre équivalent de foyers. La dimension réduite des sondages nous a toutefois empêchés de connaître leurs dimensions ou celles de zones de rejets culinaires.

Les ossements d'animaux sont au nombre de 5040 et la majorité sont écrus. On constate d'emblée la prédominance des mammifères marins et, dans une moindre mesure, celle du castor (tableau 8). La représentation anatomique (tableau 26) des différents taxons identifiés dans l'assemblage indique que les phocidés ont été dépecés sur place et leurs carcasses abandonnées toutes entières sur le site. De même, les trois castors de l'assemblage sont représentés par toutes les parties de leur squelette, avec une légère sur-représentation du squelette crânien, tandis que les oiseaux sont surtout représentés par des os des membres. Tous les autres taxons comptent un trop petit nombre de spécimens pour pouvoir adéquatement discuter de leur représentation anatomique.

À première vue, la seule présence du phoque du Groenland suggère des occupations à partir du mois de mars et se prolongeant en été, puisque la marmotte est une espèce hibernante, l'ours noir passe la majeure partie de l'hiver en état de léthargie et la plupart des accipitridés hivernent plus au sud. Quelques observations concernant l'âge des individus ont pu être notées.

Tableau 26
Site Escoumins I, représentation anatomique des taxons, en pourcentage

	Section anatomique					
	Crânien	Post-crânien	Thoracique	Pelvien	Append. ind.	Indéterminé
Phoque : % prévu	15,00	32,00	26,00	27,00	-	-
Phoque : % observé	17,71	33,80	20,56	24,55	3,39	-
Castor	29,17	20,83	22,22	25,00	2,78	-
Béluga	5,56	27,78	11,11	-	-	55,56
Orignal	10,00	20,00	10,00	20,00	40,00	
Canidé ind.	50,00	-	10,00	30,00	10,00	
Suisse	33,33	11,11	11,11	44,44	-	-
Caribou	37,50	50,00	12,50	-		
Chien domestique	-	-	50,00	50,00		
Porc-épic	33,33	-	33,33	33,33		
Lièvre d'Amérique	33,33	33,33	33,33	-		
Cervidé ind.	-	33,33	-	-	33,33	33,33
Ours noir	100,00	-	-	-		
Marmotte commune	100,00	-	-	-	-	-
Martre d'Amérique	100,00	-	-	-	-	-
Rongeur ind.	100,00	-	-	-	-	-
Mammifère marin ind.	12,5	-	-	-	25,00	62,5
Gros mammifère ind.	-	6,67	-	-	53,33	40,00
Mammifère ind.	4,49	6,92	0,03	-	27,68	60,88
Alcidé ind.	-	27,27	72,73	-	-	-
Anatiné ind.	-	-	60,00	40,00	-	-
Accipitridé ind.	-	-	33,33	66,67	-	-
Pygargue à tête blanche	-	-	100,00	-	-	-
Oiseau ind.	-	2,63	7,89	7,89	78,95	2,63
Poissons	-	100,00	-	-	-	-

Ainsi, huit phalanges et une mandibule de phoque indéterminé proviennent vraisemblablement d'au moins un individu immature, tandis que deux phalanges et un métatarse de phoque indéterminé ont une taille imposante et montrent des lésions d'origine arthritique, ce qui semble indiquer la présence d'au moins un phoque très âgé. De même, au moins un jeune mammifère indéterminé (peut-être un castor) est représenté par une côte et par un carpe ou un tarse, et trois os de mammifère indéterminé proviennent d'un individu encore à l'état fœtal. Mis à part ce dernier indice, aucune identification du sexe des individus ne fut possible. Enfin, le tibiotarse d'accipitridé, parce qu'il est complet, mais surtout à cause de sa texture et de sa couleur, pourrait avoir été rejeté très récemment sur le site et serait alors intrusif, tout comme les os du

tamia rayé qui ont à peu près tous été retrouvés dans un même quadrant et niveau et dont la valeur alimentaire est négligeable. Les myes sont représentées par 1092 valves qui correspondraient à un minimum de 546 individus.

3.3 La culture matérielle

3.3.1 La céramique

La céramique (tableau 27) constitue un médium privilégié pour étudier le passé de groupes iroquoiens et ce, pour différentes raisons : 1- cette catégorie d'artefacts est relativement bien représentée sur leurs lieux de vie ; 2- la nature malléable de l'argile utilisée pour produire des vases et des pipes constitue un support idéal pour la décoration constituée de motifs variés qui peuvent alors être quantifiés, regroupés et comparés de manière à reconnaître des tendances stylistiques à travers le temps et l'espace; 3- l'analyse des composantes chimiques de l'argile utilisée dans la fabrication de la céramique permet d'appréhender des centres de production ; 4- l'étude de la composition des croûtes carbonisées sur la poterie offre la possibilité de reconstituer une partie de l'alimentation des Iroquoiens.

Tableau 27
Représentation des éléments céramiques par site étudié

	Tessons de bords	Tessons de corps	Nombre de vases	Pipes	Rebuts
Ouellet	109	4385	50	-	12
Anse-aux-Pilotes IV	6	100	6	1	-
Cap-de-Bon-Désir (109G23-24)	16	1708	13	2	-
Cap-de-Bon-Désir (109G25-31)	47	1114	9	3	-
Cap-de-Bon-Désir (109G28)	4	276	4	1	-
SABAC	3	124	3	1	-
Pointe-à-crapaud	193	4533	35	5	18
Escoumins I	10	183	7	-	2
Total	388	12423	127	13	32

3.3.1.1 Description des collections

3.3.1.1.1 Site Ouellet

Sur le site Ouellet, les objets céramiques regroupent l'équivalent de 50 vases, de 12 rebuts d'argile et d'un vase miniature ou « juvénile ». Pipes, jetons et perles sont totalement absents de la collection. Quatre vases correspondent à la production en cours au Sylvicole supérieur ancien, datée entre 1000 et 1200 AD (planche 1 : 1 à 4). Deux parois internes bien conservées montrent des empreintes à la cordelette disposées en obliques et couvertes de carbonisation. Les lèvres, dont la forme est arrondie (N=3) ou biseautée (N=1), sont décorées d'empreintes à la cordelette (N=3) ou traitée au battoir cordé (N=1). Tous sans parement, leur rebord extérieur est décoré d'empreintes à la cordelette disposées en oblique surmontant des horizontales (N=2) ou d'empreintes à la cordelette verticales superposées à des incisions agencées en obliques et en horizontales (N=1). Un vase montre un registre extérieur traité au battoir cordé. Deux cols sont décorés d'empreintes à la cordelette formant des lignes horizontales (N=2) alors qu'un traitement au battoir cordé a été appliqué sur un troisième. Le diamètre moyen de l'ouverture du col est de 155 mm et les inclusions ajoutées sont toutes de nature minérale.

La grande majorité des vases (N=45) se rattachent au Sylvicole supérieur médian, un épisode compris entre 1200 et 1300 AD (planche 1 : 5-15; planche 2 : 1-14; planche 3 : 1 à 8; planche 4 : 1 à 8; planche 5 : 1-2). Cet ensemble peut être divisé en deux groupes selon qu'ils présentent un parement ou non. Les vases sans parement (N=17) montrent un taux élevé de carbonisation sur la paroi interne (70 %) qui est décorée 11 fois sur les 16 unités d'observation, au moyen d'empreintes linéaires placées à l'oblique, à la verticale ou formant des croisillons. Le diamètre moyen de l'ouverture du col, dans sa partie la plus étroite est de 184 mm. La lèvre est plus souvent plate (N=10), biseauté (N=4) ou arrondie (N=3). On y a apposé surtout des empreintes linéaires (N=11) accompagnées d'un trait creux (appelé « gouttière ») dans trois cas, des empreintes à la cordelette dans un seul cas ou une gouttière. Sur quatre unités de vase permettant une telle observation, une crestellation était perceptible sur trois spécimens, ce qui

pourrait suggérer l'étendue de cet aménagement à l'ensemble des contenants sans parement. L'unité décorative privilégiée sur le haut du registre extérieur est l'empreinte linéaire (N=14), suivie de l'incision (N=2). L'agencement des traits définit deux espaces, soit la bande et le champ. La bande encercle le haut du vase et mesure de 1 à 2 cm de hauteur. Elle se divise souvent en deux unités juxtaposées et pouvant être identiques ou présenter une combinaison de traits obliques, verticaux ou croisés. L'espace couvert par cette bande décorative est comparable à celui du parement et se distingue nettement du col que l'on décore surtout d'empreintes linéaires (N=10) à l'oblique ou en croisillons ou alors d'incisions (5) majoritairement disposées à l'horizontale. Cette parenté esthétique entre la bande décorative et le parement peut-elle traduire une division fonctionnelle ? Représente-t-elle la signature de maisonnées différentes ou plus simplement, de préférences personnelles des potières ?

Sur les vases avec parement (N=28), la paroi interne est recouverte de résidus alimentaires carbonisés sur 67 % des cas observables. Et parmi 23 unités d'observation, la décoration en touche 11 et se compose d'empreintes linéaires surtout (N=8) et d'incisions (N=3). La forme de la lèvre est généralement plate et peut comporter une gouttière. Elle est plus rarement biseautée ou arrondie. Outre trois unités non décorées, on y imprime presque toujours des empreintes linéaires (N=21), de l'incision (N=1), des empreintes punctiformes (N=1) ou des empreintes à la cordelette (N=1). Sur 11 unités observables, 10 d'entre elles montrent ou annoncent une crestellation arrondie, ce qui suggère, tout comme sur les vases sans parement, que cette caractéristique puisse toucher l'ensemble des contenants domestiques. Sur cinq vases, les crestellations étaient accentuées par une rupture dans la continuité du motif principal.

Tableau 28
Site Ouellet, attributs morphologiques des vases

Période	SSA		SSM				SSR	
	N=4	Moy./ fréq.	N=1	Moy./ fréq.	N=28	Moy./ fréq.	(N=1)	Moy./ fréq.
Vase avec/sans parement	VSP		VSP		VAP		VAP	
Mise en forme secondaire								
Forme de la lèvre								
Plate	-	-	7	41,18	17	60,71	1	100,00
Plate avec gouttière	-	-	4	23,53	5	17,86	-	-
Arrondie	3	75,00	3	17,65	2	7,14	-	-
Arrondie avec gouttière	-	-	-	-	1	3,57	-	-
Biseautée	1	25,00	3	17,65	3	10,71	-	-
Total	4	100,00	17	100,00	28	100,00	1	100,00
Épaisseur de la lèvre (mm)		8,33		8,53		9,29		10,00
Crestellation	2/2	100,00	3/4	75,00	10/11	90,90	ind.	
Hauteur du parement (mm)	-	-	-	-		20,12		48,00
Épaisseur max. du parement (mm)	-	-	-	-		12,73		13,00
Diamètre ouverture col (mm)		155,00		184,00		189,00	ind.	
Utilisation								
Carbonisation paroi interne	2/2	100,00	11/17	64,70	14/21	66,67	1	100,00

La hauteur moyenne des parements se situe à 20 mm, avec des valeurs oscillant entre 9 mm et 29 mm et leur épaisseur maximum moyenne est de 13 mm. Les unités décoratives privilégiées se partagent entre les incisions (N=14), les empreintes linéaires (N=8), une combinaison des deux (N=3) ou l'empreinte à la cordelette (N=2). Les incisions sont disposées en obliques (N=7), en croisillons (N=4) ou en jumelant ces deux patterns (N=3). Les empreintes linéaires ont été placées à l'oblique (N=3) et dans un seul cas chacun, à l'horizontale, à la verticale, en croisillons, en croisillons surmontant des obliques ou en obliques surmontant des horizontales. Quand on a superposé les empreintes linéaires à des incisions, les premières étaient en croisillons et les secondes étaient à l'horizontale. Sur toutes les unités observables (N=14), la limite supérieure du col (soit tout juste sous la ligne inférieure du parement) était délimitée par une rangée de ponctuations filiformes dont certaines pourraient être qualifiées de bande de décoration complétant le décor apposé sur le parement. On peut penser que cette habitude aura été le prélude à l'encochement quasi systématique de l'angle formé par le parement et le col sur les vases iroquoiens de la période suivante.

Sauf une seule, toutes les sections de col observables (N=22) étaient décorées. L'unité décorative la plus utilisée est l'incision (N=10) que l'on plaçait en lignes horizontales (N=4), à l'oblique (N=2) ou en jumelant des horizontales, des obliques ou des verticales (N=4). La combinaison d'empreintes linéaires surmontant des incisions (N=7) était également populaire alors que l'on disposait la première unité décorative à l'oblique et la seconde à l'horizontale.

Enfin, on pouvait choisir uniquement les empreintes linéaires (N=3) à l'oblique ou formant un motif complexe (obliques sur horizontales ou verticales suivies d'obliques suivies d'horizontales). En raison de l'état fragmentaire des unités d'analyse, cette description de la décoration des cols demeure incomplète et ne permet pas de reconnaître son étendue ou de déterminer la présence de décoration sur l'épau. Cette remarque s'applique également aux sections de panses que l'on peut rarement associer aux bords. Treize unités d'analyse associées au Sylvicole supérieur médian ont pu être jumelées à des tessons de panse. Sur les trois vases sans parement, le battoir cordé (N=2) surpassait le battoir gaufré (N=1), tout comme sur les vases avec parement sur lesquels le traitement au battoir cordé (N=6) était plus fréquent que le battoir gaufré (N=4).

La collection de tessons de corps montre des proportions différentes quant aux traitements de la surface externe, selon le nombre total ou le poids total (tableau 30). Vues sous l'angle du nombre, les parois lisses dominent le lot, suivies des parois traitées au battoir gaufré et au battoir cordé (tableau 29). Le poids total de chaque groupe révèle des fréquences inversées alors que le traitement des panses au battoir cordé domine, suivi du traitement au battoir gaufré et des parois lissées. Le calcul du poids se rapproche donc davantage du taux issu du jumelage réel entre tessons de bords et tessons de corps et peut alors être considéré comme une mesure relativement fiable. Le battoir cordé serait donc le traitement de surface des panses privilégié au Sylvicole supérieur médian, période dont les vases constituent près de 90 % de la collection.

Tableau 29
Site Ouellet, attributs décoratifs des vases

Période	SSA		SSM				SSR	
	N=4	Moy./ fréq.	N=17	Moy./ fréq.	N=28	Moy./ fréq.	N=1	Moy./ fréq.
Vase avec/sans parement	VSP		VSP		VAP		VAP	
Étendue								
Registre intérieur	2/2	100,00	11/16	69,00	11/23	47,83	1/1	100,00
Hauteur décoration interne (mm)		14,00		9,68		9,50		9,00
Lèvre	3/4	75,00	12/15	80,00	24/27	88,89	1/1	100,00
Registre extérieur	4/4	100,00	17/17	100,00	28/28	100,00	1/1	100,00
Unités décoratives du rebord								
Empreintes à la cordelette	2	50,00	-	-	1	3,57	-	-
Empreintes linéaires	-	-	13	76,47	9	32,14	-	-
Incisions	-	-	2	11,76	14	50,00	1	100,00
Multiples	1	25,00	1	5,88	3	10,71	-	-
Aucune	1	25,00	-	-	-	-	-	-
Indéterminée	-	-	1	5,88	1	3,57	-	-
Total	4	100,00	17	100,00	28	100,00	1	100,00
Encoches sous angle parement/col	-	-	-	-	14/14	100,00	-	-
Motifs du rebord								
Horizontales	-	-	-	-	1	3,57	-	-
Obliques	-	-	2	12,50	13	46,43	-	-
Verticales	-	-	2	12,50	1	3,57	-	-
Chevrons	-	-	1	6,25	-	-	1	100,00
Croisillons	-	-	4	25,00	6	21,43	-	-
Multiples	3	100,00	7	43,75	7	25,00	-	-
Total	3	100,00	16	100,00	28	100,00	1	100,00
Unités décoratives du col								
Empreintes à la cordelette	2	66,67	-	-	-	-	-	-
Empreintes linéaires	-	-	10	58,82	3	10,71	-	-
Incisions	-	-	5	29,41	8	28,57	-	-
Empreintes dentelées pointues	-	-	-	-	1	3,57	-	-
Multiples	-	-	1	5,88	10	35,71	-	-
Lisse ou traitement de surface	1	33,33	-	-	1	3,57	-	-
Indéterminée	-	-	1	5,88	5	17,86	1	100,00
Total	3	100,00	17	100,00	28	100,00	1	100,00
Motifs du col								
Horizontales	2	100,00	6	35,29	3	10,71	-	-
Obliques	-	-	4	23,53	5	17,86	-	-
Croisillons	-	-	2	11,76	-	-	-	-
Ponctuations	-	-	-	-	1	3,57	-	-
Multiples	-	-	3	17,65	12	42,86	-	-
Aucun	-	-	-	-	1	3,57	-	-
Indéterminé	-	-	2	11,76	6	21,43	1	100,00
Total	2	100,00	17	100,00	28	100,00	1	100,00

Tableau 30

Site Ouellet, fréquence des traitements de surface de la panse des vases, en fonction du nombre, du poids et de l'observation de tessons de bords jumelés à des tessons de corps

	Nombre	%	Poids	%	Bords-corps jumelés	%
Battoir cordé	555	12,66	3381	41,84	8	61,54
Battoir gaufré	1013	23,10	2725	33,72	5	38,46
Lissage	2817	64,24	1975	24,44	0	0,00
Total	4385	100,00	8081	100,00	13	100,00

Les potières du site Ouellet, qui ont œuvré majoritairement au cours du Sylvicole supérieur médian, auront donc appliqué trois traitements différents sur la panse de leurs vases. Et puisque le battoir cordé et le battoir gaufré n'ont jamais été observés sur un même tesson, ces deux techniques peuvent donc être considérées comme exclusives. Par ailleurs, les quelques tessons montrant à la fois un décor et un traitement de surface ont permis de constater que le battoir gaufré est associé seulement à de l'incision et que le battoir cordé est jumelé exclusivement à de l'empreinte linéaire ou de l'empreinte à la cordelette.

Le diamètre moyen de l'ouverture du col, dans sa partie la plus étroite, est de 174 mm, soit 10 mm de moins que les vases sans parement. Les potières ont occasionnellement appliqué un décor similaire sur plus d'un vase. Ainsi, on remarque trois paires de vases partageant une même décoration mais présentant des dimensions distinctes allant, dans un cas, du simple au double. Nous ne pouvons cependant affirmer qu'à des vases de volumes différents correspondent des fonctions distinctes. La collection compte également un petit vase non décoré qui servait de gobelet ou qui serait le résultat de l'apprentissage de la technique céramique.

Cette description met en lumière d'une part le fait que les vases sans parement affichent des traits plus conservateurs et d'autre part que les vases avec parement se rapprochent davantage de la production réalisée au Sylvicole supérieur récent, à savoir l'association spécifique du traitement de la panse au battoir gaufré à des vases décorés d'incisions et l'étranglement de

plus en plus prononcé du col, un fait qui est constaté de manière générale dans le Nord-Est américain (Chapdelaine 1989a: 131, 134).

La céramique caractéristique de la production au Sylvicole supérieur récent est représentée par un seul vase (planche 4 : 9). La paroi interne est carbonisée et ne porte pas de décoration. La lèvre est plate et marquée d'empreintes punctiformes. Le parement, qui mesure près de 50 mm de hauteur est décoré d'incisions combinant des obliques à gauche et des obliques à droite. L'angle du parement et du col n'est pas visible, pas plus que le col. Ce vase est caractéristique de la production tardive des Iroquoiens du Saint-Laurent (Chapdelaine 1989a) ou de ceux de l'Ontario (Sutton 1990: 87).

3.3.1.1.2 Site Anse-aux-Pilotes IV

Sur le site Anse-aux-Pilotes IV, quatre vases (planche 6 : 2-5) présentent des caractéristiques propres à la production céramique du Sylvicole supérieur médian. Ils affichent tous des parements très courts décorés d'empreintes linéaires obliques. Les lèvres sont planes ou légèrement arrondies et sont décorées d'empreintes linéaires. Les parois internes sont toutes lisses et couvertes de suie ou d'une très mince croûte carbonisée.

Par ailleurs, deux vases (planche 6 : 1) et une pipe (planche 6 : 7) ont été fabriqués au cours du Sylvicole supérieur récent. Il s'agit d'un rebord avec parement long portant une ligne verticale formée de quatre punctuations annulaires vis-à-vis d'une crestellation et une combinaison d'incisions verticales et horizontales avec au moins un encadrement supérieur formé de courtes incisions verticales. La lèvre est plate et lisse. L'intérieur est lisse et ne porte pas la trace de carbonisation. S'ajoute un rebord avec un court parement (15 mm de hauteur) décoré d'empreintes à la cordelette obliques sur horizontales et de punctuations triangulaires vis-à-vis de l'angle formé par le parement et le col (voir Chapdelaine 1984a: 29, pl. 1, au centre). Le

troisième élément correspond à un fragment de tuyau de pipe marqué de ponctuations formant deux lignes placées dans l'axe longitudinal de l'objet.

Parmi la centaine de tessons de corps répertoriés, quelques-uns sont décorés d'empreintes dentelées quadrangulaires, d'empreintes à la cordelette ou d'incisions. La seule combinaison décorative jumèle des empreintes dentelées quadrangulaires et des incisions. Un seul tesson de corps montre une surface externe traitée au battoir cordé, tous les autres sont traités au lisseur.

3.3.1.1.3 Site Cap-de-Bon-Désir

3.3.1.1.3.1 Composante 109G23-24

Sur la composante 109G23-24, huit vases peuvent être associés au Sylvicole supérieur ancien (planche 7 : 1-8). Un premier vase sans parement (planche 7 : 8) montre une paroi externe traitée au battoir cordé, décorée à la fois de larges, mais courtes empreintes à la cordelette. Une perforation est bien visible et semble avoir été créée à partir de la paroi externe, après la cuisson du vase, ce qui n'en ferait pas un motif décoratif, mais plutôt un trou de suspension ou de réparation. La panse est traitée au battoir cordé. La lèvre biseautée est décorée à la cordelette. La paroi interne est lisse et montre des sections de croûte carbonisée. Le diamètre de l'ouverture du col est de 11 cm. Il semble que l'application de décoration sur une surface traitée au battoir cordé (*Owasco Cord-on-cord*) soit très rare dans la vallée du Saint-Laurent et plus courante dans l'État de New York (Morin 1998: 22). Ce vase serait donc typique de la tradition *Owasco*.

À cet élément, on peut joindre trois autres vases. Le premier (planche 7 : 5) montre une paroi externe sans parement traitée au battoir cordé. Le creux du col est marqué par une ligne composée de ponctuations rapprochées et mal définies. La lèvre est semi-arrondie et décorée de traits fins obliques parallèles et lissés après application. L'amorce d'une crestellation est

perceptible. L'intérieur montre les mêmes lignes que sur la lèvre et n'est pas couvert d'une croûte carbonisée, ni de suie. Le vase semble de petit volume avec un diamètre d'ouverture au col de 8 cm et une épaisseur maximale des parois de 7 mm. Le second vase (planche 7 : 1) montre une paroi externe décorée d'empreintes à la cordelette, soit à l'aide d'une bande d'obliques au-dessus d'horizontales. La lèvre biseautée est décorée de traits de cordelette alors que la paroi interne est lisse. Aucune croûte carbonisée n'est présente sur la surface. La dimension des tessons jumelés est trop faible pour extrapoler le diamètre de l'ouverture. Le troisième vase (planche 7 : 3) montre une paroi externe sans parement, traitée au battoir cordé et décorée d'empreintes à la cordelette obliques. La lèvre semi-arrondie a été lissée et forme un léger renflement au-dessus de la paroi externe. Elle est décorée de traits de cordelette rapprochés. L'intérieur porte des lignes verticales parallèles faites avec de la cordelette. Une croûte carbonisée recouvre toutes les parois. Le diamètre de l'ouverture du col peut être évalué à 15 cm, ce qui correspondrait à un vase de volume moyen.

Un vase (planche 7 : 1-8), dont le haut de la paroi externe ne porte pas de parement, est décoré d'un large champ homogène composé d'empreintes à la cordelette appliquées à l'horizontale et ce, jusqu'à l'épaule, sous laquelle un battoir cordé a été utilisé pour traiter la panse. Des empreintes punctiformes créant une bosse sur la paroi externe forment une ligne placée juste sous la lèvre. Ce trait rappelle la tradition *Pickering* de l'est de l'Ontario (Ferris et Spence 1995: 107), mais il s'agit d'une influence lointaine et indirecte car les vases de cette tradition ne sont pratiquement jamais décorés avec des empreintes à la cordelette. La présence d'un trou circulaire sous cette ligne traduit la réparation d'une fissure ou évoque la suspension du vase à l'aide d'une corde. La lèvre montre un renflement régulier qui surplombe la paroi externe et qui est décoré d'empreintes à la cordelette et de ponctuations. La paroi interne est marquée de courts traits verticaux faits de cordelette. Une croûte carbonisée couvre certaines surfaces, autant internes qu'externes. Le diamètre de l'ouverture vis-à-vis du col est de 18 cm.

Deux vases (planche 7 : 4 et 6) seraient diagnostiques de la tradition Saint-Maurice en raison de la présence d'une bande appliquée sur la paroi externe qui était désignée auparavant par les

termes « *beaded, braced, ridged exterior rim* » ou « parement négatif » (Morin 1998: 21). Cette bande est divisée en deux par une fine incision horizontale. Sur le premier vase, des empreintes linéaires ou des empreintes à la cordelette lissées décorent la bande appliquée et le col est couvert d'incisions horizontales très rapprochées. La lèvre de forme biseautée est parée d'empreintes à la cordelette croisées alors que le haut intérieur est décoré d'empreintes linéaires disposées à l'oblique et couvert de carbonisation. L'empreinte à la cordelette représente une unité décorative exclusive sur le second vase et couvre le haut du registre intérieur, qui n'est pas couvert de carbonisation, la lèvre de forme biseautée et le registre extérieur, et ce jusqu'au col.

Tableau 31
Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), attributs morphologiques des vases

Période	SSA				SSM		SSR			
	N=6	Moy./ fréq.	N=2	Moy./ fréq.	N=2	Moy./ fréq.	N=1	Moy./ fréq.	N=3	Moy./ fréq.
Vase avec/sans parement	VSP		VAP		VSP		VSP		VAP	
Mise en forme secondaire										
Forme de la lèvre										
Plate	1	16,67	-	-	1	50,00	1	100,00	3	100,00
Plate avec gouttière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arrondie	1	16,67	-	-	1	50,00	-	-	-	-
Arrondie avec gouttière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biseautée	4	66,67	2	100,00	-	-	-	-	-	-
Total	6	100,00	2	100,00	2	100,00	1	100,00	3	100,00
Épaisseur de la lèvre (mm)		7,33		7,50		10		9		6,83
Crestellation	1/3	33,33	-	-	1/1	100	1/1	100,00	2/2	100,00
Hauteur du parement (mm)	-	-		20,75	-	-	-	-		16,00
Épaisseur max. du parement (mm)	-	-		9,75	-	-	-	-		10,33
Diamètre ouverture col (mm)		135,00		190,00		310,00		ind.		140,00
Utilisation										
Carbonisation paroi interne	3/5	60,00	1/2	50,00	1/2	50,00	-	-	1/3	33,33

On peut donc constater que la majorité des vases typiques du Sylvicole supérieur ancien se comparent à des productions réalisées par les groupes vivant plus en amont du grand fleuve (Cap-Tourmente, Place-Royale de Québec, Trois-Rivières [sites Beaumier et Bourassa), Laprairie, Beauharnois (site Pointe-du-Buisson), etc.), ainsi que dans l'État de New York et le sud-est de l'Ontario. Deux unités de vases peuvent être associées stylistiquement au Sylvicole

supérieur médian. Le premier vase (planche 7 : 10) montre une paroi externe sans parement décorée d'une première bande d'empreintes quadrangulaires peu définies surmontant des incisions appliquées en croisillons. La lèvre est plate et décorée d'incisions croisées. L'intérieur est marqué d'obliques sigillées. Aucune trace de carbonisation n'a été observée.

Le second vase (planche 7 : 9) montre une paroi externe sans parement décorée d'une courte bande de traits verticaux vraisemblablement réalisés à la cordelette et placée au-dessus d'un large champ couvrant tout le col et composé d'une combinaison d'obliques, d'horizontales et de verticales. Les traits composant les motifs sont relativement espacés et appliqués avec peu de soin. L'épaule arrondie n'est accentuée par aucun motif et laisse deviner un traitement de la panse au battoir cordé ou côtelé. La lèvre éversée forme un léger bourrelet au-dessus de la paroi externe et porte de larges traits perpendiculaires à son axe. La paroi interne est lisse et montre par endroits une fine croûte carbonisée. Le diamètre de l'ouverture vis-à-vis du col, évalué à 310 mm, et une épaisseur moyenne de la paroi mesurée à 16 mm indique un vase volumineux. Finalement, trois unités de vase présentent des attributs caractéristiques de la dernière tranche du Sylvicole supérieur. Le premier vase (planche 7 : 14) montre une paroi externe avec un parement court (moins de 19 mm de hauteur) décoré d'empreintes dentelées quadrangulaires appliquées à l'oblique. De courts traits de même nature ont été appliqués sur la partie supérieure du col et touchent la base du parement. La lèvre décorée du même type d'empreintes est mince, plate, et forme un léger renflement au-dessus de la paroi interne qui est lisse et non carbonisée.

Tableau 32
Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), attributs décoratifs des vases

Période	SSA				SSM		SSR			
	N=6	Moy./ fréq.	N=2	Moy./ fréq.	N=2	Moy./ fréq.	N=1	Moy./ fréq.	N=3	Moy./ fréq.
Vase avec / sans parement	VSP		VAP		VSP		VSP		VAP	
Étendue										
Registre intérieur	4/6	66,67	1/2	50,00	1/2	50,00	1/1	100,00	-	-
Hauteur décoration interne (mm)	9,0		13,00		10,00		6,00		-	-
Lèvre	5/5	100,00	1/2	50,00	2/2	100,00	-	-	1/3	33,33
Registre extérieur	4/5	80,00	2/2	100,00	2/2	100,00	1/1	100,00	3/3	100,00
Unités décoratives du rebord										
Empreintes à la cordelette	5	83,33	1	50,00	-	-	-	-	-	-
Empreintes linéaires	-	-	1	50,00	-	-	-	-	-	-
Incisions	-	-	-	-	-	-	1	100,00	2	66,67
Emp. dentelées quadrangulaires	-	-	-	-	-	-	-	-	1	33,33
Multiplés	-	-	-	-	2	100,00	-	-	-	-
Aucune	1	16,67	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	6	100,00	2	100,00	2	100,00	1	100,00	3	100,00
Encoches sous angle parement/col	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Encoches vis-à-vis angle parement/col	-	-	-	-	-	-	-	-	2/3	66,67
Motifs du rebord										
Horizontales	1	16,67	1	50,00	-	-	-	-	-	-
Obliques	2	33,33	1	50,00	-	-	-	-	1	33,33
Verticales	1	16,67	-	-	-	-	-	-	1	33,33
Multiplés	1	16,67	-	-	2	100,00	1	100,00	1	33,33
Aucun	1	16,67	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	6	100,00	2	100,00	2	100,00	1	100,00	3	100,00
Unités décoratives du col										
Empreintes à la cordelette	3	50,00	1	50,00	-	-	-	-	-	-
Empreintes linéaires	-	-	-	-	1	50,00	-	-	-	-
Incisions	-	-	1	50,00	1	50,00	1	100,00	-	-
E. lin. et/ou Inc. + E. circulaires	-	-	-	-	-	-	-	-	1	33,33
Lisse ou traitement de surface	2	33,33	-	-	-	-	-	-	2	66,67
Indéterminée	1	16,67	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	6	100,00	2	100,00	2	100,00	1	100,00	3	100,00
Motifs du col										
Horizontales	1	16,67	2	100,00	-	-	-	-	1	33,33
Obliques	1	16,67	-	-	-	-	-	-	-	-
Verticales	1	16,67	-	-	-	-	-	-	-	-
Croisillons	-	-	-	-	1	50,00	-	-	-	-
Multiplés	-	-	-	-	1	50,00	1	100,00	-	-
Aucun	2	33,33	-	-	-	-	-	-	2	66,67
Indéterminé	1	16,67	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	6	100,00	2	100,00	2	100,00	1	100,00	3	100,00

Le second vase (planche 7 : 12) montre une paroi externe avec un parement assez court (25 mm de hauteur) décoré d'incisions obliques alternantes et encadrées par une ligne horizontale. L'angle formé par le parement et le col est marqué de fines encoches. Le col est lisse. La lèvre l'est également, malgré la présence de petites encoches tracées vis-à-vis de l'angle formé par le parement et la lèvre ainsi que de l'angle formé par la paroi interne et la lèvre. Une croûte carbonisée est présente sur la paroi interne, derrière le parement. Le diamètre de l'ouverture vis-à-vis du col est de 15 cm. Le troisième vase (planche 7 : 15) montre une paroi externe décoré d'un motif géométrique complexe avec au moins un encadrement supérieur. Une crestellation est visible. La lèvre plate et lisse a été rendue légèrement concave par l'application de la décoration sur les parois externe et interne. Cette dernière est décorée de fines incisions obliques. La faible superficie du tessons ne permet pas de statuer sur la présence ou l'absence d'un parement. D'autres éléments céramiques mis au jour lors de travaux ponctuels (Taillon 1995, 1997) réalisés tout près de l'opération 109G23-24 appuient une utilisation des lieux au Sylvicole supérieur récent. On dénombre deux pipes (planche 9 : 1-2) et sept vases différents (planche 10: 11, 13, 15, 17, 18, 19, 20 et 21), tous conformes aux standards appliqués par les potières iroquoïennes.

Un peu plus de 1708 tessons de corps ont été recueillis sur la composante 109G23-24, incluant des sections de panse, d'épaule et de col. Même si seulement quelques fragments ont pu être associés directement à des unités de vase, à partir de parentés stylistiques nettes, on présume d'une association physique générale entre les tessons de bords et les tessons de corps.

L'examen de la soixantaine de tessons de cols révèle une décoration de la paroi externe dominée par de l'empreinte à la cordelette appliquée en lignes horizontales, une caractéristique des vases remontant au Sylvicole supérieur ancien. Les deux tessons de cols lisses sont de même facture que la section de col visible sur un rebord daté du Sylvicole supérieur récent (planche 7 : 12). On trouve donc ici le même rapport décoratif qu'avec les vases trouvés sur le site Ouellet, à savoir de l'empreinte à la cordelette appliquée sur le col des vases datant du

Sylvicole supérieur ancien et des incisions ou des empreintes linéaires horizontales pour les cols du Sylvicole supérieur médian. La dizaine de tessons d'épaule révèle d'une part, l'association des empreintes à la cordelette au traitement au battoir cordé et d'autre part celle des incisions au battoir gaufré. Ainsi, peut-on peut déduire que la panse du vase de la tradition Saint-Maurice mentionné ci-haut était traitée au battoir gaufré.

Sur les tessons de panse dont la superficie et l'état de la surface de la paroi externe le permettait, nous avons constaté un traitement au battoir cordé sept fois sur dix, un traitement au battoir gaufré plus de deux fois sur dix, et une proportion infime de parois lisses. Ces fréquences appuient une fois encore le couplage des traitements de surface et des unités décoratives. Et malgré la taille réduite de l'échantillon, on peut même constater qu'à la fin du Sylvicole supérieur ancien, le traitement au battoir cordé est moins populaire que le battoir gaufré.

Tableau 33

Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), fréquence des traitements de surface appliqués à la panse

	Nombre	%	Poids (g)	%
Battoir cordé	309	68,21	1855,14	76,30
Battoir gaufré	126	27,81	531,09	21,84
Lissage	18	3,97	45,00	1,85
Indéterminé	1255	Non comptabilisé	Non comptabilisé	Non comptabilisé
Total	453	100,00	2431,23	100,00

Un seul rebut de pâte a été trouvé dans les opérations 109G23 et 109G24, mais son âge relatif ne peut être déterminé. Notons par ailleurs que les quatre fragments de tuyau de pipe en terre cuite récupérés à la fouille pourraient dater du Sylvicole supérieur récent.

3.3.1.1.3.2 Composante 109G25-31

Sur la composante 109G25-31, les objets en terre cuite regroupent neuf vases domestiques et un minimum trois pipes. Il faut noter le faible nombre d'unités dont la paroi interne est couverte d'une croûte carbonisée, un phénomène qui serait attribuable, selon nous, à un effet « décapant » engendré par l'acidité élevée du sol. Ainsi, pour un même vase, un des rebords a montré une surface lessivée et dépigmentée alors qu'un autre affichait des parois recouvertes d'une croûte carbonisée. L'absence de résidus alimentaires carbonisés sur un tesson de bord ne nous permet donc pas de conclure que le vase correspondant n'a pas été utilisé pour la cuisson. Notons également l'absence de rebuts d'argile cuite témoignant de la fabrication de céramique sur place.

Tableau 34
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), attributs morphologiques des vases

Période	SSA		SSM		SSR	
	N=1	Moy./ fré.	N=1	Moy./ fré.	N=7	Moy./ fré.
Vase avec / sans parement	VSP		VAP		VAP	
Mise en forme secondaire						
Forme de la lèvre						
Plate	1	100,00	0	0,00	4	57,14
Plate avec gouttière	-	0,00	-	100,00	1	14,29
Arrondie	-	-	-	-	-	-
Arrondie avec gouttière	-	-	-	-	-	-
Biseautée	-	-	-	-	-	-
Indéterminée	-	-	-	-	2	28,57
Total	1	100,00	1	100,00	7	100,00
Épaisseur de la lèvre (mm)		7,0		12,0		6,30
Crestellation	ind.	-	1	100,00	4/4	100,00
Hauteur du parement (mm)	-	-		21,00		20,40
Épaisseur max. du parement (mm)	-	-		15,00		10,17
Diamètre ouverture col (mm)	ind.	-	ind.	-		66,67
Utilisation						
Carbonisation paroi interne	-		-		2	28,60

Un seul fragment de vase peut être associé au Sylvicole supérieur ancien (planche 8 : 9). Sans parement, la paroi externe est décorée par un court (9 mm) champ d'empreintes à la cordelette obliques surmontant au moins deux lignes d'horizontales faites également d'empreintes à la cordelette. La lèvre est plate et décorée d'empreintes à la cordelette verticales serrées, alors

que la paroi interne est lisse. Le fragment s'avère trop petit pour y voir une crestellation ou pour évaluer le diamètre de l'ouverture du col.

Un vase (planche 8 : 8) caractéristique de la production au Sylvicole supérieur médian, montre un parement court (20 mm de hauteur) à profil droit décoré d'empreintes linéaires appliquées en croisillons. La lèvre est creusée d'une large gouttière et l'angle formé par la lèvre et la paroi interne est encoché. La paroi interne est lisse et accuse une forme concave prononcée. Une crestellation arrondie est visible.

Tableau 35
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), attributs décoratifs des vases

Période	SSA		SSM		SSR	
	N=1	Moy./ fré.	N=1	Moy./ fré.	N=7	Moy./ fré.
Vase avec / sans parement	VSP		VAP		VAP	
Étendue						
Registre intérieur	-	-	-	-	2	28,57
Hauteur décoration interne (mm)	-	-	-	-		5,00
Lèvre	1	100,00	-	-	1/5	20,00
Registre extérieur	1	100,00	1	100,00	7	100,00
Unités décoratives du rebord						
Empreintes à la cordelette	1	100,00	-	-	-	-
Incisions	-	-	1	100,00	4	57,14
Emp. dentelées quadrangulaires	-	-	-	-	2	28,57
Indéterminée	-	-	-	-	1	14,29
Total	1	100,00	1	100,00	7	100,00
Encoches sous angle parement/col	-	-	1	0,00	1	0,00
Encoches vis-à-vis angle parement/col	-	-	-	-	5	66,67
Motifs du rebord						
Obliques	1	100,00	-	-	-	-
Croisillons	-	-	1	100,00	-	-
Multiplés	-	-	-	-	6	85,71
Indéterminés	-	-	-	-	1	14,29
Total	1	100,00	1	100,00	7	100,00
Unités décoratives du col						
Incisions	0	0,00	0	0,00	1	14,29
Lisse ou traitement de surface	0	0,00	0	0,00	4	57,14
Indéterminée	1	100,00	1	100,00	2	28,57
Total	1	100,00	1	100,00	7	100,00
Motifs du col						
Horizontales	0	0,00	0	0,00	1	14,29
Aucun	0	0,00	0	0,00	5	71,43
Indéterminé	1	100,00	1	100,00	1	14,29
Total	1	100,00	1	100,00	7	100,00

Sept vases sont diagnostiques du Sylvicole supérieur récent. Le premier (planche 8 : 1) montre une paroi externe marquée d'un parement de 35 mm de hauteur décoré d'un motif incisé complexe (obliques) encadré de courts traits verticaux. Les triangles inférieurs composant le motif ont vu leur contour accentué par de courts traits verticaux. La lèvre est plate et décorée de traits obliques rapprochés. Une crestellation pointue (leur nombre total étant évalué à un total de trois) est accentuée par des incisions verticales interrompant le décor du parement. Des encoches sont appliquées sous le parement. La plus grande surface du col est lisse, mais une section est décorée d'incisions horizontales. L'angle formé par la lèvre et la paroi interne est encoché et la surface de cette dernière est lissée et couverte d'une croûte carbonisée. Le diamètre de l'ouverture du col est évalué à 15 cm. Bien que le projet décoratif puisse être qualifié de typiquement iroquoien, la qualité médiocre de la finition suggère une imitation. En fait, on croirait reconnaître la facture des poteries avec parement du site Ouellet assignées à la fin du Sylvicole supérieur médian.

Le second vase (planche 8 : 2) montre une paroi externe avec un court parement (13 mm) décoré d'incisions horizontales surmontées d'un encadrement composé d'incisions verticales rapprochées. L'angle formé par le parement et le col lissé est encoché. La lèvre qui est plate et lissée montre une crestellation arrondie. La paroi interne est marquée de fines empreintes linéaires verticales qui paraissent avoir été lissées après leur application. Aucune trace de carbonisation n'est présente sur ce vase dont le diamètre de l'ouverture vis-à-vis du col peut être évalué à 13 cm. Comme pour le vase précédent, nous voyons ici une version réduite et moins soignée de poteries iroquoiennes généralement plus volumineuses et aux motifs décoratifs davantage symétriques.

Le troisième vase (planche 8 : 3) présente un court (15 mm) parement décoré de fines incisions appliquées sans précision, mais formant des motifs complexes. L'angle formé par le parement et le col non décoré est marqué d'encoches. Rehaussée par une crestellation, la lèvre est plate et non décorée. La paroi interne est lisse et ne montre aucune trace de carbonisation. Il s'agit

d'un troisième vase dont l'apparence générale et les proportions témoignent d'une imitation ou d'une production inspirée de celle des Iroquoiens.

Un quatrième élément, (planche 8 : 4) relativement déstructuré, montre une section inférieure de parement sur lequel on peut deviner des empreintes circulaires creuses. L'angle formé par le parement et le col lissé est marqué d'encoches profondes, possiblement réalisées par des impressions à l'ongle. La lèvre est absente et nous prive d'informations essentielles sur la partie supérieure du rebord du vase. Une petite section de col montre une surface lisse. La qualité de la pâte ou de la cuisson est médiocre.

Le cinquième (planche 8 : 5) présente un parement court (18 mm de hauteur) décoré d'un motif incisé complexe (obliques et horizontales) sans encadrement. La crestellation est accentuée par quatre lignes verticales (à la manière du vase n° 1) qui descendent jusqu'au bas du parement. L'angle formé par le parement et le col est encoché. La lèvre est plate et entaillée sur toute sa longueur par une incision formant une gouttière. La paroi interne est lisse et ne montre aucune carbonisation. Le col est lissé et ne porte aucune décoration. Le caractère friable de la pâte, l'imprécision du décor et le faible volume estimé du vase témoignent en faveur d'une imitation par des artisans qui ne semblent pas maîtriser les notions élaborées par les potières iroquoiennes.

Le sixième vase (planche 8 : 6) montre un court parement (moins de 15 mm de hauteur) décoré d'un motif complexe réalisé à l'aide d'empreintes dentelées quadrangulaires interrompues par des lignes verticales composées d'empreintes circulaires creuses (au roseau). L'angle formé par le parement et le col lissé est marqué d'encoches arrondies. La lèvre est érodée et ne livre aucune information. La paroi interne lissée est couverte d'une croûte carbonisée. La facture stylistique et technologique de ce vase est comparable aux vases décrits précédemment.

Le septième vase (planche 8 : 7) est caractérisé par une paroi externe décorée d'un motif relativement élaboré montrant, en son centre, de courtes (10 mm) empreintes linéaires obliques

délimitées vers le haut et le bas par trois lignes horizontales parallèles et un encadrement supérieur formé de courtes verticales réalisées à l'aide d'empreintes dentelées quadrangulaires. La lèvre qui est plate et lissée annonce une crestellation. La paroi interne montre de courtes (5 mm de hauteur) encoches ou empreintes linéaires verticales très rapprochées. La faible dimension de l'unité d'analyse empêche de statuer sur la présence d'un parement. À première vue, cet élément se conforme à la production des Iroquoiens du Saint-Laurent.

Un peu plus de 1000 tessons de corps ont été recueillis lors de la fouille et la plupart (88 %) se présentaient sous la forme de grenailles ou dont la paroi externe s'était détachée. Les panses étaient généralement traitées au battoir gaufré et quelques fois lissées, mais jamais battues au battoir cordé (tableau 36). La plupart des tessons de cols isolés (N=19) étaient lisses, ce qui concorde avec la tendance générale observée sur les vases du Sylvicole supérieur récent de la vallée du Saint-Laurent. Un seul tesson de col était décoré d'empreintes à la cordelette et celui-ci peut être rattaché d'emblée au vase caractéristique du Sylvicole supérieur ancien. Une dizaine de tessons de panse décorés d'empreintes à la cordelette sont certainement jumelés au vase datant du Sylvicole supérieur ancien alors que trois d'entre eux montraient des empreintes dentelées quadrangulaires, une unité décorative utilisée au Sylvicole supérieur récent.

Tableau 36

Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), fréquence des traitements de surface appliqués à la panse

	Nombre	%	Poids	%
Battoir cordé	0	0,00	0	0,00
Battoir gaufré	66	71,74	411,16	79,53
Lissage	26	28,26	105,84	20,47
Total	92	100	517,00	100,00
Indéterminé	926		888,33	

Les quatre pipes (planche 8 : 10-14) semblent de facture identique et montrent une surface lustrée, non décorée, un coude à angle obtus et un fourneau dont l'ouverture rappelle la forme d'une trompette qui caractérise la manière de faire des Iroquoiens du Saint-Laurent, tout juste

avant la période de Contact (Chapdelaine 1989a, Clermont *et al.* 1983: 118-122). La finition élaborée et la symétrie élevée de ces objets appuient cette affiliation culturelle.

En somme, la collection céramique de la composante 109G25-31 revêt à la fois une certaine homogénéité et un caractère propre. Bien que la majorité des vases et les pipes soit caractéristique des productions réalisées au Sylvicole supérieur récent, le soin apporté à la réalisation des décors, la qualité des pâtes ou de leur cuisson et les proportions générales sont en tous points inférieurs à ce que les Iroquoiens du Saint-Laurent nous ont montré, sauf en ce qui concerne les pipes. Nous proposons alors que la poterie trouvée sur ce site résulte d'une production expéditive réalisée localement, dans des conditions peu propices au séchage des vases, soit lors de chasses au phoque menées au printemps. Malheureusement, l'étude des sources d'argile par activation neutronique a été réalisée avant la fouille de cette composante, ce qui ne permet pas de vérifier cette hypothèse.

3.3.1.1.3.3 Composante 109G28

La petite composante 109G28 a livré cinq objets diagnostiques du Sylvicole supérieur récent, soit quatre vases et une pipe. Un premier vase (planche 9: 10) est surmonté d'un parement de 40 mm de hauteur décoré d'un motif complexe (chevrons encadrés) réalisé à l'empreinte dentelée quadrangulaire. Une ponctuation circulaire vide a été observée sur un fragment de parement rattaché à ce vase. L'angle formé par le col et le parement est marqué de profondes encoches et le col est lisse. La lèvre plate est marquée de deux incisions parallèles au rebord rappelant les gouttières plus profondes communes sur les vases du Sylvicole supérieur médian et récent. L'angle formé par la lèvre et la paroi interne est marqué de toutes petites encoches. Bien qu'aucune carbonisation ne soit visible sur sa paroi interne, ce vase a peut-être servi à la cuisson d'aliments et ce, pour les mêmes raisons qui ont été évoquées précédemment et qui ont trait à l'acidité du sol.

Un second vase (planche 9 : 9) montre un très court parement marqué d’encoches très rapprochées et un col lissé comportant deux lignes d’incisions horizontales. La lèvre est manquante et la section encore visible de la paroi interne n’est pas décorée. Un troisième vase (planche 9 : 11) montre des empreintes linéaires obliques sur la paroi externe, une lèvre plate et lisse. L’angle formé par la lèvre et la paroi interne est marqué d’encoches. On ne peut déterminer la présence d’un parement, ni d’une crestellation étant donné la surface réduite du tessou. Le quatrième vase (planche 9 : 13) représente un fragment de parement amputé de la lèvre. La paroi externe montre des empreintes linéaires obliques et un angle formé par le parement et le col marqué d’encoches. Le cinquième vase (planche 9 : 12) affiche des proportions caractéristiques d’une production juvénile ou de celles d’un petit vase. Le parement est décoré de courtes empreintes linéaires verticales encadrées par deux incisions formant une ligne horizontale continue. La lèvre arrondie est encochée et la paroi interne est lisse.

Tableau 37
Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), attributs morphologiques des vases

Période	SSR	
	N=5	Moy./ fré.
Vase avec / sans parement	VAP	
Mise en forme secondaire		
Forme de la lèvre		
Plate	1	20,00
Plate avec gouttière	1	20,00
Arrondie	1	20,00
Indéterminée	2	40,00
Total	5	100,00
Épaisseur de la lèvre (mm)		6,33
Crestellation	1/1	100,00
Hauteur du parement (mm)		28,50
Épaisseur max. du parement (mm)		7,33
Diamètre ouverture col (mm)	ind.	-
Utilisation		
Carbonisation paroi interne	0	-

Tableau 38
Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), fréquence des traitements de surface appliqués à la panse

	Nombre	%
Battoir cordé	0	0,00
Battoir gaufré	279	93,94
Lissage	18	6,06
Total	297	100,00

Sur la majorité des quelque 300 tessons de corps recueillis à la fouille, on observe un traitement de surface de la paroi externe au battoir gaufré qui se manifeste sous deux formes, soit un battoir allongé (côtelé) et un battoir quadrangulaire très fin et bien défini, c'est-à-dire appliqué d'un seul coup. Les quelques tessons de col identifiés comme tel montraient une surface externe lisse. Deux tessons de corps décorés d'empreintes dentelées quadrangulaires et rattachés au vase 109G28K41-1Q (planche 9 : 10) traduisent un mode décoratif de la panse combinant décoration, lissage et battoir gaufré. Encore ici, la faible représentativité de carbonisation sur les parois internes ne devrait pas exclure la cuisson d'aliments comme fonction principale des contenants. La céramique trouvée sur la composante 109G28 se qualifie aisément comme une production typiquement iroquoienne réalisée à la toute fin du Sylvicole supérieur.

Deux fragments de pipe sont vraisemblablement issus du même objet. Le rebord d'un fourneau très évasé et un fragment cylindrique de 30 mm de diamètre (planche 9 : 8) marqué de segments de droite terminés par des points et superposés en échelle sont caractéristiques des pipes en forme de trompette fabriquées par les Iroquoiens du Saint-Laurent, vers le milieu du XV^e siècle (Clermont *et al.* 1983: 119, planche du haut).

Tableau 39
Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), attributs stylistiques des vases

Période	SSR	
	N=5	Moy./ fré.
Vase avec / sans parement	VAP	
Étendue		
Registre intérieur	-	-
Hauteur décoration interne (mm)	-	-
Lèvre	1/3	33,33
Registre extérieur	4/4	100,00
Unités décoratives du rebord		
Incisions	2	40,00
Emp. dentelées quadrangulaires	1	20,00
Multiples	1	20,00
Indéterminée	1	20,00
Total	5	100,00
Encoches	-	-
Encoches sous angle parement/col	-	-
Encoches vis-à-vis angle parement/col	3/4	75,00
Motifs du rebord		
Obliques	2	40,00
Multiples	2	40,00
Indéterminés	1	20,00
Total	5	100,00
Unités décoratives du col		
Lisse ou traitement de surface	2	40,00
Indéterminée	3	60,00
Total	5	100,00
Motifs du col		
Aucun	2	40,00
Indéterminé	3	60,00
Total	5	100,00

3.3.1.1.4 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave

La collection céramique du site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave regroupe trois vases dont deux peuvent être rattachés au Sylvicole supérieur ancien. Le premier fragment de vase (planche 6 : 8), dont le volume est réduit, porte de fines empreintes à la cordelette verticales appliquées sur un rebord sans parement. La lèvre montre une petite crestellation et le haut du col pourrait être traité au battoir cordé et le volume du vase semble assez réduit.

Le second vase (planche 6 : 9) est représenté par un tesson de bord décoré de fines empreintes à la cordelette sur un parement surmonté d'une lèvre pointue. Une toute petite portion

supérieure d'un vase (planche 6 : 10) montre un registre intérieur marqué par de courts traits obliques, une lèvre plate non décorée et un extérieur décoré d'incisions horizontales surmontant des obliques. Ce type de décoration est généralement associé à un parement et peut être daté du Sylvicole supérieur médian.

Parmi les 124 tessons de corps dénombrés, un seul d'entre eux montrait un décor réalisé à l'aide d'empreintes à la cordelette. Les autres tessons de corps étaient traités au battoir cordé ou au battoir gaufré, deux techniques qui demeurent exclusives. Cette petite collection céramique est complétée par un fragment de fourneau de pipe lustré au bord faiblement éversé du type trompette et possiblement associé au Sylvicole supérieur récent.

3.3.1.1.5 Site Pointe-à-Crapaud

La quantité de restes céramiques dégagés du site Pointe-à-Crapaud (tableau 40) est, comme sur le site Ouellet, proportionnelle à la superficie fouillée. Ainsi, 34 vases, 5 pipes et 18 rebuts d'argile cuite y ont été dénombrés. On y compte 13 éléments caractéristiques du Sylvicole supérieur ancien (planche 11 : 1, 4, 5, 6, 7 et planche 12 : 3, 4, 6, 8, 9, 11, 12).

Les vases du Sylvicole supérieur ancien sont au nombre de 13 (planche 11: 3-6 et planche 12: 1 à 4, 6 à 8, 11-12) et sont caractérisés par des parois internes décorées deux fois sur trois et ce, par des empreintes à la cordelette appliquées à la verticale ou à l'oblique. Également décorées d'empreintes à la cordelette, les lèvres sont plus souvent arrondies ou biseautées/pointues que de forme plate. En dépit du petit format de la plupart des unités d'analyse, on constate que le registre extérieur est toujours décoré d'empreintes à la cordelette appliquées à l'oblique surtout, et parfois à la verticale ou à l'horizontale.

Tableau 40
Site Pointe-à-crapaud, attributs morphologiques des vases

Période	SSA				SSM				SSR	
	N=11	Moy./fré.	N=2	Moy./fré.	N=2	Moy./fré.	N=3	Moy./fré.	N=16	Moy./fré.
Vase avec / sans parement	VSP		VAP		VSP		VAP		VAP	
Mise en forme secondaire										
Forme de la lèvre										
Plate	2	18,18	1	50,00	-	-	1	33,33	7	43,75
Plate avec gouttière	1	9,09	-	-	-	-	1	33,33	4	25,00
Arrondie	4	36,36	1	50,00	1	50,00	-	-	3	18,75
Biseautée	4	36,36	-	-	1	50,00	-	-	-	-
Indéterminée	-	-	-	-	-	-	1	33,33	2	12,50
Total	11	100,00	2	100,00	2	100,00	3	100,00	16	100,00
Épaisseur de la lèvre (mm)		8,3		6,00		6,5		7,5		6,31
Crestellation	2/3	66,67	1/1	100,00	ind.	ind.	1/1	100,00	8/11	72,73
Hauteur du parement (mm)	-	-		10,00	-	-		17,00		27,92
Épaisseur max. du parement (mm)	-	-		11,25	-	-		10,25		10,42
Diamètre ouverture col (mm)	-	150,00		-	n/d	-	-	n/d		146,25
Utilisation										
Carbonisation paroi interne	5/10	50,00	1/2	50,00	2/2	100,00	2/3	66,67	8/16	50,00

Seulement deux unités montrent un court parement (8 et 12 mm de hauteur) formé d'une bande appliquée au rebord (planche 11 : 6. Le registre extérieur d'un vase n'est pas décoré, mais sa surface est traitée au battoir cordé. Une crestellation est perceptible sur trois des quatre unités permettant une telle observation, ce qui ne permet pas de généraliser sur la fréquence de cet attribut. Seulement sept tessons ont conservé une section de col et parmi ceux-ci, les empreintes à la cordelette dessinent des lignes obliques ou horizontales.

Les vases associés typologiquement au Sylvicole supérieur médian sont au nombre de cinq (planche 13 : 1-4). La paroi interne est décorée trois fois sur quatre, à l'aide d'empreintes linéaires obliques ou d'encoches réalisées à l'ongle. Une croûte carbonisée recouvre ce registre dans 80 % des cas. Les lèvres sont tantôt plates, arrondies ou biseautées et décorées, dans trois cas à l'aide d'empreintes linéaires obliques, en croisées ou horizontales. Une lèvre de forme plate est marquée d'horizontales et sillonnée d'une gouttière. Par ailleurs, sur la seule unité permettant une telle observation, une crestellation est visible. Le rebord extérieur montre un

court parement sur trois des cinq vases. Les empreintes linéaires sont omniprésentes et se déclinent en combinaisons d'obliques, de verticales, d'horizontales et de croisillons. Les empreintes punctiformes sont absentes et l'angle formé par la rencontre du parement et du col n'est jamais accentué par des encoches. Par contre, la portion supérieure du col de deux vases est marquée de courtes empreintes linéaires obliques ou verticales.

L'assemblage céramique renferme 16 vases (planche 14 : 1, 2, 4, 5, 6; planche 15 : 1 à 5 ; planche 13 : 5 à 7 ; planche 16 : 12) caractéristiques de la production du Sylvicole supérieur récent. La paroi interne est décorée sur la moitié des vases, à l'aide de courtes empreintes linéaires (moins de 4 mm de longueur), sinon d'encoches. Il s'agit en fait plutôt de courtes lignes verticales disposées sur l'angle formé par la paroi interne et la lèvre. Une croûte carbonisée recouvre la moitié de ces parois. Sauf trois lèvres légèrement arrondies, toutes sont plates et plus de la moitié d'entre elles sont marquées d'une gouttière. Par ailleurs, la fréquence de décoration sur cette partie du vase n'atteint que 21 %, et elle se compose d'empreintes dentelées quadrangulaires ou d'empreintes linéaires.

La paroi externe des vases exhibe un parement dans tous les cas. Une crestellation est visible sur près de 75 % des unités d'observation, mais cet aménagement du rebord est définitivement absent de trois vases, soit des deux unités arborant un motif en épis de maïs (planche 14 : 4) et de celui dont l'ouverture est de forme carrée (planche 15 : 4). Le parement est généralement le seul registre extérieur décoré sur les vases du Sylvicole supérieur récent et l'angle qu'il forme avec le col est toujours encoché, sauf pour les deux vases au décor en épis de maïs (planche 14 : 4) et un vase décorés d'incisions (planche 14 : 2). La hauteur moyenne des 12 parements, mesurée entre les crestellations, est de 27,9 mm (valeurs oscillant entre 17 et 42 mm), ce qui correspond, à peu de choses près, à la moyenne obtenue sur les vases du site Mandeville, un site iroquoien localisé en bordure du Richelieu (Chapdelaine 1989a: 75).

Tableau 41
Site Pointe-à-Crapaud, attributs décoratifs des vases

Période	SSA		SSM				SSR			
	N=11	Moy./ fréq.	N=2	Moy./ fréq.	N=2	Moy./ fréq.	N=3	Moy./ fréq.	N=16	Moy./ fréq.
Vase avec / sans parement	VSP		VAP		VSP		VAP		VAP	
Étendue										
Registre intérieur	4/8	50,00	2/2	100,0	1/2	50,00	2/2	100,0	8/16	50,00
Hauteur décoration interne (mm)		9,5		4,5		15,00		5,00		3,50
Lèvre	10/11	90,91	2/2	100,0	2/2	100,0	3/3	100,0	3/14	21,43
Registre extérieur	10/11	90,91	2/2	100,0	2/2	100,0	3/3	100,0	16/16	100,0
Unités décoratives du rebord										
Empreintes à la cordelette	10	90,00	2	100,0	-	-	-	-	-	-
Empreintes linéaires	-	-	-	-	2	100,0	3	100,0	-	-
Incisions	-	-	-	-	-	-	-	-	1	6,25
Emp. dentelées quadrangulaires	-	-	-	-	-	-	-	-	4	25,00
Épis de maïs	-	-	-	-	-	-	-	-	2	12,50
E. lin. et/ou Inc. + E. circulaires	-	-	-	-	-	-	-	-	6	37,50
Multiples	-	-	-	-	-	-	-	-	3	18,75
Aucune	1	10,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	11	100,0	2	100,0	2	100,0	3	100,0	16	100,0
Encoches sous angle parement/col	-	-	-	-	-	-	2/3	66,67	-	-
Encoches vis-à-vis angle parement/col	-	-	-	-	-	-	-	-	11/14	78,58
Motifs du rebord										
Horizontales	2	20,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Obliques	3	30,00	2	100,0	1	50,00	-	-	-	-
Verticales	2	20,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Croisillons	1	10,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Multiples	1	10,00	-	-	1	50,00	3	100,0	16	100,0
Indéterminés	1	10,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	10	100,0	2	100,0	2	100,0	3	100,0	16	100,0
Unités décoratives du col										
Empreintes à la cordelette	5	45,45	-	-	-	-	-	-	-	-
Empreintes linéaires	-	-	-	-	2	100,0	-	-	-	-
Incisions	-	-	-	-	-	-	1	33,33	-	-
E. lin. et/ou Inc. + E. circulaires	-	-	-	-	-	-	-	-	1	6,25
Lisse ou traitement de surface	-	-	-	-	-	-	1	33,33	11	68,75
Indéterminée	6	54,55	2	100,0	-	-	1	33,33	4	25,00
Total	11	100,0	2	100,0	2	100,0	3	100,0	16	100,0
Motifs du col										
Horizontales	2	18,18	1	50,00	-	-	-	-	1	6,25
Obliques	3	27,27	-	-	2	100,0	-	-	-	-
Multiples	-	-	1	50,00	-	-	1	50,00	-	-
Aucun	-	-	-	-	-	-	1	50,00	11	68,75
Indéterminé	6	54,55	-	-	-	-	-	-	4	25,00
Total	11	100,0	2	100,0	2	100,0	2	100,0	16	100,0

Les unités décoratives utilisées comprennent le dentelé quadrangulaire, l’empreinte linéaire, les incisions, les empreintes circulaires et un motif en épis de maïs, soit une petite bande verticale en relief décorée de courtes lignes horizontales parallèles. L’utilisation d’un seul instrument décoratif touche sept vases, soit le dentelé quadrangulaire (n=4), le motif en épis de maïs (n=1) et l’empreinte linéaire (n=2). Sur les autres vases, on retrouve un agencement décoratif où se

mêlent l’empreinte linéaire, les incisions et les empreintes circulaires (n=6) ou les incisions et l’empreinte dentelée quadrangulaire (n=1). Ils incluent souvent un encadrement supérieur et la décoration se complexifie sous les crestellations.

La collection contient également les fragments d’un vase miniature (planche 16 : 12) dont la pâte contient du dégraissant et dont l’épaisseur de la paroi est inférieure à 4 mm. La paroi interne et la lèvre arrondie ne sont pas décorées. La paroi externe est marquée par un parement sans crestellation et décoré de fines incisions imitant les motifs complexes des vases domestiques du Sylvicole supérieur récent. Des petites empreintes punctiformes composent un encadrement supérieur et inférieur au parement et le col est lisse. Le diamètre de l’ouverture de ce petit vase vis-à-vis la lèvre est de 5 cm.

Le col est généralement lisse ou traité, dans un seul cas, avec du battoir cordé (planche 13 : 5). Un col présente une combinaison d’empreintes circulaires, d’empreintes linéaires et d’incisions (planche 15 : 1). Six unités ont pu être associées à des portions d’épaules aux formes carrénées (N=4) ou arrondies (N=2). Chacune était décorée de motifs différents, soit une combinaison d’empreintes dentelées quadrangulaires obliques surmontant des incisions horizontales, une succession d’empreintes circulaires horizontales, d’empreintes linéaires obliques et d’empreintes circulaires horizontales, une ligne formée d’encoches, un agencement d’empreintes linéaires verticales par-dessus des incisions horizontales, elles-mêmes sur des empreintes circulaires, et finalement des empreintes linéaires obliques surmontant des incisions horizontales. Seulement six sections de panses ont pu être associées à des unités d’analyse. La plupart sont traitées au battoir gaufré et deux montrent une surface lisse.

Les tessons de corps recueillis dans l’aire fouillée regroupent 3158 fragments aux dimensions très variées auxquels s’ajoutent quelque 1375 tessons dont on ne peut reconnaître le traitement appliqué à la paroi externe. Les calculs du nombre et du poids total reflètent sensiblement les mêmes proportions qui placent le battoir cordé et le battoir gaufré à peu près à égalité et qui indiquent, pour le lissage des panses, une habitude moins répandue.

Tableau 42

Site Pointe-à-Crapaud, fréquence des traitements de surface appliqués sur la panse des vases

	Nombre	%	Poids (g)	%
Battoir cordé	1520	48,13	2717,4	43,78
Battoir gaufré	1118	35,40	2542,6	40,97
Lissage	520	16,47	946,7	15,25
Total	3158	100,00	6206,7	100,00

Dans l'aire couverte par la plus grande concentration d'unités d'analyse attribuées au Sylvicole supérieur récent, nous avons isolé 2071 tessons de corps parmi lesquels la proportion (mesurée à partir du nombre) de surfaces traitées au battoir cordé s'élève à 48 %, celles couvertes de battoir gaufré sont de 35 % alors que les parois lisses représentent 16 % du total. Ces fréquences seraient relativement conformes aux normes voulant que le traitement au battoir cordé est dominant au Sylvicole supérieur ancien, qu'il demeure populaire au Sylvicole supérieur médian et qu'il est supplanté et presque remplacé par le battoir gaufré et le lissage au Sylvicole supérieur récent (Chapdelaine 1989b).

Trente-six éléments sont rattachés à cinq pipes en terre cuite (planche 16 : 5-10), soit une pipe miniature complète, quatre fragments de fourneau, cinq fragments de coude et 25 fragments de tuyau non décorés, dont quatre embouts. La plus petite pipe peut être qualifiée de «juvénile» car sa fabrication est grossière et sa décoration est absente (Kapches 1992: 71). Il s'agirait du résultat d'un apprentissage par un apprenti, contrairement aux pipes dites « miniatures S » qui sont des copies de modèles réalisés par des adultes. L'absence de décoration nous empêche toutefois de la dater. Les lignes horizontales parallèles sur deux fragments de fourneaux sont identiques à celles d'un spécimen du village iroquoien McIvor, en Ontario (Chapdelaine 1989aa: pl. 11.10, 1^{er} à gauche, rangée du milieu), et permettent de les assigner aux environs des années 1500-1550 AD (Chapdelaine 1989a: 246). Un fragment de fourneau non décoré et dont l'ouverture est en forme de trompette s'avère identique aux exemplaires trouvés couramment dans les villages iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent (Chapdelaine 1989a:

planches 7.12 et 11.10; Clermont *et al.* 1983: 154), datés entre 1350 AD et la période de Contact.

Dans l'aire attribuée au Sylvicole supérieur récent, on a compté une dizaine de rebuts de pâte dont le diamètre ne dépasse jamais 1,5 cm. Plusieurs fonctions ont été attribuées à ces objets, comme dans la fabrication de petits vases, dans la décoration en appliqués, comme jouets, le résultat d'expériences céramiques, l'utilisation comme pierres de cuisson ou pour mesurer la qualité de cuisson du feu (Corbeil 1990 : 43-44). Une autre hypothèse voudrait qu'il s'agisse de sous-produits d'une habitude toute simple de manipuler l'argile entre ses doigts, d'en faire des boulettes ou des colombins et de les jeter machinalement au feu (Clermont et Chapdelaine 1990: 60). Ces objets pourraient indiquer une présence en dehors de la période de gel puisque la production de céramique nécessite des conditions d'ensoleillement et de températures ambiantes permettant la cueillette de l'argile et le séchage des contenants à l'air libre (Arnold 1985). Et comme les données ethnohistoriques indiquent que la poterie était une production féminine (Corbeil 1990: 45), les rebuts de pâte tendent à confirmer la présence de femmes et, par extension, de familles nucléaires sur le site.

La collection céramique compte également une boulette d'argile (longueur : 35 mm; diamètre 17 mm) à section transversale ovoïde marquée vers l'une de ses extrémités par une petite cannelure de moins de 2 mm de largeur. L'extrémité opposée est incomplète, mais laisse voir la trace d'une perforation de 50 mm de longueur dans l'axe longitudinal de l'objet, ce qui pourrait en faire un élément de pendentif (planche 16 : 1).

3.3.1.1.6 Site Escoumins I

Sur le site Escoumins I, la céramique est représentée par un minimum de sept vases pouvant être classés à l'intérieur de la période du Sylvicole supérieur. Un premier vase (planche 17 : 1) montre une paroi interne non décorée, une lèvre plate couverte de carbonisation et une paroi

externe arborant un parement court (20 mm de hauteur) couvert de carbonisation, mais qui laisse voir un motif composé d'horizontales interrompues par des obliques. L'empreinte linéaire ou l'incision aurait été utilisée. L'angle formé par le parement et le col est encoché. Deux amorces de crestellations sont visibles et le col est lisse.

Un second vase (planche 17 : 2) a une paroi interne manquante, une lèvre plate et une paroi externe avec un court (15 mm) parement décoré de fines empreintes dentelées quadrangulaires jumelant des obliques à des horizontales. De larges empreintes réalisées par un instrument plus gros et placées juste sous la ligne du parement rappellent les encoches marquant la majorité des vases de la phase Saguenay (Sylvicole supérieur médian), mais ici, le col est lisse.

Tableau 43
Site Escoumins 1, attributs morphologiques des vases

Période	SSA		SSM		SSR	
	N=1	Moy./ fréq.	N=3	Moy./ fréq.	N=3	Moy./ fréq.
Vase avec / sans parement	VSP		VAP		VAP	
Mise en forme secondaire						
Forme de la lèvre						
Plate	1	100,00	3	100,00	1	33,33
Indéterminée	-	-	-	-	2	66,67
Total	1	100,00	3	100,00	3	100,00
Épaisseur de la lèvre (mm)	8,5			9,5		7,00
Crestellation	ind.		ind.		1/1	100,00
Hauteur du parement (mm)	-	-		10,00		20,00
Épaisseur max. du parement (mm)	-	-		9,33		10,00
Diamètre ouverture col (mm)	ind.	-		150,00		190,00
Utilisation						
Carbonisation paroi interne	-	-	1/3	33,33	1/2	50,00

Un troisième vase, représenté par un petit fragment laisse voir un parement encoché à sa base et des incisions obliques tout juste au-dessus. Ces trois vases « hybrides » pourraient traduire une production transitoire entre la phase Saguenay et le Sylvicole supérieur récent.

Trois autres vases (planche 17 : 5, 6, 7) montrent une simplicité particulière des décors que l'on rencontre en faible proportion parmi la production céramique des sites de Pointe-du-

Buisson (Mercier 1990: 70, pl. 4), Lanoraie (Clermont *et al.* 1983: 84, 91, 92, 103) et Bourassa (Clermont *et al.* 1986: 20) par exemple. Ces vases montrent une lèvre épaissie et imitant un très court parement marqué d'encoches parfois accompagnées de courtes empreintes linéaires ou d'incisions. Le col est d'ailleurs toujours lisse, comme sur les vases aux motifs décoratifs complexes dessinés sur de hauts parements. Aucune paroi n'est couverte de carbonisation, ce qui laisse croire que ces derniers n'ont pas servi à la cuisson. La collection céramique mise au jour sur ce site est encore trop peu importante pour la qualifier ou pour en tirer des interprétations solides. La facture particulière des vases laisse perplexe et seule une fouille en aire ouverte du site permettra de constituer un échantillon probant.

Les tessons de corps sont au nombre de 183. Quelques tessons sont décorés d'empreintes à la cordelette, d'empreintes dentelées quadrangulaires, d'empreintes linéaires ou d'incision et ces unités décoratives sont toujours exclusives. Le traitement de surface des parois externes se partage à peu près également entre le battoir cordé, le battoir gaufré et le lissage, ces trois techniques demeurant exclusives. Deux petits rebuts de pâte complètent la collection céramique et suggèrent la fabrication de vases sur les lieux. Notons l'absence de pipes ou de perles.

Tableau 44
Site Escoumins I, attributs décoratifs des vases

Période	SSA		SSM		SSR	
	N=1	Moy. /fréq.	N=3	Moy./ fréq.	N=3	Moy./ fréq
Vase avec / sans parement	VSP		VAP		VAP	
Étendue						
Registre intérieur	ind.		3/3	100,00	ind.	
Hauteur décoration interne (mm)	11,00			9,67	ind.	
Lèvre	1/1	100,00	3/3	100,00	1/1	100,00
Registre extérieur	1/1	100,00	3/3	100,00	3/3	100,00
Unités décoratives du rebord						
Empreintes à la cordelette	1	100,00	-	-	-	-
Empreintes linéaires	-	-	2	66,67	-	-
Incisions	-	-	1	33,33	2	66,67
Emp. dentelées quadrangulaires	-	-	-	-	1	33,33
Total	1	100,00	3	100,00	3	100,00
Encoches sous angle parement/col	-	-	1/3	33,33	-	-
Encoches vis-à-vis angle parement/col	-	-	-	-	3/3	100,00
Motifs du rebord						
Obliques	-	-	2	66,67	1	33,33
Verticales	-	-	1	33,33	-	-
Multiplés	1	100,00	-	-	2	66,67
Total	1	100,00	3	100,00	3	100,00
Unités décoratives du col						
Empreintes linéaires	-	-	1	33,33	-	-
Lisse ou traitement de surface	-	-	1	33,33	2	66,67
Indéterminée	1	100,00	1	33,33	1	33,33
Total	1	100,00	3	100,00	3	100,00
Motifs du col						
Obliques	-	-	1	33,33	-	-
Aucun	-	-	1	33,33	2	66,67
Indéterminé	1	100,00	1	33,33	1	33,33
Total	1	100,00	3	100,00	3	100,00

3.3.1.2 L'étude de provenance des argiles utilisées dans la fabrication de la céramique

Les études archéométriques permettent d'aborder les modes technologiques passés et la provenance de certains types d'artefacts de composition minérale. La caractérisation de la composition chimique de la céramique par activation neutronique est vue ici comme un moyen d'identifier des foyers de production céramique. Nous cherchons donc à vérifier, à travers les différences et les similitudes mesurées entre un échantillon de vases et des sources d'argile crue, une fabrication sur place de la céramique.

L'activation neutronique consiste à induire une réaction nucléaire dans les noyaux des atomes présents dans un échantillon de matière, en l'occurrence la céramique. Dans le cas qui nous concerne, les échantillons ont été soumis au réacteur nucléaire du laboratoire de l'institut de Génie nucléaire de l'École polytechnique de Montréal pour y être bombardé par un flux de neutrons. Après l'irradiation, chaque élément chimique (comme le fer, le chrome, le calcium, etc.) émet des rayonnements qui lui sont caractéristiques. On établit ainsi le profil chimique d'un objet. Dans le cas qui nous concerne, aucun rapport formel n'a été rédigé et les résultats nous ont été transmis sous la forme de notes manuscrites, de figures et de tableaux. Le lecteur pourra trouver une explication détaillée du protocole de recherche employé et des calculs statistiques utilisés dans l'article de Clermont *et al.* (1995 : 7-9).

Nous avons vu plus haut que les objets en terre cuite (poterie et pipes) portent des signatures stylistiques qui enregistrent des variations dans le temps et l'espace. On reconnaît ainsi, à travers cette variabilité, des ensembles que l'on qualifie généralement de phases céramiques. Cependant, la dispersion géographique de tels ensembles céramiques est grande et pose le problème de l'identité des artisans et du lieu de production de ces poteries. Cette dispersion pourrait alors s'expliquer de différentes façons: 1- le territoire occupé par les groupes partageant cette tradition céramique est vaste; 2- ces objets peuvent être transportés sur de longues distances, par les producteurs eux-mêmes, lors de leurs déplacements en territoires périphériques ou; 3- par l'échange; 4- à moins qu'ils n'aient été tout simplement imités par des groupes différents de ceux qui les ont produites (Crépeau 1982).

3.3.1.2.1 Travaux antérieurs et banque de données

Les premières études chimiques de la céramique préhistorique québécoise remontent au début des années 1980 (Crépeau 1982). Elles ont été initiées dans le but de caractériser la poterie de type iroquoien trouvée au nord du 47^e parallèle, soit à plusieurs centaines de kilomètres au nord de la vallée du Saint-Laurent, où les populations utilisaient couramment la céramique dès

le Sylvicole moyen (à partir de 500 av. J.-C. environ). Depuis, de telles études se sont multipliées et ont montré l'importance d'inclure des échantillons d'argile crue (Chapdelaine *et al.* 1995) afin de retracer les sources d'extraction de l'argile. Depuis, des centaines d'échantillons provenant principalement du sud du Québec et, accessoirement, de l'emprise des grands réservoirs de la baie James ont été soumis à pareille investigation. Il s'agit principalement de fragments de poterie, de pipes, de boulettes ou rebuts d'argile cuite et d'échantillons d'argile crue.

Les premières études appliquées à des objets en terre cuite ont permis de reconnaître trois grands groupes chimiques de référence nommés à partir de gisements archéologiques importants, soit Lanoraie (l'est de Montréal), Chicoutimi et Place-Royale (Québec). La nécessité d'intégrer les argiles crues à l'échantillon archéologique s'est ensuite imposée et a permis de constater le caractère particulièrement homogène des argiles crues des basses-terres du Saint-Laurent, au point de désigner alors cet espace comme zone de non résolution (Crépeau et Kennedy 1995). Toutefois, un retour sur les données et l'ajout de nouveau échantillons d'argile crue à la base de données aura permis à Ousmoï (1998 : 131) de reconnaître deux grandes zones relativement distinctes se trouvant de part et d'autre de Trois-Rivières. Il importe toutefois de mentionner que les données que nous avons nous-même obtenues à propos des argiles locales l'ont été quatre ans après la réalisation de son étude.

Certaines recherches ont donné des résultats surprenants et discutables alors que d'autres n'ont semé aucun doute chez les chercheurs. Ainsi, la caractérisation chimique de vases du Sylvicole supérieur post-oswascoïde (1300-1534 AD) de Pointe-du-Buisson a permis de suggérer que les occupants du site auraient ignoré presque complètement l'argile locale, pourtant abondante et d'une qualité des plus acceptables pour la fabrication céramique (Clermont *et al.* 1995: 15). Qui plus est, les rebuts de pâte jetés au feu, qui sont des objets de forme irrégulière ne pouvant pas faire partie d'un vase, d'une pipe ou d'une figurine (Corbeil 1990: 37), mais qui sont certainement associés à des gestes ou des habitudes des céramistes (Clermont et Chapdelaine 1991: 60), étaient constitués d'argiles exogènes.

D'autres facteurs pouvant expliquer certains résultats aberrants ou discutables ont déjà été soulevés (Clermont *et al.* 1995: 18). Par exemple, l'argile prélevée sur un élément céramique peut contenir une fraction de dégraissants minéraux et ainsi contaminer l'échantillon. Par ailleurs, deux prélèvements d'argile sur un même vase peuvent donner des résultats non identiques et il faut considérer également que certaines sources d'argile peuvent être aujourd'hui disparues. Aussi, des variations peuvent être causées par la quantité de la poudre soumise à l'analyse ou même par le protocole de lecture.

Une étude de Chapdelaine (1984b: 113) a toutefois montré des résultats assez clairs et confirme l'apparement entre vases et argile locale. La parenté chimique entre sept vases et un rebut d'argile cuite provenant de Chicoutimi a permis de suggérer une fabrication locale par des groupes iroquoiens, à l'aube de la période de Contact. L'analyse subséquente de quatre échantillons d'argile crue provenant de Chicoutimi a permis d'appuyer l'hypothèse d'une fabrication locale de la céramique (Crépeau et Kennedy dans Plourde 1988a).

Sur la Haute-Côte-Nord, l'activation neutronique a été utilisée une première fois vers 1983 sur quatre objets en céramique du site de l'Anse-aux-Pilotes IV (DbEj-7) et sur autant d'objets du site Pointe-à-Crapaud (DbEi-2) (Clermont et Chapdelaine 1983). Un calcul statistique a montré que les objets de la Haute-Côte-Nord étaient chimiquement distincts de ceux provenant de sites iroquoiens du corridor Montréal-Québec. Mais comme aucun échantillon d'argile de la Côte-Nord n'avait encore été analysé à l'époque, il s'avérait difficile de vérifier si la céramique trouvée sur les sites de l'Anse-aux-Pilotes et Pointe-à-Crapaud avait été fabriquée sur place. Observons maintenant nos propres résultats.

3.3.1.2.2 Composition de l'échantillon : artefacts – argile locale

Notre étude portait sur 40 sujets, soit huit échantillons d'argile crue et 32 artefacts. Dans le cadre de cette étude, nous avons réalisé l'analyse chimique de 21 nouveaux spécimens qui se sont ajoutés à 19 résultats existants obtenus entre 1983 et 1990 (Chapdelaine *et al.* 1995).

Les huit échantillons d'argile brute ont été extraits d'autant de lieux différents répartis entre les sites Ouellet et de Cap-de-Bon-Désir, soit sur une distance de 30 km (tableau 45). Un premier échantillon d'argile crue a été prélevé à même une couche stérile recouvrant le niveau archéologique du site Ouellet. Cette argile provient d'un glissement de la terrasse de 15 m d'altitude situé un peu plus au nord. Deux échantillons ont été prélevés aux Bergeronnes par l'UQAM en 1983, mais le lieu précis de collecte n'a pu être retracé. Au cours de la saison de recherches de 1999 (Plourde 2000), cinq échantillons ont été prélevés entre l'embouchure de la rivière des Petites-Bergeronnes et l'Anse-à-la-Cave. À part un échantillon extrait du flanc d'un petit ruisseau localisé sur la Pointe-à-John aux Bergeronnes, les prises d'échantillons ont été réalisées le long de falaises mises à nu par l'érosion fluviale.

Tableau 45
Localisation des échantillons d'argile crue soumis à l'activation neutronique

No échantillon	Lieu	Coordonnées géographiques
108	Site Ouellet, Baie-Sainte-Catherine	48° 05' 42.95'' N 69° 42' 47.07'' O
827	Embouchure de la rivière des Petites Bergeronnes	48° 13' 30.39'' N 69° 34' 43.72'' O
101	Environs du site de la Falaise, Les Bergeronnes	indéterminées
102	Environs du site de la Falaise, Les Bergeronnes	indéterminées
828	Batture à Théophile, Les Bergeronnes	48° 14' 03.34'' N 69° 31' 55.95'' O
829	Batture à Théophile, Les Bergeronnes	48° 14' 15.92'' N 69° 31' 23.04'' O
830	Batture à Théophile, Les Bergeronnes	48° 14' 33.35'' N 69° 30' 44.13'' O
826	Anse-à-la-Cave	48° 17' 15.73'' N 69° 27' 18.44'' O

Les artefacts ont été sélectionnés à même les sites étudiés ici (tableau 46) et nous avons privilégié volontairement les vases rattachés au Sylvicole supérieur médian (N=18), car cette production joue un rôle crucial dans la compréhension de l'évolution de la céramique dans la vallée du Saint-Laurent. Ils comprennent deux tessons de bord rattachés stylistiquement au Sylvicole supérieur ancien, vingt tessons de bord associés au Sylvicole supérieur médian, cinq tessons de bord classés dans le Sylvicole supérieur récent, ainsi qu'un fragment de pipe associé au Sylvicole supérieur récent. On compte également deux rebuts de pâte non datables et quatre fragments de vases atypiques.

Tableau 46
Liste des éléments céramiques soumis à l'activation neutronique

No de l'échantillon	Site	Catégorie	Période	Planche : numéro
53	Ouellet	Vase	SSR	4:9
54	Ouellet	Vase	SSM	4:8
55	Anse-aux-Pilotes IV	Vase	SSM	n.d.
56	Anse-aux-Pilotes IV	Vase	Ind.	n.d.
57	Anse-aux-Pilotes IV	Vase	SSR	n.d.
58	Anse-aux-Pilotes IV	Vase	SSR	6:2
59	Pointe-à-Crapaud	Vase	SSM	n.d.
60	Pointe-à-Crapaud	Vase	SSR	n.d.
61	Pointe-à-Crapaud	Vase	SSR	n.d.
98	Falaise	Vase	In.d.	n.d.
99	Falaise	Vase	In.d.	n.d.
100	Falaise	Vase	In.d.	n.d.
109	Ouellet	Vase	SSM	n.d.
110	Ouellet	Rebut	In.d.	n.d.
111	Ouellet	Vase	SSM	3:8
112	Ouellet	Vase	SSM	5:1
576	Basques de l'anse-à-la-Cave	Vase	SSA	6:8
577	Basques de l'anse-à-la-Cave	Vase	SSM	6:10
578	Basques de l'anse-à-la-Cave	Pipe	SSR	6:11
579	Basques de l'anse-à-la-Cave	Vase	SSA	6:9
831	Cap-de-Bon-Désir	Rebut	In.d.	n.d.
832	Ouellet	Vase	SSM	n.d.
833	Ouellet	Vase	SSM	2:7
834	Ouellet	Vase	SSM	n.d.
835	Ouellet	Vase	SSM	1:9
836	Ouellet	Vase	SSM	n.d.
837	Ouellet	Vase	SSM	n.d.
838	Ouellet	Vase	SSM	n.d.
839	Ouellet	Vase	SSM	n.d.
840	Ouellet	Vase	SSM	2:11
841	Cap-de-Bon-Désir	Vase	SSM	7:9
842	Pointe-à-Crapaud	Vase	SSM	12:1

3.3.1.2.3 Résultats

Sur la base de la variation des 40 distances calculées, nous avons déterminé de manière empirique trois catégories : 1- les distances inférieures à 15 traduiraient une forte ressemblance entre deux éléments; 2- une distance variant entre 15 et 30 témoignerait d'un apparentement moyen alors que 3- les distances supérieures à 30 indiqueraient une faible ressemblance entre les échantillons (figure 12).

Des huit échantillons d'argile, sept forment un bloc relativement homogène, avec des distances inférieures à 14,0 (figure 11). Un seul échantillon (101) prélevé à proximité du site de la Falaise s'avère distant de ce groupe. Malheureusement, nous ne disposons pas de sa localisation exacte et ne pouvons donc commenter ce résultat qui est pour le moins surprenant quand on constate la proximité chimique entre les échantillons prélevés aux extrémités de l'aire d'étude, soit de Baie-Sainte-Catherine à l'Anse-à-la-Cave.

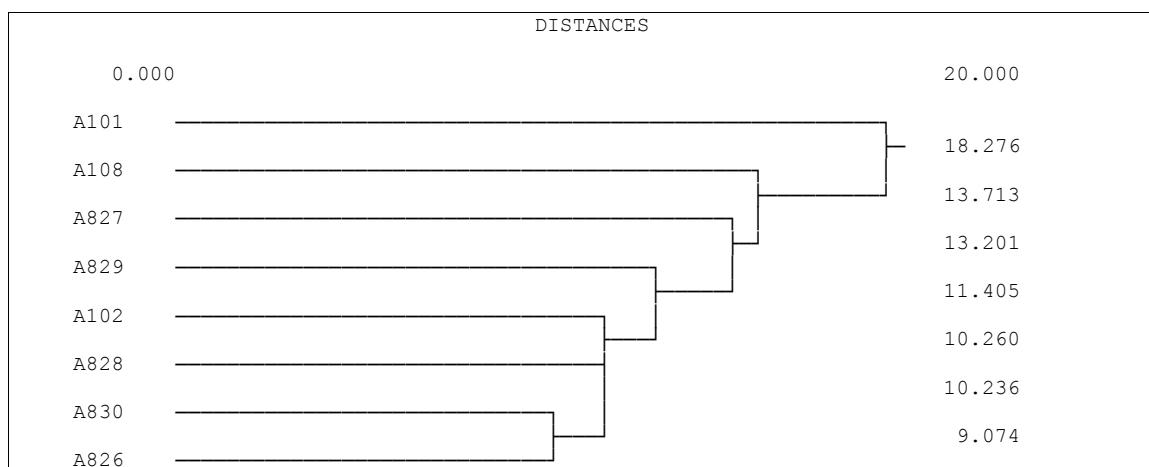


Figure 11
Dendrogramme des échantillons d'argile crue analysés par activation neutronique

La céramique montre un premier groupe relativement proche de celui formé par les argiles crues locales (figure 12). Il est composé de six vases provenant de quatre sites différents, soit

Ouellet (839, 840), Pointe-à-crapaud (60, 61), Anse aux Pilotes (55) et Falaise (100). Quatre vases montrent des attributs caractéristiques du Sylvicole supérieur médian (phase Saguenay), c'est-à-dire que leur décoration est composée de motifs simples (combinaisons d'obliques) réalisés à l'empreinte linéaire. Parmi ceux-ci, deux vases sont issus du site Ouellet (planche 2: 11, planche 1: 8), alors que le site Pointe-à-crapaud (photo non-disponible) et de l'Anse-aux-Pilotes IV (Chapdelaine 1984a: 29, pl. 1, 2^e rangée, 3^e à droite) en ont livré chacun un. Cet ensemble compte également un tesson de bord décoré d'empreintes dentelées quadrangulaires et circulaires attribuable au Sylvicole supérieur récent. Il est issu du site Pointe-à-crapaud (photo non-disponible). À ce groupe se joint un rebord provenant du site de la Falaise (n^o de catalogue de l'UQAM: 20161) que nous n'avons pas été en mesure de retracer et donc de dater à partir de son style décoratif.

Ce vase est associé à un site occupé surtout pendant le Sylvicole moyen ancien, mais on ne peut exclure des présences au Sylvicole supérieur récent puisqu'un vase de style « Iroquoien du Saint-Laurent » y a été trouvé (Tassé 1994). Notons que le vase issu du site de l'Anse-aux-Pilotes IV montre une composition chimique très proche de celle de l'argile prélevée sur le site Ouellet.

Le second groupe céramique se différencie chimiquement de l'argile locale et compte sept vases, provenant de trois sites, soit Ouellet (54, 837, 835, 53), de la Falaise (99) et Pointe-à-Crapaud (835, 837). Ce groupe est dominé par cinq spécimens caractéristiques de la phase Saguenay (Sylvicole supérieur médian) (planche 1: 9 ; planche 2: 1, planche 4: 8 ; planche 13: 1) qui sont décorés d'empreintes linéaires et d'incisions. Ils sont tous ornés d'un parement court et trois des cinq cols sont striés de lignes horizontales. À cet ensemble se joint un vase à parement long décoré d'un motif complexe typique du Sylvicole supérieur récent réalisé avec des incisions (planche 4: 9). Le vase associé au site de la Falaise (n^o de catalogue UQAM: 020017) n'a pas été retracé et ne peut être inclus dans les interprétations.

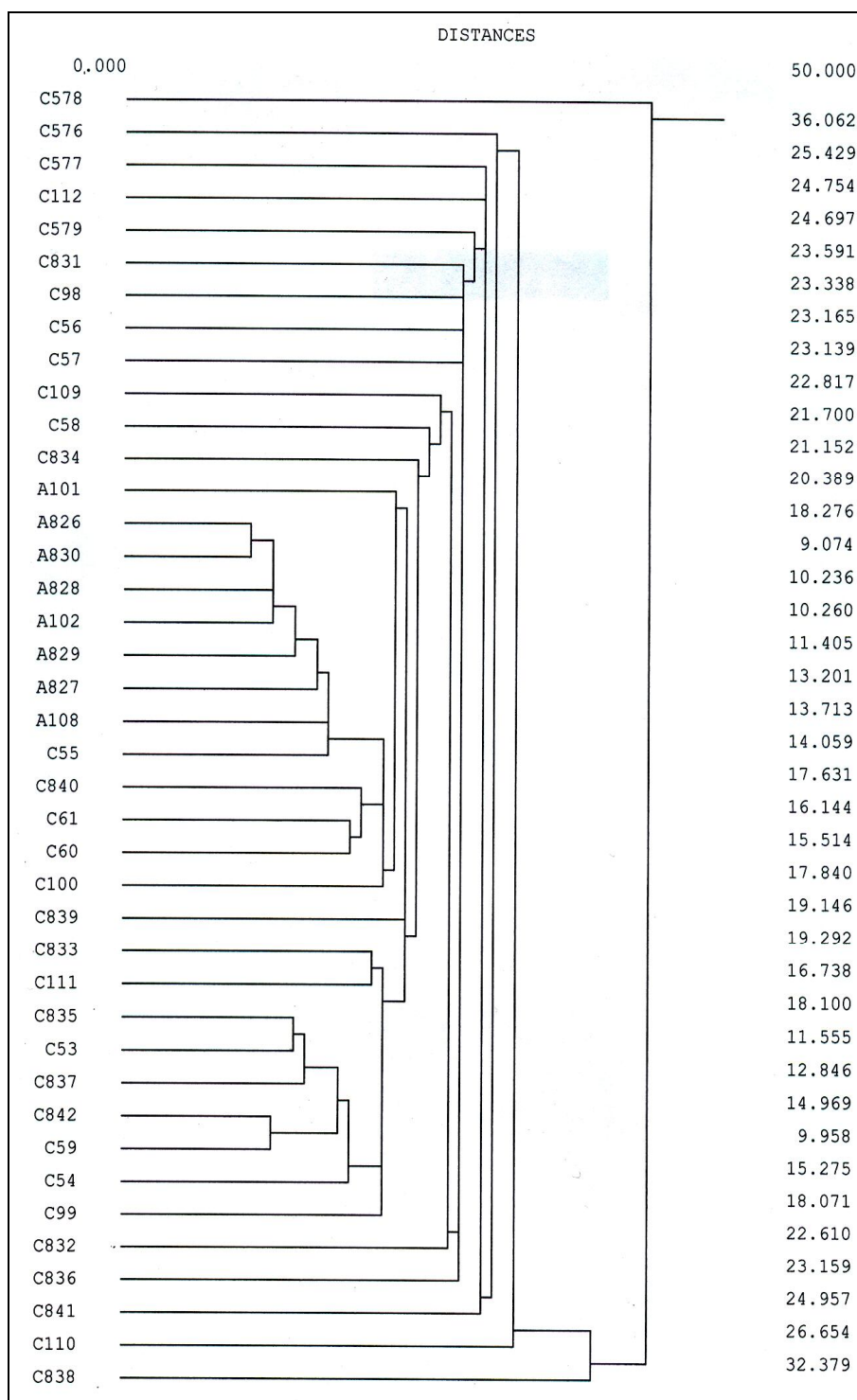


Figure 12
Dendrogramme des échantillons d'argile crue et de céramique analysés par activation
neutronique

Bien que nous ne connaissions pas l'origine de ces argiles exogènes, les travaux menés par Ousmoï (1998 : 217) ont révélé de nouvelles pistes. En effet, parmi quatorze spécimens (13 vases et un rebut de pâte) déjà analysés chimiquement et puisés dans les sites Ouellet, Anse-aux-Pilotes IV, Falaise et Pointe-à-Crapaud, l'auteur a déterminé que les sources d'argile se répartissaient entre Nicolet et Cap-Tourmente (tableau 47). Toutefois, ces résultats vont à l'encontre des nôtres au sujet du groupe céramique que nous avons associé à des sources d'argile locale.

Tableau 47
Provenances des argiles d'échantillons céramiques du secteur de l'embouchure du Saguenay, d'après Ousmoï (1998)

No de l'échantillon	Site	Catégorie	Période	Provenance de l'argile
55	Anse-aux-Pilotes IV	Vase	SSM	Cap-Tourmente/Deschaillons
56	Anse-aux-Pilotes IV	Vase	Ind.	Chateau-Richer/Sainte-Anne-de-Beaupré/Québec
57	Anse-aux-Pilotes IV	Vase	SSR	Chateau-Richer/Sainte-Anne-de-Beaupré/Québec
58	Anse-aux-Pilotes IV	Vase	SSR	Nicolet
59	Pointe-à-Crapaud	Vase	SSM	Nicolet/Batiscan/Louiseville
60	Pointe-à-Crapaud	Vase	SSR	Batiscan/Louiseville
61	Pointe-à-Crapaud	Vase	SSR	Cap-Tourmente/Chateau-Richer
98	Falaise	Vase	In.d.	Donnacona/Sainte-Anne-de-Beaupré
99	Falaise	Vase	In.d.	Nicolet/Batiscan/Louiseville
100	Falaise	Vase	In.d.	Nicolet/Sainte-Anne-de-Beaupré
109	Ouellet	Vase	SSM	Cap-Tourmente/Québec
110	Ouellet	Rebut	In.d.	Batiscan/Louiseville
111	Ouellet	Vase	SSM	Nicolet
112	Ouellet	Vase	SSM	Chateau-Richer/Sainte-Anne-de-Beaupré/Québec

3.3.1.2.4 Interprétations

Nous constatons en premier lieu que la composition chimique de l'argile récoltée dans le secteur de l'embouchure du Saguenay est relativement homogène et qu'elle pourrait représenter un groupe de référence distinct de celui formé par les argiles des basses terres du

Saint-Laurent et de celles de Chicoutimi. L'échantillon déviant (101) prélevé dans le secteur du site de la Falaise serait quant à lui relativement proche d'un échantillon d'argile prélevé sur l'île Verte (comm. personnelle, Greg Kennedy, 2002).

La céramique associée au Sylvicole supérieur médian (phase Saguenay) se répartit en deux groupes chimiques distincts. Une partie de cette céramique aurait donc été produite sur place, alors qu'une autre aurait été façonnée avec des argiles exogènes extraites, selon Ousmoï (1998 : 218), dans les régions de Trois-Rivières et de Québec (Ousmoï 1998 : 218). La comparaison des deux groupes ne permet pas d'y voir de différences significatives, que ce soit au niveau du style, ou de la morphologie. Les vases comportent tous, ou presque, des parements, l'empreinte linéaire et l'incision constituent les unités décoratives dominantes et les cols sont tous décorés de motifs, dont la majorité sont horizontaux. Les productions locale et exogène peuvent alors être qualifiées de similaires. À défaut de disposer de données comparatives exhaustives (qui nécessitent une interrogation beaucoup plus poussée de la banque de données), nous trouvons un autre élément de réponse en examinant la répartition géographique de la céramique fabriquée au Sylvicole supérieur médian.

Si l'on se tourne vers le nord-ouest, on constate que ni les 150 collections de surface des berges du lac Saint-Jean (Moreau *et al.* 1993), ni les fouilles réalisées sur le site de Chicoutimi (Chapdelaine 1984b) n'ont livré de tessons rattachés à la période comprise entre 1200 et 1350 AD. Les inventaires et fouilles réalisés plus au nord, le long du littoral de la Haute-Côte-Nord (Émond et Cyr 1979; Émond et Beaudin 1980), ne corroborent pas davantage une extension géographique de cette production céramique. D'ailleurs, moins de 50 tessons de céramique ont été trouvés sur sept des 87 sites identifiés à ce jour entre Les Escoumins et Hauterive (Plourde 1993b: 47) et le style caractéristique de la phase Saguenay n'a pas été reconnu.

Un peu en amont de Betsiamites, sur le site de l'Anse-à-Norbert, où près de 60 m² ont été excavés, deux vases sur quatre pourraient appartenir à la phase Saguenay (Tremblay 1998b: 112). Sur les sites de l'île du Havre de Mingan, les neuf vases découverts

correspondraient au type *Canandaigua* défini pour l'État de New York, soit surtout des vases sans parement décorés d'empreintes à la cordelette. Il s'agirait d'objets acquis et non pas fabriqués par des groupes algonquiens (Chapdelaine 1986: 100). À Kégaska, en Moyenne-Côte-Nord, un vase répond aux critères définis pour la phase Saguenay (Tremblay 1998b: 112). La petite taille de cet échantillon de céramique en aval de l'embouchure du Saguenay est peut-être à la mesure des interventions archéologiques menées à ce jour et qui sont demeurées relativement dispersées, mais qui ont cependant touché des embouchures de rivières. Si la céramique de la phase Saguenay avait été produite ou utilisée couramment dans ces territoires, sa présence se serait révélée avec plus d'intensité. Nous considérons ainsi Les Escoumins comme la limite de production de la céramique de la phase Saguenay.

Les recherches menées sur la rive sud du Saint-Laurent, et qui se limitent à peu de choses près au parc du Bic, ont livré de petites quantités de céramique, soit moins d'une douzaine de vases, qui auraient été produits surtout au cours du Sylvicole moyen (Dumais 1988: 75). Les recherches menées dans le Témiscouata sur une cinquantaine de sites préhistoriques ont révélé de la poterie sur cinq sites seulement alors que la collection céramique la plus importante ne compte que 153 tessons de poterie (Chalifoux et Burke 1995: 255). Les analyses typologiques identifient des productions céramiques au Sylvicole moyen ancien surtout et à la toute fin du Sylvicole supérieur. Des analyses par activation neutronique ont révélé une fabrication probable de vases avec de l'argile provenant de la région de Québec (Chapdelaine et Kennedy 1990: 77).

Vers le sud-ouest, le style caractéristique de la phase Saguenay se concentre plus haut sur le Saint-Laurent vis-à-vis de Québec et de Cap Tourmente, à Trois-Rivières au lac Saint-Pierre, à Montréal, à Beauharnois et à Saint-Anicet, dans le Haut-Saint-Laurent, soit dans l'espace utilisé par les Iroquoiens du Saint-Laurent à la fin de la période préhistorique (Tremblay 1998b: 113-114).

La méthode par activation neutronique couplée à une étude de répartition spatiale permet de cerner de manière générale l'aire de production de la céramique dite de la phase Saguenay et

qui correspondrait à la vallée du Saint-Laurent, entre la région de Trois-Rivières et Les Escoumins. Ces résultats préliminaires permettent donc de constater que cette céramique était concentrée dans le périmètre de ce qui allait devenir, au tout début du XV^e siècle, le territoire des Iroquoiens du Saint-Laurent. Sa fabrication sur place appuie ainsi une présence physique des Iroquoiens dans l'estuaire du Saint-Laurent dans le secteur de l'embouchure du Saguenay.

3.3.1.3 L'étude de la composition des résidus carbonisés adhérant aux parois de vases

En l'absence de restes humains, l'analyse des isotopes stables de carbone (¹³C) et d'azote (¹⁵N) appliquée directement aux restes d'aliments carbonisés adhérant aux parois de vases permet d'apporter une nouvelle dimension à la reconstruction du régime alimentaire des occupants d'un site. Elle permet ainsi de transcender l'information livrée par les restes fauniques sur un site donné et qui ne rendent peut-être pas compte de tout ce qui peut être consommé sur les lieux. D'une part, on peut y trouver des pistes sur des espèces animales ou végétales qui ne sont pas représentées parmi les restes fauniques et végétaux et les macro-restes sur un site archéologique, considérant que cette absence peut être due à différents facteurs telle que la conservation différentielle (les os de poissons par exemple peuvent se dégrader plus rapidement que des os de phoque).

D'autre part, il est possible, malgré que l'intérieur des vases ait probablement été nettoyé avant chaque nouvelle utilisation (Schulenberg 2002: 113), de retracer des aliments cuits en d'autres lieux, en d'autres temps. Mais il faut toutefois considérer la possibilité que l'ensemble des nourritures consommées n'ont pas toutes été cuites dans les vases et que certaines viandes, par exemple, ont pu être roties directement au-dessus du feu. Autrement, les résidus pourraient représenter l'accumulation, sur le long terme, de plusieurs repas et représenter en quelque sorte

une valeur moyenne des nourritures consommées (Morton et Schwarcz 2003 : 12). L'analyse des croûtes carbonisées doit ainsi composer avec plusieurs facteurs de variabilité.

Les analyses ostéologiques appliquées aux sites étudiés ici, ont permis de croire à une alimentation basée presque exclusivement sur le phoque. Toutefois, l'analyse isotopique pratiquée par Schwarcz (Annexe 1) sur les croûtes carbonisées d'une vingtaine de vases a révélé des résultats forts différents. L'étude, dont le protocole est présenté dans l'article de Morton et Schwarcz (2003), indique que la plupart des vases ont servi à la cuisson de nourritures variées où se mêlent en proportions égales des nourritures d'origine terrestre et marine (tableau 48). La viande de mammifères terrestres représenterait 40 % des aliments cuits, la faune d'eau salée incluant des poissons carnivores placés au sommet de la chaîne trophique, compteraient pour 40 % alors que des poissons carnivores d'eau douce et probablement du phoque représenteraient 20 % des nourritures bouillies.

Même si les bouillies de poisson adhèrent davantage aux parois des vases que celles composées d'autres nourritures (Schwarcz, comm. pers., 2002 et voir Black 1992 : 115), et que ceci peut entraîner un biais appréciable, il demeure que le poisson occupait une place importante au sein de la subsistance des Iroquoiens de la province de Canada, comme en font foi les observations de Cartier (Hoffman 1961: 210):

[7 septembre 1535]... And some of the headmen [of Isle d'Orleans] came to our longboats, bringing us many eels and other fish, with two or three measures of Indian corn, which is their bread in that country, and many large melons;

[17 septembre 1535]... Donnacona and the others came back and brought a quantity of eels and other fish, wick are caught in great numbers in this river;

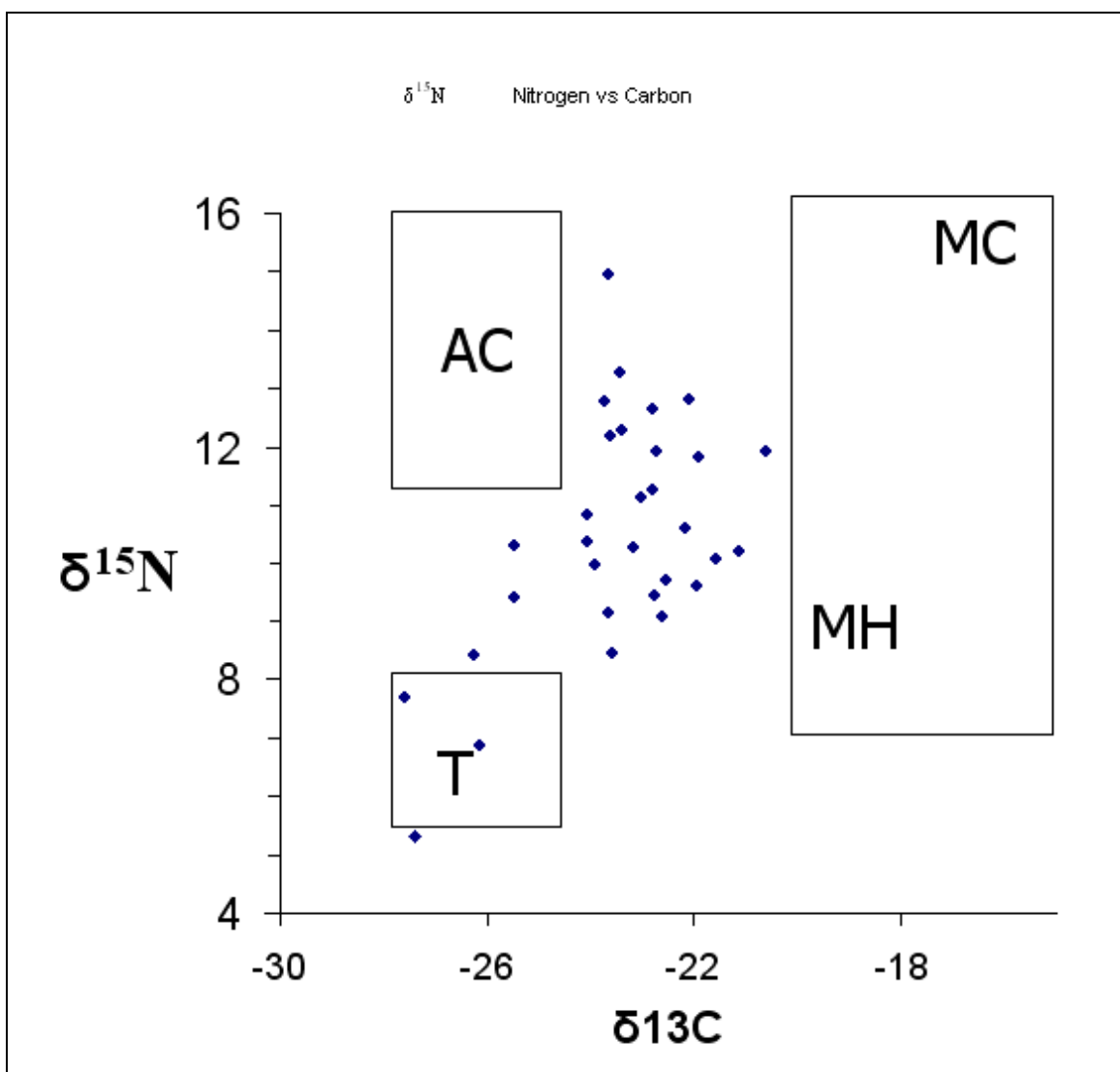
[Octobre 1535]... After this, these people used to come day by day to our ships bringing us plenty of eels and other fish to get our wares;

[Mars 1536]... Meanwhile every day there came to our ships as usual a considerable number of Indians with fresh meat, venison and all

varieties of fresh fish, which they bartered for a good price or otherwise preferred to carry them away again.

Tableau 48
Résultats des analyses isotopiques

Site	No catalogue	No McMaster	$\delta^{13}\text{C}$ (‰, PDB)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰, AIR)	C/N	Prélèv. paroi	Période	Planche: numéro
Ouellet	DaEk-6.2366	mp-1a	-22.7	11.9	8.6	interne	SSM-SSR	n.d.
Ouellet	DaEk-6.2366	mp-1b	-23.7	9.2	10.5	interne	SSM-SSR	n.d.
Ouellet	DaEk-6.2366	mp-1c	-23.1	11.2	50.0	externe	SSM-SSR	n.d.
Ouellet	DaEk-6.3994	mp-2	-25.5	10.3	9.5	interne	SSM-SSR	n.d.
Ouellet	DaEk-6.4017	mp-3	-22.8	11.3	7.8	interne	SSM	1:8
Ouellet	DaEk-6.2603	mp-4	-24.1	10.8	12.1	interne	SSM	n.d.
Ouellet	DaEk-6.3617	mp-5	-22.6	9.1	14.1	interne	SSM	1:9
Ouellet	DaEk-6.3003	mp-6	-23.8	12.8	12.9	interne	SSM	n.d.
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.475	mp-7a	-22.8	9.5	19.2	interne	SSR	13:1
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.475	mp-7b	-23.2	10.3	20.2	interne	SSR	13:1
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.475	mp-7c	-22.2	10.6	20.6	interne	SSR	13:1
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.594	mp-8a	-27.4	5.3	10.8	interne	SSA	11:10
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.594	mp-8b	-25.5	9.4	9.8	interne	SSA	11:10
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.594	mp-8c	-26.2	6.9	14.2	externe	SSA	11:10
Pointe Sauvage	DbEj-1-170	mp-9a	-20.6	11.9	9.4	interne	SSR	6:12
Pointe Sauvage	DbEj-1-170	mp-9b	-23.6	8.5	20.0	externe	SSR	6:12
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.144	mp-10a	-21.2	10.2	21.3	interne	SSR	14:5
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.144	mp-10b	-22.1	12.8	19.1	externe	SSR	14:5
Ouellet	DaEk-6.4066	mp-11a	-23.4	12.3	8.8	interne	SSM-SSR	2:11
Ouellet	DaEk-6.4066	mp-11b	-23.5	13.3	12.6	externe	SSM-SSR	2:11
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.536	mp-12	-21.6	10.1	21.6	interne	SSR	14:2
Ouellet	DaEk-6.3050	mp-13	-26.3	8.4	11.3	interne	SSA	n.d.
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.610	mp-14	-21.9	11.8	7.5	interne	SSA	n.d.
Cap-de-Bon-Désir	109G23J21-2Q	mp-15	-23.7	14.9	13.3	interne	SSA	7:4
Cap-de-Bon-Désir	109G23H31-1Q	mp-16	-23.7	12.2	7.9	interne	SSA	7:2
Ouellet	DaEk-6.1814	mp-17	-27.6	7.7	9.3	interne	SSM	n.d.
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.513	mp-18	-22.0	9.6	13.8	interne	SSR	13:4
Cap-de-Bon-Désir	109G23A32-1Q	mp-19	-22.6	9.7	22.1	interne	SSR	7-12
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.611	mp-20a	-24.1	10.4	11.8	interne	SSA	11:12
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.611	mp-20b	-23.9	10.0	20.8	externe	SSA	11:12
Pointe-à-Crapaud	DbEi-2.611	mp-20c	-22.8	12.6	9.5	interne	SSA	11:12

**Légende :**

T : herbivores terrestres (cerf, orignal, élan, lièvre, etc.) ;
 MC : carnivores marins (phoque, otarie, morse) ;
 MH : herbivores marins (hareng, mollusques, crustacés) ;
 AC : carnivores aquatiques: truite et autres poissons d'eau douce

Figure 13
 Résultats des analyses isotopiques

Une comparaison de nos résultats avec ceux obtenus par Black (1992: 115) sur des croûtes carbonisées de tessons céramiques récoltés sur la côte atlantique, à la hauteur de l'État du Dans le vocabulaire iroquoien dressé par Cartier et qui comprend 200 mots ou expressions puisées

essentiellement à Stadaconé (Lounsbury 1978: 335), on notera d'ailleurs un rapprochement phonétique peu commun entre les mots iroquoiens désignant la poterie : « UNDACCON » et le saumon : « ONDACCON ». Peut-on penser que l'utilisation soutenue de la poterie pour la cuisson du poisson ait été importante au point que l'on ait nommé ces deux éléments de la même manière ? La très faible représentativité des restes osseux de poissons sur les sites relève sans doute en partie de leur taille réduite et des modifications structurales qu'entraîne la cuisson, car une fois bouillis, les os de poissons deviennent plus friables et peuvent même être consommés (Jones 1990).

D'autre part, nous constatons que les résultats des analyses isotopiques demeurent très éloignés des valeurs associées au maïs. Ceci va de pair avec l'absence de restes de maïs carbonisé sur les sites du Sylvicole supérieur à l'embouchure du Saguenay. Comment envisager alors cette absence dans la perspective où du maïs pouvait constituer une partie des nourritures bouillies et que les missionnaires appelaient la « sagamité » ? (Thwaites 1959: 122) Des assemblages céramiques des Iroquoiens de l'Ontario, chez lesquels le maïs représentait plus de 65 % du régime alimentaire, ont révélé des taux de maïs relativement faibles (Morton et Schwarcz 2003 : 13). Ceux-ci pourraient s'expliquer par le fait que le maïs se soit mal fixé aux parois des vases, ou que sa signature chimique ait été contaminée par d'autres isotopes ou que ce cultigène ait été plus souvent consommé autrement qu'en l'incorporant à des bouillies (Morton et Schwarcz 2003 : 12).

Les résultats de l'analyse isotopique appliquée aux croûtes carbonisées des vases démontrent l'importance des ressources ichthyennes dans l'alimentation des utilisateurs de poterie, des ressources que les assemblages fauniques récupérés sur les sites archéologiques ne révèlent que peu ou pas. La représentativité toute relative du phoque est tout aussi significative et pourrait sous-entendre, sans exclure des méthodes de préparation différentes, qu'une partie des bêtes abattues aient pu être transformées en réserves alimentaires. L'abondance du phoque dans les assemblages fauniques, l'absence de maïs carbonisé dans les aires d'habitation et de toute trace parmi les résidus carbonisés adhérent aux vases constituent selon nous des facteurs déterminants

pour expliquer le fait que le maïs ait été adopté tardivement chez les Iroquoiens vivant à la porte de l'estuaire du Saint-Laurent. Notre troisième hypothèse peut ainsi être validée (voir section 1.1.3).

3.3.2 Les ossements ouvragés

Les animaux représentent non seulement une importante source de nourriture pour les chasseurs-pêcheurs-cueilleurs, mais également une source de matière première pour la fabrication d'outils. Les os, surtout, les dents et les bois de cervidés ont été transformés en de multiples outils servant ou bien à la capture du gibier ou à des activités à caractère domestique tel la confection de vêtements et le travail du bois, par exemple. Les sites qui font l'objet de notre attention ont conservé dans des proportions très variables, des os ouvragés. Bien que l'on reconnaisse certaines armatures de chasse ou de pêche, et quelques objets contondants, plusieurs éléments osseux se présentent sous la forme de fragments dont la fonction n'a pas été déterminée.

3.3.2.1 Site Ouellet

La fouille de quelques 300 m² sur le site Ouellet n'a généré aucun os ouvragé en dépit de conditions de conservation exceptionnelles, comme en témoigne la découverte de morceaux d'écorce non carbonisée et de fragments de cuir animal dans la couche archéologique (Plourde 1988a: 42). Cette absence est à la fois étonnante et révélatrice. On peut d'abord s'étonner, sans pouvoir l'expliquer, qu'aucune incisive de rongeur n'ait été brisée et abandonnée sur les lieux en dépit de la présence de restes de castor dans l'assemblage faunique ou qu'alors ni aiguilles ou poinçons n'aient été rejetés dans les espaces occupés. Cette absence est d'autant plus étonnante quand on considère que ce site aurait été occupé par des unités familiales et que les femmes auraient procédé à des travaux domestiques nécessitant l'utilisation de tels outils. On

peut toutefois comprendre plus aisément qu'aucun harpon ou foëne n'ait été utilisé pour capturer le phoque quand on sait que l'espèce dominante parmi les restes fauniques, soit le phoque commun, a l'habitude de s'échouer sur les espaces dégagés à marée basse, comme celui tout juste en face du site, et qu'un gourdin, une hache en pierre ou une flèche en pierre pouvait s'avérer très efficace comme arme de chasse.

3.3.2.2 Site Anse-aux-Pilotes IV

Composé de 28 éléments, l'outillage en os trouvé sur le site Anse-aux-Pilotes est relativement élaboré et peut être divisé en deux catégories fonctionnelles, à savoir des outils domestiques et des armes de chasse. La première catégorie comprend trois incisives de castor modifiées (planche 18: 2-4), huit aiguilles ou poinçons (planche 18: 9 et voir Chapdelaine 1984: 31, pl. 7), des pièces plates et polies à fonction indéterminée (planche 18: 6-7, 13), un os long poli montrant une épiphyse (planche 18: 5) et un fragment massif vraisemblablement scié perpendiculairement à son axe longitudinal (planche 18 : 1).

Les outils de chasse sont représentés par une gorge (planche 18: 8), quatre harpons (planche 18: 11-12 et voir Chapdelaine 1984: 31, pl. 9), dont un à cran latéral (Chapdelaine 1984: 31, pl. 8), une pièce à logette (Chapdelaine 1984: 31, pl. 8), deux pré-hampes ? (planche 18: 10, 15) et une pointe effilée (planche 18: 14). La majorité de ces armes de jet sont de dimensions relativement imposantes (leur longueur peut atteindre 20 cm) et suggèrent leur utilisation pour capturer des mammifères marins en eau libre. Cinq autres pièces allongées et peu modifiées ont été associées à la poursuite des mammifères marins par Chapdelaine (1984: 31, pl. 10), mais nous préférons ne pas leur assigner de catégorie fonctionnelle pour le moment. Mentionnons en terminant qu'il s'agit, toutes proportions gardées, de la catégorie d'objets la mieux représentée parmi l'ensemble des sites étudiés en raison d'une fréquence moyenne de deux outils en os pour chaque mètre carré fouillé.

3.3.2.3 Site Cap-de-Bon-Désir

Sur la composante 109G23-24 du site Cap-de-Bon-Désir, l'outillage en os se résume à trois éléments, soit deux fragments de harpons et une petite section cylindrique à surfaces polies. Le premier fragment de harpon est représenté par une section distale à surface lustrée montrant une seule encoche (planche 19: 12). Le second fragment présente une section proximale marquée par une perforation décentrée mesurant 5 mm de diamètre, qui se trouve à 13 mm au-dessus de la ligne de base (planche 19: 11). La surface poreuse de ce deuxième fragment nous a convaincu d'en faire un objet distinct du premier. La petite section cylindrique, brisée aux deux extrémités, pourrait quant à elle appartenir à une foëne dont les barbelures seraient cassées. L'unicité fonctionnelle des outils sur os suggère la pêche au harpon ou la chasse au phoque au large des côtes. Le ratio outils sur os : surface excavée est relativement faible soit l'équivalent d'un outil pour 6 m².

Sur les hauteurs du site Cap-de-Bon-Désir, les composantes 109G25-31 et 109G28 n'ont livré aucun ossement modifié à des fins utilitaires. Il se peut toutefois que dans ces deux cas, le taux élevé d'acidité du sol soit en partie responsable de cette absence. En effet, dans les deux zones, seuls des restes culinaires carbonisés ont été récupérés, ce qui implique que pour se conserver, tout élément de nature organique devait nécessairement être exposé à la chaleur d'un feu.

3.3.2.4 Site Pointe-à-Crapaud

La collection d'outils sur os de Pointe-à-crapaud regroupe 50 éléments qui sont presque tous fragmentés. Dans la catégorie des armes de jet, on dénombre quatre sections distales de harpons avec barbelures unilatérales (planche 20: 1-3) et un fragment distal de pointe (planche 20: 4). La catégorie des objets à usage domestique regroupe un stylet (Plourde 1995a: 30, pl. 8, no 11), deux poinçons (planche 20: 27 et Plourde 1995a: 30, pl. 8, n° 6), un fragment mésial d'aiguille à chas (planche 20: 5), quatre incisives de rongeurs

(planche 20: 6 à 9) dont l'extrémité distale est aménagée en biseau. Quelque 38 fragments n'ont pu être catégorisés. Il s'agit essentiellement de fragments plus longs que large montrant des cassures longitudinales et des surfaces polies. Parmi ceux-ci, on observe onze éléments tirés du squelette de bélugas (planche 20: 22, 25, 30). Plusieurs de ces ossements modifiés ont été trouvés à l'intérieur même de concentrations de myes et d'ossements et plus souvent en association avec des vases domestiques typiques de la production au Sylvicole supérieur ancien. Un des harpons provient toutefois d'une fosse datée au radiocarbone à 740 ± 70 BP (date calibrée de 1265 ± 55 AD). Le ratio outils sur os : surface fouillée est de 0,33 par m².

3.3.2.5 Site Escoumins I

Les sondages réalisés sur le site ont permis de recueillir neuf ossements modifiés dont la plupart relèvent d'activités à caractère domestique. On reconnaît une gouge (planche 20: 1), une incisive de castor modifiée (planche 21: 2), un petit fragment portant une décoration sous la forme d'une ligne formée de points rapprochés (planche 21: 3), un os massif comportant une rainure profonde en forme de « V », un poussoir ? (planche 21: 5), un petit fragment cylindrique avec une extrémité biseautée (planche 21: 6), une spatule (Plourde 1994: 57, pl. 6, n° 1) et un fragment à section transversale plane (Plourde 1994: 57, pl. 6, no 10). Les armes de jet sont représentées par une pré-hampe (planche 21: 8), et par ce qui semble être une section de foëne (planche 21: 7). Le ratio outils sur os: surfaces fouillées correspond à une moyenne de 0,5 par m².

Sur les sites archéologiques étudiés ici, les os ouvragés représentent une proportion peu importante de l'ensemble des objets façonnés par les occupants. Des conditions de conservation défavorables peuvent en être responsables dans certains cas, mais nous avons constaté leur absence réelle sur un des sites fouillés extensivement et où la conservation organique y était très bonne. Comment expliquer alors cette distribution ? Avant d'avoir procédé à l'analyse des croûtes carbonisées adhérant aux parois de vases, nous avons

remarqué un lien possible entre la fréquence des harpons / foënes et celle du poisson dans les assemblages fauniques. Le site Anse aux Pilotes IV par exemple, montrait la plus haute proportion d'armes de chasse et de restes ichtyens, toutes proportions gardées. Dans le même sens, les analyses isotopiques ont clairement révélé l'importance du poisson dans le régime alimentaire des occupants, en dépit du faible taux de restes osseux de cette classe d'animaux, en particulier sur le site Ouellet, dont quelques vases ont servi aux analyses physico-chimiques. Il demeure donc difficile de s'avancer pour le moment sur la place qu'occupaient les ossements ouvragés dans la culture matérielle des groupes du Sylvicole supérieur.

Quant à la variabilité morphologique et fonctionnelle des os ouvragés mis au jour sur les sites étudiés ici, nous pouvons la comparer à celle rencontrée sur des sites villageois iroquoiens du Haut-Saint-Laurent. En effet, si l'on fait abstraction de la faible proportion d'ornement sur les sites Droulers, McDonald et Mailhot-Curran, les poinçons et les ciseaux sur incisives représentent les catégories d'objets dominantes sur les sites du secteur de l'embouchure du Saguenay et ceux du Haut-Saint-Laurent (Gates Saint-Pierre 2002 : 52).

3.3.3 Le matériel lithique

Bien que le matériel lithique constitue, de loin, la catégorie mobilière la plus abondante sur les sites préhistoriques du secteur de l'embouchure du Saguenay, celle-ci comporte son lot de variables qui viennent brouiller les pistes menant à une reconstitution de la technologie, du mode de vie et des stratégies liées à la mobilité. D'une part, les sites ont été maintes fois occupés au cours du Sylvicole supérieur et il devient ainsi difficile de rattacher les éléments lithiques trouvés dans un espace ou à une profondeur déterminée à une période donnée ou alors d'isoler, par exemple, les objets jumelés à un foyer ou à une concentration de déchets culinaires. D'autre part, il ne semble pas y avoir de relation simple entre la mobilité et des méthodes de fabrication de l'outillage en pierre puisque plusieurs facteurs sont en jeu tel la fonction de l'outil ou le type de matière première, par exemple (Kelly 1982). Il est toutefois

possible de reconnaître, comme nous le verrons ici, certaines tendances particulières aux chasseurs de mammifères marins du Sylvicole supérieur.

3.3.3.1 Site Ouellet

Le matériau le plus souvent taillé est un quartz laiteux probablement obtenu de galets disponibles le long du littoral, mais plus rarement de géodes (tableau 49). Le quartz représente alors plus de 88 % du débitage et 38 % de l'outillage en pierre taillée. La dimension des restes de débitage en ce matériau montre une proportion importante de très petits éclats. Nous y voyons deux explications : 1- l'outillage en quartz a été complété sur le site même et aurait été maintes fois restauré; 2- Un nombre important de coins faits à partir de ce matériau aurait généré des centaines de petits éclats qui ne devraient pas être confondus avec des sous-produits de la fabrication ou de l'entretien d'outils. Différents cherts, qui composent 58 % de l'outillage, ne représentent que 6 % des restes de débitage dont les dimensions indiquent la restauration d'objets probablement apportés sur le site dans un état fonctionnel et non sous forme d'ébauches.

Le nombre total d'objets et de déchets en quartzite, un matériau généralement issu de formations du Bouclier, est infime et suggère que les occupants ne se sont pas déplacés à l'intérieur des terres pour extraire ce matériau ou bien qu'ils ne participaient pas à un réseau d'acquisition orienté dans cette direction. Les matériaux à grains grossiers, que l'on pouvait probablement trouver à même le rivage, ont servi de support aux outils de gros calibre, comme les meules et les broyeurs. Des schistes ardoisiers ont également été transformés par les tailleurs, mais l'aire fouillée n'a livré aucun objet fini en ce matériau.

Nous avons classé arbitrairement l'outillage lithique en deux groupes, à savoir les outils façonnés par taille (petit calibre) et dont la superficie dépasse rarement les 6 cm², et les outils polis, bouchardés ou ad hoc (gros calibre), qui sont plus volumineux et dont le support n'a été que légèrement modifié.

Tableau 49
Site Ouellet, caractérisation des objets en pierre

	Cherts argilites	Quartz	Quartzites	Schistes	Grains grossiers	Total
Débitage						
Éclats	768	10955	18	297	431	12469
Coins	9	363	4	-	-	376
Nucleus	6	-	2	-	2	10
Fragments indéterminés	4	53	-	-	-	57
Total du débitage	787	11371	24	297	433	12912
Outils taillés						
Biface	3	9	-	-	-	12
Briquet ?	-	1	-	-	-	1
Couteau	2	-	1	-	1	4
Éclat retouché / utilisé	10	3	-	-	2	15
Foret	1	2	-	-	-	3
Grattoir	23	14	-	-	-	37
Pièce esquillée	5	6	1	-	-	12
Pseudo-burin	3	-	-	-	-	3
Racloir	-	1	-	-	-	1
Pointe	12	3	1	-	-	16
Outils bouchardés, polis						
Affûtoir	-	-	-	-	6	6
Broyeur	-	-	-	-	28	28
Hache / herminette	-	-	-	-	6	6
Meule à cupule(s)	-	-	-	-	15	15
Meule à main	-	-	-	-	8	8
Meule à main / broyeur	-	-	-	-	2	2
Meule dormante	-	-	-	-	4	4
Meule / broyeur	-	-	-	-	4	4
Percuteur	-	-	-	-	8	8
Total des outils	59	39	3	0	84	185
TOTAL	846	11410	27	297	517	13097

Les outils taillés regroupent seize petites pointes de projectile (planche 22: 37-52). Les dix pointes ayant conservé leur base sont de format réduit et leurs valeurs moyennes se répartissent ainsi : poids de 4 g, L. = 37 mm, l. = 20 mm, É. = 6 mm. La forme de la lame est presque toujours triangulaire. L'emmanchement est caractérisé par des encoches en coins (n=7), des ailerons (n=2) ou un pédoncule (n=1). La base peut être droite (n=4), convexe (n=2) ou concave (n=2). Leur support est généralement bifacial (8 / 10) et seulement deux spécimens étaient complets.

Les 37 grattoirs (planche 22: 1-22) sont relativement petits (superficie moyenne de 401 mm²) et montrent la plus grande variété de matières premières allochtones. Les 13 pièces esquillées (planche 22: 23-29) sont surtout fabriquées dans des cherts de teinte gris-beige. S'ajoutent trois

fragments distaux de forets ou perçoirs et trois couteaux dont un est fabriqué en rhyolite du mont Kineo, une source située dans l'Etat du Maine.

Les outils de gros calibre sont dominés par les outils de mouture représentés par quelque 60 objets. Il s'agit de 25 meules à main (planche 23: 4-6, 8) qui portent des bandes d'usure homogène sur leur pourtour et dont plusieurs montrent une ou parfois même deux cupules vis-à-vis leur centre (planche 23: 7). On compte également 28 broyeurs (planche 23: 1) aux surfaces étiolées. Parmi les meules dormantes, on remarque un disque volumineux montrant une surface plane tachée de colorant rouge et trois gros blocs montrant une cupule ou une surface altérée vis-à-vis de leur centre (planche 24: 1-3). Ce type d'outils est représenté dans des proportions comparables sur des sites villageois iroquoiens comme ceux de Mandeville (Chapdelaine 1989a: 107) et de Lanoraie (Clermont *et al.* 1983: 50) où l'on a retrouvé plusieurs centaines de grains de maïs et du haricot, sous la forme de cotyles. Bien que ces diverses meules aient certainement été utilisées pour de multiples tâches, on devrait considérer la réduction du maïs en farine comme étant leur fonction principale. Or, sur le site Ouellet, aucun de ces grains n'a été formellement identifié parmi quelque 500 restes végétaux recueillis lors de la fouille (Plourde 1988a) et on doit alors exclure la transformation de ce cultigène sur les lieux.

Étant donné la présence de rebuts d'argile, que l'on associe logiquement à une fabrication céramique locale, nous proposons que ces meules ait pu servir à la production de dégraissant minéral à partir de pierres granitiques préalablement altérées par le feu¹², dégraissant qui est bien visible dans les cassures des céramiques et sur leurs surfaces. Par ailleurs, les meules

¹² La relation du Père Gabriel Sagard (Tross 1866 : 260) évoque clairement l'ajout de pierre concassée comme dégraissant dans la confection de la poterie chez les Hurons, vers 1615 : « Les Sauvages les (poteries) font prenans de la terre propre, laquelle elles nettoient et pétrissent très bien entre leurs mains, et y meslent, je ne sais par quelle science, un peu de graiz (grès) pillé parmi, puis la masse étant réduite comme une bouille, elles y font un trou... »

marquées par des cupules ont pu être utilisées comme enclumes pour la taille bipolaire qui, dans l'aire fouillée, a généré près de 400 coins en quartz. La fabrication de dégraissant et la taille bipolaire répondent donc en partie à ces questions d'ordre fonctionnel, mais il reste à expliquer la présence de bandes d'usure régulière sur de nombreuses meules. La catégorie des objets de gros calibre est complétée par huit haches, pour la plupart à l'état d'ébauches (planche 25: 4-7) et par huit percuteurs dont la plage d'usure localisée sur un apex suggère la taille de la pierre (planche 23: 2-3).

3.3.3.2 Site Anse-aux-Pilotes IV

Totalisant 775 éléments, le débitage lithique est dominé par des matériaux à grains grossiers probablement associés en partie à la fabrication des trois haches, suivi des cherts / argilites, des quartz et des quartzites (tableau 50). La dimension moyenne des éclats trouvés lors de l'intervention réalisée en 1993 (Plourde 1994a) est inférieure à 100 mm² et indique la finition, l'entretien et/ou l'utilisation d'outils fabriqués ailleurs que sur le site. Un petit nucléus en quartz s'ajoute aux produits de débitage. L'outillage en pierre est dominé par des objets taillés de petit calibre. Partagées également entre les quartzites et les cherts/argilites, on compte six pointes (planche 26: 3-8), parmi lesquelles on reconnaît une base pédonculée et une autre portant des encoches en coin. On dénombre sept minuscules grattoirs (planche 26: 10-16) et six pièces esquillées (planche 26: 18-23) fabriqués davantage à partir de cherts/argilites.

S'ajoutent deux petits perçoirs (planche 26: 9, 23) et deux grands bifaces complets en cherts/argilites (planche 26: 24-25). Les outils bouchardés et polis comprennent trois ébauches de haches (planche 26: 1-2) et un percuteur ayant également servi de meule (planche 26: 17). Les matières premières préférées pour la fabrication d'outils sur support taillé sont les cherts/argilites probablement issus de formations appalachiennes.

Tableau 50
Site Anse-Aux-Pilotes IV, objets en pierre

	Cherts / argilites	Quartz	Quartzites	Grains grossiers	Total
Débitage					
Éclat	134	224	50	366	774
Nucleus	1	-	-	-	1
Total du débitage	135	224	50	366	775
Outils taillés					
Pointe	3	-	3	-	6
Grattoir	6	-	1	-	7
Pièce esquillée	5	1	-	-	6
Biface	2		-	-	2
Racloir	-	1	-	-	1
Perçoir	1	-	1	-	2
Éclat retouché / utilisé	2	1	-	-	3
Fragment indéterminé	4	1	2	-	7
Outils bouchardés, polis					
Hache	-	-	-	3	3
Percuteur-meule	-	-	-	1	1
Total des outils	23	4	7	4	38
TOTAL	158	228	57	370	813

3.3.3.3 Site Cap-de-Bon-Désir

3.3.3.3.1 Composante 109G23-24

Sur la composante 109G23-24, les restes de débitage lithique (tableau 51) sont dominés par un quartz laiteux ou translucide suivi par des cherts/argilites montrant des variétés vertes, grises, noire ou rouge-vin. Certains éclats de chert montrent une surface corticale arrondie qui indique leur origine à partir de galets. Les éclats de quartzites fins s'apparentent à deux types connus, soit Ramah et Mistassini. Parmi les quartzites hétérogènes, on compte une variété comportant des inclusions rougeâtres, comme un type de quartz identifié en Jamésie (Cérane 1995: 430). On dénombre également quelques éclats et des outils de rhyolite du mont Kineo. Les restes de débitage en matériaux à grains grossiers seraient issus de la fabrication des haches.

Tableau 51
Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), caractérisation du débitage lithique par matière première

	Cherts / argilites	Quartz	Quartzites / rhyolites	Schiste	Grains grossiers	Total
Débitage						
Éclat	550	1711	132	-	91	2484
Coin	-	18	-	-	-	18
Nucleus	1	1	-	-	-	2
Total du débitage	551	1730	132	0	91	2504
Outils taillés						
Grattoir	13	-	-	-	-	13
Éclat retouché	4	2	-	1	1	8
Pointe	7	-	1	-	-	8
Pièce esquillée	4	4	-	-	-	8
Fragment bifacial	1	2	-	-	-	3
Couteau	1	-	-	-	-	1
Biface	-	1	-	-	-	1
Outils bouchardés, polis						
Hache	-	-	-	-	4	4
Broyeur	-	1	-	-	3	4
Affûtoir	-	-	-	1	2	3
Meule à main	-	-	-	-	2	2
Rabot	-	-	-	-	1	1
Meule dormante	-	-	-	-	1	1
Total des outils	30	10	1	2	14	57
TOTAL	581	1740	133	2	105	2561

La majorité des objets façonnés (tableau 51) sont des éléments de petit calibre taillés par percussion et pression. Les grattoirs (planche 27: 7-19) sont fabriqués à partir d'éclats montrant un front convexe unique créé par une retouche abrupte et dont les bords sont peu souvent retouchés. Tous, sauf deux, ont été cassés ou semblent épuisés en raison de leur volume réduit. Deux spécimens portent deux fronts convergents, dont un est marqué par une retouche alterne. Ils sont tous en cherts et leurs teintes varient du vert au gris, en passant par le bourgogne et le rosé. Les pièces esquillées (planche 27: 1-6) montrent la même variabilité de teintes et la plupart d'entre elles ont leur pourtour aménagé sur au moins trois tranchants.

Tableau 52
Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), dimensions du débitage lithique par matière première

	< 100 mm ²		101-400 mm ²		401-900 mm ²		» 900 mm ²		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Cherts / argilites	298	54,18	230	41,82	21	3,82	1	0,18	550	100
Quartz laiteux	945	55,23	687	40,15	60	3,51	19	1,11	1711	100
Quartzites hétérogènes	1	5,56	14	77,78	2	11,11	1	5,56	18	100
Quartzites fins	52	50	51	49,04	1	0,96	0	0	104	100
Rhyolite Mont Kineo	1	10	4	40	5	50	0	0	10	100
Grains grossiers	15	16,48	55	60,44	15	16,48	6	6,59	91	100

Tableau 53
Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), ratio outil : éclats

	Nb outils	Nb éclats	Ratio outil : éclats
Cherts / argilites	30	592	1 : 20
Quartz	10	1731	1 : 173
Quartzites	1	83	1 : 83

Les pointes sont représentées par huit éléments qui comptent un mince spécimen quasi-complet en chert montrant des plages vertes et bourgognes (planche 27: 20). Les encoches en coins sont profondes, mais la base est cassée. Une petite section de base convexe faite en chert schisteux vert laisse deviner des encoches latérales (planche 27: 26). Un fragment distal sur éclat de chert vert à retouche alterne suggère une petite pointe très mince (planche 27: 23). S'ajoute un fragment distal en quartzite hétérogène (planche 27: 24), un fragment mésial avec encoches en coins en chert vert (planche 27: 22) et un fragment mésio-distal de pointe à encoches en coins sur chert noir (planche 27: 21). On reconnaît un petit affûtoir réalisé à partir d'un éclat de schiste rouge (planche 27: 27) probablement utilisé pour aiguiser des matériaux plus tendres que la pierre. Les objets en chert n'auraient peut être pas été fabriqués sur place, mais seulement entretenus, comme en témoigne le ratio outils: éclats (tableau 53)

Parmi les outils de gros calibre, on reconnaît des meules à main (planche 28: 3), à savoir des galets arrondis qui présentent des bandes d'usure bien circonscrites et qui dénotent un travail de mouture réalisé par un mouvement de bascule. On dénombre aussi des haches à l'état

d'ébauche, surtout (planche 28: 1, 5), un affûtoir ou une meule dormante (planche 28: 4), ainsi qu'un rabot (planche 28: 2).

3.3.3.3.2 Composante 109G25-31

Parmi les produits de débitage (tableau 54), les cherts/argilites sont les matières premières lithiques les plus courantes et plusieurs couleurs et textures ont été observées, soit le vert clair à radiolaires observé dans l'unité géologique de la nappe du promontoire de Québec (Codère 1995b: 91), du beige, du gris, du noir lustré, mais surtout une variété grisâtre ou verdâtre pâle à texture argileuse qui pourrait provenir de formations appalachiennes de la rive sud du Saint-Laurent. Peu d'éclats montrent somme toute du cortex, ce qui se traduit par l'utilisation, sur le site, de matière première dégrossie. La catégorie des quartzites est largement dominée par une variété à texture givrée, quasi translucide et marquée par des bandes enfumées noires. La seule source connue à ce jour demeure la baie de Ramah, localisée sur la pointe nord-est du Labrador.

Le schiste est généralement de couleur bourgogne. Les matériaux à grains grossiers se divisent en deux variétés, soit une première comparable au matériau généralement utilisé pour fabriquer des haches et une seconde, de couleur bleutée. L'étude des dimensions des restes de débitage et le ratio outils: éclats en ce matériau suggèrent son utilisation sur le site à l'état brut pour la fabrication d'outils. Le quartz est dominé par une variété translucide, suivie d'une variété laiteuse. Il faut rappeler que l'aire de fouille a également livré une composante remontant à l'Archaique post-laurentien qui se fonde dans le même espace et se mêle à la stratigraphie.

La majorité des 240 objets façonnés (tableau 54) sont des éléments de petit calibre taillés par percussion et pression et la plupart ont été trouvés à l'état de fragments. Nous les avons regroupés sous quinze catégories fonctionnelles ou morphologiques. La catégorie d'objets finis la mieux représentée, ex-æquo avec celle des pointes, est celle des grattoirs qui sont fabriqués à partir d'éclats d'épaisseur variable (de 2,5 mm à 12,5 mm) montrant au moins un front convexe

créé par une retouche abrupte (planche 29: 1-23). Sur la plupart des spécimens, on note un second front abrupt ou un tranchant montrant de fines retouches. Deux grattoirs portent des retouches en escalier qui rappellent celles des pièces esquillées. Il semble donc que tous les tranchants apparents de ces petits outils, dont la longueur maximale moyenne est de 20 mm, ont été utilisés. Mis à part une grande pointe que l'on peut associer à l'Archaïque post-laurentien, la plupart sont de format réduit (planche 30) et leur base est aménagée à l'aide d'encoches en coins. Les matériaux les plus couramment utilisés sont les cherts/argilites. Plusieurs éléments bifaciaux auraient été façonnés sur place (planche 31), comme en témoigne le nombre élevé de percuteurs.

Tableau 54
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), caractérisation des objets en pierre

	Cherts / argilites	Quartz	Quartzites	Schiste	Grains grossiers	Total
Débitage						
Éclat	3020	737	1699	304	89	5849
Nucleus	3	2	-	-	-	5
Coin	-	11	-	-	-	11
Total du débitage	3023	750	1699	304	89	5865
Outils taillés						
Élément bifacial ind.	23	11	9	0	2	45
Éclat retouché	22	4	9	1	0	36
Grattoir	22	3	11	0	0	36
Pointe	20	2	7	0	0	29
Pièce esquillée	11	11	1	0	0	23
Burin/lamelle	3	8	0	0	0	11
Foret/perçoir	3	8	0	0	0	11
Couteau/ciseau	1	3	2	1	0	7
Outils bouchardés, polis						
Percuteur/broyeur	0	1	1	0	13	15
Affûtoir	1	0	0	1	6	8
Hache/herminette	0	0	0	1	7	8
Couteau/ciseau	1	3	2	1	0	7
Racloir	3	1	1	0	0	5
Meule	0	0	0	0	4	4
Fragment poli	0	0	0	0	1	1
Gouge	0	0	0	0	1	1
Total des outils	115	55	41	4	34	240
TOTAL	3138	805	1740	308	123	6105

Tableau 55
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), dimensions du débitage lithique par matière première

	< 100 mm ²		101-400 mm ²		401-900 mm ²		» 900 mm ²		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Cherts / argilites	1305	43,21	1518	50,26	151	5	47	1,56	3020	100
Quartz laiteux	105	37,1	151	53,36	24	8,48	3	1,06	283	100
Quartz hyalin	313	68,94	138	30,4	3	0,66	0	0	454	100
Quartzites fins	1212	71,34	477	28,08	10	0,59	0	0	1699	100
Schiste	13	4,28	207	68,09	69	22,7	15	4,93	304	100
Grains grossiers	10	11,24	56	62,92	11	12,36	12	13,48	89	100

Tableau 56
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), ratio outil : éclats

	Nb outils	Nb éclats	Ratio outil : éclats
Cherts / argilites	112	3020	1 : 27
Quartz	49	737	1 : 15
Quartzites	41	1699	1 : 41
Grains grossiers	34	89	1 : 2,6
Schiste	4	304	1 : 76

Après les pièces esquillées (planche 29: 24-31), les forets/perçoirs (planche 32: 1-6, 12-20), auxquels on peut joindre des mèches en quartz (planche 32: 7-11), constituent un témoignage éloquent du travail du bois, de l'os ou des peaux. Finalement, on observe l'utilisation de couteaux (planche 32: 21-24). Dans la catégorie des objets de gros calibre, on dénombre des ébauches de haches ou herminettes (planche 33: 1-2, 4-5), une gouge (planche 33: 3), des percuteurs ayant également servi, dans certains cas, de meule à main (planche 34), une meule dormante (planche 35: 3) et des affûtoirs (planche 35: 1 2, 4).

Parmi les matériaux siliceux qui se prêtaient à la taille, le ratio outil: éclats révèle une quantité relativement faible d'éclats par rapport au nombre d'outils et suggère que ces derniers ont probablement été apportés sur place (tableau 56). La présence d'un seul nucleus corrobore cette affirmation. Il faut noter par ailleurs le ratio outil: éclats plus élevé (du double par rapport aux autres) pour les quartzites.

3.3.3.3 Composante 109G28

Les occupants ont taillé surtout du quartz, dont une variété translucide dans une proportion de 46 % (tableau 57) et une autre (à moins que ce ne soit la même) extraite de géodes, suivis des matières premières à grains grossiers que l'on rattache à la fabrication de haches ou d'herminettes. La catégorie des cherts/argilites est dominée par une variété de teinte beige ou caramel. La dimension des restes de débitage (tableau 58) et le ratio outis: éclats (tableau 59) montrent que seuls les outils de quartz auraient été taillés ou réaffûtés sur place. Parmi les outils en pierre, on dénombre un fragment de hache ou gouge (planche 9: 4), deux pièces esquillées (planche 9: 3, 6), un petit couteau (planche 9: 5) et un grattoir (planche 9: 2).

Tableau 57
Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), caractérisation des objets en pierre

	Cherts / argilites	Quartz	Quartzites	Grains grossiers	Total
Débitage	20	74	7	36	137
Total du débitage	20	74	7	36	137
Outils taillés					
Grattoir	-	-	1	-	1
Pointe	2	-	-	-	2
Pièce esquillée	1	1	-	-	2
Couteau	1	-	-	-	1
Éclat retouché	1	1	-	1	3
Outils bouchardés, polis					
Hache ou gouge	-	-	-	1	1
Total des outils	5	2	1	2	10
TOTAL	25	76	8	38	147

Un fragment de pointe (planche 9: 7) montre une base droite et des encoches en coins. Une autre pointe en chert verdâtre montre une lame allongée et un pédoncule. Ce modèle est courant sur les sites du Bas-Saint-Laurent datant du Sylvicole supérieur (Roland Tremblay, comm. pers., 2000).

Tableau 58

Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), dimensions des restes de débitage

	< 100 mm ²		101-400 mm ²		401-900 mm ²		» 900 mm ²		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Cherts / argilites	7	35	11	55	1	5	1	5	20	100
Quartz laiteux	32	50,79	29	46,03	2	3,17	0	0	63	100
Quartz hyalin	9	81,82	2	18,18	0	0	0	0	11	100
Quartzites fins	4	57,14	3	42,86	0	0	0	0	7	100
Grains grossiers	5	13,89	20	55,56	7	19,44	4	11,11	36	100

Tableau 59

Site Cap-de-Bon-Désir (109G28), ratio outil: éclats

	Nb outils	Nb éclats	Ratio outil : éclats
Cherts / argilites	3	19	1 : 6
Quartz	2	69	1 : 35
Quartzites	2	5	1 : 2,5
Grains grossiers	2	36	1 : 18

3.3.3.4 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave

Le débitage lithique est dominé par la catégorie des cherts/argilites, suivie de quartzites des variétés Mistassini et Ramah, puis de quartz blanc à translucide (tableau 60). Les éclats en chert et en quartzite sont généralement de petit format et correspondent à la finition ou à l'entretien d'outils. Par contre, les éclats en quartz et en matières premières autres sont en moyenne plus gros et dénotent le débitage à partir de blocs.

L'outillage en pierre est relativement varié (tableau 60) et compte, en ordre d'importance, des grattoirs (planche 36: 1-6), des pièces esquillées (planche 36: 8-11), des pointes de projectile (planche 36: 12), des couteaux et bifaces (planche 36: 13-14, 7), une ébauche de hache (planche 36: 16), une meule à main (planche 36: 15) ainsi qu'un foret. Sept outils ont été taillés

dans un chert vert à radiolaires. Cinq outils sont taillés dans un quartzite de type «Ramah» extrait vis-à-vis la pointe nord-est du Labrador.

Tableau 60
Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, caractérisation des objets en pierre

	Cherts / argilites	Quartz	Quartzites	Grains grossiers	Total
Débitage					
Éclat	90	52	68	4	214
Coin	-	3	2	-	5
Total du débitage	90	55	70	4	219
Outils taillés					
Pièce esquillée	4	3	-	1	8
Grattoir	3	-	5	-	8
Pointe	4	-	-	-	4
Éclat retouché	2	-	2	-	4
Couteau	1	-	1	-	2
Biface	1	-	-	1	2
Foret	1	-	-	-	1
Outils bouchardés, polis					
Meule	-	-	-	1	1
Affûtoir	-	-	-	1	1
Total des outils	16	3	8	4	31
TOTAL	106	58	78	8	251

Tableau 61
Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, dimensions des restes de débitage

	< 100 mm ²		101-400 mm ²		401-900 mm ²		> 900 mm ²		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Cherts / argilites	27	41,54	28	43,08	7	10,77	3	4,62	65	100
Quartz	12	42,86	15	53,57	1	3,57	0	0,00	28	100
Quartzites	30	50,00	23	38,33	7	11,67	0	0,00	60	100
Grains grossiers	0	0,00	0	0,00	1	100,00	0	0,00	1	100

Deux outils sont fabriqués dans un quartzite de type «Mistassini» dont la source se trouve à 200 km au nord du lac Saint-Jean. Un des grattoirs montre un matériau qui a l'apparence d'un silex européen brun-beige mais il peut également s'agir d'un chert vitreux altéré par la chaleur. La fouille de l'opération 4 a d'ailleurs révélé plusieurs éclats et débris de silex probablement abandonnés par des Basques et qui ont pu être récupérés plus tard par les Amérindiens.

3.3.3.5 Site Pointe-à-Crapaud

Les produits de débitage lithique témoignent d'un usage intensif de quartzites (tableau 62) parmi lesquels on compte une variété dominante de couleur verdâtre à grains grossiers, une autre de teinte pâle à texture hétérogène et une dernière semblable à la variété de Ramah. Suivent en nombre les éclats en quartz, en cherts/argilites et à grains grossiers. Au débitage s'ajoutent 12 nucleus dont 10 sont en quartzite verdâtre ou en pierres non identifiées à grains grossiers, et deux sont en quartz. Le poids des nucleus varie entre 25,8 g et 10,5 kg et la matière première du spécimen le plus lourd, soit un quartzite verdâtre est exactement la même que celle utilisée dans la fabrication de la majorité des bifaces. Les occupants ont abandonné sur le site une soixantaine de coins, soit 32 en cherts/argilites, 24 en quartz, quatre en quartzites et un seul en matériel à grains grossiers. Leurs dimensions moyennes sont les suivantes: longueur: 26 mm; largeur: 17 mm; épaisseur: 7,7 mm. Leur poids moyen est de 4,9 g avec des valeurs extrêmes de 0,5 g et de 43,1 g.

La dimension réduite de la majorité des éclats de débitage des matériaux fins (cherts/argilites, quartz et quartzites) témoigne des dernières étapes de la séquence de réduction, à savoir la transformation d'une préforme vers un objet fini, ainsi que l'entretien des outils (tableau 63). Par une variabilité plus grande de leurs dimensions, les déchets de quartzite vert et de matériaux à grains grossiers indiquent bien le travail de blocs relativement volumineux, comme en témoigne la douzaine de nucleus. L'outillage lithique (tableau 62) comprend 299 objets, soit des outils de petit calibre, taillés dans des roches siliceuses et des outils de gros calibre (polis ou piquetés), faits de blocs roulés trouvés le long de cours d'eau ou dans des dépôts d'origine glaciaire, et parmi lesquels on reconnaît la péridotite, la syénite et le grès.

Tableau 62
Site Pointe-à-Crapaud, caractérisation des objets en pierre

	Cherts / argilites	Quartz	Quartzites	Grains grossiers	Total
Débitage					
Éclat	1714	2269	7657	1553	13193
Nucleus	-	2	10	-	12
Coin	32	24	4	1	61
Total du débitage	1746	2295	7671	1554	13266
Outils taillés					
Biface	7	9	51	-	67
Grattoir	48	2	12	-	62
Éclat retouché	25	8	13	-	46
Pointe	19	3	8	-	30
Pièce esquillée	10	9	4	-	23
Racloir-couteau	2	1	1	-	4
Foret	2	-	1	-	3
Cristal retouché	-	3	-	-	3
Ébauche bifaciale	-	-	3	-	3
Microlithe	-	-	2	-	2
Fragment ind.	-	-	2	-	2
Racloir	-	-	1	-	1
Outils bouchardés, polis					
Meule à main	-	-	-	22	22
Broyeur-percuteur	-	-	-	15	15
Hache-herminette	-	-	-	9	9
Meule dormante	-	-	-	4	4
Ciseau poli	-	-	-	4	4
Fragment poli	-	-	-	2	2
Affûtoir	-	-	-	1	1
Total de l'outillage	113	35	98	57	303
TOTAL	1859	2330	7769	1611	13569

Tableau 63
Site Pointe-à-crapaud, caractérisation du débitage lithique par matière première

	<100 mm ²		101-400 mm ²		401-900 mm ²		901 mm ² et +		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Cherts / argilites	879	51,28	789	46,03	38	2,22	8	0,47	1714	100
Quartz	975	42,97	1108	48,83	137	6,04	49	2,16	2269	100
Quartzites hétérogènes	2168	44,54	2231	47,89	291	5,98	77	1,58	4867	100
Quartzite Ramah	189	44,58	210	49,53	25	5,9	0	0	424	100
Quartzite vert	519	21,94	1434	60,61	336	14,2	77	3,25	2366	100
Grains grossiers	140	9,01	984	63,36	315	20,28	114	7,34	1553	100

Les bifaces (planche 37), qui dominent en nombre la catégorie des objets taillés, arborent des formes variées qui tendent vers un ovale allongé. La base est plus souvent convexe (24) ou droite (16). Leurs dimensions moyennes maximales sont les suivantes: longueur: 41 mm; largeur: 26 mm; épaisseur: 8,5 mm. Leur poids moyen est de 12 g avec des valeurs extrêmes à 1,6 g et 52,7 g. Ils sont taillés le plus souvent dans un quartzite verdâtre. Les grattoirs (planche 38) correspondent, pour la plupart (53/62), à des éclats montrant un ou plus d'un front convexe créé par une retouche abrupte. Neuf spécimens montrent également des tranchants convergents esquillés et un grattoir est aménagé sur un support bifacial. La majorité des grattoirs complets n'ont qu'un seul front (n=49), alors que 7 montrent deux fronts convergents et 2 portent trois fronts. Leur forme épouse le plus souvent celle d'un triangle et leurs dimensions moyennes sont les suivantes : longueur : 19 mm; largeur : 19 mm; épaisseur : 4,3 mm. Le poids moyen des objets complets est de 2,2 g avec des valeurs extrêmes de 0,7 g et de 7,0 g. Les cherts/argilites, qui sont la matière première dominante (77 %), montrent une grande variété de teintes qui n'est égalée par aucune autre catégorie d'outils.

Les pointes sont représentées par une trentaine d'unités, dont 24 sont incomplètes (planche 39). En moyenne, leur longueur est de 35 mm, leur largeur de 20 mm et leur épaisseur maximale de 5 mm. L'emmanchement est assuré par des encoches en coins (n=15) ou latérales (n=7). La base est droite (n=9) ou convexe (n=11). Elles sont taillées à partir d'un support bifacial (23) ou d'un éclat (7). Le poids moyen des pointes est de 3,6 g avec des extrêmes à 1,1 g et 10 g.

Les pièces esquillées (planche 40: 1-31) sont des petits objets de forme quadrangulaire. La plupart d'entre elles montrent trois tranchants aménagés ou esquillés. Les dimensions moyennes des objets complets (20/22) sont les suivantes: longueur: 21 mm; largeur: 19 mm, épaisseur: 6,8 mm. Leur poids moyen est de 4 g avec des valeurs extrêmes de 0,8 g et de 28,3 g. Les racloirs-couteaux (planche 40: 33) sont des objets montrant des tranchants convexes ou rectilignes aménagés à l'aide d'une retouche à angle aigu. Les forets (planche 40: 32, 34, 36) sont des objets allongés et pointus dont un seul est demeuré entier.

Les objets de gros calibre comptent des meules à main (planche 41), soit des galets arrondis qui présentent des bandes d'usure bien circonscrites et qui dénotent un travail de mouture réalisé par un mouvement de bascule, et non par percussion. Le poids moyen de ces objets est de 710 g avec des valeurs extrêmes de 153 g et de 1,15 kg. Deux de ces meules (planche 41: 6) portent une cupule au centre d'une de leur surface. Les broyeurs-percuteurs (planche 42) sont de gros blocs aux surfaces arrondies qui présentent des traces d'usure localisées et associées à des impacts. Le poids de ces objets varie entre 794 g et 3,5 kg, avec une moyenne de 1,6 kg. Les haches-herminettes (planche 43: 1-5) sont fabriquées à partir de galets allongés dont une extrémité est aménagée à l'aide d'un tranchant poli. La plupart des objets sont à l'état d'ébauche ou bien leur finition est peu soignée. Leur poids varie entre 217 g et 1,11 kg, avec une valeur moyenne de 467 g. Les meules dormantes sont des gros blocs montrant au moins une surface plane marquée par une cupule ou une concavité. Leur poids varie entre 3,5 kg et 4,9 kg, avec une valeur moyenne de 3,9 kg. Comme sur le site Ouellet, cette catégorie d'objets peut être associée à la fois à la taille de la pierre et à la mouture de viande séchée, en l'occurrence celle du phoque.

L'affûtoir (planche 44: 6) correspond à un lingot de grès marqué par une surface concave et polie servant à l'affûtage d'outils en pierre ou en os. L'aire de fouille a livré un élément produit à partir de la stéatite. Il s'agit d'un petit cylindre au diamètre extérieur de 15 mm et au diamètre intérieur de 7 mm (planche 16: 11). Une des extrémités est identique à l'embout d'un tuyau de pipe en céramique. L'autre extrémité permet l'insertion d'un cylindre plus petit. Il pourrait s'agir d'une extension de tuyau de pipe. Des petites stries perpendiculaires à l'axe du tuyau touchent environ le tiers de sa circonférence.

Tableau 64
Site Pointe-à-crapaud, ratio outils: éclats

	Nb outils	Nb éclats	Ratio outil : éclats
Cherts / argilites	113	1746	1 : 15
Quartz	35	2295	1 : 66
Quartzites	21	7671	1 : 365
Grains grossiers	112	1554	1 : 14

3.3.3.6 Site Escoumins I

Le débitage lithique est partagé surtout entre trois matières premières, soit les cherts/argilites, suivi de quartz et de quartzites fins (tableau 64). Quatre nucléus, dont deux sont en chert (planche 45: 32), et deux sont en quartz témoignent également de la transformation de la pierre sur le site, à partir de matière première brute. Dix coins, dont huit étaient en quartz et deux dans un matériau qui rappelle le silex européen, ont aussi été abandonnés sur le site.

L'outillage lithique est varié et comprend 15 grattoirs (planche 45: 2-18), six pointes (planche 45: 24-28), quatre burins (planche 45: 19-22), trois haches (planche 45: 1, 29-31), un couteau (?), un broyeur, un percuteur, un meule et un fragment de pierre polie. Parmi les outils taillés de format réduit, le chert a servi à fabriquer 22 objets, alors que six sont en quartz, trois sont en quartzite et un est taillé dans un matériau indéterminé. On peut distinguer sept outils taillés en chert vert rappelant des variétés appalachiennes. Quatre éléments ont été produits à partir de quartzites fins et la matière première d'une pièce esquillée rappelle la calcédoine du lac Saint-Jean (planche 45: 22). Les outils polis, comme les haches, ou dont le support n'est pas ou peu modifié, comme les meules, sont faits de blocs roulés probablement trouvés sur la plage et parmi lesquels on reconnaît le gabbro, la péridotite, le gneiss et le tuff volcanique. La catégorie des objets finis est complétée par un petit fragment non décoré de fourneau de pipe en stéatite.

Tableau 65
Site Escoumins I, caractérisation des objets en pierre

	Cherts / argilites	Quartz	Quartzites	Grains grossiers	Total
Débitage					
Éclats	436	410	265	62	1173
Nucleus	2	2	-	-	4
Coin	-	8	-	-	8
Total du débitage	438	420	265	62	1185
Outils taillés					
Grattoir	12	-	3	-	15
Pointe	6	-	-	-	6
Éclat retouché	3	-	2	-	5
Burin ?	3	1	-	-	4
Biface	2	-	-	-	2
Couteau	1	-	-	-	1
Foret	-	1	-	-	1
Outils bouchardés, polis					
Hache	-	-	-	3	3
Percuteur	-	-	-	1	1
Broyeur	-	-	-	1	1
Meule à main	-	-	-	1	1
Fragment poli indéterminé	-	-	-	1	1
Total des outils	27	2	5	7	41
TOTAL	465	422	270	69	1226

3.4 Les datations absolues

Les dates ont été obtenues à partir de bois carbonisé à partir du décompte de la fraction résiduelle de ^{14}C présente dans chaque échantillon. L'âge radiocarbone a été converti en années du calendrier solaire à l'aide d'une calibration calculée en fonction de la variation du taux de ^{14}C dans l'atmosphère (Taylor 2001 : 25). Pendergast (1993 : 23) s'est penché sur la précision des dates calibrées sur les sites des Iroquoiens du Saint-Laurent et a observé que plus le nombre de datations réalisées sur un site est élevé, plus l'écart entre les dates sera grand et qu'une seule datation ne peut alors suffire pour dater un site ou une composante. Nous avons d'ailleurs été confrontés à ce problème, qui se manifeste par l'écart enregistré entre l'amplitude des dates absolues (1000-1700 AD) et la fréquence élevée des vases de la tradition céramique dominante sur le site Ouellet, soit ceux du Sylvicole supérieur médian (1200-1350 AD). Il en a

été de même sur le site de Pointe-à-Crapaud, alors que des associations très proches entre des foyers datés et des tessons de céramique aux décors caractéristiques ont révélé des résultats déviants. La raison de ces écarts nous échappe et nous suggère que la datation directe des croûtes carbonisées adhérant aux parois intérieures des vases représente l'alternative la plus sûre, en autant que toutes les sources de contamination relatives aux milieux marins soient prises en considération.

Tableau 66
Datations radiocarbone obtenues sur les sites

Site	Provenance	Date radiocarbone (BP)	Date calibrée (AD) ¹
Ouellet			
Beta 18130	Puits X-55	890 ± 90	1129 ± 82
Beta 18131	Puits Z-90	260 ± 80	1661 ± 135
Beta 18132	Puits 2A-74	880 ± 70	1134 ± 75
Beta 22792	Puits 2A-68	420 ± 60	1516 ± 77
Beta 22793	Puits 2E-63	700 ± 70	1307 ± 61
Anse-aux-Pilotes IV			
RL-1823	Amas de myes	630 ± 100	1336 ± 59
Cap-de-Bon-Désir (109G23-24)			
Beta 128348	109G23K42	570 ± 100	1366 ± 62
Cap-de-Bon-Désir (109G25-31)			
Beta 128349	109G25C23	420 ± 100	1515 ± 92
Beta 128350	109G25E17	470 ± 80	1470 ± 90
Beta 137814	109G25P44	370 ± 60	1536 ± 70
Basques de l'anse-à-la-Cave			
Beta 70244	Opération 4	1040 ± 70	1117 ± 66
Pointe-à-Crapaud			
Beta 79062	Puits 6N 3E	910 ± 60	1265 ± 55
Beta 79603	Puits 9S 1E	450 ± 80	1496 ± 87
Beta 79064	Puits 9S 10E	740 ± 70	1265 ± 55
¹ http://www.calpal-online.de/cgi-bin/quickcal.pl			

3.4.1 Site Ouellet

Les datations tirées du site Ouellet ont toutes été réalisées à partir de charbon de bois associés à des enceintes de combustion (tableau 66). La date de 260 ± 80 BP apparaît discutable

considérant l'absence, sur le site, de tout artefact remontant au XVII^e siècle. La tranche de temps représentée par les quatre autres datations ne représente pas la proportion exprimée par la typologie céramique, qui est dominée par des éléments du Sylvicole supérieur médian (1200-1350 AD), mais rappelle bien des présences sur le site un peu avant et un peu après cette période.

3.4.2 Site Anse-aux-Pilotes IV

Sur le site de l'Anse-aux-Pilotes IV, la tranche de temps fournie par la datation de coquillages correspond également avec la typologie céramique. Deux autres datations (UQ-657: 1290 ± 70 BP et UQ-775: 1960 ± 80 BP) ont toutes deux été rejetées étant donné l'absence d'éléments typologiquement contemporains.

3.4.3 Site Cap-de-Bon-Désir

Sur la composante 109G23-24, le charbon daté a été extrait d'un foyer culinaire contenant des ossements de phoque, de caribou, de poisson, d'oursin et de myes. Les fragments de vases trouvés au même niveau et à faible distance présentaient des décors caractéristiques du Sylvicole supérieur ancien et du Sylvicole supérieur récent. La date calibrée plaide en faveur d'une association entre la structure et les fragments de vases les plus récents.

La composante 109G25-31 a fait l'objet de trois datations radiocarbone réalisées sur des charbons de bois. Le premier échantillon se trouvait au cœur d'une concentration d'ossements n'ayant pas encore fait l'objet d'une identification ostéologique (109G25C50), dans un sable brun-rouge, à environ 20 cm sous la surface du sol. Deux fragments de pointes à encoches latérales et à base convexe gisaient à proximité de l'échantillon. Quelques tessons de corps non diagnostiques ont été trouvés tout près. La date semblait à première vue trop récente vu la profondeur de l'échantillon, mais la composition hétérogène du sol (horizons mélangés ou inversés par des chablis) permet d'envisager que le charbon ait migré dans le sol.

Le deuxième échantillon de charbon de bois provenait d'une couche localisée tout juste en-dessous d'une concentration de myes et d'ossements blanchis (109G25K50) et de laquelle ont été extraits des fragments d'un vase daté du Sylvicole supérieur récent. La structure contenait également deux bifaces fabriqués à partir d'argilite provenant de formations appalachiennes et un fragment de quartz hyalin utilisé comme grattoir-burin. La date se trouve donc en adéquation avec le matériel céramique.

Un troisième charbon de bois a été recueilli dans l'assise (terreau organique noir très gras) du foyer 109G25P50 et qui contenait une majorité de restes de phoque. Les fragments de deux vases caractéristiques du Sylvicole supérieur récent ont été trouvés à proximité de la structure et appuient la datation. Les trois dates obtenues sur cet espace appuient donc une occupation préhistorique assez récente des lieux et concordent généralement avec la typologie céramique.

3.4.4 Site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave

Sur le site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, la datation réalisée à partir de bois carbonisé prélevé dans une structure combustion a livré une date qui est en adéquation avec la période assignée aux trois vases recueillis sur le site, soit le Sylvicole supérieur ancien.

3.4.5 Site Pointe-à-Crapaud

Sur le site Pointe-à-Crapaud, les trois charbons de bois soumis à la datation et choisis minutieusement parmi une centaine d'échantillons se trouvaient au cœur de structures qui contenaient chacune les restes d'un vase unique. Le premier charbon de bois (Beta 79062) se trouvait dans un terreau noir, directement sous une concentration de myes et d'ossements dans laquelle reposaient plusieurs fragments d'un vase associé stylistiquement à la période du Sylvicole supérieur récent. Dans ce cas, le résultat de la date s'est montré plus ancien (1117 ± 70 AD). Le second charbon (Beta 79063) provenait d'une couche de terreau noir logée à plus

de 35 cm de la surface du sol, au fond d'une fosse contenant plus de 600 ossements et des tessons d'un vase typique de la production au Sylvicole supérieur médian. Cette fois, la date radiocarbone s'est avérée trop récente 1496 ± 87 AD). Le troisième échantillon de charbon de bois (Beta 79064) a été extrait d'une couche de terreau noir gras logé au fond d'une fosse dans laquelle reposaient plusieurs fragments d'un vase caractéristique du Sylvicole supérieur ancien, et de nombreux os écrus en décomposition. La date radiométrique a alors donné un âge plus récent que prévu (1265 ± 55 AD).

3.4.6 Conclusion

Prises dans leur ensemble, ces datations radiocarbone ont montré des dates comprises entre variant entre 1117 ± 66 AD et 1661 ± 135 AD. Elles viennent ainsi confirmer la fréquentation du secteur de l'embouchure du Saguenay tout au long du Sylvicole supérieur. Si la période indiquée va de pair avec la typologie globale des vases, lorsqu'il est question de raffiner la chronologie ou d'établir une séquence d'occupation des différents sites, les datations radiocarbone ne le permettent pas, tout comme l'a constaté Pendergast (1993: 1) à l'occasion d'une étude exhaustive sur les dates calibrées obtenues sur différents sites occupés par des Iroquoiens du Saint-Laurent. La datation de la croûte carbonisée des vases constitue certainement l'avenue la plus sûre, comme l'a entre autres démontré Clermont (1995b), mais encore faut-il que la marge d'erreur soit faible.

CHAPITRE 4

SYNTHÈSE RÉGIONALE INTER-SITES

Il est maintenant le temps de revenir sur les hypothèses que nous avons formulées dans le chapitre 1. La première part du constat que de tous les groupes iroquoiens, ceux de la province de Canada détenaient l'accès le plus direct aux ressources de l'estuaire. Ils ont ainsi développé une économie qualifiée de « la plus mixte de l'Iroquoisie » et qui faisait une place appréciable aux ressources marines, non seulement au phoque, mais également au béluga. Les motivations à la base de ces déplacements dans l'estuaire étaient basées sur l'exploitation du phoque et n'entraient pas en conflit avec les activités agricoles menées dans la région de Québec, non seulement parce qu'il était possible de coordonner ces deux pratiques, mais parce que l'agriculture fut adoptée tardivement, soit pas avant 1300 AD (Chapdelaine 1993c) et peut être même après 1400 AD. Nous allons constater qu'autant les éléments céramiques, soit les vases, les pipes et les rebuts de pâte, les restes lithiques, les assemblages fauniques et l'architecture de certaines zones d'occupation tendent à appuyer cette hypothèse.

La deuxième hypothèse veut que les excursions menées par les Iroquoiens du Saint-Laurent, dans le secteur de l'embouchure du Saguenay, fussent de deux types. Le premier correspond à des unités composées de petits groupes de chasseurs masculins actifs dès le retour des premiers troupeaux de phoque du Groenland en avril de chaque année. Le second type répond à la définition d'un groupe composé d'hommes, de femmes et d'enfants qui pouvaient gagner l'estuaire dès le printemps, mais dont la présence était plus probable au cœur de l'été, alors que les phoques gris et commun mettent bas sur les battures. Nos interprétations à l'égard de la saisonnalité des sites et de la présence d'objets suggérant la présence de familles entières, sinon, de contingents masculins, permettent de valider cette proposition.

4.1 L'attirail quotidien : la céramique, les outils de pierre et les os ouvragés

4.1.1 La céramique

4.1.1.1 La poterie

La collection céramique rattachée au Sylvicole supérieur comporte 127 vases différents, que l'on peut répartir, sur la base des modes décoratifs, au sein de trois périodes différentes, soit le Sylvicole supérieur ancien, médian et récent (tableau 67). Des analyses de provenance de l'argile menées sur 22 échantillons ont d'ailleurs montré qu'une partie de la production céramique a été réalisée sur place, et que ceci est davantage marqué au cours du Sylvicole supérieur médian (phase Saguenay).

Tableau 67
Répartition chronologique des vases par site

	Vases du Sylvicole supérieur ancien 1000-1200 AD	Vases du Sylvicole supérieur médian 1200-1350 AD	Vases du Sylvicole supérieur récent 1350-1534 AD
Ouellet	4	45	1
Anse-aux-Pilotes IV	-	4	2
Cap-de-Bon-Désir (109G23-24)	8	2	3
Cap-de-Bon-Désir (109G25-31)	1	1	7
Cap-de-Bon-Désir (109G28)	-	-	5
SABAC	2	1	0
Pointe-à-crapaud	13	6	16
Escoumins I	-	-	6
Total	28	59	40

4.1.1.1.1 Caractéristiques morphologiques et fonctionnelles

La poterie trouvée dans le secteur de l'embouchure du Saguenay est marquée par une évolution de la décoration et de la morphologie qui trouve une parenté avec les productions réalisées dans la vallée du Saint-Laurent surtout, et dans une moindre mesure dans le nord de la Nouvelle-Angleterre et le sud de l'Ontario. Au Sylvicole supérieur ancien, par exemple, on rencontre des proportions à peu près égales de lèvres plates, arrondies et biseautées

(tableau 68). Lors de la période suivante, la proportion de lèvres plates augmente (auxquelles on ajoute une gouttière dans la moitié des cas de vases avec parement), au profit de la forme biseauté. Enfin, au cours de la période du Sylvicole supérieur récent, on ne donne presque jamais de formes arrondies ou biseautées aux lèvres et on préfère de loin la forme plate assortie d'une gouttière simple ou double dans le cinquième des cas. L'épaisseur de la lèvre enregistre une valeur maximum au mitan du Sylvicole supérieur, ce qui peut être en lien direct avec un volume moyen plus élevé des vases au cours de cet épisode, une donnée que nous avons extrapolé à partir du diamètre de l'ouverture du col. La proportion des vases ornés de parements croît avec le temps et ces derniers deviennent omniprésents vers la fin de la période préhistorique. Par ailleurs, ces ajouts plastiques voient leur hauteur augmenter de siècle en siècle au profit de leur épaisseur, qui diminue. Nous avons observé une fréquence relativement élevée de crestellations, autant chez les vases avec ou sans parement. Il est toutefois fort probable que cet attribut soit sur-représenté, car nous avons éliminé de nos calculs plusieurs tessons dont le diamètre était trop réduit pour en faire l'observation.

Tout au long du Sylvicole supérieur, à l'embouchure du Saguenay, les panses étaient très rarement décorées et on leur appliquait un traitement parmi lesquelles on reconnaît trois variantes exclusives, soit le battoir cordé, le battoir gaufré/côtelé et le lissage (tableau 69). Le remontage d'une petite proportion de vases ou l'association vérifiée entre certains corps et certains rebords rencontrés parmi les collections les plus volumineuses ont montré que les trois types de traitement ont été utilisés au Sylvicole supérieur médian, alors que les vases fabriqués au cours du Sylvicole supérieur ancien ont vu leurs panses traitées au battoir cordé. Le lissage aurait été utilisé à partir du Sylvicole supérieur médian et sa fréquence aurait augmenté avec le temps. Différemment, le battoir gaufré et le lissage ont prévalu au cours du Sylvicole supérieur récent.

Les croûtes carbonisées adhérant à la paroi interne des vases confirment leur utilisation pour la cuisson d'aliments et ceci est observable sur les trois quarts des vases sans parement et la

moitié des vases avec parement ; ces valeurs n'ont d'ailleurs pas varié dans le temps. Les vases avec parement auraient donc également servi à l'entreposage ou au transport de liquides.

Tableau 68
Caractéristiques morphologiques et fonctionnelles des vases (pourcentages et données millimétriques)

	Sylvicole supérieur ancien		Sylvicole supérieur médian		Sylvicole supérieur récent
	Vase sans parement	Vase avec parement	Vase sans parement	Vase avec parement	Vase avec parement
Forme de la lèvre					
Plate	33,71	50,00	30,39	52,68	70,15
Plate avec gouttière	2,27	0,00	7,84	41,97	20,99
Arrondie	32,01	16,67	39,22	1,79	6,46
Arrondie avec gouttière	0,00	0,00	16,67	0,89	0,00
Biseauté	32,01	33,33	5,88	2,68	0,00
Épaisseur de la lèvre (mm)	7,99	6,83	8,34	9,57	7,13
Hauteur du parement (mm)	-	15,38	-	19,53	26,80
Épaisseur max. du parement	-	10,50	-	23,99	10,21
Crestellation	62,5	80,0	80,0	92,3	84,2
Diamètre ouverture col (mm)	146,67	190,00	ind.	189,50	135,73
Carbonisation paroi interne	70,00	50,00	75,00	45,84	43,66

Il faut toutefois signaler que nos collections ont montré des tessons de mêmes vases dont certains étaient couverts d'une épaisse croûte carbonisée, alors que d'autres arboraient une surface totalement exempte de résidus. Ainsi, plusieurs tessons ont possiblement été nettoyés par des agents naturels qui dissolvent avec le temps les suies et croûtes carbonisées, ce qui abaisserait sensiblement la proportion des vases ayant servi à la cuisson.

Tableau 69
Traitements appliqués à la surface des tessons de corps pour l'ensemble des collections

	Nombre de tessons	Proportion (%)
Battoir cordé	2384	27,05
Battoir gaufré/côtelé	2602	47,55
Lissage	3399	25,39
Total	8385	100,00

Il semble par ailleurs que la méthode de cuisson puisse être inférée à partir du type de résidus carbonisés laissés sur les parois. Ainsi, la cuisson à l'aide de pierres rougies au feu déposées

dans le liquide à réchauffer ne devrait laisser des traces que sur la paroi interne des vases, alors qu'un vase de cuisson placé directement sur le feu montrera une paroi externe couverte de suie et une paroi interne couverte d'une croûte carbonisée. Cette dernière devrait de plus être davantage épaisse sur les vases déposés sur le feu, car le contact direct des flammes ou des braises favorise l'adhérence des aliments à leur paroi et accélère leur carbonisation (Leonard 1996: 127). Or, on remarque ces caractéristiques sur au moins la moitié des vases et ce, de toutes périodes confondues.

De telles indications pourraient permettre d'affiner l'identification de poteries de fabrication iroquoienne au Sylvicole supérieur récent, car la cuisson du maïs par exemple demandait des températures supérieures à 100°C et que la méthode des pierres chaudes ne permettait pas d'atteindre. Ceci peut expliquer pourquoi les Iroquoiens fabriquaient des vases aux parois minces et dures qui permettaient une diffusion plus directe de la chaleur vers les aliments (Hart et Brumbach 2009: 373).

Outre les vases servant à la cuisson et au transport/entreposage, la collection comporte deux exemplaires de format réduit communément appelés « vases juvéniles » et représentent ainsi une production marginale. Leur fabrication grossière et une maîtrise limitée de la décoration seraient attribuables à des enfants, ou du moins des apprentis, qui tentaient d'imiter les productions adultes (Kapches 1992: 71). Ces deux vases ont d'ailleurs été abandonnés sur autant de sites (Ouellet et Pointe-à-Crapaud) théoriquement favorables à la présence de familles : on y a enregistré des occupations pendant la saison estivale et des petites maisons-longues révélées par des alignements de foyers, des fosses et une distribution spatiale univoque de tessons de mêmes vases.

4.1.1.1.2 Caractéristiques stylistiques

Le tableau 70 présente les principaux attributs permettant de caractériser les modes décoratifs pour chacun des trois épisodes du Sylvicole supérieur. On remarque pour le début du Sylvicole supérieur l'habitude courante de décorer le haut de la paroi interne, mais la hauteur de la bande décorative connaît un déclin à mesure que l'on s'approche de la fin de cette période. Les lèvres sont très souvent décorées au cours des deux premiers épisodes, alors que ce comportement ne s'applique qu'à la moitié de vases à la fin du Sylvicole. Les registres extérieurs sont presque toujours décorés, mais les unités décoratives vont varier considérablement avec le temps.

Au Sylvicole supérieur ancien, les empreintes à la cordelette constituent l'unité décorative dominante. Elles sont généralement appliquées en motifs simples et consistent en une large bande d'horizontales, de verticales ou d'obliques et parfois en bandes superposées et composées de motifs distincts. Lorsqu'il est décoré (chez près de 58 % des vases), le col est également marqué d'empreintes à la cordelette, sinon d'une combinaison d'empreintes à la cordelette et d'incisions appliquées surtout à l'horizontale et parfois en croisillons. On reconnaît également deux vases (planche 7: 4 et Tremblay 1998b: 118, fig. 11) avec parement négatif jumelant des empreintes à la cordelette et des incisions/empreintes linéaires qui annoncent les nouveaux traits caractéristiques de la période suivante.

Au Sylvicole supérieur médian, les empreintes à la cordelette sont remplacées par les empreintes linéaires et les incisions qui se voient appliquées tantôt à l'oblique, à la verticale, à l'horizontale ou en utilisant une combinaison de ces motifs. Fait particulier, la base du parement est marquée d'encoches dans près de 24 % des cas, un aménagement décoratif qui préfigure l'encochement de l'angle formé par le parement et le col, omniprésent au Sylvicole supérieur. Par ailleurs, l'application d'un décor sur le col touche un peu plus de 60 % des vases et comme sur leur partie supérieure, les empreintes linéaires et les incisions sont utilisées. Contrairement à

la période précédente où les horizontales dominent sur ce registre des vases, les obliques et les motifs multiples et occasionnellement les croisillons sont utilisés.

Tableau 70
Comparaisons d'attributs décoratifs entre périodes (fréquences en %)

	Sylvicole supérieur ancien	Sylvicole supérieur médian	Sylvicole supérieur récent
Étendue			
Registre intérieur	73,33	59,55	69,64
Lèvre	87,99	94,82	51,35
Registre extérieur	95,84	100,00	100,00
Hauteur décoration interne (mm)	10,00	9,81	5,88
Unités décoratives du rebord			
Empreintes à la cordelette	81,86	0,51	0,00
Empreintes linéaires	7,14	53,61	0,00
Incisions	0,00	27,87	62,39
Empreintes dentelées quadrangulaires	0,00	0,00	20,03
Multiples	3,57	18,01	10,43
Épis de Mais	0,00	0,00	1,79
Aucune	7,43	0,00	0,00
Empreintes linéaires et/ou incisions avec empreintes circulaires	0,00	0,00	5,36
Total	100,00	100,00	100,00
Encoches sous angle parement-col	0,00	23,81	0,00
Encoches sur angle parement/col	0,00	0,00	77,38
Motifs du rebord			
Horizontales	12,38	0,51	0,00
Obliques	30,48	25,09	15,24
Verticales	19,52	2,30	4,76
Chevrons	0,00	0,89	14,29
Croisillons	1,43	20,92	0,00
Multiples	33,81	50,30	65,72
Aucun	2,38	0,00	0,00
Total	100,00	100,00	100,00
Unités décoratives du col			
Empreintes à la cordelette	30,30	0,00	0,00
Empreintes linéaires	0,00	36,12	0,00
Empreintes linéaires et/ou incisions avec empreintes circulaires	0,00	0,00	5,65
Incisions	7,14	20,19	16,33
Empreintes dentelées pointues	0,00	0,51	0,00
Multiples	19,05	5,94	0,00
Lisse ou traitement de surface	21,43	10,03	44,79
Aucun ou indéterminé	22,08	27,21	33,23

Total	100,00	100,00	100,00
Motifs du col			
Horizontales	40,69	6,57	7,70
Obliques	6,28	24,96	0,00
Verticales	2,38	0,00	0,00
Croisillons	14,29	8,82	0,00
Ponctuations	0,00	0,51	0,00
Multiples	0,00	22,93	14,29
Aucun	4,76	12,41	39,07
Indéterminé	31,60	23,80	38,94
Total	100,00	100,00	100,00

Les vases du Sylvicole supérieur récent se présentent comme des versions plus élaborées et davantage soignées des vases fabriqués précédemment alors que les incisions et les empreintes dentelées quadrangulaires représentent plus de 80 % des unités décoratives utilisées, auxquelles s'ajoute l'empreinte à la cordelette. S'y adjoignent dans un peu moins de 6 % des cas des empreintes circulaires. Les motifs sont généralement complexes et sont en échelle ou composés de chevrons encadrés par une mince bande d'incisions verticales. L'encochement de l'angle formé par le parement et le col touche plus de trois vases sur quatre. C'est aussi lors de cet épisode que sont fabriqués les premiers vases reproduisant des épis de maïs disposés à la verticale, à la hauteur du parement et constituant l'unique décoration. Les cols sont souvent lissés, mais dans plus de 15 % des cas, des incisions combinant différents motifs y sont apposées, rappelant un comportement à la période précédente.

4.1.1.2 Les pipes

Les composantes archéologiques ont révélé les fragments de 32 pipes (tableau 71) qui répondent à peu près toutes au modèle des pipes trompettes iroquoiennes fabriquées à partir du XIV^e siècle. Leur surface est très lustrée et les décorations, quand elles sont présentes, se limitent à des rangées de points ou des points reliés par des lignes et disposés sur le corps principal du fourneau. Le fourneau est très évasé et la lèvre est très mince. On compte parmi cet ensemble un modèle réduit non décoré, de fabrication grossière et donc différent des

standards de production, suggérant une fabrication par un enfant. Dans la région de Québec, les pipes ne sont vraisemblablement utilisées qu'à partir de 1300 AD (Clermont *et al.* 1989: 115). C'est ce qui pourrait expliquer leur absence sur le site Ouellet, occupé principalement entre les années 1200 et 1350 AD, et leur présence sur des composantes associées à des vases dont les décors particuliers ont été réalisés après les années 1350 AD. Il importe également de souligner l'absence de pipes à effigie dans le secteur de l'embouchure du Saguenay, alors qu'on les retrouve sur des sites villageois, à la hauteur de Deschambault et de Tracy.

Tableau 71
Répartition des pipes par site

	Nombre
Ouellet	-
Anse-aux-Pilotes IV	1
Cap-de-Bon-Désir (109G23-24)	2
Cap-de-Bon-Désir (109G25-31)	3
Cap-de-Bon-Désir (109G28)	1
SABAC	1
Pointe-à-crapaud	5
Escoumins I	-
Total	13

4.1.1.3 Les rebuts d'argile

Les rebuts d'argile se concentrent sur les deux emplacements où les superficies fouillées étaient les plus importantes, soit Ouellet et Pointe-à-Crapaud, ainsi qu'au site Escoumins 1, sur lesquels une présence en saison estivale est inférée, une saison propice à la fabrication de poterie. Un seul d'entre eux a été soumis aux analyses de provenance par activation neutronique (site Ouellet), mais il s'est avéré contaminé et le résultat n'a donc pas été retenu. Nous avons vu plus haut que les sites où se concentrent les résidus d'argile ont probablement été occupés par des unités familiales, ce que corrobore un rebut de pâte marqué par l'empreinte dentaire d'un enfant de quatre ou cinq ans sur le site Ouellet (planche 3: 9). Considérant le fait que la chasse au phoque était probablement une activité masculine et qu'elle exigeait un

important investissement de temps, nous serions enclins à associer cette production céramique aux femmes.

Tableau 72
Répartition des rebuts d'argile par site

	Nombre
Ouellet	12
Anse-aux-Pilotes IV	-
Cap-de-Bon-Désir (109G23-24)	-
Cap-de-Bon-Désir (109G25-31)	-
Cap-de-Bon-Désir (109G28)	-
CABAC	-
Pointe-à-Crapaud	18
Escoumins I	2
Total	32

4.1.1.4 Spécificités de la céramique des Iroquoiens exploitant l'estuaire du Saint-Laurent au Sylvicole supérieur

Nous cherchons maintenant à déterminer d'une part si la céramique découverte dans le secteur de l'embouchure du Saguenay est originale et d'autre part si on y reconnaît une continuité suggérant, par le fait même, l'évolution d'une tradition évoluant sur place.

En ce qui concerne le Sylvicole supérieur ancien, les études de Chapdelaine (1995a) et de Morin (1998; 2001) ont permis de constater, à partir d'une soixantaine de collections céramiques provenant d'autant de sites répartis dans la vallée du Saint-Laurent entre Brockville (Ontario) et l'embouchure du Saguenay, certaines distinctions par rapport aux productions owascoïdes de l'État de New York et *Pickering* de l'Ontario. Nous présentons dans le tableau 73 un échantillon de sites les plus significatifs. Les vases placés chronologiquement au début de cette période sont caractérisés par le traitement de la panse au battoir cordé, des ponctuations produisant des bosses, l'omniprésence de l'empreinte à la cordelette appliquée sur une surface traitée au battoir cordé (*cord-on-cord*) et des motifs décoratifs simples rappelant

les productions au Sylvicole moyen (Chapdelaine 1995a: 88). Cependant, Morin (2001: 80) a constaté que l’empreinte à la cordelette appliquée sur une surface traitée au battoir cordé demeure très rare parmi les collections réparties entre Montréal et l’embouchure du Saguenay. Sur les collections assignées à la fin de cette phase, les vases sont caractérisés par des lèvres striées, des motifs formant des zones vides (*platted*) et de arêtes de poissons sur le col, une faible incidence de ponctuations produisant des bosses, le recours aux parements et aux crestellations, l’utilisation de plus en plus marquée des empreintes linéaires et de l’incision et des premières incidences du traitement de la panse au battoir gaufré (Chapdelaine 1995a: 88). Les productions contemporaines de l’Ontario (*Ontario Early Iroquoian*) sont quant à elles caractérisées par l’utilisation courante de l’empreinte dentelée quadrangulaire, d’une augmentation de la fréquence de l’empreinte linéaire et de l’utilisation d’un outil pointu appliqué avec un effet repoussé (Curtis 2004 : 229). Dans l’État de New York, la céramique du Sylvicole supérieur ancien (phase *Carpenter Brook*) est caractérisée par des parois externes décorées d’empreintes à la cordelette et appliquées sur une surface rugueuse (*cord-on-cord*) ou adoucie. Ces décors se limitent à l’épaule, le col et le rebord. Les lèvres sont généralement décorées d’empreintes à la cordelette disposées à l’oblique, sinon perpendiculairement ou parallèlement à leur axe. Les parements et crestellations sont rares. La paroi interne est souvent décorée à l’aide d’une ou de deux bandes d’empreintes à la cordelette verticales ou obliques (Smith 2006 : 247).

On peut donc constater la présence ou la fréquence de certains attributs propres aux assemblages de la vallée du Saint-Laurent qui permettent de les distinguer des traditions céramiques voisines. Les 28 portions de vases qui composent l’échantillon rattaché à cet épisode épousent les tendances généralement observées parmi les collections de la vallée du Saint-Laurent et se démarqueraient donc des productions ontariennes et de la Nouvelle-Angleterre. On constate en effet une quasi-absence de la technique dite *cord-on-cord*, une fréquence élevée de parements (70 % des unités où cet attribut est détectable), des motifs simples et le recours graduel aux empreintes linéaires, aux parements et au traitement de la panse au battoir côtelé et gaufré.

Tableau 73
Comparaison de certains attributs de la céramique du Sylvicole supérieur ancien de la vallée du Saint-Laurent

Site	Province de Hochelaga ¹						Province de Maisouna ²		Embouchure du Saguenay	
	Station 3-avant		Pascal Mercier		La Prairie		Bourassa		Sites étudiés	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Effectifs										
Vases domestiques	545	-	115	-	20	-	81	-	27	-
Morphologie										
Lèvre plate	212/423	50,1	44/107	41,1	16/19	84,2	souvent		5/27	18,5
Parement	26/424	6,1	8/107	7,5	5/20	25,0	8/81	9,8	8/27	29,6
Hauteur moyenne du parement (mm)	Nd	-	Nd	-	Nd	-	Nd	-	15,38	
Crestellation	33/424	7,8	2/117	1,7	3/20	15,0			6/10	60,0
Style										
Registre décoré										
Décoration paroi interne	186/422	44,1	50/103	48,5	7/17	41,2	40/81	49,4	13/20	65,0
Décoration lèvre	413/418	98,8	100/107	93,5	18/20	90,0	65/81	80,2	23/26	88,5
Décoration paroi externe partie princ.	423/424	99,8	104/105	99,0	19/20	95,0	73/81	90,2	24/26	92,3
Décoration col	-	-	-	-	-	-	41/81	50,6	12/19	63,2
Unités décoratives paroi externe										
Empreintes à la cordelette	291/415	70,1	80/107	74,8	9/18	50,0	61/81	75,0	22/27	81,5
Empreintes dentelées quadrangulaires	34/415	8,2	11/107	10,3	2/18	11,1	0	0,0	0	0,0
Empreintes linéaires	21/415	5,1	2/107	1,9	3/18	16,7	10/81	12,3	1/27	3,7
Incisions	26/415	6,3	5/107	4,7	3/18	16,7	5/81	6,2		
Combinaison	42/415	10,1	4/107	3,7						
Emp. Linéaires et incisions							1/81	0,1		
Emp. Linéaires et cordelette									3/27	11,1
Dentelé ou punctiformes non-décoré					19/20		8/81	9,9	1/27	3,7

1 Morin 1998 et 2001
2 Clermont *et al.* 1986

Les analyses de composition chimique ont aussi permis de reconnaître l'existence d'une production locale à partir des résultats obtenus d'un vase (sur un total de deux), indiquant ainsi une fabrication sur place.

Les études comparatives menées par Tremblay (1998b: 114-115) sur les assemblages céramiques du Sylvicole supérieur médian (phase Saguenay) (voir section 1.1.3 pour une

description des attributs permettant de définir cette phase) ont démontré une parenté indiscutable entre les productions du site de l'Anse-à-la-Vache (l'île Verte), du site Ouellet et de la composante récente du site Bourassa, à Trois-Rivières (tableau 74).

Tableau 74
 Comparaison de certains attributs de la céramique du Sylvicole supérieur médian des sites Bourassa (occupation récente), Ouellet et de l'Anse-à-la-Vache (niveau A) (tiré de Tremblay 1998b : 111)

Attributs	Sites					
	Bourassa récent ¹		Ouellet ²		Anse à la Vache	
	N	%	N	%	N	%
Montage au colombin	ind.	ind.	0	0,0	0	0,0
Présence de parement	57/69	82,6	30/47 ³	63,9	13/13	100,0
Hauteur moyenne du parement (mm)	21,1		20,3		17,8	
Angle parement/col mal défini	17/55	30,9	ind.	ind.	10/13	76,9
Présence de crestellation	15/69	21,7	14/50	28,0	4/13	30,7
Décoration sur la paroi interne du rebord ⁴	18/69	26,1	27/40	67,5	6/13	46,2
Empreintes linéaires	15/18	83,3	19/27	70,4	4/6	66,7
Épaisseur moyenne de la lèvre	8,8		8,9		8,8	
Lèvre plate	63/39	91,3	31/50	62,0	12/13	92,3
Décoration sur les angles int. et/ou ext./lèvre	7/69	10,1	-	-	1/13	7,7
Décoration sur la lèvre	57/69	82,6	42/45	93,3	13/13	100,0
Empreintes linéaires	38/57	66,7	28/42	66,7	9/13	69,2
Présence de gouttière	9/57	15,8	11/42	26,2	3/13	23,1
Décoration sur le registre extérieur ⁵	67/69	97,1	48/50	96,0	13/13	100,0
Empreintes linéaires	9/67	13,4	18/48	37,5	5/13	38,5
Incisions	3/67	4,5	12/48	25,0	3/13	23,1
Cordelette	3/67	4,5	5/48	10,4	1/13	7,7
Dentelé	1/67	1,5	0/48	0,0	0/13	0,0
Emp. Linéaires + incisions	41/67	61,2	10/48	20,8	4/13	30,7
Emp. Linéaires + cordelette	4/67	6,0	1/48	2,1	0/13	0,0
Ponctuations à bosses	0/67	0,0	0/48	0,0	0/13	0,0
Ponctuations au roseau	0/67	0,0	0/48	0,0	0/13	0,0
Croisillons	8/67	11,9	7/48	14,6	1/13	7,7
Obliques	25/67	37,3	11/48	22,9	3/13	23,1
Horizontales	0/67	0,0	1/48	2,1	2/13	15,4
Croisillons + horizontales	2/67	3,0	2/48	4,2	1/13	7,7
Obliques + horizontales	6/67	8,9	10/48	20,8	4/13	30,7
Crosillons + obliques	0/67	0,0	5/48	10,4	1/13	7,7
Encadrement supérieur	14/67	20,9	3/48	6,3	5/13	38,5
Encadrement inférieur	5/67	7,5	1/48	2,1	1/13	7,7
Motif complexe ⁶	19/67	28,3	8/39	20,5	4/13	30,7
Motif en épis de maïs	0/67	0,0	0/48	0,0	0/13	0,0
Motif en échelle	2/67	3,0	0/48	0,0	0/13	0,0
Décoration sous l'angle parement/col	20/57	35,1	7/20	35,0	12/13 ⁷	92,3
Décoration sur le col	31/50	62,0	30/32	93,5	8/10	80,0
Empreintes linéaires	17/31	54,8	7/30	23,3	2/8	25,0
Incisions	9/31	29,0	13/30	43,3	6/8	75,0

Emp. Linéaires + incisions	5/31	16,1	4/30	13,3	0/8	0,0
Obliques	23/31	74,2	9/30	30,0	2/8	25,0
Horizontales	3/31	9,7	13/30	43,3	2/8	25,0
Obliques + horizontales	1/31	3,2	7/30	23,3	1/8	12,5
1. Données tirées des tableaux et des figures de Clermont <i>et al.</i> 1986.						
2. Données révisées fournies par Michel Plourde (ne correspondant pas aux chiffres parus dans Plourde 1990 et 1993), et réaustées pour fins de comparaisons (par Tremblay) à l'aide de figures publiées.						
3. Total incluant 3 bords considérés par Plourde comme étant sans parement.						
4. Tous les attributs décoratifs sont calculés par rapport au total de vases décorés et non par rapport au nombre total de vases.						
5. Le registre extérieur correspond à la bande décorative du rebord des vases sans parement et à l'ensemble du projet décoratif sur le parement lorsqu'il y a lieu. Dans le cas des unités décoratives de Bourassa récent, les données proviennent du tableau 4 de Clermont <i>et al.</i> 1986 et non du tableau 14 où sont compilées les données du motif principal seulement (sans les encadrements).						
6. La définition du motif complexe [...] est celle d'un motif composé d'au moins deux motifs simples différents sur une succession horizontale. Cette variation ne se présente souvent que sous une crestellation (5 cas pour Bourassa [26,3 %], 5 cas pour Ouellet [62,5 %] et les 4 cas pour l'Anse-à-la-Vache [100 %]).						
7. Calcul maximaliste pouvant ne pas correspondre à la méthode d'analyse employée pour les collections Bourassa récent et d'Ouellet.						

Des vases comparables se trouvent également dans la région de Cap-Tourmente, à Place-Royale à Québec, à Beauharnois, sur la station 2 de Pointe-du-Buisson, dont quatre vases ont été datés directement à partir de leur croûte carbonisée, et dans le Haut-Saint-Laurent, sur le site Berry. Les chasseurs de phoque postés à l'embouchure du Saguenay participaient donc à une tradition céramique étendue et vraisemblablement circonscrite à la vallée du Saint-Laurent. Certains vases ont même été produits localement, indiquant une intégration de ce savoir-faire. Selon Tremblay, les grandes lignes de cette évolution stylistique auraient également caractérisé les groupes du sud de l'Ontario qui ont vu alors « la mise en place des styles iroquoiens tardifs et ressemblant à ceux de la vallée du Saint-Laurent » (Tremblay 1998b: 115).

Dans notre aire d'étude, le lien entre la céramique du mitan du Sylvicole supérieur et celle produite vers la fin de cette période n'implique pas de changements majeurs autrement qu'un degré de finition nettement supérieur. On observe ainsi que les panses demeurent globulaires, mais que l'étranglement des cols devient plus marqué. Les parements deviennent omniprésents, leur hauteur augmente jusqu'à 65 mm et ils sont bien découpés (Chapdelaine 1989a: 74). Les encoches verticales placées sous cet élément lors de la phase Saguenay seront désormais apposées directement sur l'angle formé par le col et le parement. La lèvre s'amincit, sa forme est généralement plate et on la décore en moyenne une fois sur deux, tout comme le haut de la

paroi interne. Les motifs sont exécutés avec plus de précision et combinent surtout des incisions, des empreintes linéaires et des encoches. À ces unités décoratives s'adjoignent des empreintes circulaires (ponctuations au roseau) et des motifs en épis de maïs. Exceptionnellement, les vases seront munis d'une ouverture carénée (planche 15 : 4).

Selon Tremblay (1998a :119), une continuité céramique ne semble prendre racine véritablement qu'au cours du Sylvicole supérieur médian. Et ceci coïnciderait chronologiquement avec une différenciation de la céramique de la vallée du Saint-Laurent d'avec les productions algonquiennes du sud du Saint-Laurent (dans les Provinces Maritimes et la Nouvelle-Angleterre) et de celles des *Owasco* de l'État de New York. C'est ce que constate également Chapdelaine (1991: 45) dans la région de Montréal, qui affirme que : « ...les archéologues enregistrent, dans les collections datant de cette époque, le début de tendances stylistiques particulières sur la poterie, permettant alors la reconnaissance, dans chacune des régions occupées historiquement par des Iroquoiens, d'un style régional ». C'est donc au cours de cette période que la céramique des Iroquoiens vivant dans la vallée du Saint-Laurent affiche une unicité incontestable et que l'on peut évoquer une véritable régionalisation de la poterie. Si cette production paraît concentrée à l'est de Trois-Rivières, celle du Sylvicole supérieur récent montre des apparentements beaucoup plus orientés avec des assemblages céramiques réalisés au sud-ouest, là où les populations se tournent alors vers un mode de vie agricole. Reste à savoir si ces deux phénomènes sont en lien.

Quant à la transition entre le Sylvicole supérieur ancien et le Sylvicole supérieur médian, bien que si elle « présente une certaine rupture qu'il reste à décrire en détail et surtout à expliquer » (Tremblay 1998b: 120), nous y avons vu un élément de continuité, à savoir l'utilisation concomitante de l'empreinte à la cordelette et de l'empreinte linéaire/incisions. Si l'on regarde maintenant le passage entre le Sylvicole moyen tardif et le Sylvicole supérieur ancien, Gates Saint-Pierre (2010 : 35-36) y voit une « nette continuité en ce qui a trait aux principales caractéristiques des schèmes d'établissement », tout comme au niveau des caractéristiques techno-stylistiques de la céramique, permettant alors d'y retracer les racines des Iroquoiens du Sylvicole supérieur. La comparaison des assemblages céramiques de la fin du Sylvicole entre les composantes étudiées ici et celui du site Masson à Deschambault (tableau 75), le village connu le plus rapproché vers l'amont, montre plusieurs ressemblances (sauf au niveau de la fréquence de la décoration de la paroi interne) qui permettent de croire à une filiation. Ainsi, ce village perché sur une terrasse fluviale aurait pu servir de camp de base aux chasseurs de phoque au Sylvicole supérieur récent.

En somme, nous sommes favorables à l'idée d'une certaine continuité dans la production céramique du Sylvicole supérieur dans le secteur de l'embouchure du Saguenay et nous y voyons l'essence de réalisations variées qui, sans que l'on puisse y voir une manifestation inédite, se démarquent sur certains points des assemblages céramiques rencontrés dans le nord de la Nouvelle-Angleterre et dans le sud de l'Ontario. La répartition géographique de cette céramique à travers la vallée du Saint-Laurent, de l'embouchure du lac Ontario à celle de la rivière Saguenay, concorde avec les limites historiques du territoire au sein duquel se déployaient les Iroquoiens du Saint-Laurent, et appuie en ce sens une telle affiliation ethnique pour les chasseurs de phoque du secteur de Tadoussac.

4.1.2 L'industrie lithique

4.1.2.1 Comparaisons inter-sites

4.1.2.1.1 *Les matières premières*

En moyenne, les cherts/argilites, dont l'origine se situe vraisemblablement dans les formations appalachiennes, comptent pour un peu moins de 20 % des restes de débitage (tableau 77). Toutefois, leur proportion varie sensiblement d'un site à l'autre, et de seulement 6 % au site Ouellet, elle grimpe à plus de 41 % sur la composante 109G23 du site Cap-de-Bon-Désir. La fréquence plus élevée de cette catégorie de matériaux sur la composante 109G25 n'a pas été prise en compte dans nos calculs puisqu'elle est vraisemblablement associée à un petit atelier de taille utilisé au cours de l'Archaïque post-laurentien.

Malgré un taux moyen de transformation relativement faible, les cherts/argilites ont pourtant servi de support à plus de 55 % des outils, en moyenne, avec des taux variant entre 50,45 % et 69,77 %. On peut y voir un comportement particulier des occupants qui étaient munis, à leur arrivée sur les lieux, d'une réserve d'outils prêts pour l'utilisation, restaurés au besoin et qui comblaient la plupart des besoins, le temps du séjour. Les cherts/argilites appalachiens représentaient donc les pierres privilégiées par les chasseurs de phoque du secteur de l'embouchure du Saguenay pour leur outillage façonné par taille. Ce comportement est typique des groupes très mobiles qui ne peuvent pas trouver leurs matériaux préférés dans toutes les régions visitées (Andresfky 1994: 22).

Le quartz, qui peut être prélevé localement, à même les rives du fleuve ou le long de ses affluents, a été travaillé régulièrement, constituant près de la moitié des restes de débitage lithique, mais n'aura servi qu'à produire le cinquième de l'ensemble des objets finis. Considérant la qualité discutable de cette pierre pour la réalisation de formes élaborées, comme celles données aux pointes de projectile, le quartz souvent trouvé sous la forme de coins a probablement servi à fendre l'os ou le bois ou même à faire du feu, ce qui allait générer

quantité de débris dans les aires de travail et de vie. Il s'agissait donc généralement d'un matériau d'appoint que l'on pouvait utiliser sans y avoir donné de formes élaborées.

Différentes variétés de quartzites ont été taillées, dont une certainement d'origine locale, à teinte verdâtre et ayant généré une quantité importante de déchets sur le site Pointe-à-Crapaud. N'eut été de ce phénomène localisé, la fréquence moyenne du débitage en cette catégorie de matières premières (dont les sources les mieux connues se situent dans le croissant du Bouclier canadien et au Labrador), se situerait davantage autour de 14 %. Les quartzites fins auraient servi de support à un peu moins de 13 % des objets finis, malgré une qualité pour la taille supérieure à celle des quartz qui regroupe près de 22 % des objets finis. On pourrait alors en déduire que les quartzites fins étaient moins convoités, soit parce que les cherts/argilites constituaient les matériaux de base (parce qu'ils répondaient aux besoins et qu'ils étaient obtenus dans la région de Québec) et/ou parce que les chasseurs de phoque n'adhéraient qu'occasionnellement au réseau de distribution des quartzites fins pourtant très convoités par les groupes vivant à l'intérieur des terres et le long des rives du golfe du Saint-Laurent.

L'utilisation de schistes probablement extraits de formations sédimentaires de la rive sud du Saint-Laurent demeure infime et s'explique aisément du fait que ces matériaux se prêtent plutôt mal à la taille, mais davantage au polissage, une technique peu utilisée par les chasseurs de phoque, sinon, qui est appliquée à des matériaux beaucoup plus durs et servant à la production de haches par exemple. Les matériaux à grains grossiers représentent une catégorie résiduelle composée de multiples variétés dont l'origine est à peu près certainement locale en raison des déchets qui sont généralement plus volumineux que ceux des autres matières premières, ce qui laisse sous-entendre une transformation sur place à partir de masses imposantes.

On constate donc une prépondérance (à plus de 80 %) des cherts appalachiens et de quartz d'origine locale parmi les restes de débitage et les objets façonnés. Les chasseurs de phoque tiraient donc la majeure partie de leurs pierres dans la vallée du Saint-Laurent et avaient un

accès limité aux sources de matériaux du Bouclier canadien et du Labrador ou leur accordaient une importance moindre.

4.1.2.1.2 La fréquence des différents types d'outils

Le tableau 75 permet de constater à première vue, des différences significatives entre la fréquence des outils taillés et non-taillés. La première catégorie représente en moyenne 80 % de l'ensemble des outils, et parmi cette catégorie, les grattoirs sont toujours dominants avec une moyenne générale de 28,06 %, suivis des pointes avec 15,83 % et des pièces esquillées, avec 12,85 %. Les bifaces, qui comptent pour 13,95 % du total, sont considérés ici comme des réserves pour la fabrication d'outils. Ils représentent ici des sources de matériaux plus commodes à transporter (Andresfky 1994: 22) que de lourds nucleus dont certaines parties doivent être rejetées. Leur proportion relativement élevée est certainement attribuable à une production plus importante sur le site Pointe-à-Crapaud, à partir d'un quartzite verdâtre, et constitue par le fait même un phénomène isolé et peu représentatif de l'attirail lithique des chasseurs de phoque. Cette production homogène pourrait aussi être attribuable à un des groupes présents au Sylvicole moyen ancien ou tardif, comme en témoignent trois portions de vases attribuables à ces épisodes et dont un exemplaire se trouvait au milieu de l'aire où se concentraient les restes de débitage en quartzite verdâtre. Les grattoirs représentent ainsi la catégorie d'objets taillés – de petit calibre – la mieux représentée, supplantant presque du double, celle des pointes de projectile.

Les objets non taillés sont représentés par des meules à main, des broyeur, des percuteurs et des haches. Nous savons que la chasse au phoque représente l'activité économique principale des occupants des sites étudiés ici et nous proposons alors qu'une partie des outils de gros calibre ait servi à façonner, par piquetage, des haches permettant l'abattage des phoques, sinon à la production de dégraissant pour la céramique, comme enclume pour la taille bipolaire, ou comme meule à main pour la mouture de matières tendres. Nous avons déjà mentionné que la moelle des os de phocidés représentait une source de nourriture négligeable, car elle s'y trouve

en quantités infimes et elle est difficile à extraire (Lyman *et al.* 1992 : 537). De plus, son utilisation n'est pas été clairement documentée chez les groupes autochtones du Nord-Est (Saint-Germain 1998). Quant à la viande de phoque, une fois séchée au-dessus du feu ou au soleil, elle pouvait être réduite en farine et conservée plusieurs mois, même plusieurs années si elle était entreposée convenablement (Stopp 2002: 309, 311). Une telle opération, qui nécessitait le recours à des meules de pierre, permet alors de proposer deux scénarios.

Dans le premier, les chasseurs de phoque auraient récupéré, après plusieurs semaines, plusieurs mois, ou même une année, des quartiers de viande séchée entreposés dans une cache et l'auraient réduite en farine afin de la consommer sur place. Dans le second scénario, la viande fraîchement découpée était déshydratée, puis pulvérisée pour être emportée et consommée ultérieurement. Bien que le premier scénario soit plausible, nous retiendrons plutôt le second scénario en raison du fait que le site Ouellet a été occupé en été, et qu'il est donc probable que des réserves de nourriture y aient été créées pour pallier les rigueurs de l'hiver, alors que le gibier se fait plus rare ou est plus difficilement accessible (Clermont 1974: 451), sinon que ces réserves aient servi de monnaie d'échange. Ainsi réduite en poudre, la chair de phoque enveloppée dans des contenants étanches se transportait plus facilement et certainement en quantités plus importantes que si elle était ficelée en pans.

Cette transformation sur place des produits du phoque, qui se trouve d'ailleurs corroborée par une représentativité intégrale des restes squelettiques, peut expliquer l'absence ou la rareté de restes osseux de mammifères marins dans les sites iroquoiens de la région de Québec. Soulignons que cette utilisation de meules et de broyeurs/percuteurs est également rencontrée sur le site Bourassa à Trois-Rivières où l'on a exhumé 26 spécimens, sans toutefois les relier pour autant à des activités agricoles, puisque ce type d'économie n'était pas encore pratiquée à l'époque de leur utilisation (Chapdelaine 1995a: 80).

Une comparaison des effectifs du débitage et des catégories d'objets façonnés avec deux composantes du Sylvicole supérieur localisées en amont, soit celles des sites de Place-Royale à

Québec et de Bourassa, à Trois-Rivières permet de constater davantage de similitudes avec celle de Bourassa (tableau 76). Si le site de Place-Royale enregistre une proportion élevée de produits de débitage en cherts, c'est en grande partie dû au fait de la proximité d'une source de qualité localisée à une distance inférieure à 100 m (Côte-de-la-Montagne) et d'une dizaine de sources situées dans un rayon de 15 km (Duval 2009). On pourrait donc considérer le site de Place Royale comme un lieu d'approvisionnement et de transformation d'une matière première de bonne qualité pour les Iroquoiens du Saint-Laurent. Bien qu'ils ne proviennent pas tous de la région de Québec, les cherts ont alors servi de support à plus des deux tiers de l'outillage en pierre taillée, indiquant la diffusion de ces matériaux fins sur les sites localisés autant en amont qu'en aval. Quant aux quartzites fins, nous constatons que leurs proportions diminuent à mesure que l'on s'éloigne des sources principales et qui sont situées dans le croissant subarctique. Comme nous l'avons vu précédemment, la fréquence sensiblement plus élevée de quartzites sur les sites de l'embouchure du Saguenay serait attribuable à un phénomène isolé, rencontré sur le site Pointe-à-Crapaud. Nous remarquons de plus l'usage répandu du quartz sur les sites de l'embouchure du Saguenay et sur celui de Bourassa. Il faut également souligner sur ces deux sites l'usage d'outils de gros calibre qui représentent plus du quart de l'ensemble des objets façonnés en pierre.

Si l'on compare maintenant les pointes de projectile, nous constatons que les petites pointes triangulaires si répandues en amont de Québec demeurent plutôt rares au sein des trois assemblages comparés ici et que les pointes de facture grossière et dont la base avait la forme d'un pédoncule ou que l'on marquait d'encoches en coins peu profondes étaient la norme (voir Clermont *et al.* 1992 : 48-53; Clermont *et al.* 1986 : 28; Plourde 1995c).

Tableau 76
 Comparaison du matériel lithique des sites de l'embouchure du Saguenay, Place-Royale (Québec) et Bourassa (Trois-Rivières)

	Embouchure du Saguenay	Place Royale-Québec	Bourassa
	Débitage		
Chert	6790 (18,4%)	17284 (89,9%)	1577 (51,6%)
Quartz	16919 (45,9%)	625 (3,3%)	1155 (37,8%)
Quartzite	9918 (26,9%)	936 (4,9%)	60 (2%)
Autres	3235 (8,8%)	375 (1,9%)	266 (8,6%)
<i>Total</i>	<i>38662 (100%)</i>	<i>19220 (100%)</i>	<i>3058 (100%)</i>
	Outils taillés (grattoirs, pointes et pièces esquillées seulement)		
Chert	229 (67,0%)	211 (84,4%)	189 (66,3%)
Quartz	59 (17,3%)	10 (4,0%)	49 (17,2%)
Quartzite	54 (15,7%)	20 (8,0%)	29 (10,2%)
Autres	0 (0,0%)	9 (3,6%)	18 (6,3%)
<i>Total</i>	<i>342 (100%)</i>	<i>250 (100%)</i>	<i>285 (100%)</i>
	Types «fonctionnels»		
Grattoirs	179 (49,4%)	160 (59,3%)	249 (87,4%)
Pointes	101 (27,9%)	53 (19,6%)	23 (8,1%)
Pièces esquillées	82 (22,7%)	57 (21,1%)	13 (4,6%)
<i>Total</i>	<i>362 (100%)</i>	<i>270 (100%)</i>	<i>285 (100%)</i>
	Proportion des outils de gros calibre p/r à l'ensemble de l'outillage lithique		
	<i>212/850 (24,9%)</i>	<i>41/762 (5,4%)</i>	<i>158/472 (33,5%)</i>

Tableau 77
Comparaison inter-sites de la fréquence des matières premières pour le débitage et l'outillage en pierre taillée seulement

<i>Sites</i>	Ouellet		A.-Pilotes IV		CBD-23		CBD-25		CBD-28		FBAC		P-à-Crapaud		Escoumins 1		Total	Fréq.
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Cherts / argilites		↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓
Débitage	787	6,10	135	17,42	551	22,00	3023	51,54	20	14,60	90	41,10	1746	13,16	438	36,96	6790	18,42
Outils	59	58,42	23	67,65	30	69,77	114	52,78	5	55,56	16	55,17	113	45,93	27	79,41	387	54,35
Quartz																		
Débitage	11371	88,07	224	28,90	1730	69,09	750	12,79	74	54,01	55	25,11	2295	17,30	420	35,44	16919	45,90
Outils	39	38,61	4	11,76	10	23,26	55	25,46	2	22,22	3	10,34	35	14,23	2	5,88	150	21,07
Quartzites																		
Débitage	24	0,19	50	6,45	132	5,27	1699	28,97	7	5,11	70	31,96	7671	57,83	265	22,36	9918	26,91
Outils	3	2,97	7	20,59	1	2,33	41	18,98	1	11,11	8	27,59	98	39,84	5	14,71	164	23,03
Schiste																		
Débitage	297	2,30	0	0,00	0	0,00	304	5,18	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	601	1,63
Outils	0	0,00	0	0,00	1	2,33	4	1,85	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	5	0,70
Grains grossiers																		
Débitage	433	3,35	366	47,23	91	3,63	89	1,52	36	26,28	4	1,83	1553	11,71	62	5,23	2634	7,15
Outils	0	0,00	0	0,00	1	2,33	2	0,93	1	11,11	2	6,90	0	0,00	0	0,00	6	0,84
Total																		
Débitage	12912	100	775	100	2504	100	5865	100	137	100	219	100	13265	100	1185	100	36862	100
Outils	101	100	34	100	43	100	216	100	9	100	29	100	246	100	34	100	712	100

Tableau 78
 Comparaison inter-sites de la fréquence des principaux types d'outils

	Ouellet		A.-Pilotes		CBD-23		CBD-25		CBD-28		FBAC		P-à-Crapaud		Escoumins 1		Total	Fréq.
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Outils taillés		↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓
Pointe	16	15,53	6	22,22	8	20,51	29	18,95	2	22,22	4	13,79	30	12,30	6	17,65	101	15,83
Grattoir	37	35,92	7	25,93	13	33,33	36	23,53	1	11,11	8	27,59	62	25,41	15	44,12	179	28,06
Pièce esquillée	12	11,65	6	22,22	8	20,51	23	15,03	2	22,22	8	27,59	23	9,43	0	0,00	82	12,85
Foret/perçoir	3	2,91	2	7,41	0	0,00	11	7,19	0	0,00	1	3,45	3	1,23	1	2,94	21	3,29
Couteau	4	3,88	0	0,00	1	2,56	7	4,58	1	11,11	2	6,90	0	0,00	1	2,94	16	2,51
Racloir	1	0,97	1	3,70	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	5	2,05	0	0,00	7	1,10
Biface	12	11,65	2	7,41	1	2,56	0	0,00	0	0,00	2	6,90	70	28,69	2	5,88	89	13,95
Pseudo-burin	3	2,91	0	0,00	0	0,00	11	7,19	0	0,00	0	0,00	5	2,05	4	11,76	23	3,61
Éclat utilisé/retouché	15	14,56	3	11,11	8	20,51	36	23,53	3	33,33	4	13,79	46	18,85	5	14,71	120	18,81
Total des outils taillés	103	100	27	100	39	100	153	100	9	100	29	100	244	100	34	100	638	100
% des outils taillés		55,98		87,10		72,22		76,12		90,00		93,55		81,61		85,00		
Objets bouchardés, polis		↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓
Meule à main	29	35,80	0	0,00	2	13,33	4	8,33	0	0,00	1	50,00	22	40,00	1	16,67	59	27,83
Meule dormante	4	4,94	0	0,00	1	6,67	0	0,00	0	0,00	0	0,00	4	7,27	0	0,00	9	4,25
Percuteur	8	9,88	1	25,00	0	0,00	7	14,58	0	0,00	0	0,00	15	27,27	1	16,67	32	15,09
Broyeur	28	34,57	0	0,00	4	26,67	8	16,67	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	16,67	41	19,34
Hache/herminette	6	7,41	3	75,00	4	26,67	8	16,67	1	100	0	0,00	9	16,36	3	50,00	34	16,04
Couteau/ciseau	0	0,00	0	0,00	0	0,00	7	14,58	0	0,00	0	0,00	4	7,27	0	0,00	11	5,19
Affûtoir/polissoir	6	7,41	0	0,00	3	20,00	8	16,67	0	0,00	1	50,00	1	1,82	0	0,00	19	8,96
Racloir	0	0,00	0	0,00	0	0,00	5	10,42	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	5	2,36
Gouge	0	0,00	0	0,00	1	6,67	1	2,08	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	2	0,94
Total des outils bouchardés, polis	81	100	4	100	15	100	48	100	1	100	2	100	55	100	6	100	212	100
% des outils bouchardés, polis		44,02		12,90		27,78		23,88		10,00		6,45		18,39		15,00		24,94
TOTAL	184		31		54		201		10		31		299		40		850	

4.1.3 Les ossements ouvragés

L'ensemble des sites ont livré un total de 90 éléments osseux transformés, dont plus de la moitié représentent des déchets de fabrication ou d'utilisation et pour lesquels nous ne pouvons reconnaître une catégorie fonctionnelle (tableau 79). La quarantaine d'éléments assignables à une fonction se répartissent en objets de prédation, tel des harpons/foëne/pointe et en outils domestiques, tels des aiguilles, des incisives modifiées, une gouge et une spatule, par exemple. Il s'est généralement avéré impossible de rattacher les outils en os à quelque composante bien ciblée dans le temps, ce qui nous prive de toute interprétation sensible sur l'évolution de cette industrie. Notons également que la taille réduite de l'échantillon d'objets identifiables permet peu d'inférences sur l'usage de ces types d'objets par les chasseurs de phoque.

Tableau 79
Effectifs des ossements ouvragés

	Ouellet	Anse-aux-Pilotes IV	CBD 109G23-24	CBD 109G25-31	CBD 109G28	CABAC	Pointe-à-Crapaud	Escoumins I	Total
Harpon	0	4	2	0	0	0	4	0	10
Aiguille / poinçon	0	8	0	0	0	0	2	0	10
Outil sur incisive	0	3	0	0	0	0	4	1	8
Pré-hampe	0	2	0	0	0	0	0	1	3
Foëne	0	0	1	0	0	0	0	1	2
Pointe	0	1	0	0	0	0	1	0	2
Pièce à logette	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Gorge	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Gouge	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Poussoir ?	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Spatule	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Styler	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Indéterminé	0	8	0	0	0	0	38	3	49
Total	0	28	3	0	0	0	50	9	90
Ratio outil : m ²	0	2	0,2	0	0	0	0,3	0,5	n/a

La comparaison des effectifs d'un site à l'autre permet de constater que le site de l'Anse-aux-Pilotes, dont les marqueurs chronologiques indiquent une utilisation des lieux tout au long du Sylvicole supérieur et une subsistance partagée entre des ressources terrestres, riveraines et

marines, a livré la plus grande variété et le plus grand nombre d'objets en os, toutes proportions gardées. Il faut également souligner l'absence inexplicable d'ossements façonnés sur le site Ouellet, sur lequel 300 m² ont pourtant été excavés. Nous avons discuté dans la section 3.3.2 de l'usage possible des harpons et foënes et suggéré un usage davantage adapté à la capture du poisson, dont les traces sont visibles parmi les signatures chimiques des croûtes carbonisées des vases. Des harpons aux formes comparables ont d'ailleurs été trouvés sur des sites de l'intérieur des terres auprès de populations n'ayant pas développé d'adaptations maritimes, notamment chez les Hurons et les Iroquoiens du Haut-Saint-Laurent qui étaient de grands consommateurs de poissons (Clermont et Gagné 2004: 82, Gates Saint-Pierre 2001b, Jamieson 1993).

4.2 Le mode de subsistance, le schème d'établissement et la saisonnalité des occupations

Une étude comparative des assemblages fauniques permet de constater la prépondérance, à plus de 90 %, des restes de phoque parmi cinq des six sites étudiés (tableau 80) et dans tous les cas, les phoques étaient ramenés en entier et dépecés sur le campement. Il est ainsi fort probable que les chasses aient été réalisées à faible distance des lieux habités.

Tableau 80
Représentativité des différentes classes animales dans les assemblages fauniques

	Mammifères marins		Mammifères terrestres		Poissons		Oiseaux		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ouellet	688	94,51	37	5,08	1	0,14	2	0,27	728	100,00
Anse-aux-Pilotes IV	547	28,01	886	45,37	167	8,55	353	18,07	1953	100,00
Cap-de-Bon-Désir	5166	96,92	115	2,16	3	0,06	46	0,86	7285	100,00
SABAC	608	98,70	7	1,14	0	0,00	1	0,16	616	100,00
Pointe-à-Crapaud	3422	90,63	83	2,20	3	0,08	268	7,10	3776	100,00
Escoumins I	1680	89,74	132	7,05	2	0,11	58	3,10	1872	100,00

En dépit du fait que les sites étudiés ici sont tous constitués de multiples composantes entremêlées, certaines constantes peuvent être dégagées (tableau 81). Par exemple, les campements établis sur des crans rocheux ou dans des secteurs en pente, et qui se situent d'ailleurs tous à plus de 20 m de distance du rivage, seraient rattachés à des occupations printanières. Les trois composantes du Cap-de-Bon-Désir et le site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave montrent une topographie accidentée et un sol mal drainé peu accueillant pendant la saison chaude. Les foyers y ont été allumés sans aménager un cercle ou une plateforme de pierres, ce qui suggère l'installation de campements alors que le sol est gelé et ne permet pas l'utilisation de galets. L'absence, sur ces quatre lieux, de rebus d'argile témoignant du modelage de l'argile pourrait également appuyer une occupation en dehors de la saison

chaude puisque cette opération requiert une source d'argile malléable ainsi que des conditions ambiantes permettant de sécher les poteries avant leur cuisson finale.

Par ailleurs, la présence simultanée dans les foyers de restes de phoque du Groenland et de test d'oursins, qui offrent le maximum de chair en février et mars, appuie une installation sur les lieux en mars et avril. La consommation de myes, qui est clairement attestée au sein de ces composantes, est également synonyme d'occupation des lieux en saison froide, car ces mollusques peuvent devenir toxiques à partir de moi de mai. À la lumière des types céramiques et d'une datation radiocarbone, on reconnaît un minimum de deux occupations au site archéologique des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, soit une première au cours du Sylvicole supérieur ancien (1000-1200 AD) et une seconde lors du Sylvicole supérieur récent (1350-1535 AD). Les trois composantes fouillées au site Cap-de-Bon-Désir contenaient pour leur part des poteries caractéristiques des trois périodes définies pour le Sylvicole supérieur. On note cependant une représentation plus marquée des vases du Sylvicole supérieur ancien sur la composante 109G23-24, alors que sur les composantes 109G25-31 et 109G28, localisées au cœur de la forêt, à plus de 100 m du rivage, la majorité des vases ont été fabriqués au Sylvicole supérieur récent. Les fragments de pipe à texture lustrée trouvés sur ces deux composantes remonteraient également à cette période.

Les quatre autres composantes, qui occupent des replats sablonneux bien drainés, et qui se trouvent toutes à moins de 20 m du rivage actuel, montrent des situations variées et parfois contrastées. Sur le site Ouellet, par exemple, les indices de saisonnalité traduisent l'occupation des lieux en saison estivale, en raison de la présence marquée de phoque gris parmi les restes de phocidés et d'un nombre infime de myes, malgré une des aires de cueillette les plus vastes de tout l'estuaire du Saint-Laurent. On y a de plus trouvé une douzaine de rebuts d'argile témoignant de la fabrication de céramique, une activité exigeant des températures extérieures clémentes. Quelques os de phoque du Groenland trouvés sur le site pourraient suggérer également une occupation du site au printemps, bien qu'il arrive que quelques individus de cette espèce demeurant dans l'estuaire puissent y être chassés pendant l'été.

Tableau 81
Saisonnalité des sites de chasse au phoque

	Ouellet	Anse-aux-Pilotes IV	Cap-de-Bon-Désir 109G23	Cap-de-Bon-Désir 109G25	Cap-de-Bon-Désir 109G28	SABAC	Pointe-à-Crapaud	Escoumins I
Distance du rivage (m)	0-20	10	80	120	210	25	10-15	15-20
Topographie	Plane	± plane	Irrégulière	± accidentée	± plane	Irrégulière	Plane	Plane
Drainage	Très bon	Très bon	Faible	Moyen	Moyen	Faible	Bon	Très bon
Foyers de pierre, fosses	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Fabrication de céramique	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Saisonnalité	Été	Printemps-été	Printemps	Printemps	Printemps	Printemps	Printemps-été	Printemps-été
Chronologie céramique*	SSA- SSM -SSR	SSM-SSR	SSA -SSM-SSR	SSA-SSM- SSR	SSR	SSA-SSR	SSA-SSM-SSR	SSR
Chronologie radiométrique	SSA-SSM-SSR	SSA-SSM	SSA-SSM	SSR	-	SSA	SSA-SSM-SSR	-

* La période la mieux représentée (par la poterie) sur chacun des sites est identifiée par des italiques gras.

Une présence au Sylvicole supérieur ancien (1000 à 1200 AD) y est suggérée par quatre vases, mais la haute fréquence de vases typiques de la période du Sylvicole supérieur médian permet de constater que le site Ouellet a été utilisé de manière plus assidue entre 1200 et 1350 AD. La variété des modes décoratifs qui, sur certains vases, rappellent des styles plus anciens et annoncent, sur d'autres, des caractéristiques des productions courantes au Sylvicole supérieur récent, font croire à une occupation des lieux tout au long de cet épisode. On peut comprendre que le site ait été choisi surtout pour la chasse au phoque gris puisque les battures dégagées à marée basse offrent un des principaux sites d'échouerie pour cette espèce. Toutefois, il reste à expliquer pourquoi l'utilisation de ce lieu aurait été limitée à moins de trois cents ans alors que des sites voisins ont été occupés de manière intermittente pendant plus de mille ou deux mille ans. L'érosion de la terrasse par le fleuve pourrait rendre compte de la rareté des témoins remontant au Sylvicole supérieur ancien, en acceptant l'idée que les chasseurs de phoque gris de cette époque campaient à la lisière des plages. Une autre explication devra cependant être avancée pour expliquer une baisse de fréquentation des lieux au Sylvicole supérieur récent.

Sur le site de Pointe-à-Crapaud, la typologie céramique suggère des occupations tout au long du Sylvicole supérieur (1000 à 1534 AD). La présence simultanée de nombreux ossements de huart à collier (une espèce d'oiseau qui atteint le secteur à la mi-avril) et de phoque du Groenland évoque une occupation du site au printemps. La découverte de dizaines de bulbes carbonisés d'ail doux (*Erythronium americanum*) appuie également une présence au mitan de cette saison. Cette plante indigène déploie ses feuilles dès les premiers jours de mai et son usage traditionnel par les Amérindiens est d'ailleurs attesté. L'aménagement de foyers sous la forme de cercles et de plate-formes de pierres et l'excavation de fosses à déchets et garde-manger, tout comme les déchets de fabrication de céramique, suggèrent au demeurant une installation sur les lieux en dehors de la période de gel, soit de la fin du printemps à la fin de l'été. Sur ce site, les vases associés au Sylvicole supérieur ancien (20 unités) et au Sylvicole supérieur récent (16 unités) surpassent en nombre les éléments rattachés au Sylvicole supérieur médian (7 unités). Il ne s'agit encore ici que de tendances qui, toutefois, ne nous renseignent ni sur le nombre d'occupants, ni sur la durée de l'occupation. Le site Pointe-à-Crapaud aurait donc accueilli des groupes de chasseurs aussi bien au printemps qu'en été.

Sur le site Escoumins I, le replat sablonneux occupé par les chasseurs se trouve protégé des vents en toutes saisons et permet de s'y installer tout au long de l'année. La présence marquée d'ossements de phoque du Groenland suggère une occupation des lieux au printemps. Par ailleurs, les foyers de pierres apparemment bien structurés, ainsi que des fosses aménagées dans le sable, témoignent de présences en dehors de la période de gel, ce qui est corroboré par la présence de restes d'animaux hibernants (tels l'ours et la marmotte) ou absents de la région pendant l'hiver (certains oiseaux et poissons). On peut donc proposer que le site Escoumins I ait été utilisé surtout de mars à septembre. Selon la fréquence des types de vases, l'occupation des lieux aurait été plus marquée au Sylvicole supérieur récent (1350-1534 AD).

Un seul site se démarque à première vue de l'ensemble, soit Anse-aux-Pilotes IV, sur lequel les restes de mammifères terrestres dominent les déchets culinaires. Toutefois, les os des six

lièvres, d'un porc, d'une poule et de la moitié des oiseaux ont été trouvés tout près de la surface et seraient associés à une occupation remontant à la période historique. En soustrayant ces données de l'ensemble, on obtient alors des proportions différentes, parmi lesquelles les mammifères marins et terrestres atteignent des fréquences respectives rapprochées, soit 35 % et 43 %. Par ailleurs, on remarque que les gros mammifères terrestres (orignal et ours) n'y sont représentés que par trois fragments osseux et il apparaît peu probable que ces mammifères aient été consommés en entier sur les lieux et que leurs restes aient été disposés à l'extérieur de l'aire fouillée. On peut évoquer, en ce sens, la possibilité que des chairs séchées ou fumées de gibier terrestre aient été apportées, puis consommées sur les campements occupés le long de la côte, en attendant des conditions favorables pour la chasse au phoque. Toutefois, ce comportement ne laisse que peu ou pas de traces archéologiques.

De manière différente, les mammifères marins y sont représentés par des carcasses entières parmi lesquels on compte un minimum de quatre phoques. L'apport calorique, protéinique et matériel (os et peaux) de ces quatre animaux est sans doute supérieur à celui des mammifères terrestres (moyens et petits), des poissons et des oiseaux consommés sur les lieux. Le taux élevé de fragmentation des os pourrait suggérer leur usage dans la confection d'un bouillon d'os, mais l'exposition au feu demeure encore l'explication la plus sûre au taux élevé de fragmentation des os. Par ailleurs, la disponibilité des espèces animales identifiées sur le site d'Anse-aux-Pilotes IV témoigne d'occupations non seulement au printemps, mais également pendant la saison chaude.

De manière générale, on constate que les mammifères marins dominent les assemblages fauniques de l'ensemble des sites étudiés, qui ont tous été occupés au cours du Sylvicole supérieur. Les carcasses des phoques ont été rapportées en entier sur les lieux de campement, puis dépecées. La consommation immédiate des chairs ne peut cependant être démontrée, et il est envisageable qu'une partie des viandes et du gras ait été conservée, tel que constaté dans le Subarctique oriental (Stopp 2002). L'incidence marquée du phoque du Groenland parmi les

déchets culinaires de sept des neuf composantes étudiées suggère une présence en Haute-Côte-Nord en période de glaces et plus particulièrement pendant les mois de mars, avril et mai, alors que cet animal est plus vulnérable et que sa capture ne nécessite pas un outillage spécialisé (Plourde 2001a, Rioux et Tremblay 1999).

Nous sommes donc en mesure de proposer un modèle de transhumance comportant deux variantes répondant au modèle de Binford (1986), soit une première qualifiée de « Collector » et faisant intervenir des groupes qui peuvent déléguer quelques personnes pour d'intenses excursions de chasse, en l'occurrence des hommes. Ces groupes peuvent avoir recours à des techniques de conservation des aliments pour créer des réserves de nourriture. La seconde variante, nommée « Foragers », correspond à des communautés entières qui se déplacent vers les zones de prédation, et qui peuvent également déléguer des petits groupes de chasseurs oeuvrant pendant de courtes périodes, en périphérie des camps de base.

Plus concrètement, l'abondance et l'accessibilité du phoque du Groenland au printemps aurait donné lieu à des déplacements de groupes masculins vers l'estuaire (figure 14). Ces chasseurs de phoque se seraient installés tout près de la ressource, sur différents emplacements. Certains étaient peu accueillants pendant la saison chaude, en raison de surfaces accidentées et de sols mal drainés, comme sur les sites Cap-de-Bon-Désir et des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, par exemple. Les habitations auraient été implantées directement sur le couvert de neige et les foyers aménagés sans plate-forme ou cercle de pierres. Les périodes de chasse auraient été intensives et de courte durée, soit de quelques jours ou semaines, comme en témoigne la faible densité des artefacts, comparativement au nombre de restes osseux. Les animaux étaient dépecés sur place et probablement rapportés en quartiers dans la région de Québec, avant le mois de juin. Outre la viande de phoque, la subsistance était composée de poissons, d'oursins et de mammifères terrestres. Ces sites n'auraient d'ailleurs pas donné lieu à la fabrication de poterie.

Avec le retour de températures plus clémentes, les chasseurs de phoque pouvaient retourner dans l'estuaire avec femmes et enfants. Ceux-ci auraient choisi des sites aux surfaces accueillantes et aménagé des habitations simples ou allongées comportant des foyers de pierres et des fosses, signalant ainsi des séjours étalés sur plusieurs semaines, sinon quelques mois. Les occupants tiraient alors profit de la vulnérabilité des phoques gris et commun recherchant les vastes battures dégagées à marée basse et les crans rocheux pour se reposer. Il est également envisagé que ces déplacements aient eu lieu sur la rive sud, à la hauteur de l'Île Verte ou sur l'île aux Basques, comme en témoignent les sites archéologiques datés du Sylvicole supérieur (Auger *et al.* 1993; Tremblay 1998b).

Dans les deux scénarios, il est possible que la région de Baie-Saint-Paul / Ile-aux-Coudres ait servi de point d'arrêt ou même de camp estival pour une tranche de la population. L'absence de recherches archéologiques dans ce secteur ne permet malheureusement pas encore de le confirmer. Toutefois, l'île aux Corneilles, qui se trouve presque en face (à une trentaine de kilomètres en aval) sur la rive sud, aurait servi de bivouac aux Iroquoiens au cours du Sylvicole supérieur récent. Il semble d'ailleurs que sur la rive sud, entre Québec et l'embouchure du Saguenay, les îles aient été préférées par les chasseurs de phoque (Tremblay 1995 : 302).

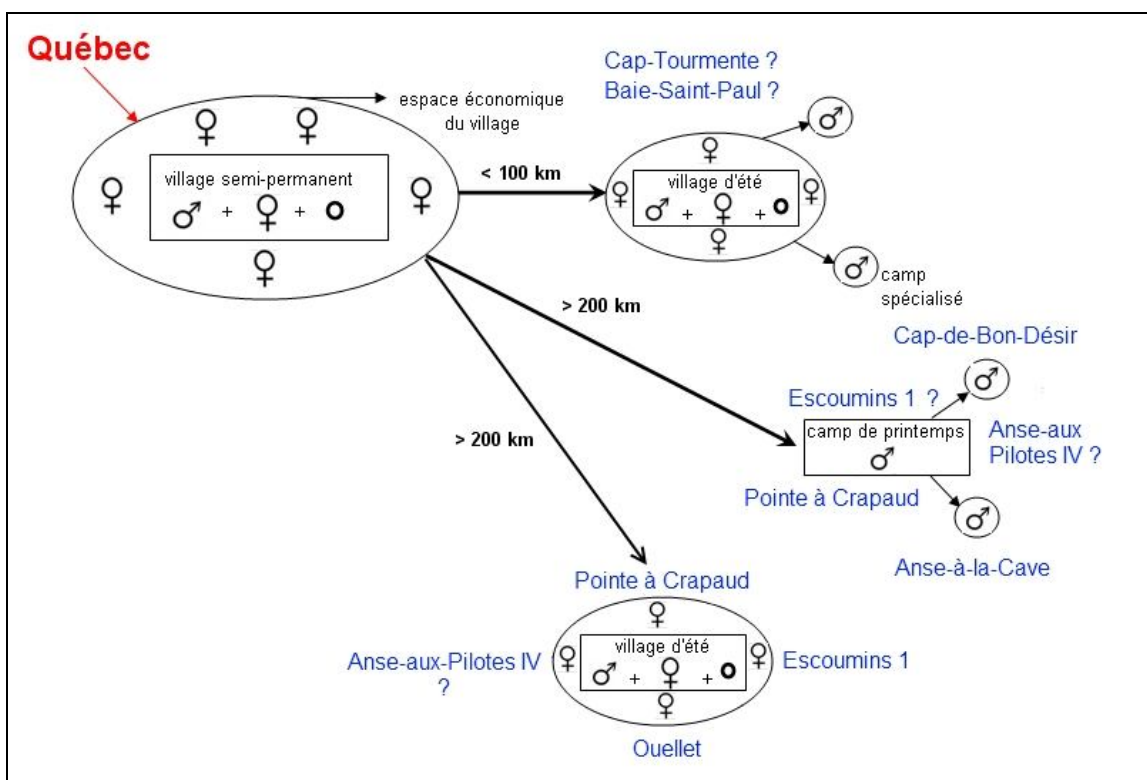


Figure 14
Modèle de transhumance des Iroquoiens de la région de Québec (adapté de
Chapdelaine 1993a : 28)

4.3 Une adaptation maritime des Iroquoiens dans le secteur de l'embouchure du Saguenay

Nous avons vu dans la section 1.2.1 que les adaptations maritimes peuvent afficher de multiples formes. Pour certains, une telle adaptation est réelle si les populations tirent la quasi-totalité de leur subsistance des produits de la mer. Ce n'est définitivement pas le cas des chasseurs de phoque de l'embouchure du Saguenay, même si l'environnement permettrait théoriquement une présence à l'année, car la biomasse y est hautement productive et prévisible, les ressources y sont variées et l'environnement est relativement stable. Pourtant, les Iroquoiens se sont bel et bien adaptés, mais de façon saisonnière, aux ressources marines, car ils ont intégré cette activité au calendrier de leurs déplacements.

Nous avons constaté que ce type de prédation devait nécessiter la coopération d'un minimum de personnes et que les chasses intensives menées au printemps l'étaient probablement lors de courtes périodes de temps, comme le suggèrent la densité du matériel archéologique et la dimension des zones d'habitation ou d'activités. Les sites vraisemblablement occupés au cours de la saison chaude permettent toutefois d'envisager deux scénarios (figure 14). Le premier veut que des familles entières se déplaçaient dans l'estuaire dès la fonte des glaces et s'installaient sur des emplacements bien drainés et relativement vastes. Et c'est à partir de tels sites que se déployaient dans des environnements plus dangereux, comme le site du Cap-de-Bon-Désir, par exemple, des petits groupes de chasseurs masculins. Le second scénario met en scène des excursions essentiellement masculines au début de la période de dégel, leur retour vers les camps de base implantés dans la région de Québec vers la fin du mois de mai, puis un nouveau voyage vers l'embouchure du Saguenay avec femmes et enfants vers la fin du mois de juin, alors que le maïs pouvait pousser librement. On peut imaginer autrement que quelques personnes ou même des familles entières puissent être restées sur place pour s'occuper des

cultures. Pourquoi d'ailleurs croire que l'ensemble des communautés iroquoiennes de la région de Québec trouvaient avantage à désertier complètement la région de Québec pour l'estuaire ?

Nous avons vu également que les méthodes de chasse au phoque ne nécessitaient pas nécessairement le recours à un outillage complexe, comme des harpons à tête détachable. Les comportements particuliers des phoques lors de la mue font qu'ils se prêtent plus facilement à leur capture sur les rochers, les glaces ou les estrans dégagés à marée basse et que de simples haches en pierre, des gourdins ou l'arc et la flèche pouvaient suffire amplement à la tâche. Le témoignage de Sagard (1866: 696) à ce sujet est d'ailleurs éloquent alors qu'il témoigne de l'abattage de centaines de phoque au gourdin. Par ailleurs, cette situation aurait déjà prévalu au cours de l'Archaïque comme le suggère l'analyse réalisée sur le matériel du site Lavoie aux Bergeronnes, caractérisé par une culture matérielle typique des composantes de la phase Vergennes de l'Archaïque laurentien, mais alors " [...] il y aurait ici transposition d'un outillage habituellement lié aux ressources de l'intérieur pour un usage local, basé sur la chasse en milieu marin " (Plumet *et al.* 1993: 144).

Quant au schème d'établissement, on constate que tous les sites analysés dans cette étude, comme presque tous les sites de la région, sont situés le long de la côte, parfois très près du rivage, ce qui pourrait laisser croire que leurs occupants privilégiaient ce type d'environnement côtier. Il faut préciser que l'intérieur des terres de la région n'a fait l'objet que de brèves enquêtes archéologiques. Même si de futurs projets de recherche devaient éventuellement démontrer une occupation humaine de l'intérieur des terres, ce qui est plus que probable, il y aurait cependant fort à parier que ces occupations ne seraient pas le fait des expéditions de chasseurs iroquoiens du Sylvicole supérieur. En effet, pourquoi s'aventurer à l'intérieur des terres si l'objectif de ces expéditions était, comme les données archéologiques et ethnohistoriques l'indiquent, la capture de phoques et ce, vraisemblablement en grande quantité et sur une courte période de temps par surcroît ?

Il faudrait aussi ajouter que si la part des mammifères marins est considérable dans les assemblages des sites occupés dans cette région, il n'en va pas de même pour leurs villages et hameaux de leur région d'origine. Ainsi, les os de mammifères marins (phoque et béluga) ne comptent que pour 1,4 % des restes fauniques du site de Place-Royale à Québec (Clermont *et al.* 1992 : 137), proportion qui s'établit à 0,1 % dans le cas du site Royarnois localisé dans la région du cap Tourmente (Gates Saint-Pierre 1995), à 0,2 % sur le site Masson à Deschambault (Benmouyal 1990: 98) et à 0,1 % au site Bourassa, près de Trois-Rivières (Clermont *et al.* 1986: 43). À première vue, les mammifères marins semblent alors n'avoir été que des ressources d'appoint pour ces Iroquoiens dont le régime alimentaire annuel devait surtout se composer de chairs de mammifères terrestres, de poissons et, dans une moindre mesure, de cultigènes (Chapdelaine 1993a, 1993b, Clermont 1984, Clermont et Chapdelaine 1983).

Cette ressource d'appoint devait toutefois s'avérer très importante lorsque, l'hiver venu, les mammifères terrestres se font plus rares et plus maigres. Comme le mentionnait Lavergne (2000 : 87) : « À la fin de l'hiver les chasseurs, ayant épuisé les ressources des environs immédiats du village, pouvaient donc se fier sur les ressources abondantes de l'estuaire pour regarnir leurs réserves en viande et en gras et pour varier leur alimentation ». Si des réserves de viande de phoque ont alors été préparées dans l'estuaire, leur visibilité dans les sites villageois est donc interprétée comme nulle en l'absence de restes osseux. La consommation de viande de phoque dans les villages serait ainsi nettement sous-représentée, pour ne pas dire absente. Il s'agit donc ici d'un cas d'espèce où la prudence est de mise face aux données et à leur visibilité dans le registre archéologique.

Le type d'adaptation maritime des Iroquoiens du Saint-Laurent correspondrait à l'une des cinq variantes définies par Fitzhugh (1975) pour les régions nordiques. Il s'agit d'une adaptation duale basée à la fois sur les ressources de l'intérieur et sur celles de la côte en fonction des saisons, qui ne nécessitait pas de technologie spécialisée, et dont le schème d'établissement n'impliquait pas une présence sur la côte à longueur d'année. Il s'agit donc d'une adaptation

maritime saisonnière, partielle, et en fait c'est sans doute ainsi que l'entendait Chapdelaine concernant les Iroquoiens de la région de Québec si l'on en juge par son hypothèse de transhumance estivale à propos de ce même groupe culturel (Chapdelaine 1993b).

Non seulement aucun grain de maïs n'a encore été trouvé sur une composante archéologique formellement datée du Sylvicole supérieur dans l'estuaire, l'analyse du contenu des croûtes carbonisées adhérant aux vases de cuisson ne permet pas davantage de croire que ce cultigène était intégré de manière systématique au menu des groupes exploitant l'estuaire du Saint-Laurent. La probabilité d'un conflit entre la chasse au phoque et la culture et l'entretien des champs de maïs s'en voit ainsi d'autant plus réduite.

4.4 La place des chasseurs de phoque iroquoiens dans la Laurentie iroquoise

Dans son étude sur la variabilité culturelle des Iroquoiens, Chapdelaine (1989: 249, 255) se questionnait sur l'existence d'une seule ou de plusieurs provinces pour les Iroquoiens du Saint-Laurent qui se répartissaient sur quelque 700 km, le long de l'axe du Saint-Laurent. Une analyse régionale a permis de proposer l'existence de trois provinces distinctes, soit une première définie entre le lac Ontario et la région de Montréal, une seconde correspondant à la grande région du lac Saint-Pierre [qui repose sur le caractère distinctif de la poterie des sites Mandeville, Lanoraie et de quelques vases provenant des sites Beaumier et Bourassa (Chapdelaine 1995b: 171)] et une troisième centrée vis-à-vis de la ville de Québec et ouverte sur l'estuaire du Saint-Laurent. À cette dernière, nommée « Canada », Chapdelaine (1989: 257) a même attribué un statut de province culturelle autonome. Toutefois, cet auteur a soulevé un doute sur les différences entre les Iroquoiens des provinces centrale et orientale qui ne sont que présumées, faute de données comparatives. En ce sens, il pourrait n'exister qu'une grande

province entre le Cap-Tourmente et l'extrémité est de l'île de Montréal que l'on pourrait nommer « province de l'Est » (Chapdelaine 1989a: 264; Chapdelaine 1995b: 175).

Nos propres données, qui sont basées essentiellement sur un corpus céramique réparti sur cinq siècles et totalisant 127 unités de vases et une douzaine de pipes, ne constituent pas un échantillon assez important pour vérifier l'existence d'une production céramique propre à la région de Québec et de l'estuaire. Nous pouvons toutefois constater que les Iroquoiens qui s'aventuraient dans l'estuaire adhéraient aux modes décoratifs circulant dans la vallée du Saint-Laurent, mais qu'ils se sont tout de même démarqués de leurs cousins occidentaux par une adoption très tardive et partielle de l'agriculture. Cette résistance à adopter un mode de vie sédentaire et basé sur l'agriculture pourrait s'expliquer par les avantages que confère l'exploitation de ressources fiables, prévisibles et abondantes, en l'occurrence les mammifères marins de l'estuaire.

L'aménagement de villages dans la région de Québec n'aurait peut-être alors débuté que quelques siècles avant l'arrivée de Jacques Cartier en 1535 (Chapdelaine 1993c). Même si les Iroquoiens avaient accès à du maïs dès 1100 AD, comme en témoignent le site de la Grande Ferme à Cap-Tourmente (Guimont 1994 ; Tremblay 1994) et celui de Place-Royale à Québec (Clermont *et al.* 1989), ils n'en ont vraisemblablement expérimenté la culture sur une base régulière qu'à partir de 1300 AD, sinon après 1400 AD. En effet, si leurs chasses au phoque se sont avérées aussi productives que le laissent voir les sites de l'estuaire, il est concevable de considérer une partie des sous-produits du phoque (gras, peau et viande) comme une monnaie d'échange pour obtenir des cultigènes des mains de groupes vivant en amont, soit à l'ouest de Québec. On pourrait dès lors mieux comprendre que la région de Cap-Tourmente n'ait pas été le théâtre d'occupations intensives sur une base annuelle (Chapdelaine 1998: 85).

Quant à la question de l'étendue du territoire d'occupation et d'exploitation des Iroquoiens de la province de Canada, telle que mentionnée par Cartier (Bideaux 1986: 136-137, 165, 167 ; Biggar 1924: 119, 194-5, 199), elle mérite d'être revue. Tremblay (1995: 298), qui s'est

penché sur la délimitation de cette province dans sa partie aval, a proposé, à la lumière des relations de Cartier, une frontière passant à l'est de l'archipel des îles de Montmagny, sinon vis-à-vis de l'extrémité orientale de l'île aux Coudres. En dépit des observations de Cartier sur la localisation de communautés villageoises articulées autour de Stadaconé au XVI^e siècle, les données archéologiques plaident en faveur d'une multitude de camps temporaires pour les deux premiers tiers du Sylvicole supérieur et d'un nombre somme toute réduit de villages pour le dernier tiers de cette période. Bien que les effets destructeurs du développement moderne sur la matrice archéologique ne puissent être éludés, nous ne voyons pas de différence drastique entre la taille et la durée d'occupation des sites archéologiques connus dans la région de Québec et ceux de l'estuaire.

En effet, nous avons proposé que des familles iroquoiennes entières se déplaçaient jusque dans l'estuaire et les relations de Cartier témoignent sans équivoque d'excursions estivales vers la péninsule gaspésienne. Nous avons avancé que leurs séjours, dans le secteur de l'embouchure du Saguenay, se produisirent en deux temps, soit au printemps et en été. Nous avons également constaté que les planchers d'occupation d'au moins trois sites (Ouellet, Pointe-à-Crapaud et Escoumins I) comportaient des fosses. Or ces structures, qui servaient vraisemblablement à l'entreposage de denrées alimentaires ou de matériel que l'on voulait protéger des flammes et des étincelles, témoignent certainement d'une installation plus ou moins prolongée. De plus, les analyses chimiques menées sur la céramique ont bel et bien attesté qu'une partie des vases avait été produite sur place, une opération nécessitant des arrêts prolongés sur un même lieu, soit de plusieurs jours, sinon de quelques semaines. En effet, la récolte d'argile, la confection de la pâte, le modelage, la décoration, le séchage et la cuisson requièrent plusieurs jours de travail (Arnold 1985). Nous constatons ainsi que l'estuaire a bel et bien été exploité, mais qu'il a également été occupé. Ajoutons de plus que le secteur de l'embouchure du Saguenay représente la limite septentrionale de la répartition de la céramique caractéristique du Sylvicole supérieur médian (voir section 3.3.1.2.4) et que la proportion des objets en terre cuite datés du Sylvicole supérieur sur les sites archéologiques connus diminue considérablement à mesure que l'on se dirige vers le golfe du Saint-Laurent. Ainsi, nous serions enclins à proposer que la limite

orientale de la province de Canada se trouve plutôt à la hauteur des Escoumins, sur la rive nord et vis-à-vis de l'île aux Basques, sur la rive sud.

L'origine des Iroquoiens chasseurs de phoque représente une autre problématique que nous avons abordée. Nous avons vu dans la section 1.1.1 que la question de leur arrivée dans la vallée du Saint-Laurent est débattue depuis plusieurs décennies. Soutenu par Wright (2004b: 366), le scénario d'une arrivée « tardive » des Iroquoiens au XIV^e siècle est basé sur une production céramique totalement nouvelle et cristallisée au sein de l'horizon *Oak Hill-Chance*, soit celle des ancêtres directs des Onondaga-Oneida-Mohawk. La consolidation d'un mode de vie sédentaire axé sur l'agriculture et le regroupement de communautés en villages sont d'autres facteurs déterminants. Or, nous avons démontré que la chasse au phoque était bel et bien pratiquée dès la période archaïque, au Sylvicole moyen et tout au long du Sylvicole supérieur et que plusieurs emplacements ont été revisités génération après génération (Plourde 2003). Bien que la production céramique ait été parfois marquée par des changements contrastés, nous y avons toujours observé des traits évoquant une certaine continuité, parfois nette, parfois diffuse. Il nous est alors difficile d'adhérer à l'idée d'une immigration massive dans la vallée du Saint-Laurent par des Iroquoiens, au mitan du Sylvicole supérieur (vers 1300 AD). Les travaux menés sur la transition entre le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur dans la région de Montréal (Gates Saint-Pierre 2003) et dans l'État de New York (Hart et Brumbach 2009) convergent d'ailleurs tous vers des changements technologiques progressifs et une continuité biologique des groupes et appuient ainsi la thèse d'un développement sur place des Iroquoiens.

La question de la disparition ou de la dispersion des Iroquoiens entre le passage de Cartier en 1535 et celui de Champlain 65 ans plus tard représente une autre source de questionnement sur cette société amérindienne. Plusieurs facteurs ont été avancés pour l'expliquer, comme la guerre, les épidémies, le commerce des fourrures, la venue des Européens et une détérioration climatique (Chapdelaine 1995b: 175). Si nos données issues de l'estuaire ne permettent pas de mesurer les effets des quatre premiers facteurs, il nous est toutefois possible de remettre en

question un impact engendré par le refroidissement des températures. En effet, si la culture du maïs eut été compromise, en aurait-il été autant des chasses au phoque ? Or, ce n'est vraisemblablement pas le cas, si l'on se fie à la fréquence des objets céramiques pour chacune des trois sous-périodes du Sylvicole supérieur. La désertion de l'estuaire ne serait vraisemblablement pas liée à une carence de ressources marines et les chasseurs de phoque iroquoiens auraient alors été forcés d'abandonner la région pour des raisons de nature sociale et/ou politique. Peut-on y voir les effets d'une interdépendance certaine avec les populations vivant en amont de Québec (Heidenreich 1990), en l'occurrence les habitants des provinces de Maisouna et d'Hochelaga, sinon une situation conflictuelle impliquant des groupes vivant en aval, soit des Toudamans/Mi'kmaq (Schlesinger et Stabler 1986), des Malécites ou des Innus par exemple ?

CONCLUSION

En 1993, Chapdelaine (1993a: 24) jetait les bases du concept de transhumance chez les Iroquoiens de la province de Canada. Son objectif consistait à « démontrer l'exploitation saisonnière par un même segment important d'une communauté comprenant des hommes, des femmes et des enfants, et non par un petit groupe spécialisé de quelques hommes, de deux zones écologiques distinctes, à savoir les ressources agricoles, terrestres et aquatiques des basses terres du Saint-Laurent et les mammifères marins, les poissons, les oiseaux et les mollusques de l'estuaire ». Les données tirées de six sites archéologiques, localisés sur la rive nord du Saint-Laurent, à la hauteur du secteur de l'embouchure du Saguenay, ont permis de nuancer cette proposition et d'apporter un nouvel éclairage sur l'économie des Iroquoiens de la province de Canada. Nous avons proposé que les déplacements de familles entières se produisaient probablement au cours de la saison chaude, soit de la mi-mai à septembre, lors de la mise bas et de la mue des phoques commun et gris, mais que cette mouvance estivale était précédée par de brèves et intenses excursions de contingents masculins venus profiter de l'abondance du phoque du Groenland, dès la fonte des glaces en mars.

À partir des caractéristiques propres à chacun des sites étudiés, des restes fauniques et du matériel céramique, lithique et osseux, nous avons constaté que les installations des chasseurs printanniers (sites Cap-de-Bon-Désir et des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave surtout) étaient caractérisées par des petits foyers aménagés directement sur le sol encore gelé et ne comportant pas de structures de pierres, suggérant des habitations circulaires autour desquelles les phoques ramenés en entier étaient dépecés sur place. Les sites où l'on reconnaît davantage des occupations estivales, mais également printanières (Ouellet, Pointe-à-Crapaud, Anse-aux-Pilotes et Escoumins I) ont révélé une densité plus importante de matériel, une architecture domestique mieux structurée et comportant des fosses et des zones de rejet culinaires attenantes aux zones de combustion. On y a également constaté la fabrication de poterie, suggérant des séjours étalés sur plusieurs semaines et la présence d'enfants sur les deux premiers sites. Quant aux sources de matières premières transformées, nous y avons vu une

nette préférence pour des cherts appalachiens et des quartz d'origine locale et un recours occasionnel aux quartzites fins du Bouclier canadien. Dans tous les cas, les phoques furent probablement abattus à bout portant, soit avec des haches en pierre façonnées sur place à l'aide de percuteurs de pierre, au gourdin ou à l'arc, évitant alors de périlleux déplacements au large. Les quelques harpons en os découverts sur les campements (tout comme ceux recueillis dans les villages agricoles) auraient peut être davantage servi à la capture de poissons dont la consommation, fut révélée, faute de restes osseux, presque uniquement à travers l'analyse des croûtes carbonisées adhérant aux parois des vases.

Le phoque, et dans une moindre mesure le béluga, représentait alors pour les Iroquoiens de la région de Québec une ressource abondante et prévisible, et ceci pourrait expliquer en bonne partie pourquoi cette population a adopté très tardivement l'agriculture, soit certainement après 1300 AD. Lorsque le maïs fut intégré à la subsistance, la chasse au phoque et l'horiculture furent encore possibles alors que l'intermède entre les deux déplacements dans l'estuaire, de la mi-mai à la fin juin par exemple, aurait permis l'ensemencement et une croissance minimale des épis de maïs ou d'autres cultigènes qui pouvaient être laissés à pousser librement tout l'été, puis récoltés dès le retour de l'estuaire.

Les sous-produits du phoque pouvaient d'ailleurs constituer non seulement une réserve alimentaire pour l'hiver suivant et une source de matière première, mais aussi une monnaie d'échange pour obtenir des cultigènes des mains des cousins iroquoiens vivant en amont de Stadaconé. Si la céramique utilisée ne permet pas, à ce stade de la recherche, d'appuyer l'existence d'une province culturelle autonome (province de Canada), nous pouvons en dire autrement de la mobilité de ses occupants qui ont développé une adaptation maritime singulière et qui se seraient alors démarqués des populations vivant en amont. Si les mécanismes inhérents à leur désertion de la vallée du Saint-Laurent au XVI^e siècle demeurent nébuleux, nous doutons que des facteurs climatiques puissent représenter un facteur déterminant étant donné que les chasses au phoque dans l'estuaire semblent avoir été pratiquées avec la même intensité jusqu'au passage de Jacques Cartier dans le secteur de l'embouchure du Saguenay en 1535.

OUVRAGES CITÉS

ANDREFSKY, William Jr.

1994 « Raw-Material Availability and the Organization of Technology ». *American Antiquity* 59 (1): 21-34.

ARCHAMBAULT, M.-F.

1995 *Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte nord du Saint-Laurent*. Montréal, thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

ARNOLD, D. E.

1985 *Ceramic Theory and Cultural Process*. New Studies in Archaeology, Cambridge University Press.

AUGER, Réginald, William FITZGERALD et Laurier TURGEON

1993 *Ile aux Basques 1992: Fouilles archéologiques au site Cache (DaEh-1) et au site Hoyarsabal (DaEh-4)*. Rapport du CÉLAT, Université Laval, soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

BENMOUYAL, José

1990 *Un village iroquoien à Deschambault*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

BÉRARD, J. A. et M. CÔTÉ

1996 *Manuel de foresterie*. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Les Presses de l'Université Laval, Québec.

BHIRY, Najat

2003 « Analyses sédimentologiques et chimiques des échantillons 109G23K44 et 109G23G11 ». In. M. Plourde (éd.), *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, rapport inédit.

BIDEAUX, Michel

1986 *Jacques Cartier, Relations*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

BIGGAR, Henry P.

1924 *The Voyages of Jacques Cartier*. Publications of the Public Archives of Canada, Ottawa.

BINFORD, Lewis R.

1980 « Willow Smoke and Dogs' Tails: Hunter-Gatherer Settlement Systems and Archaeological Site Formation ». *American Antiquity* 45 (1): 4-20.

BINFORD, Lewis R.

1989 *Debating Archaeology*. Studies in Archaeology, Academic Press.

BIRD, Douglas W. et Rebecca L. Bliege BIRD

1997 « Contemporary Shellfish Gathering Strategies among the Meriam of the Torres Strait Islands, Australia: Testing Predictions of a Central Place Foraging Model ». *Journal of Archaeological Science* 24: 39–63.

BLACK, David W.

1992 *Living close to the ledge. Prehistoric human ecology of the Bliss Islands, Quoddy region, New Brunswick, Canada*. Dundas, Copetown Press, Occasional Papers in Northeastern Archaeology (6).

BLACK, T.

1987 «Whaling in the Aleutians». *Études Inuit* 11 (2): 7-50.

BOUCHER, Pierre

1964 (1664) *Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la nouvelle France, vulgairement dit le Canada*. Société historique de Boucherville.

BOURQUE, Bruce J.

1995 *Diversity and Complexity in Prehistoric Maritime Societies: a Gulf of Maine Perspective*. New York, Plenum Press.

BRÉZILLON, Michel N.

1971 *La dénomination des objets de pierre taillée. Matériaux pour un vocabulaire des préhistoriens de langue française*. Paris, CNRS, IV^e supplément à « Gallia-Préhistoire »

BURKE, Adrian L.

2000 *Lithic procurement and the ceramic period occupation of the interior of the Maritime Peninsula*. Thèse de doctorat, State University of New York at Albany.

CAMPEAU, Lucien

1967 *La première mission d'Acadie: 1602-1616*. Collection Monumenta Novae Franciae, Les Presses de l'Université Laval, Québec.

CARPIN, Gervais

1996-1997 Les Amérindiens en guerre (1500-1650). *Recherches amérindiennes au Québec* XXVI (3-4): 99-113.

CASTONGUAY, Daniel

1987 *Les Montagnais et l'exploitation de la traite de Tadoussac dans la première moitié du XVIII^e siècle*. Ste-Foy, Département d'anthropologie, Université Laval, mémoire de maîtrise.

1989 « Les impératifs de la subsistance chez les Montagnais de la Traite de Tadoussac (1720-1750) ». *Recherches amérindiennes au Québec* XIX (1): 17-30.

CÉRANE

1983 «Étude préliminaire de l'occupation amérindienne de la région de Tadoussac», in F. Picard, *Tadoussac, étude ethno-historique et de potentiel archéologique*, annexe 2. Rapport inédit déposé au MCCCCF.

1995 *Contribution à l'histoire des Cris de l'Est: la région de Laforge 1*. SEBJ, rapport synthèse remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 3 volumes.

CHALIFOUX, Éric et Adrian L. BURKE

1995 « L'occupation préhistorique du Témiscouata (Est du Québec), un lieu de portage entre deux grandes voies de circulation ». In A.-M. Balac et alii (éd.), *Archéologies québécoises*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec, n° 23, p. 237-270.

CHAPDELAINÉ, Claude

1984a « Un campement de pêche iroquoien au royaume du Saguenay ». *Recherches amérindiennes au Québec* XIV(1): 25-33.

1984b *Le site de Chicoutimi, un campement préhistorique au pays des Kakouchaks*. Québec, ministère des Affaires culturelles, collection Dossiers, no 61.

1986 « La poterie amérindienne du site EbCx-1, île du Havre de Mingan: identification culturelle et position chronologique ». *Recherches amérindiennes au Québec* XVI (2-3): 95-101.

1989a *Le site Mandeville à Tracy. Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Signe des Amériques n° 7.

1989b « La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique ». *Anthropologies et Sociétés* 13 (2) : 127-142.

1991 « Poterie, ethnicité et Laurentie iroquoise ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXI (1-2): 44-52.

1992 « L'origine des Iroquoiens dans le Nord-est. Remise en question de l'hypothèse in situ ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXII (4): 3-4.

1993a « La transhumance et les Iroquoiens du Saint-Laurent ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXIII (4): 23-38.

- 1993b « The Maritime adaptation of the Saint Lawrence Iroquoians ». *Man in the Northeast* 45: 3-19.
- 1993c « The Sedentarization of Prehistoric Iroquoians: A Slow or Rapid Transformation ? ». *Journal of Anthropological Archaeology* 12: 173-209.
- 1995a « An Early Late Woodland Sequence East of Lac Saint-Pierre: Definition, Chronology, and Cultural Affiliation ». *Northeast Anthropology* 49: 77-95.
- 1995b « Les Iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent ». In. A.-M. Balac, C. Chadelaine, N. Clermont et F. Duguay, *Archéologies québécoises*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec n° 23: 161-184.
- 1998 « L'espace économique des Iroquoiens de la région de Québec. Un modèle pour l'emplacement des villages semi-permanents dans les basses terres du cap Tourmente ». In R. Tremblay (sous la direction de), *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec n° 27, p. 81-89.
- 2004 « A Review of the Latest Developments in St. Lawrence Iroquoian Archaeology », In James V. Wright et Jean-Luc Pilon (éds), *A Passion for the Past. Papers in Honour of James F. Pendergast*. Gatineau, Musée canadien des civilisations, coll. Mercure 164: 63-75.

CHAPDELAINÉ, Claude et Greg KENNEDY

- 1990 « The Origin of the Iroquoian Rim Sherd from Red Bay ». *Man in the Northeast* 40: 41-43.
- 1999 « Variabilité chimique des cherts de la vallée du Saint-Laurent à l'aide de l'analyse par activation neutronique ». In Jean-François Moreau (éd.), *L'archéologie sous la loupe. Contributions à l'archéométrie*. Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec n° 29: 23-32.

CHAPDELAINÉ, Claude, Greg KENNEDY et Éric CHALIFOUX

- 1995 « Kégashka: de la poterie iroquoienne ou algonquienne? », in Claude Chapdelaine, Norman Clermont et Robert Marquis, éd., *Étude du réseau d'interactions des Iroquoiens préhistoriques du Québec méridional par les analyses physicochimiques*, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec n° 24, p. 71-84.

CHEVRIER, Daniel

- 1977 *Préhistoire de la région de la Moisie*. Les Cahiers du patrimoine, no 5. Direction générale du Patrimoine, ministère des Affaires culturelles du Québec.
- 1996 « Les premières populations humaines: 8500 à 2000 ans avant aujourd'hui et Le partage des ressources du littoral: 2000 à 350 ans avant aujourd'hui », in J. Frenette (éd.), *Histoire de la Côte-Nord*. Québec, Institut québécois de recherche sur la Culture. Collection Les Régions du Québec n° 9: 73-134.

CLARK, J.G.D.

1946 « Seal hunting in the Stone Age of North-Western Europe: A Study in Economic Prehistory ». *The Prehistoric Society* 12 (2): 12-48.

CLÉMENT, Daniel

1997 *Le savoir écologique des Montagnais relatif au milieu marin: un état de la question*. Rapport déposé qu Patrimoine canadien - Parcs Canada.

CLERMONT, Norman

1974 « L'hiver et les Indiens nomades du Québec à la fin de la préhistoire ». *Revue géographique de Montréal* 29 (4): 447-452.

1984 « L'importance de la pêche en Iroquoisie ». *Recherches amérindiennes au Québec* XIV (1): 17-23.

1989 « Compte-rendu: Le site de Chicoutimi. Un campement préhistorique au pays des Kakouchaks de Claude Chapdelaine ». *Recherches amérindiennes au Québec* XIX (2): 86-87.

1995a « The meaning of Early Late Woodland Pottery from Southwestern Quebec ».

1995b « Réflexions sur quatre tessons de poterie ». In A.M. Balac *et al.*, *Archéologies québécoises*, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec n° 22, p. 69-78.

1997 « The Origin of the Iroquoians ». *The Review of Archaeology* 17 (1): 59-62.

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINÉ

1983 *La rencontre de deux mondes: le premier hivernement des Européens chez les Iroquoiens de la province de Canada*. Rapport soumis à Parcs Canada, Québec.

1990 « Le plateau des portageurs, une halte au pied des courants ». *Recherches amérindiennes au Québec* XX (3-4): 43-72.

CLERMONT, Norman et Évelyne COSSETTE

1991 « Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec ». *Journal canadien d'archéologie* 15: 35-44.

CLERMONT, Norman et Michel GAGNÉ

2004 « People of the Drumlins ». In, J. V. Wright et J.-L. Pilon (éd.), *A Passion for the Past. Papers in honour of James F. Pendergast*. Gatineau, Musée canadien des civilisations, Collection Mercure n° 164, p. 77-86.

CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINÉ et Georges BARRÉ

1983 *Le site iroquoien de Lanoraie: témoignage d'une maison-longue*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques n° 3.

CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINÉ et Jacques GUIMONT

1992 *L'occupation historique et préhistorique de la place Royale*. Québec. Québec, Cérane, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers 76.

CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINÉ et René RIBES

1986 « Regard sur la préhistoire trifluvienne: le site Bourassa ». *Recherches amérindiennes au Québec* XVI (2-3): 5-56.

CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINÉ, Greg KENNEDY et ÉVELYNE COSSETTE

1995 « L'activation neutronique et la Pointe-du-Buisson ». In, C. Chapdelaine, N. Clermont et Robert Marquis (éd.), *Étude du réseau d'interactions des Iroquoiens préhistoriques du Québec méridional par les analyses physico-chimiques*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec n° 24 : 7-20.

CODÈRE, Yvon

1995a « Les sources de matières premières lithiques au Québec ». In Anne-Marie Balac et alii (sous la direction de), *Archéologies québécoises*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec n° 23.

1995b « DbEi-5, analyse lithique ». In. H. Taillon (éd.), *Évaluation archéologique du site préhistorique de Cap-de-Bon-Désir*. Québec, rapport de terrain remis à Parcs Canada, Patrimoine canadien - Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent.

CORBEIL, Pierre

1990 « Pour une analyse des sous-produits de la technologie céramique: les rebuts de pâte du site Hector Trudel ». *Recherches amérindiennes au Québec* XX (1): 37-46.

CRAWFORD, Gary W. et David G. SMITH

1996 « Migration in Prehistory: Princess Point and the Northern Iroquoian Case ». *American Antiquity* 61 (4): 781-790.

CRÉPEAU, Robert

1982 « La céramique du Québec septentrional: algonquienne ou iroquoienne? ». *Recherches amérindiennes au Québec* XII (3): 217-223.

CRÉPEAU, Robert et Greg KENNEDY

1995 « Analyse par activation neutronique de 10 échantillons céramiques provenant de la Jamésie », in Cérane (éd.), *Contribution à l'histoire des Cris de l'Est: la région de Laforge I*. SEBJ, rapport synthèse remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, p. 525-535.

CRÊTE, Serge-André

1976 *Sondages archéologiques au site DbEi-2 et reconnaissance dans la région des Escoumins, été 1975*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

CURTIS, Jenneth E.

2004 *Processes of Cultural Change: Ceramics and interaction across the middle to Late Woodland Transition in South-Central Ontario*. Université de Toronto, département d'histoire, these de doctorat.

CUSTER, J. F.

1988 « Coastal adaptations in the Middle Atlantic Region ». *Archaeology of Eastern North America* 16: 121-135.

DENTON, David

1989 « La période préhistorique récente dans la région de Caniapiscou ». *Recherches amérindiennes au Québec XIX* (2-3): 59-75.

1994 « Des pointes de projectile aux pierres à briquet. Évolution d'une tradition technologique du Québec subarctique ». *Recherches amérindiennes au Québec XXIV* (1-2): 73-86.

DENTON, David et Jean-Yves PINTAL

2002 *L'ancre du Lièvre et l'histoire des Mistassins. Bilan des connaissances archéologiques et présentation des zones d'intérêt archéologique et historique*. Rapport présenté à la Société Faune et Parc du Québec dans le cadre du projet de parc Albanel-Témiscamie-Otish.

DENYS, Nicolas

1908 *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale: avec l'Histoire du país*. The Champlain Society, Toronto.

DIONNE, Jean-Claude

1988 « Évidence d'un bas niveau marin durant l'Holocène à Saint-Fabien-sur-Mer, estuaire maritime du Saint-Laurent ». *Norois* 35 (137): 19-34.

1996 « La terrasse Mitis à la Pointe aux Alouettes, côte nord du moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 50 (1): 57-72.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». *Geological Society of America* (Special Paper) 351: 271-284.

DIONNE, Jean-Claude et Serge OCCHIETTI

1996 « Aperçu du quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec ». *Géographie physique et quaternaire* 50 (1): 5-34.

DRAGON, A.

1970 *Trente robes noires au Saguenay*. Société historique du Saguenay.

DREDGE, Lynda A.

1976 *Quaternary Geomorphology of the Québec North-Shore, Godbout to Sept-Iles*. Thèse de doctorat, Université de Waterloo, Ontario.

DUBOIS, Jean-Marie M.

1979a *Environnements quaternaires et évolution post-glaciaire d'une zone côtière en émergence en bordure sud du Bouclier canadien: la Moyenne-Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.

1979b *Téledétection, cartographie et interprétation des fronts glaciaires sur la Côte-Nord du Saint-Laurent entre le Lac Saint-Jean et le Labrador*. Sherbrooke, Université de Sherbrooke, département de Géographie, série «Bulletin de recherche» 42.

1996 « Le milieu naturel ». In P. Frenette (éd.), *Histoire de la Côte-Nord*. Collection les régions du Québec 9, Les Presses de l'Université Laval, p. 23-60.

DUBREUIL, Steve

1995 *Paléoenvironnement et mode de subsistance sur la Haute Côte-Nord du Saint-Laurent d'après le site DfEf-2, Hâvre-Colombier*. Montréal, Université de Montréal, faculté des Études supérieures, département d'anthropologie, mémoire de maîtrise.

DUMAIS, Pierre

1988 *Le Bic, images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Québec, ministère des Affaires culturelles, collection Dossiers, no 64.

DUMONT, Jean

1983 *Évaluation du potentiel archéologique de cinq sites de la région de Tadoussac*. Manuscrit déposé au ministère des Affaires culturelles.

DUVAL, Isabelle

2009 *Caractérisations géochimique et pétrographique : les matériaux lithiques du site Cartier-Roberval, Cap-Rouge, Québec*. Université du Québec à Chicoutimi, mémoire de maîtrise.

ÉMOND, Denis et André CYR

1979 *Reconnaissance archéologique sur la Haute-Côte-Nord, été 1979*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles.

ÉMOND, Denis et Luc BEAUDIN

1981 *Fin de la reconnaissance archéologique sur la Haute-Côte-Nord, été 1980*, rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

ENGELBRECHT, William

- 1995 « The Case of the Disappearing Iroquoians: Early Contact Period Superpower Politics ». *Northeast Anthropology* 50: 35-59.
- 1999 « Iroquoian Ethnicity and Archaeological Data ». In R. F. Williamson et C. M. Watts (éd.), *Taming the taxonomy. Toward a New Understanding of Great Lakes Archaeology*. Papers presented at the 1997 Ontario Archaeological Society-Midwest Archaeological Conference Symposium. Co-publication avec la Société d'archéologie de l'Ontario.

FAESSLER, C.

- 1942 « La Côte-Nord du Saint-Laurent de Bersimis à Matamec ». *Le Naturaliste canadien* 69: 39-71.

FERRIS, N. et M. W. SPENCE

- 1995 « The Woodland Traditions in Southern Ontario ». *Journal of American Archaeology* 9: 83-138

FENTON, W. N.

- 1940 « Problems Arising from the Historic Northeastern Position of the Iroquois ». *Smithsonian Miscellaneous Collections* 100: 159-252.

FITZHUGH, W. W.

- 1972 *Environnemental Archaeology and Cultural Systems in Hamilton Inlet, Labrador*. Smithsonian Contribution to Anthropology n°16.
- 1975 « A Maritime Archaic sequence from Hamilton Inlet, Labrador ». *Arctic Anthropology* 12 (2): 117-138.

FORTIN, Catherine

- 1997 *Les macrorestes végétaux du site DbEi-2 (Grandes-Bergeronnes)*. Rapport inédit en possession de l'auteur.

FRENETTE, Gérard

- 1975 *Grandes-Bergeronnes, P.Q. Rapport d'activités archéologiques pour l'été 1974*. Université de Montréal, rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.
- 1990 « L'exploitation du phoque par les Montagnais au 19^e siècle ». *La Revue d'histoire de la Côte-Nord* 13: 5-11.

FRENETTE, Pierre (dir.)

- 1996 *Histoire de la Côte-Nord*. Québec, Institut québécois de recherche sur la Culture. Collection Les Régions du Québec n° 9.

GATES SAINT-PIERRE, Christian

- 1995 *Le sauvage et le domestique. Zooarchéologie des occupations préhistorique et historique du site Royarinois (CgEq-Titre: 19), Cap Tourmente*. Université de Montréal, département d'anthropologie, mémoire de maîtrise.
- 1996 « Rapport d'analyse zooarchéologique du site de la Falaise Ouest (DbEj-13), Grandes-Bergeronnes, Haute-Côte-Nord », in M. Plourde (éd.), *Deuxième saison de fouilles archéologiques et d'animation dans le secteur ouest du site de la Falaise (DbEj-13) - Grandes-Bergeronnes - Haute-Côte-Nord - 1996*. Rapport présenté au ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie du Québec et au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 1997 « Rapport d'analyse zooarchéologique du site de la Falaise Ouest (DbEj-13), Grandes-Bergeronnes, Haute-Côte-Nord », in M. Plourde (éd.), *Troisième saison de fouilles archéologiques et d'animation dans le secteur ouest du site de la Falaise (DbEj-13) - Grandes-Bergeronnes - Haute-Côte-Nord - 1997*. Rapport présenté à Parcs Canada / Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent et au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 1999a « Analyse zooarchéologique des sites du Cap-de-Bon-Désir (109G) et de la Falaise ouest (DbEj-13), Haute-Côte-Nord, rapport final », in M. Plourde (éd.), *Rapport de fouilles archéologiques, sites du cap de Bon-Désir (109G), de la Falaise Ouest (DbEj-13) et Utamaïkan (DbEj-21)*. Rapport déposé à Parcs Canada, au Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et au MCCQ.
- 2000 « Rapport d'analyse zooarchéologique du site du Cap-de-Bon-Désir, Haute-Côte-Nord », in M. Plourde (éd.), *Recherches archéologiques menées sur le site du cap de Bon-Désir (109G) en 1999*. Rapport déposé à Parcs Canada et au Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.
- 2001a *Rapport d'analyse zooarchéologique du site DbEi-9b, Rivière Ste-Marguerite*. Ms. Montréal, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- 2001b « Two Sites, but Two Phases? Revisiting Kipp Island and Hunter's Home ». *Northeast Anthropology* 62: 31-53.
- 2001c « Rapport d'analyse zooarchéologique du site Rochers-du-Saguenay-Est (DaEk-19), Tadoussac (Haute-Côte-Nord) » in M. Plourde (éd.), *Recherches archéologiques dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay–Saint Laurent en l'an 2001: Pointe-à-John 2 (DbEj-22) et Rochers-du-Saguenay-Est (DaEk-19)*. Rapport déposé à Parcs Canada, au parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et au ministère de la Culture et des Communications (MCCQ).
- 2001d *Rapport d'analyse zooarchéologique du site DcEi-1, Les Escoumins (Haute-Côte-Nord)*. Montréal, rapport inédit réalisé pour le Centre Archéo Topo.
- 2002 « Variations sur un même thème : les objets en os des Iroquoiens du Haut Saint-Laurent ». *ArchéoLogiques* 15 : 35-54.
- 2003 *Variabilité, stase et régionalisation stylistiques: la céramique du site Hector-Trudel et du Nord-Est américain au Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 ap. J.-C.)*. Thèse de doctorat (anthropologie), Montréal, Université de Montréal.

- 2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP)

GAUMOND, Michel

s.d. *Hôtel ou Poste de Tadoussac, DaEk-10*, rapport déposé au ministère des Affaires culturelles.

1962 *Site Bouliane, Bon-Désir, DbEi-1*, Commission des monuments et sites historiques ou artistiques, rapport des travaux de recherches à Bon-Désir.

GAUVIN, Hélène

1985 *Inventaire archéologique de la rive ouest de la rivière Grandes-Bergeronnes et de la Pointe sauvage*. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles.

GÉLINAS, Claude (éd.)

1996 « Traitté des animaux a quatre pieds terrestres et amphibies, qui se trouvent dans les Indes occidentales, ou Amérique septentrionale (extraits) et Histoire naturelle des Indes occidentales (extraits), Louis Nicolas, env. 1677 ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXVI (2): 11-27.

GÉRARDIN, Vincent et Daniel McKENNY

2001 *Une classification climatique du Québec à partir de modèles de distribution spatiale de données climatiques mensuelles : vers une définition des bioclimats du Québec*. Québec, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, ministère de l'Environnement. Contribution du service de la cartographie écologique, n° 60.

GUIMONT, Jacques

1994 « Des grains de maïs d'une valeur inestimable ». *Mémoires vives* (6-7): 49.

HART, John P. et Hetty J. BRUMBACH

2009 « On Pottery Change and Northern Iroquoian Origins: An Assessment from the Finger Lakes Region of Central New York ». *Journal of Anthropological Archaeology* 28: 367-381.

HAWKINS, Christopher M.

1985 *La mye*. Ottawa, Pêches et Océans, collection «Le monde sous-marin».

HELMER, J. W.

1992 « Prehistoric Site Location Strategies in the North Devon Lowlands, High Arctic, Canada ». *Journal of Field Archaeology* 19: 291-313.

HEIDENREICH, Conrad E.

1990 « History of the St. Lawrence-Great-Lakes Area to A.D. 1650 ». In, C. J. Ellis et N. Ferris (éd.), *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*. Occasional Publication of the London Chapter, OAS number 5 : 475-492.

HILDERBRANDT, W.R. et T. L. JONES

1992 « Evolution of Marine Mammal Hunting: a view from the California and Oregon Coasts ». *Journal of Anthropological Archaeology* 11: 360-401.

HIMMELMAN, Jonh H., Fritz AXELSEN et Yves LAVERGNE

1979 *Étude des populations et du cycle sexuel de l'oursin vert au Québec*. Québec: ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Direction générale des pêches maritimes.

HOFFMAN, B.G.

1961 *Cabot to Cartier: Sources for a Historical Ethnography of Northeastern North America, 1497-1550*. Toronto, Presses de l'Université de Toronto Press.

JAMIESON, Bruce J.

1990 « The Archaeology of the St. Lawrence Iroquoians ». In, C. J. Ellis et N. Ferris (éd.), *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*. Occasional Publication of the London Chapter, OAS number 5 : 385-404.

1993 « Preliminary Observations on St. Lawrence Iroquoian and Huron Bone, Antler and Ivory Artifacts », in J. F. Pendergast and C. Chapdelaine, éd., *Essays in St. Lawrence Iroquoian Archaeology*. Occasional Papers in Northeastern Archaeology 8. Dundas (Ontario), Copetown Press, p. 49-58.

JELSMA, Johan

2000 *A Bed of Ochre : Mortuary Practices and Social Structure of a Maritime Archaic Indian Society at Port aux Choix, Newfoundland*. Groningen: Rijksuniversiteit Gronigen.

JONES, A. K. G.

1990 « Experiments with Fish Bones and Otoliths: Implications for the Reconstruction of Past Diet and Economy ». In D.E. Robinson (éd.), *Experimentation and Reconstruction in Environmental Archaeology*, p. 143-146. Oxbow, Oxford.

KAPCHES, Mima

1992 « "Rude but Perfect" (Beauchamp 1899): A Study of Miniature Smoking Pipes in Iroquoia » in C.F. Hayes (éd.), *Proceedings of the 1989 Smoking Pipe Conference, Selected Papers*, Rochester Museum & Science Center, Research Record No. 22, p. 71-81.

KELLY, R.L.

1992 « Mobility/Sedentism: Concepts, Archaeological Measures, and Effects ». *Annual Review of Anthropology* 21: 43-66.

KING, Judith E.

1983 *Seals of the World*. Londres & Ithaca (NY), British Museum (Natural History) & Cornell University Press, 2e édition.

KLEIN, Richard G. et Kathy CRUZ-URIBE

1984 *The analysis of animal bones from archeological sites*. University of Chicago Press, Chicago.

LALANDE, Dominique

1989 *Fouilles archéologiques du site historique de Bon-Désir (DbEi-5) et bilan des activités 1988*. CÉLAT, Université Laval, ministère des Affaires culturelles.

1990 *Fouilles archéologiques du site historique de Bon-Désir (DbEi-5)*. Université Laval, ministère des Affaires culturelles, Québec.

1993 *Fouilles archéologiques à l'Anse à La Cave, Bon-Désir, municipalité de Bergeronnes, 1992*. Municipalité régionale de comté de la Haute-Côte-Nord, Québec.

1994 *Fouilles archéologiques à l'anse à La Cave, Bon-Désir, municipalité de Bergeronnes 1993*. Rapport remis à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

LANGEVIN, Érik

2000a « Il était une fois l'Anse à la Croix ». *Saguenayensia* 42 (3): 3-13.

2000b « Le tourisme de l'an 2000 avant Jésus-Christ ». *Téoros* 19 (1): 9-13.

2004 « Écologie humaine à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite. Les plus anciennes occupations ». In, C. Chapdelaine et P. Corbeil (éd.), *Un traducteur du passé. Mélanges en hommage à Norman Clermont*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec n° 31, p. 177-202.

LANGEVIN, Érik et Marie-Josée FORTIN

1996 « Évaluation archéologique de l'Anse-au-Cheval, Bas-Saguenay (DbE1-5) ». Parc Saguenay, Direction régionale du ministère de l'Environnement et de la Faune. Subarctique Enr., Chicoutimi.

LANGEVIN, Érik et Joane GIRARD

1997 *Embouchure de la Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1996*. Ministère de l'Environnement et Faune, Parc Saguenay. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.

1998 *Fouilles du site DbE1-4. Embouchure de la Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1997*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.

LANGEVIN, Érik et Jean-François MOREAU

1990 *Évaluation du site DcEo-1 de Saint-Basile-de-Tableau (Canton Durocher)*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

1992 *Intervention sur l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite (Tadoussac)*. In Rapport d'activités. Inventaire archéologique 1992. Université du Québec à Chicoutimi, Laboratoire d'archéologie, 57 p.

LANGEVIN, Érik, Joane GIRARD et Alain RIOUX

2000 *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1999*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

LANGEVIN, Érik, Moïra McCAFFREY, Jean-François MOREAU et Ron G.V. HANCOCK

1995 « Le cuivre natif dans le nord-est québécois: contribution d'un site du lac Saint-Jean (Québec central) », in A.-M. Balac, C. Chapdelaine, N. Clermont et F. Duguay (éd.), *Archéologies québécoises*, Paléo-Québec 23, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 307-320.

LAVERGNE, Marie-Geneviève

2000 *L'exploitation iroquoise des mammifères marins au cours du Sylvicole supérieur: le cas de la Pointe-à-Crapaud, Haute-Côte-Nord*. Université de Montréal, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.) en anthropologie.

LAVIGUEUR, Lucie, Mike O. HAMMILL et Serge ASSELIN

1993 *Étude sur la distribution des phoques et autres espèces de mammifères marins dans la région proposée du parc marin du Saguenay et les régions avoisinantes: Rapport final*. Mont-Joli, Institut Maurice-Lamontagne.

LAVIN, L.

1988 « Coastal Adaptations in Southern New England and Southern New York ». *Archaeology of Eastern North America* 16:101-119.

LEJEUNE, Paul

1972 *Relations des Jésuites*. Éditions du Jour, Montréal, volume 1.

LEONARD, Kevin

1996 *Mi'kmaq Culture During the Late Woodland and Early Historic Periods*. Université de Toronto, département d'anthropologie, these de doctorat.

- LESAGE, Véronique, Mike O. HAMMILL et Kit M. KOVACS
 2001 « Marine mammals and the community structure of the Estuary and Gulf of St Lawrence, Canada: evidence from stable isotope analysis ». *Marine Ecology Progress Series 210*: 203–221.
- LEVESQUE, René
 1962 « Rapport préliminaire sur les activités de la Société d'archéologie de Sherbrooke ». *La Revue de l'Université de Sherbrooke*, p. 174-176.
- LOUNSBURY, Floyd G.
 1978 « Iroquoian Languages ». In B. G. Trigger (éd.), *Handbook of the North American Indian* (vol. 15), Washington D.C., Smithsonian Institution, p. 334-343.
- LOWTHER, Gordon R.
 1965 « Archaeology of the Tadoussac Area, province of Quebec ». *Anthropologica*, N.S., 7 (1): 27-37.
- LUEGER, Richard
 1979 *Projet de reconnaissance de postes de fourrures, 1978: L'Outaouais et la moyenne Côte-Nord*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.
- LYMAN, R. Lee, L. E. HOUGHTON et A.L. CHAMBERS
 1992 « The effect of structural density on Marmot Skeletal part representation in archaeological sites ». *Journal of Archaeological science* 19: 557-573.
- MACNEISH, Richard S.
 1952 *Iroquois pottery types: a technique for the study of Iroquois prehistory*. National Museum of Canada Bulletin 124.
- MACNEISH, Richard et William A. RITCHIE
 1949 « The Pre-Iroquoian pottery of New York State ». *American Antiquity* 15 (2):97-124.
- MAILHOT, José et Sylvie VINCENT
 1979 *La situation des Montagnais du Saguenay Lac-Saint-Jean et de la Haute Côte-Nord au milieu du XIX^e siècle*. Québec, rapport remis au Conseil Attikamek-Montagnais.
- MARQUIS, Robert
 1988 *Étude pétrographique d'échantillons archéologiques (lithiques) provenant de la Haute-Côte-Nord*. Rapport inédit.

MARSHALL, I.

- 1986 « Le canot de haute mer des Micmacs ». In C. A. Martijn (éd.), *Les Micmacs et la Mer*, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Signe des Amériques n° 5, p. 29-48.

MARTIJN, Charles A.

- 1969 « Ile aux Basques and the Prehistoric Iroquois Occupation of Southern Quebec ». *Cahiers d'archéologie québécoise*, mars : 53-114.
- 1973 *Relevé archéologique de la région de Tadoussac, Grandes-Bergeronnes, les Escoumins*. Rapport déposé au Service d'archéologie et d'ethnologie du ministère des Affaires culturelles.
- 1986a *Les Micmacs et la mer*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques n° 5.
- 1986b « Voyages des Micmacs dans la Vallée du Saint-Laurent, sur la Côte-Nord et à Terre-Neuve ». In C. A. Martijn (éd.), *Les Micmacs et la Mer*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Signe des Amériques n° 5: 197-223
- 1990 « The Iroquoian presence in the estuary and gulf of the Saint Lawrence River valley: a reevaluation ». *Man in the Northeast* 40: 45-63.
- 1991 «Gepèg (Québec): un toponyme d'origine micmaque ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXI (3): 51-64.

MARTIJN, Charles A. et Jacques CINQ-MARS

- 1970 « Aperçu sur la recherche préhistorique au Québec ». *Revue de géographie de Montréal* 24 (2): 175-188.

MARTIN, Scott W. J.

- 2008 « Languages Past and Present: Archaeological Approaches to the Appearance of Northern Iroquoian Speakers in the Lower Great Lakes Region of North America ». *American Antiquity* 73 (3): 441-463.

METCALFE, Duncan et K. Renee BARLOW

- 1992 « A Model for Exploring the Optimal Trade-off between Field Processing and Transport ». *American Anthropologist* 94 (2) : 340-356.

MICHAUD, Robert

- 1990 *Distribution estivale et mouvements des bélugas (Delphinapterus leucas) dans l'estuaire du Saint-Laurent*. Ste-Foy, Faculté des Sciences et Génies, Université Laval, mémoire de maîtrise.

MOREAU, Jean-François

- 1983 *L'adaptation maritime préhistorique au site Vidor, Costa Rica*. Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie, Thèse de Ph.D.
- 1984 « Les sociétés de pêcheurs-collectrices ». *Recherches amérindiennes au Québec* XIV (1): 3-16.

- 1985 « L'exploitation des ressources dans l'estuaire du Saint-Laurent ». In, Paul-Louis Martin (éd.), *Traditions maritimes au Québec*. Colloque international, Québec.
- MOREAU, Jean-François, Patrick PLUMET et Gilles TASSÉ
- 1984 *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1983-1984*. Laboratoire d'archéologie, département des Sciences de la Terre, UQAM, rapport remis à la Direction du Patrimoine, ministère des Affaires culturelles du Québec.
- 1985 *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités de 1984-1985*. Laboratoire d'archéologie de l'UQAM et Groupe d'études amérindiennes de l'UQAC.
- MORIN, Eugène
- 1998 *Le Sylvicole supérieur ancien dans la vallée du Saint-Laurent. Étude d'une évolution culturelle*. Université de Montréal, département d'anthropologie, mémoire de maîtrise.
- 2001 « Early Late Woodland Social Interaction in the St. Lawrence River Valley », *Archaeology of Eastern North America* 29: 66-100.
- MORIN, Marcel
- 1969 *Région de Labrieville*. Québec, ministère des Richesses naturelles, Direction générale des mines, rapport géologique 141.
- MORISSET, P. et C. FORTIN
- 1986 « La flore et la faune dans les écrits de Jacques Cartier ». In M. Bideaux (éd.), *Les relations de Jacques Cartier, édition critique*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, Bibliothèque du Nouveau-Monde, p. 73-83.
- SCHWARCZ, Henry P. et June D. MORTON
- 2003 « Palaeodietary Implications from Stable Isotopic Analysis of Residues on Prehistoric Ontario Ceramics ». *Journal of Archaeological Science* 00 : 1-15.
- MOSS, William et Michel PLOURDE
- 1987 *Inventaire archéologique de la municipalité de Tadoussac*. Direction générale du patrimoine, ministère des Affaires culturelles.
- MOUSSEAU, Claire et Robert DIONNE
- 1986 *Inspection visuelle des sites archéologiques DbEl-1 et DbEl-2, rivière Sainte-Marguerite*. Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit.
- NATURAM
- 1992 *Caractérisation de la chasse au phoque à l'intérieur des limites proposées du parc marin du Saguenay, portrait 1992*. Baie-Comeau, rapport présenté à Environnement Canada, Service canadien des Parcs, région de Québec.

NICOLAS, Louis

1996 [env. 1677] « Traité des animaux a quatre pieds terrestres et amphibies, qui se trouvent dans les Indes occidentales, ou Amérique septentrionale (extraits) et Histoire naturelle des Indes occidentales (extraits) ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXVI (2): 11-26.

OSBORN, A. J.

1977 « Strandloopers, Mermaids, and Other Fairy Tales: Ecological Determinants of marine Resource Utilization-The Peruvian Case ». In L. R. Binford (éd.), *For Theory Building in Archaeology*, Academic Press.

OUSMOÏ, Mohammed

1998 *Analyse par activation neutronique de l'argile québécoise utilisée pour la fabrication de céramique amérindienne*. Université de Montréal, département de génie mécanique, thèse de doctorat.

PALSSON, G.

1992 « Hunters and gatherers of the sea ». In T. Ingold *et al.*, *Hunters and gatherers I. History, Evolution and Social Change*. Oxford, Berg Publishers.

PARKER, Arthur

1916 « The Origin of the Iroquois Suggested by their Archaeology ». *American Anthropologist N.S.* 18 : 479-507.

PÂQUET, Christiane (éd.)

1984 *Itinéraire toponymique du Saint-Laurent, ses rives et ses îles*, Études et recherches toponymiques n° 9, Commission de toponymie, Québec.

PENDERGAST, James F.

1975 « An In-Situ Hypothesis to Explain the Origin of the St. Lawrence Iroquoians ». *Ontario Archaeology* 25: 47-55

1993 « Some Comments on Calibrated Radiocarbon Dates for Saint Lawrence Iroquoian Sites ». *Northeast Anthropology* 46: 1-32.

1990 « The Ottawa River Algonquin bands in a St. Lawrence Iroquoian context ». *Journal canadien d'archéologie* 23 (1-2) : 63-136.

PERLÈS, Catherine

1977 *Préhistoire du feu*. Masson.

PERLMAN, S. M.

1980 « An Optimum Diet Model, Coastal Variability, and Hunter-Gatherer Behavior ». In M. B. Schiffer (éd.), *Advances in archaeological method and theory*, vol. 3, Academic Press, p. 257-310.

PHILLIPS, David

1990 *Les climats du Canada*. Environnement Canada, Ottawa.

PICARD, Philippe

1971 *Un site du Sylvicole Moyen aux Escoumins (DcEi-1)*. Manuscrit déposé au Service d'archéologie et d'ethnologie du ministère des Affaires culturelles.

PINTAL, Jean-Yves

1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Coll. Patrimoines, série Dossiers n° 102, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

PLOURDE, Michel

1986 *Réévaluation de huit sites archéologiques en la municipalité de Charlevoix-Est, été 1985*. Ministère des Affaires culturelles du Québec, ms.

1987 *Fouilles archéologiques au site Ouellet (DaEk-6), Baie Sainte-Catherine, Comté Charlevoix, été 1986*. Rapport déposé à la municipalité de Baie Sainte-Catherine et au ministère des Affaires culturelles du Québec.

1988a *Fouilles archéologiques au site Ouellet (DaEk-6), Baie Sainte-Catherine, comté Charlevoix, saisons 1986 et 1987*. Rapport synthèse déposé à la municipalité de Baie Sainte-Catherine et au ministère des Affaires culturelles du Québec.

1988b « Des Iroquoïens à l'embouchure du Saguenay au XIII^e siècle ». *Charlevoix 7* : 7-8.

1990a *Inventaire des rivières Sault au Mouton, Portneuf et du Sault aux Cochons*. Laboratoire d'archéologie de l'UQAM, rapport déposé au ministère des Affaires culturelles et à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

1990b « Un site iroquoïen à la confluence du Saguenay et du Saint-Laurent au XIII^e siècle ». *Recherches amérindiennes au Québec XX(1)*: 47-61.

1991 *Inventaire archéologique le long de la rivière Betsiamites, fouille au site DfEf-2 et synthèse du programme d'inventaire en la MRC de la Haute-Côte-Nord (1990)*. Laboratoire d'archéologie de l'UQAM, rapport déposé au ministère des Affaires culturelles et à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

1993a « Iroquoïans in the St. Lawrence Estuary: the Ouellet site seal hunters », in J. F. Pendergast et C. Chapdelaine (éd.), *Essays in St. Lawrence Iroquoian Archaeology*. Occasional Papers in Northeastern Archaeology 8, Copetown Press, Dundas, Ontario, p. 101-119.

1993b *D'Escanimes à Pletipishtuk. Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent*. Québec, ministère de la Culture du Québec, collection Patrimoines, Dossier 80.

1994a *Préhistoire des Iroquoïens sur la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent: réévaluation des sites DaEk-19, DbEj-7, DbEj-1, DbEi-2 et DcEi-1*. Université de Montréal, rapport de terrain présenté au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la MRC de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent.

- 1994b *Évaluation de la composante préhistorique du site archéologique de l'Anse-à-la-Cave (DbEi-5), 1993*. Rapport inédit soumis à Dominique Lalande, archéologue.
- 1995a *Fouilles archéologiques et d'animation sur le site de la Falaise Ouest (DbEj-13) - Grandes-Bergeronnes, Haute-Côte-Nord, été 1995*. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 1995b *Fouilles archéologiques sur le site de Pointe à Crapaud (DbEi-2), Haute-Côte-Nord, été 1994*. Rapport de terrain présenté au ministère de la Culture du Québec et à la M.R.C. de la Haute-Côte-Nord.
- 1995c « Étude des pointes de la période céramique sur la Haute-Côte-Nord ». *Archéologiques* 9: 68-74.
- 1998 *Troisième saison de fouilles archéologiques et d'animation dans le secteur ouest du site de la Falaise (DbEj-13) - Grandes-Bergeronnes - Haute-Côte-Nord - 1997*. Rapport de terrain présenté à Parcs Canada / Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent et au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 1999a « Le Sylvicole supérieur à l'embouchure du Saguenay est-il iroquoien ? ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXIX (1): 9-26.
- 1999b *Rapport de fouilles archéologiques, sites du cap de Bon-Désir (109G), de la Falaise Ouest (DbEj-13) et Utamaïkan (DbEj-21)*. Rapport déposé à Parcs Canada, au PMSSL et au MCCQ.
- 1999c « Une composante de l'Archaïque ancien au Cap-de-Bon-Désir, Grandes Bergeronnes ». *ArchéoLogiques* 13: 1-11.
- 2000 *Recherches archéologiques menées sur le site du cap de Bon-Désir (109G) en 1999*. Rapport déposé à Parcs Canada et au PMSSL.
- 2001a *Recherches archéologiques dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay Saint-Laurent en l'an 2001: Pointe-à-John 2 (DbEj-22) et Rochers-du-Saguenay-Est (DaEk-19)*. Rapport déposé à Parcs Canada, au parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (PMSSL) et au ministère de la Culture et des Communications (MCCQ).
- 2001b *Recherches archéologiques menées dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent en 2000: Cap-de-Bon-Désir (109G), Pointe-à-John 2 (DbEj-22), Îlet rouge, Fours basques (DbEi-5) et Baie-Sainte-Marguerite*. Rapport déposé à Parcs Canada, au PMSSL et au MCCQ.
- 2001c « A Late Woodland Winter Seal Hunting Ground at the Mouth of the Saguenay River (Quebec) ». *Northeast Anthropology* 62: 55-70.
- 2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parcs Canada, Service du patrimoine culturel, Centre de Services du Québec.
- 2006 « The Cap de Bon Désir site: A New Regional Variation of the Gulf of Maine Archaic Tradition ». In D. Sanger et M. A. P. Renouf (éd.). *The Archaic of the far Northeast*. Orono, Maine, The University of Maine Press, p.139-160.
- 2010 *Étude archéologique – Réévaluation des sites de la Haute-Côte-Nord (Tadoussac à Pointe-aux-Anglais)*. Québec, rapport remis à la Direction de la Côte-Nord du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

PLOURDE, Michel et Laure DUBREUIL

2008 *A technological and functional study of macro-tools in the Saguenay-St. Lawrence region: Some thoughts on the evolution of subsistence patterns during the Late Woodland*. Vancouver, conférence prononcée à l'occasion du 73^e colloque de la Society for American Archaeology.

PLOURDE, Michel et Christian GATES SAINT-PIERRE

2003 « Les phocidés du secteur de l'embouchure du Saguenay: modalités d'exploitation au Sylvicole supérieur ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXXIII (1): 45-60.

PLOURDE, Michel, Marie-France ARCHAMBAULT, Patrice DOR et Sylvain BOLDUC

1989 *Programme d'inventaire archéologique en la MRC de la Haute-Côte-Nord*. Laboratoire d'archéologie de l'UQAM, rapport déposé au ministère des Affaires culturelles et à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

PLUMET, Patrick, Hélène GAUVIN, Marie-France ARCHAMBAULT, Gilles TASSÉ et Jean-François MOREAU

1986 *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1985-1986*. Laboratoire d'archéologie, département des Sciences de la Terre, UQAM, rapport remis à la Direction du Patrimoine, ministère des Affaires culturelles du Québec.

1987 *Rapport de synthèse sur le site Lavoie*, Laboratoires d'archéologie de l'UQAM et de l'UQAC. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles.

PLUMET, Patrick, Jean-François MOREAU, Hélène GAUVIN, Marie-France ARCHAMBAULT et Virginia ELLIOT

1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaique aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec n^o 20. Annexes de Gilbert Prichonnet, Robert-André Daigneault et Alayn Larouche.

PRESCOTT, J. et P. RICHARD

1982 *Mammifères du Québec et de l'est du Canada*. Éditions France-Amérique, vol. 2, Montréal.

PRINS, H.E.L.

1986 « Micmacs and Maliseets in the St. Lawrence River Valley ». In Cowan, W. (éd.), *Actes du dix-septième congrès des Algonquinistes*, Carleton University, Ottawa.

QUINN, D.B.

1977 *North America from the Earliest Discovery to the First Settlements: The Norse Voyages to 1612*. Harper and Row, New York.

RAMSDEN, Peter

- 1990 « Saint Lawrence Iroquoians in the Upper Trent River Valley ». *Man in the Northeast* 39: 87-95.
- 2006 « But Once the Twain Did Meet: A Speculation About Iroquois Origin ». In, P. Ramsden et L. K. Rankin (éd.), *From the Arctic to Avalon: Papers in Honour of Jim Tuck*. Bar International Series 1507 : 27-31.

RENOUF, M.A.P.

- 1984 « Northern Coastal Hunter-Fisher: an Archaeological Model ». *World Archaeology* 16 (1): 18-27.

REITZ, Elizabeth J. et Elizabeth S. WING

- 1999 *Zooarchaeology*. Cambridge manuals in archaeology. Cambridge University Press.

RIOUX, Stéphane et Roland TREMBLAY

- 1999 « Cette irréductible préférence: la chasse aux mammifères marins par les Iroquoiens de la région de Québec ». *Archéologiques* 11-12: 191-198.

RITCHIE, William A. et Richard S. MACNEISH

- 1949 « The Pre-Iroquoian Pottery of New York State ». *American Antiquity* 15 (2):97-124.

ROBINSON, Brian S., James PETERSEN et Ann K. ROBINSON

- 1992 *Early Holocene Occupation in Northern New England*. Occasional Publications in Maine Archaeology 9, Augusta, Maine.

ROUILLARD, Eugène

- 1908 *La Côte-Nord du Saint-Laurent et le Labrador canadien*. Québec, Laflamme et Proulx.

ROUSSEAU, Jacques et Guy BÉTHUNE, avec le concours de Pierre MORISSET (éd.)

- 1977 *Voyage de Peter Kalm au Canada en 1749*. Traduction annotée du journal de route, Montréal, Pierre Tisseyre.

SAGARD-THÉODAT, Gabriel

- 1939 *The Long Journey to the Country of the Hurons*. Toronto, The Champlain Society.
- 1866 *Histoire de Canada et Voyages que Les Frères Mineurs Recollects y ont faits pour la Conversion des Infidèles*. Paris, Librairie Tross.

SAINT-GERMAIN, Claire

- 1998 *Le bouillon d'os*. Université de Montréal, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. Sc.) en anthropologie.

SAMSON, Gilles

1983 *Préhistoire du Mushuau Nipi, Nouveau-Québec : étude du mode d'adaptation à l'intérieur des terres héli-arctiques*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Toronto.

SANGER, David R.

1975 « Culture Change as an Adaptative Process in the Maine-Maritime Region ». *Arctic Anthropology* 12 (2): 60-75.

1988 « Maritime adaptations in the Gulf of Maine ». *Archaeology of Eastern North America* 16: 81-99.

SCHLESINGER, Roger et Arthur P. STABLER (éd.)

1986 *André Thevet's North America. A Sixteenth-Century View*. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press.

SCHWARCZ, Henry P.

2003 « Stable isotopic analysis of charred food residues on potsherds, Saguenay area, Québec ». In M. Plourde (éd.), *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, rapport inédit, p. 397-401.

SCHULENBERG, Janet K.

2002 « New Dates for Owasco Pots ». In J. Hart et C. Reith (éd.), *Northeast Subsistence-Settlement Change: A.D. 700 - A.D. 1300*, p. 153-165. New York State Museum Bulletin 496.

SERGEANT, David E.

1991 *Harp seals, man and ice*. Ottawa, Department of fisheries and oceans.

SHINDELL, D.T., G.A. SCHMIDT, M.E. MANN, D. RIND et A. WAPLE

2001 « Solar forcing of regional climate change during the Maunder Minimum ». *Science* 294: 2149-2152.

SMITH, D.A. Jr.

2006 *Carpenter Brook revisited : social context and Early Late Woodland Ceramic variation in central New York State*. State University of New York at Buffalo, thèse de doctorat.

SNOW, Dean R.

1980 *The Archaeology of New England*. Academic Press, New York.

1995 « Migration in prehistory: the Northern Iroquoian case ». *American Antiquity* 60 (1): 59-79.

- 1996 « More on Migration in prehistory: Accomodating new evidence in the Northern Iroquoian Case ». *American Antiquity* 61 (4): 791-796.
- SPECK, Frank G.
 1916 « An Ancient Archaeological Site on the Lower St. Lawrence ». In *Holmes Anniversary Volume*, p. 427-432. Washington, D.C.
 1977 [1935] *Naskapi. The Savage Hunters of the Labrador Peninsula*. Norman, University of Oklahoma Press.
- SPIESS, Arthur
 2003 « Phoques et morses dans la préhistoire du littoral du golfe du Maine ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXXIII (1): 11-20.
- STARK, B. L. et B. VOORHIES
 1978 *Prehistoric Coastal Adaptations. The Economy and Ecology of Maritime Middle America*. Academic Press.
- STARNA, W. A. et R. E. FUNK
 1994 « The Place of the In Situ Hypothesis in Iroquoian Archaeology ». *Northeast Anthropology* 47: 45-54.
- STEWART, Frances L
 1989 « Seasonal Movements of Indians in Acadia as Evidenced by Historical Documents and Vertebrate Faunal Remains from Archaeological Sites ». *Man in the Northeast* 38: 55-77.
- STOPP, Marianne P.
 2002 « Ethnohistoric analogues for storage as an adaptive strategy in northeastern subarctic prehistory ». *Journal of Anthropological Archaeology* 21 (3):301-328.
- SYLVESTRE, Jean-Pierre
 1998 *Guide des mammifères marins du Canada*. Broquet, L'Acadie.
- TABORIN, Yvette
 1989 «Le foyer: document et concept». In M. Olive et Y. Taborin (éd.), *Nature et fonction des foyers préhistoriques*. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France 2: 77-80. Actes du Colloque International de Nemours 1987.
- TAILLON, Hélène
 1991 *Étude de potentiel archéologique, volet préhistorique: Pointe-Noire, Cap-de-Bon-Désir*. Rapport sur micro-fiches, Service canadien des parcs, Ottawa.

- 1995 *Évaluation archéologique du site préhistorique de Cap-de-Bon-Désir*. Québec, rapport de terrain remis à Parcs Canada, Patrimoine canadien - Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent.
- 1997 *Rapport de surveillance archéologique, site paléohistorique de Cap-de-Bon-Désir (109G)*. Québec, Parcs Canada, Patrimoine canadien.

TASSÉ, Gilles

- 1989 *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes. Travaux de 1987 à 1989*. Laboratoire d'archéologie, département des Sciences de la Terre, UQAM, rapport remis à la Direction du Patrimoine, ministère des Affaires culturelles du Québec.
- 1990 *Recherches au site de la Falaise (DbEj-13)*. Laboratoire d'archéologie, département des Sciences de la Terre, UQAM, rapport remis à la Direction du Patrimoine, ministère des Affaires culturelles du Québec.
- 1991 *Compte rendu des travaux de 1990 au site de la Falaise, Grandes-Bergeronnes*. Laboratoire d'archéologie, département des Sciences de la Terre, UQAM, rapport remis à la Direction du Patrimoine, ministère des Affaires culturelles du Québec.
- 1994 *Les fouilles de la saison 1991 au site de la Falaise, Grandes-Bergeronnes, et travaux connexes*. Laboratoire d'archéologie, département des Sciences de la Terre, UQAM, rapport remis à la Direction du Patrimoine, ministère de la Culture et des Communications du Québec

TASSÉ, Gilles et Serge LEBEL

- 1987 *Fouilles au site de la Falaise (DbEj-13) aux Grandes-Bergeronnes, comté Saguenay*. Laboratoire d'archéologie de l'UQAM, rapport de synthèse déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

TAYLOR, R.E.

- 2001 « Radiocarbon dating ». In, D.R. Brothwell et A.M. Pollard (éd.), *Handbook of Archaeological Sciences*. John Wiley and Sons, p. 23-34.

TESTART, Alain

- 1982 « The Significance of Food Storage among Hunters-Gatherers: Residence Patterns, Population densities and Social Organization ». *Current Anthropology* 23 (5): 523-537.

THWAITES, R.G. (éd.)

- 1959 *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France 1610-1791*. Cleveland, The Burrows Brothers Company, 73 vol.

TORRENCE, R.

- 1983 « Time Budgeting and Hunter-Gatherer Technologies ». In G. Bailey (éd.), *Hunter-Gatherer Economy in Prehistory. A European Perspective*. Cambridge University Press.

TREMBLAY, Roland

- 1993a « Iroquoian Beluga Hunting on Ile Verte », in Claude Chapdelaine et James F. Pendergast (éd.), *Essays in St. Lawrence Iroquoian Archaeology*, p. 121-137. Occasional Papers in Northeastern Archaeology 8, Copetown Press, Dundas, Ontario.
- 1993b *Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1992*. Université de Montréal, rapport soumis au ministère de la Culture du Québec.
- 1994 « Des grains de maïs révélateurs d'ancienneté culturelle: point de vue sur une note de recherche de J. Guimont ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXIV (4): 85.
- 1995 « L'île aux Corneilles: deux occupations du Sylvicole supérieur entre la province de Canada et le Saguenay » dans A.-M. Balac et alii (éd.), *Archéologies québécoises*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec, no 23, p. 271-306.
- 1996 « La connexion abénaquise: quelques éléments de recherche sur la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent orientaux ». *ArchéoLogiques* 10: 77-86.
- 1998a « Présence du noyer cendré dans l'estuaire du Saint-Laurent durant la préhistoire ». *Recherches amérindiennes au Québec* XVII (3-4): 99-106.
- 1998b « Le site de l'Anse-à-la-Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent ». In R. Tremblay (sous la direction de), *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec 27, pp.: 91-125.
- 1999 « A Middle Phase for the Eastern St. Lawrence Iroquoian Sequence: Western Influences and Eastern Practices ». In, R. F. Williamson et C. M. Watts (éds), *Taming the Taxonomy, Toward a New Understanding of Great Lakes Archaeology*. The Ontario Archaeological Society, Inc., Eastendbooks : 83-100.
- 2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs*. Montréal, Éditions de l'Homme, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire.

TRIGGER, Bruce G.

- 1966 « Who Where the 'Laurentian Iroquois'? The Canadian Review of Sociology and Anthropology 3 (4): 201-213.
- 1985 *Natives and Newcomers, Canada's «Heroic Age» Reconsidered*. McGill-Queen's University Press, Montréal.
- 1990 *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*. Boréal, Seuil.

TROSS, Edwin

- 1866 *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs recollects y ont fait pour la conversion des infidèles depuis l'an 1615 par Gabriel Sagard Theodat avec un dictionnaire de la langue huronne*. Paris, libraire Tross.

TRUDEAU, H. et M. SAINT-PIERRE

1973 *Rapport d'activités, sauvetage archéologique dans la région de Grandes-Bergeronnes*, rapport inédit déposé au Service d'archéologie et d'ethnologie du ministère des Affaires culturelles.

TUCK, J. A.

1975a « Maritime Adaptation on the Northwestern Atlantic Coast ». In W. W. Fitzhugh (éd.), *Prehistoric Maritime Adaptations of the Circumpolar Zone*. Proceedings of the International Congress of Anthropological and Ethnological Sciences. The Hague.

1975b « The Northeastern Maritime Continuum: 8000 years of Cultural Development in the Far Northeast ». *Arctic Anthropology* 12 (2): 139-147.

TURNER, Lucien M.

1979 [1894] *Indians and Eskimos in the Quebec-Labrador Peninsula*. Quebec, Presses COMEDITEX.

VASIL'EVSKI, R. S.

1987 « The Development of a Maritime System of Economy in the Northern Part of the Pacific Ocean Basin ». *Études Inuit* 11 (2): 73-90.

WINTEMBERG, William J.

1942 « The Geographical Distribution of Aboriginal Pottery in Canada ». *American Antiquity* 8 (2): 129-141.

1943 « Artefacts from Ancient Workshop Sites near Tadoussac, Saguenay County, Quebec ». *American Antiquity* 8 (4): 313-340.

WRIGHT, James V.

1980 *La préhistoire du Québec*. Ottawa, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada, éditions Fides.

2004a *A History of the Native People of Canada. Volume III, Part 1 (A.D. 500 – European Contact)*. Musée canadien des Civilisations, collection Mercure n° 154.

2004b « The Gordon Island North Site and Cultural Settlement Distributions along the Upper St. Lawrence River Valley », in J. V. Wright et J.-L. Pilon (éd.), *A Passion for the Past. Papers in Honour of James F. Pendergast*. Musée canadien des Civilisations, collection Mercure n° 164 : 321-394.

YARNELL, R. A.

1982 « Problems of interpretation of archaeological plant remains of the Eastern Woodlands ». *Southeastern Archaeology* 1: 1-7.

YASUI, Cathy

1988 « Faunal remains from the Ouellet site (DaEk-6) ». In M. Plourde (éd.), *Fouilles archéologiques au site Ouellet (DaEk-6), Baie Sainte-Catherine, comté Charlevoix, saisons 1986 et 1987*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles.

YESNER, David R.

1980 « Maritime Hunter-Gatherers: Ecology and Prehistory ». *Current Anthropology* 21 (6): 727-750.

1984 « Population Pressure in Coastal Environments: an Archaeological Test ». *World Archaeology* 16 (1): 108-127.

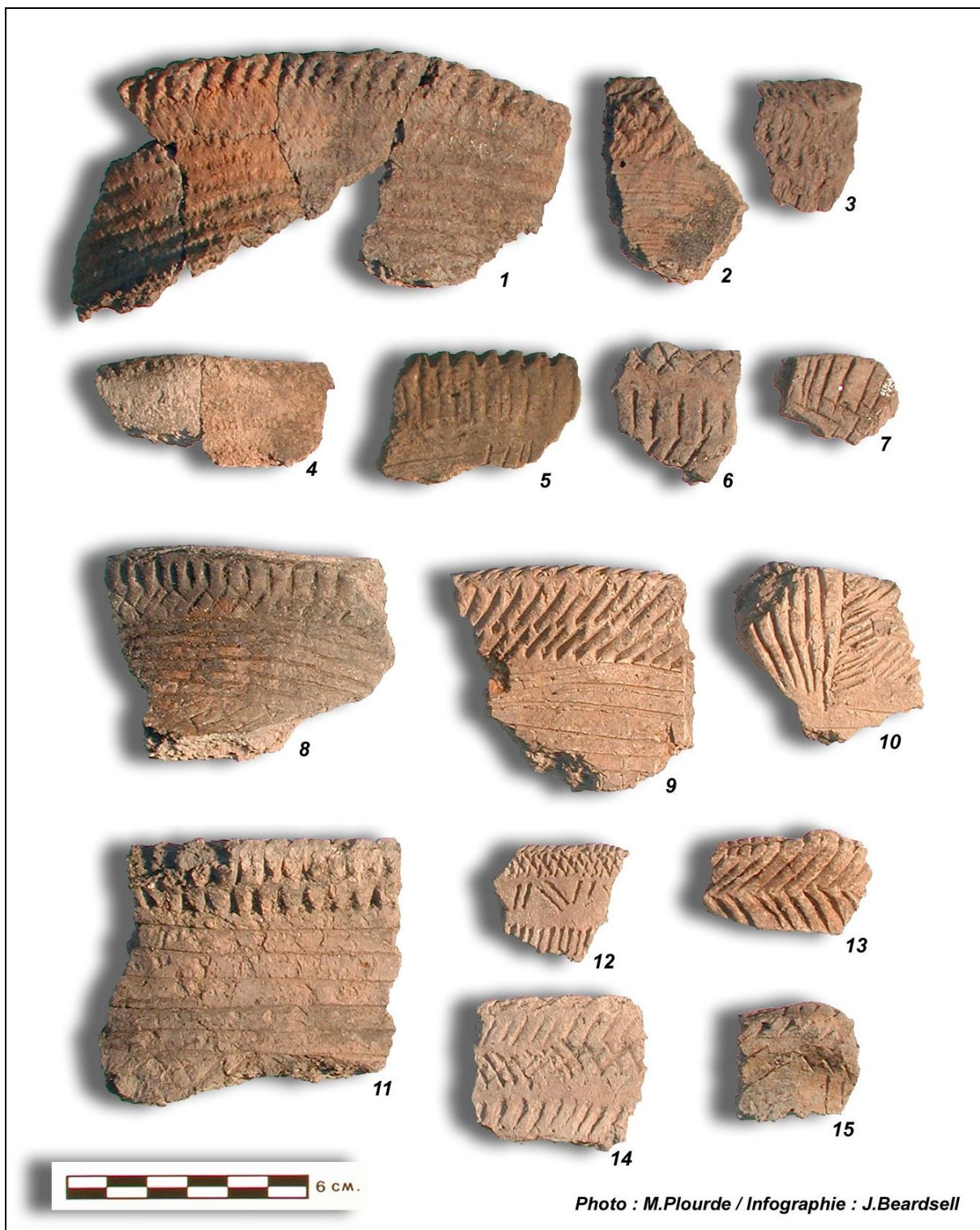


Planche 1
Site Ouellet, vases en terre cuite

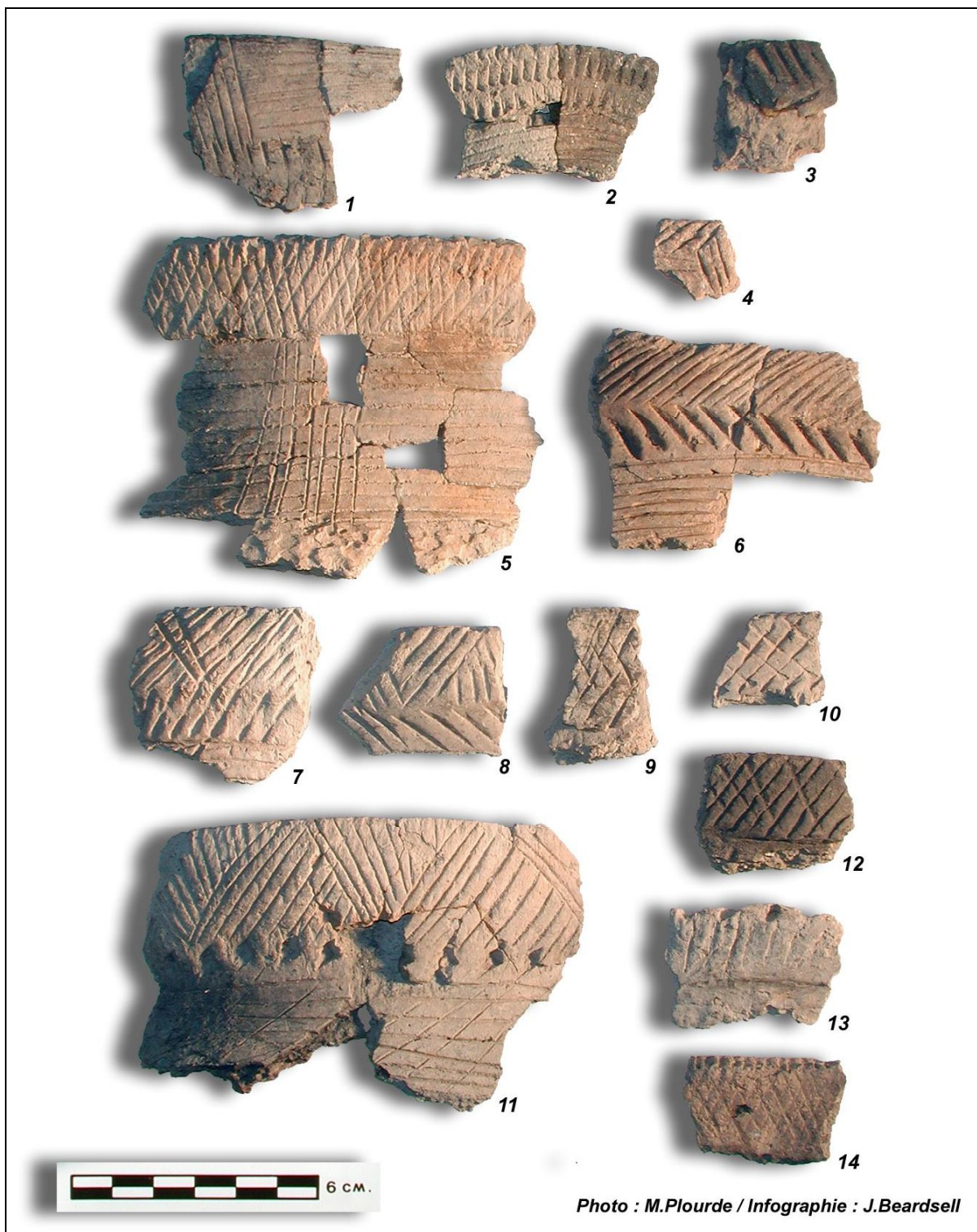


Planche 2
Site Ouellet, vases en terre cuite

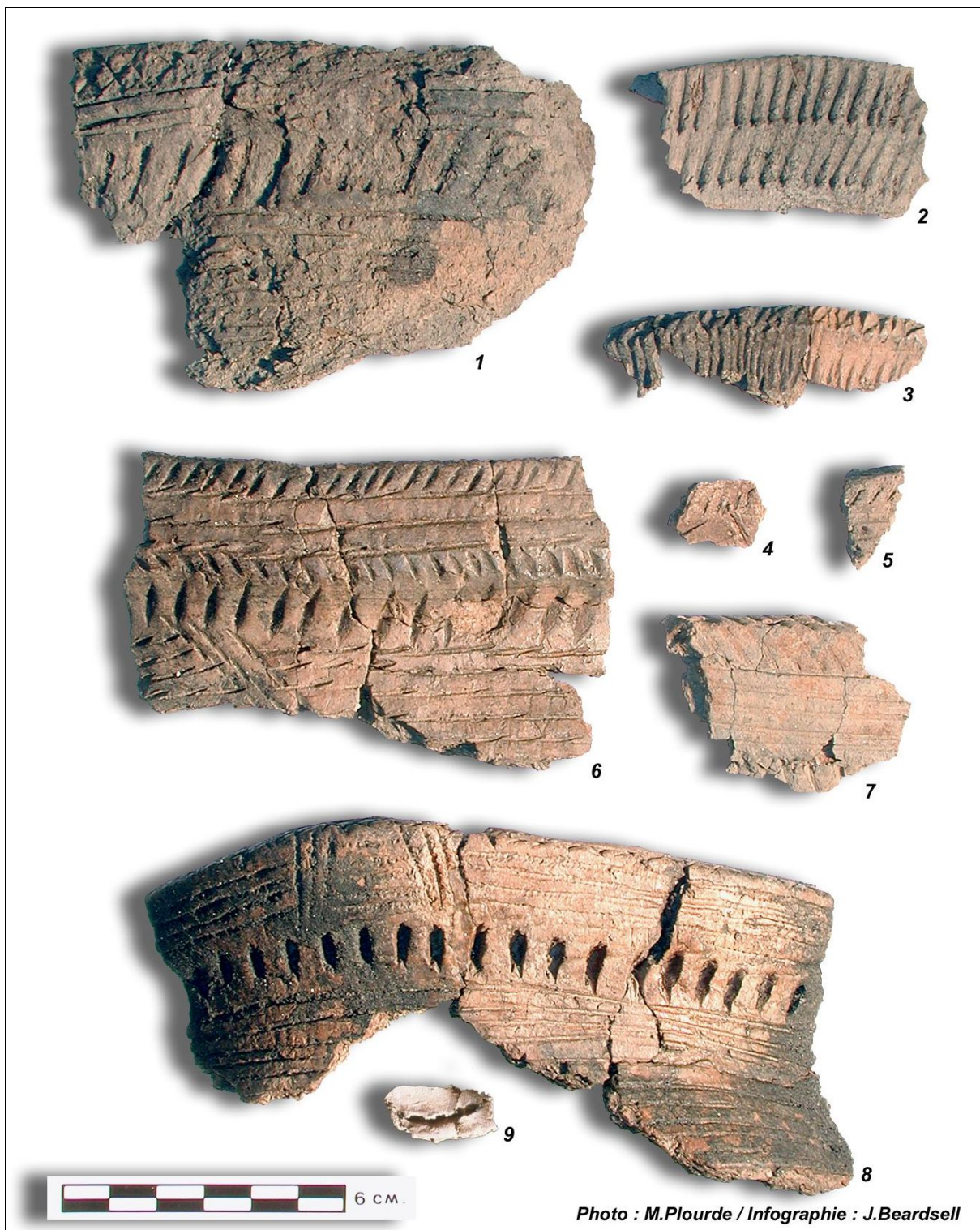


Planche 3
Site Ouellet, vases en terre cuite



Planche 4
Site Ouellet, vases en terre cuite

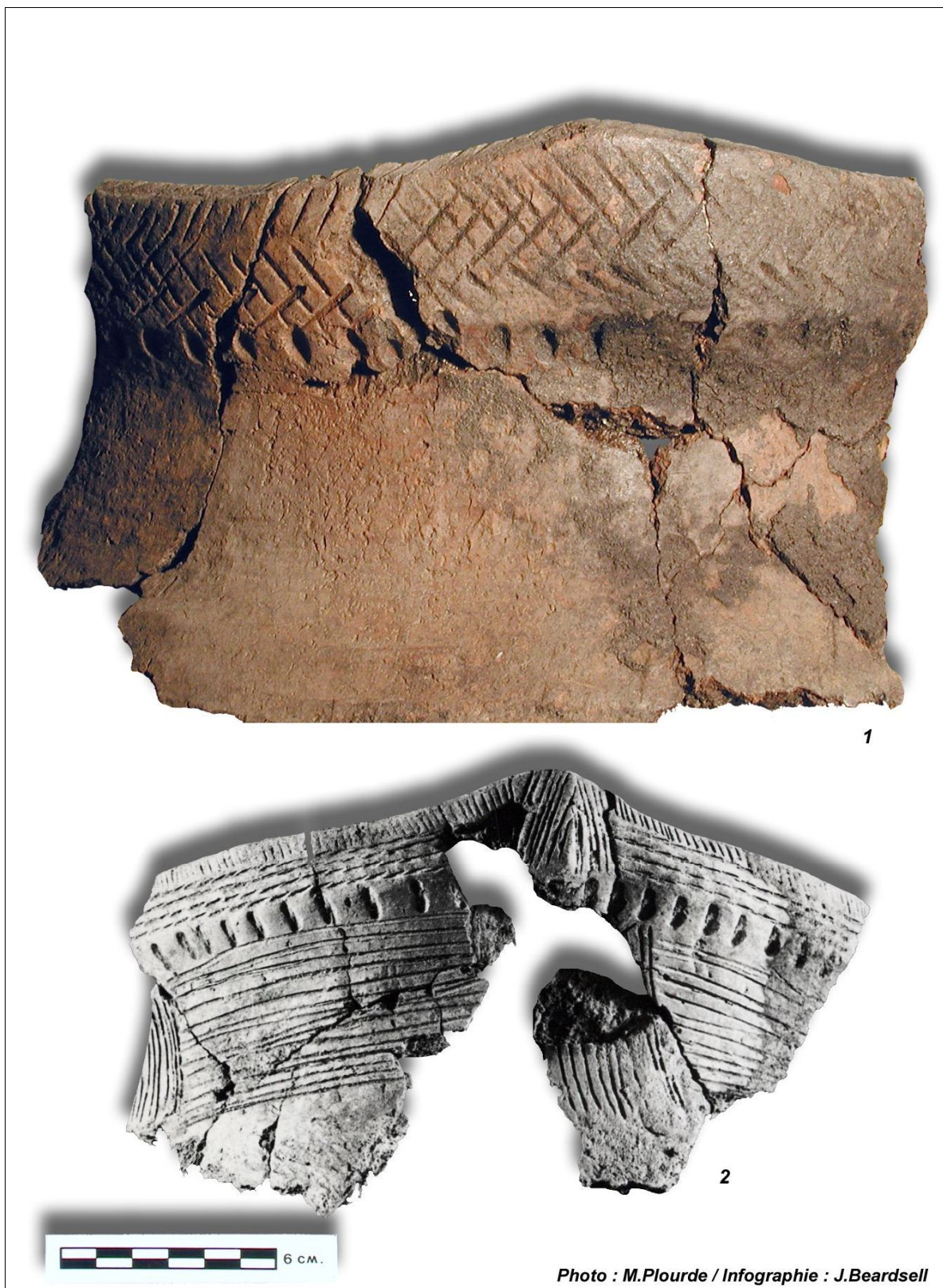


Planche 5
Site Ouellet, vases en terre cuite



Planche 6
 Sites Anse-aux-Pilotes IV, des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave et Pointe-Sauvage, vases et pipes
 en terre cuite

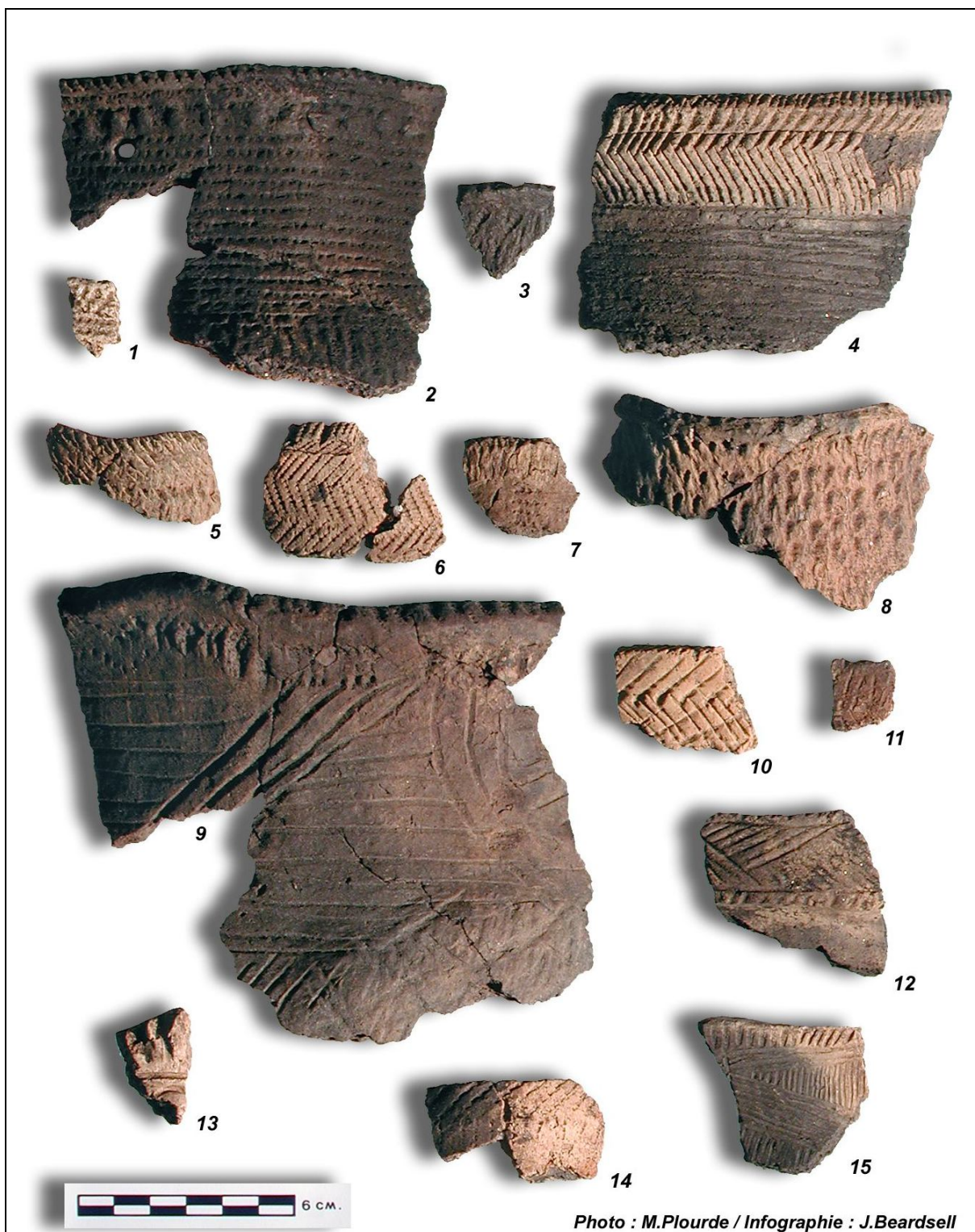


Planche 7
Site Cap-de-Bon-Désir, vases en terre cuite



Planche 8
Site Cap-de-Bon-Désir, vases et pipes en terre cuite

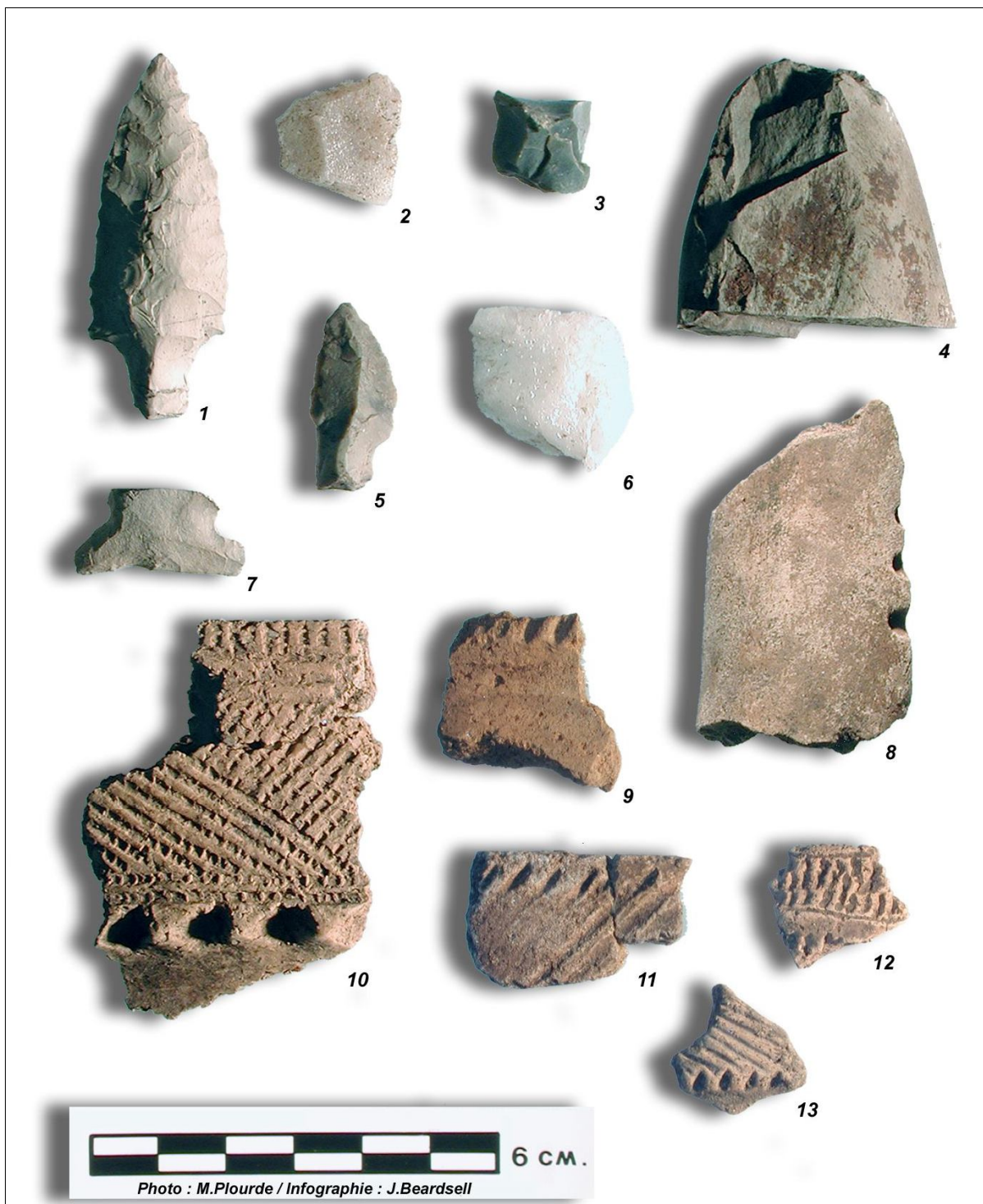


Planche 9
Site Cap-de-Bon-Désir, outils lithiques, pipe et vases en terre cuite

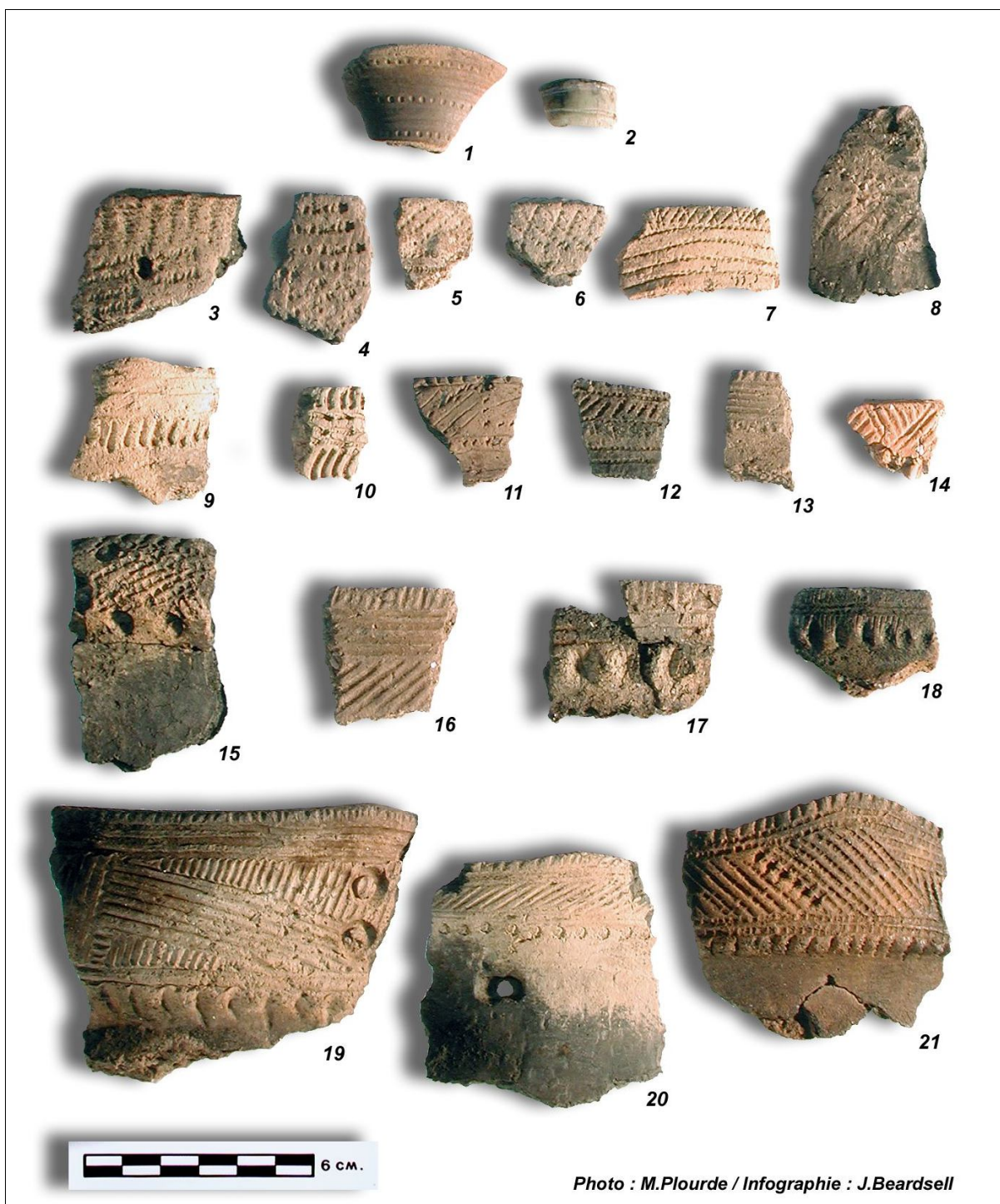


Planche 10
Site Cap-de-Bon-Désir, vases et pipes en terre cuite

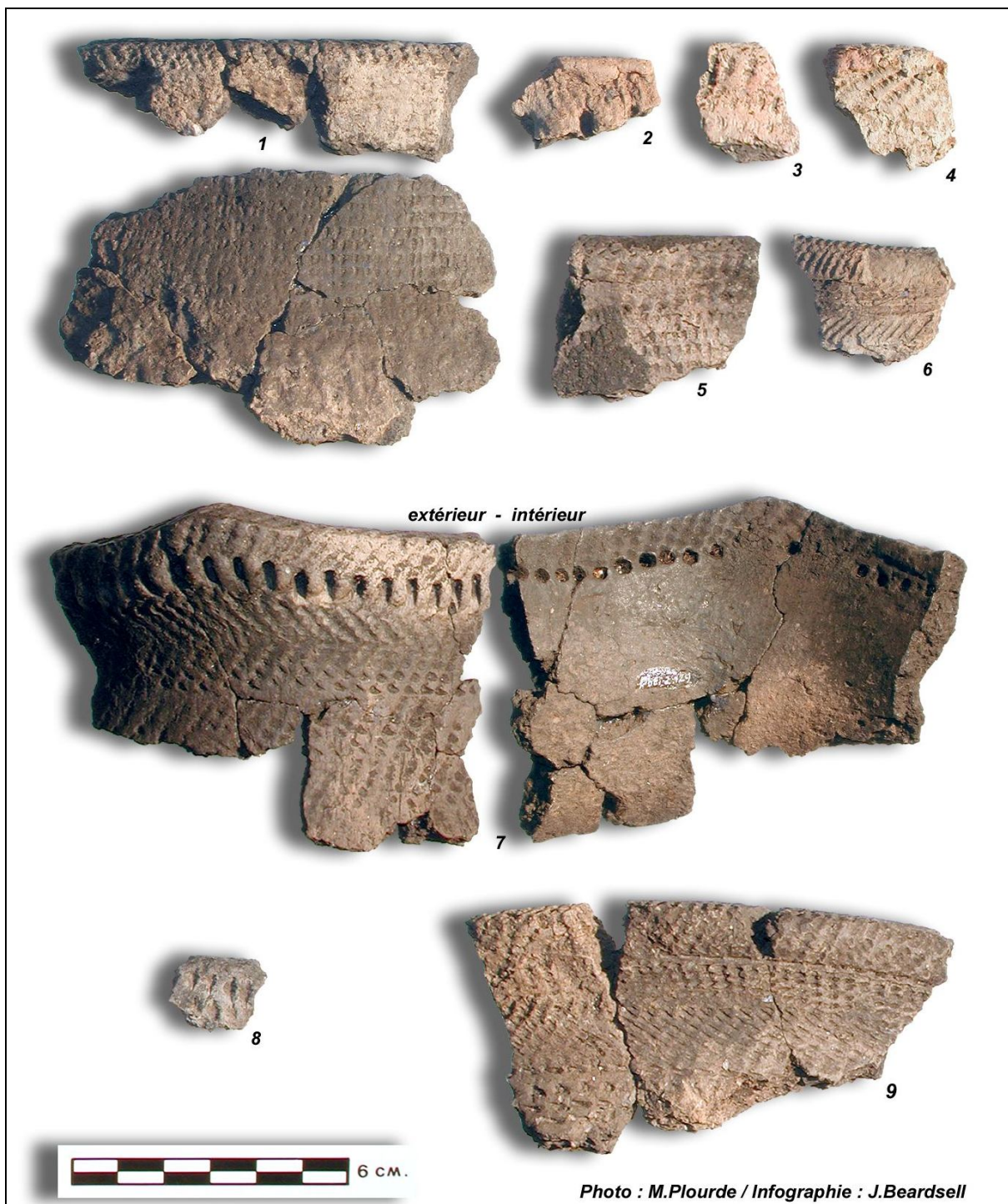


Planche 11
Site Pointe-à-Crapaud, vases en terre cuite



Planche 12
Site Pointe-à-Crapaud, vases en terre cuite

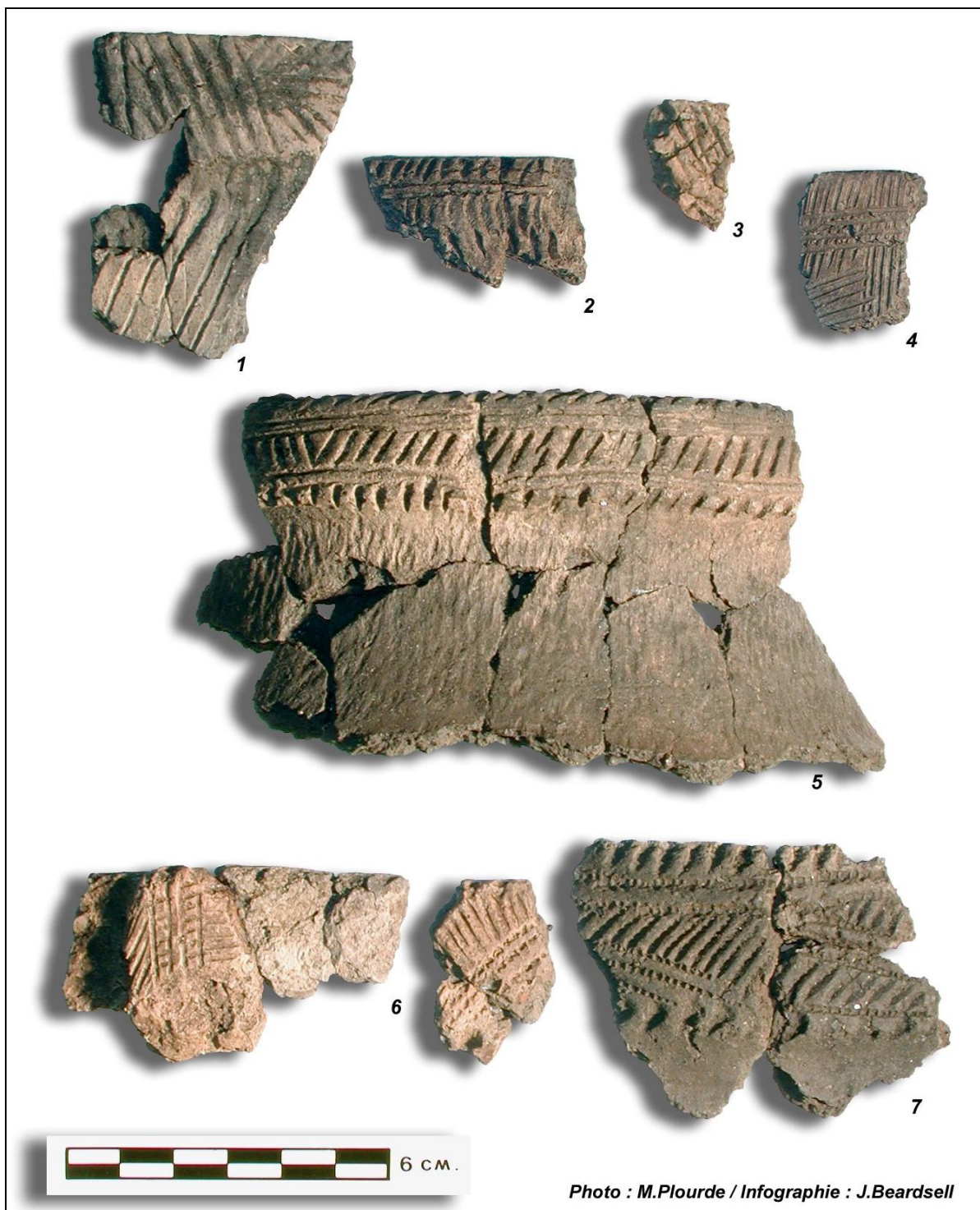


Planche 13
Site Pointe-à-Crapaud, vases en terre cuite

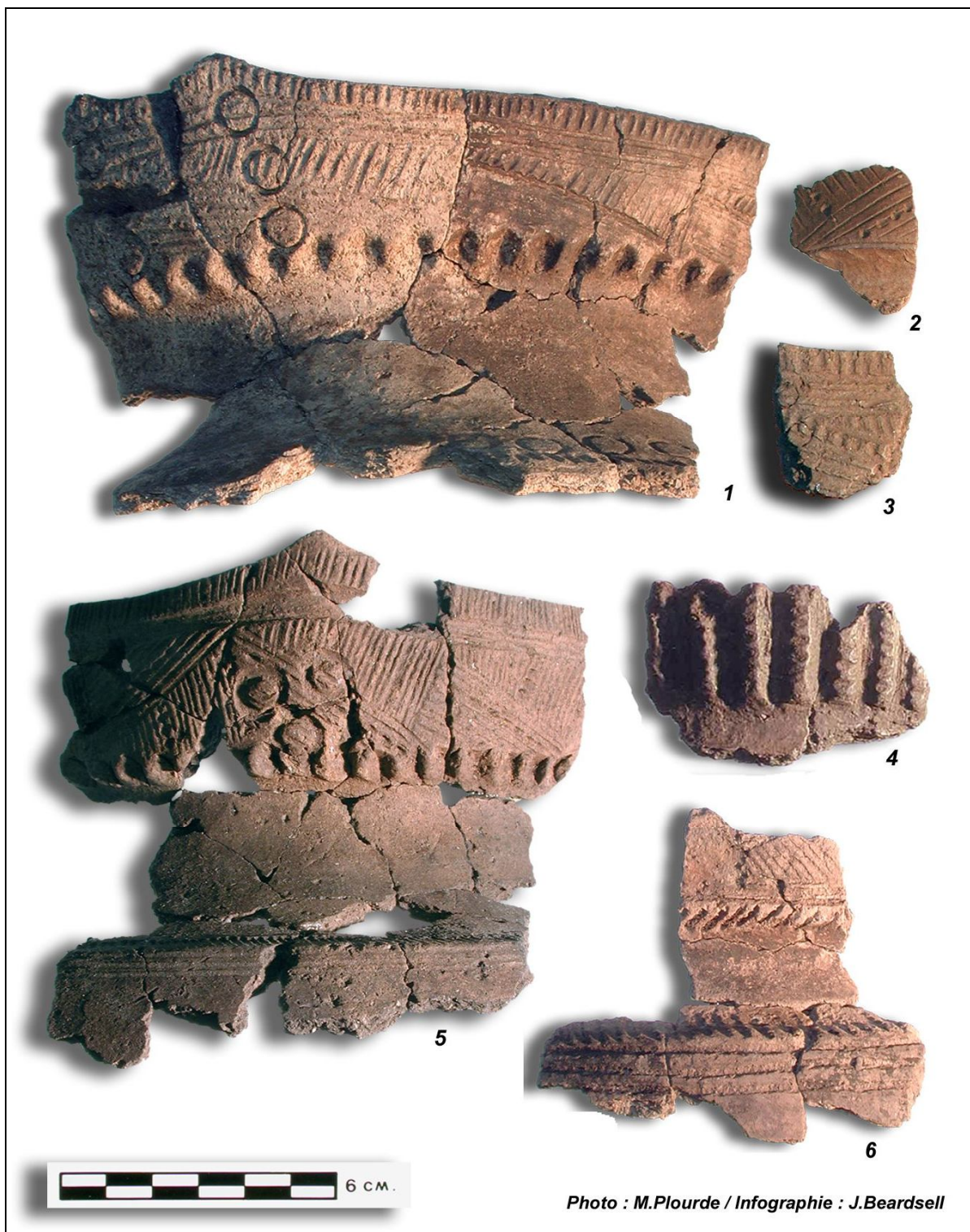


Planche 14
Site Pointe-à-Crapaud, vases en terre cuite

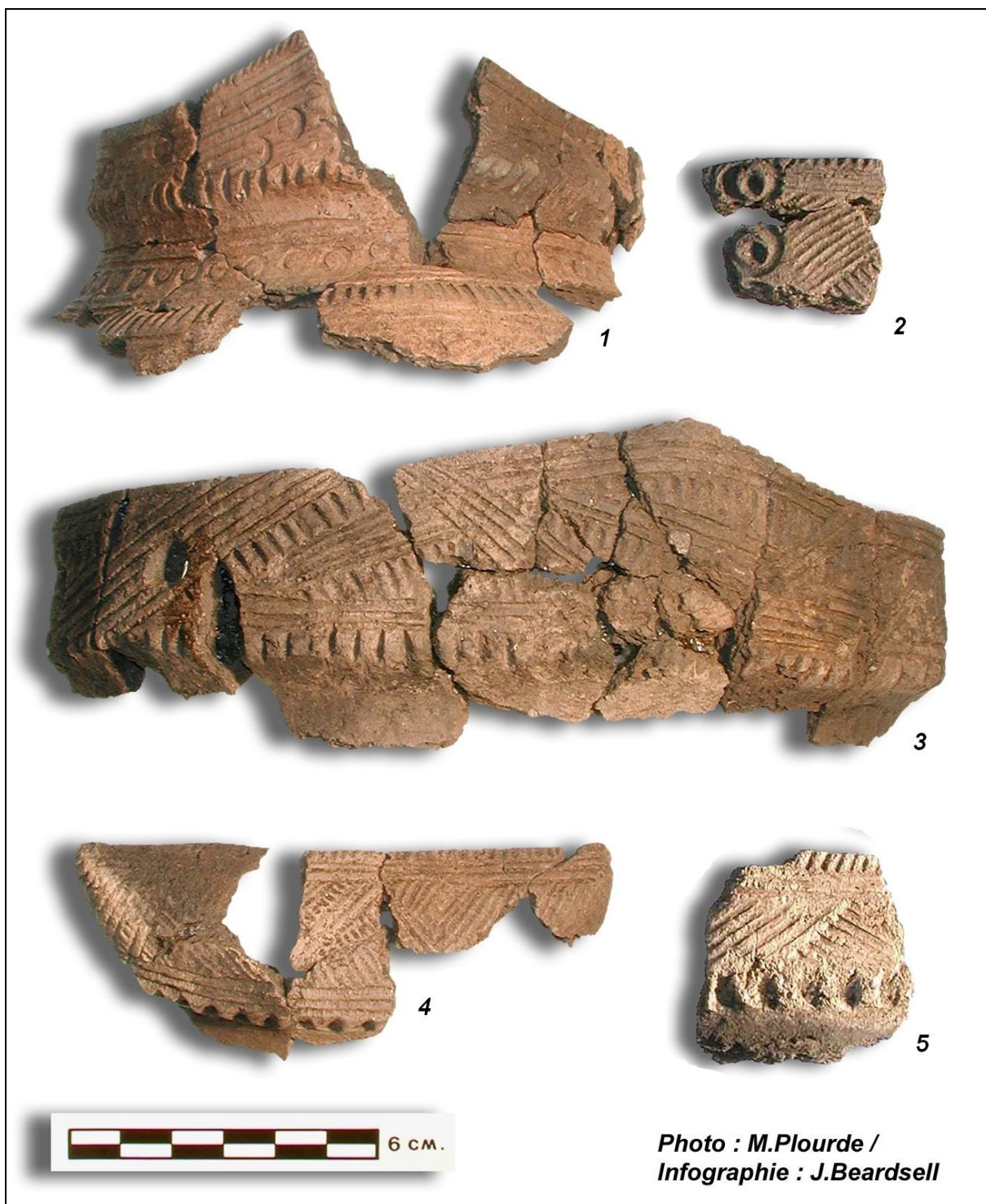


Planche 15
Site Pointe-à-Crapaud, vases en terre cuite

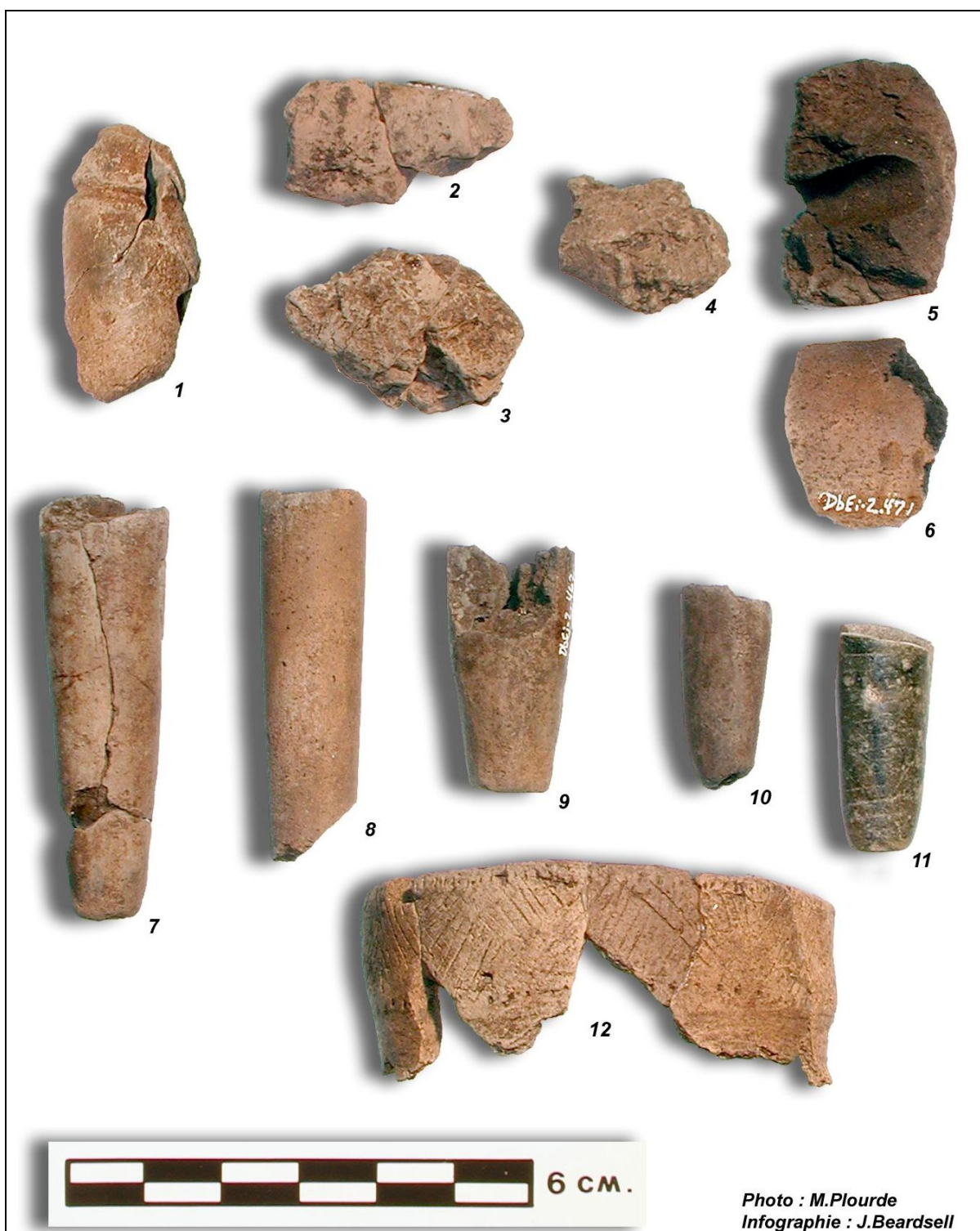


Planche 16
Site Pointe-à-Crapaud, éléments en terre cuite et en stéatite

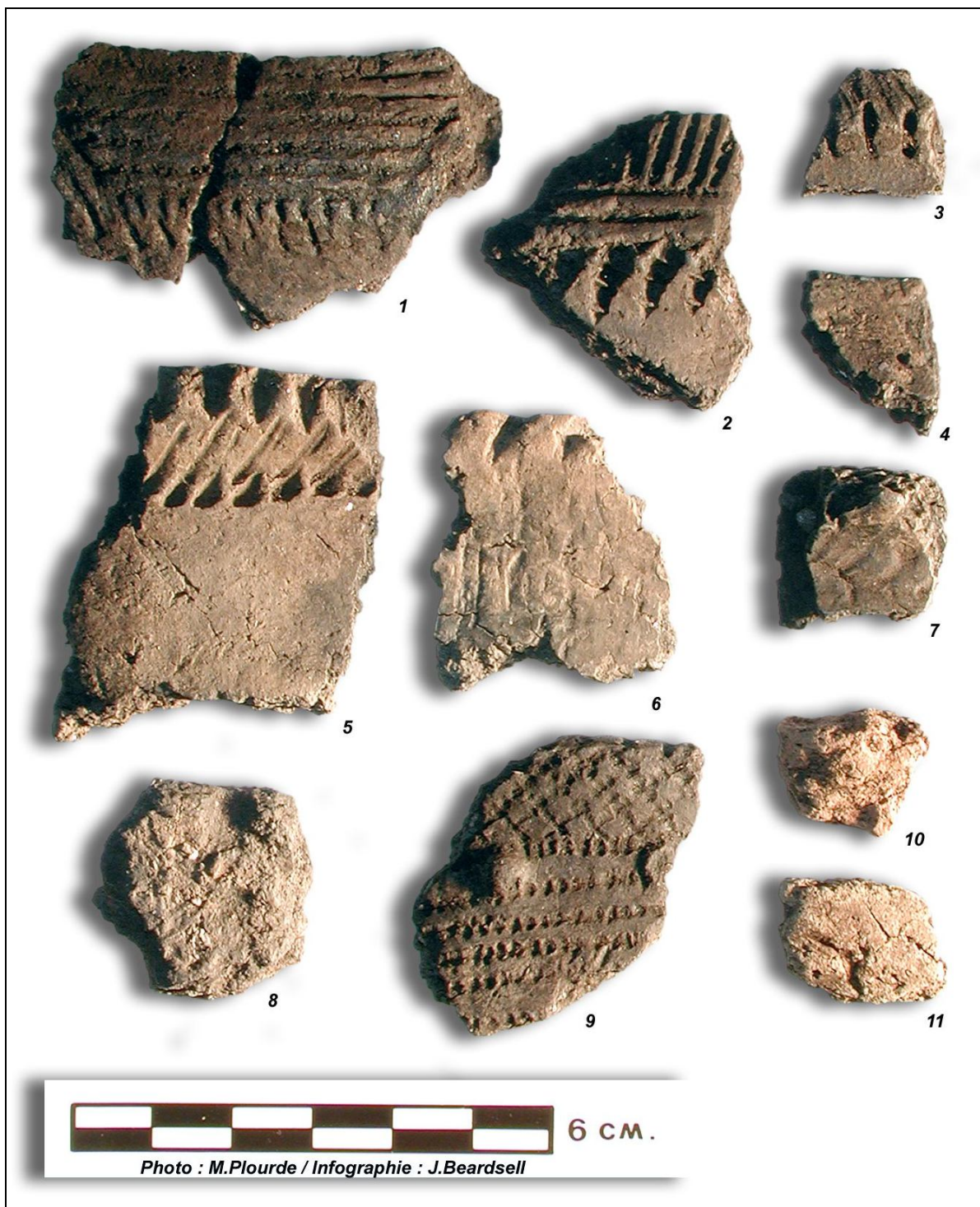


Planche 17
Site Escoumins 1, vases et rebuts de pâte en terre cuite



Planche 18
Site Anse-aux-Pilotes IV, outils sur os

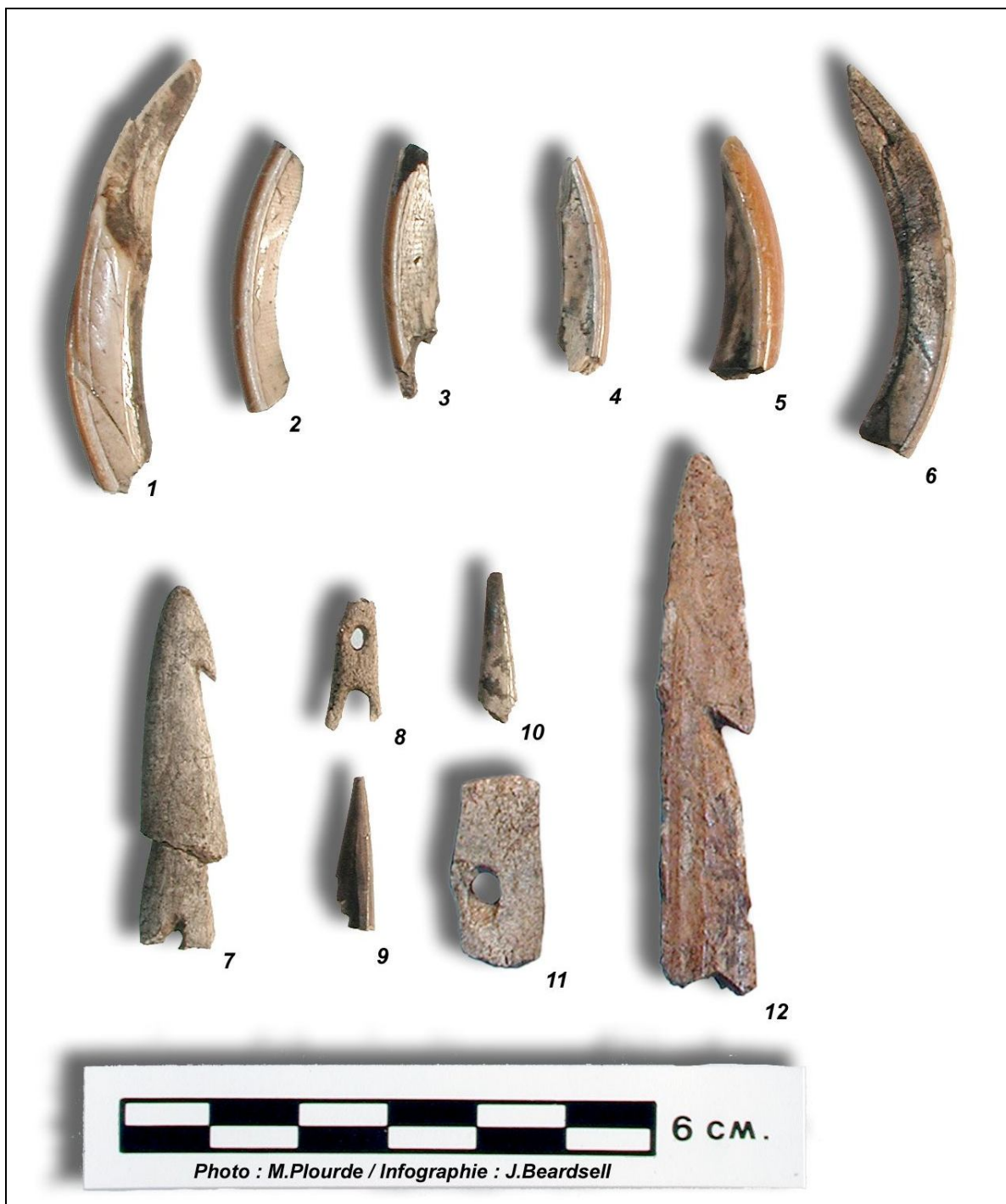


Planche 19
Site Cap-de-Bon-Désir, outils en os

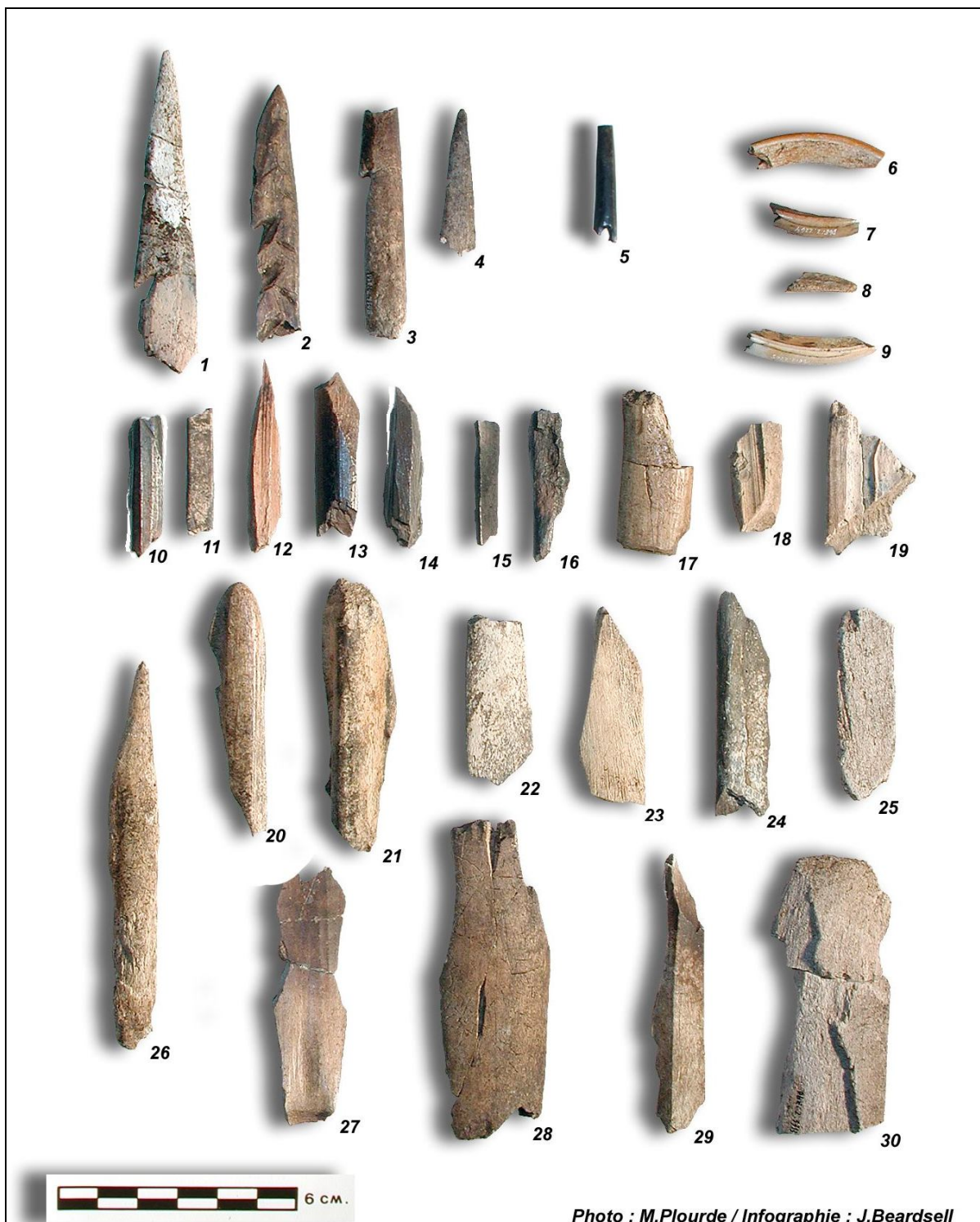


Planche 20
Site Pointe-à-Crapaud, outils en os

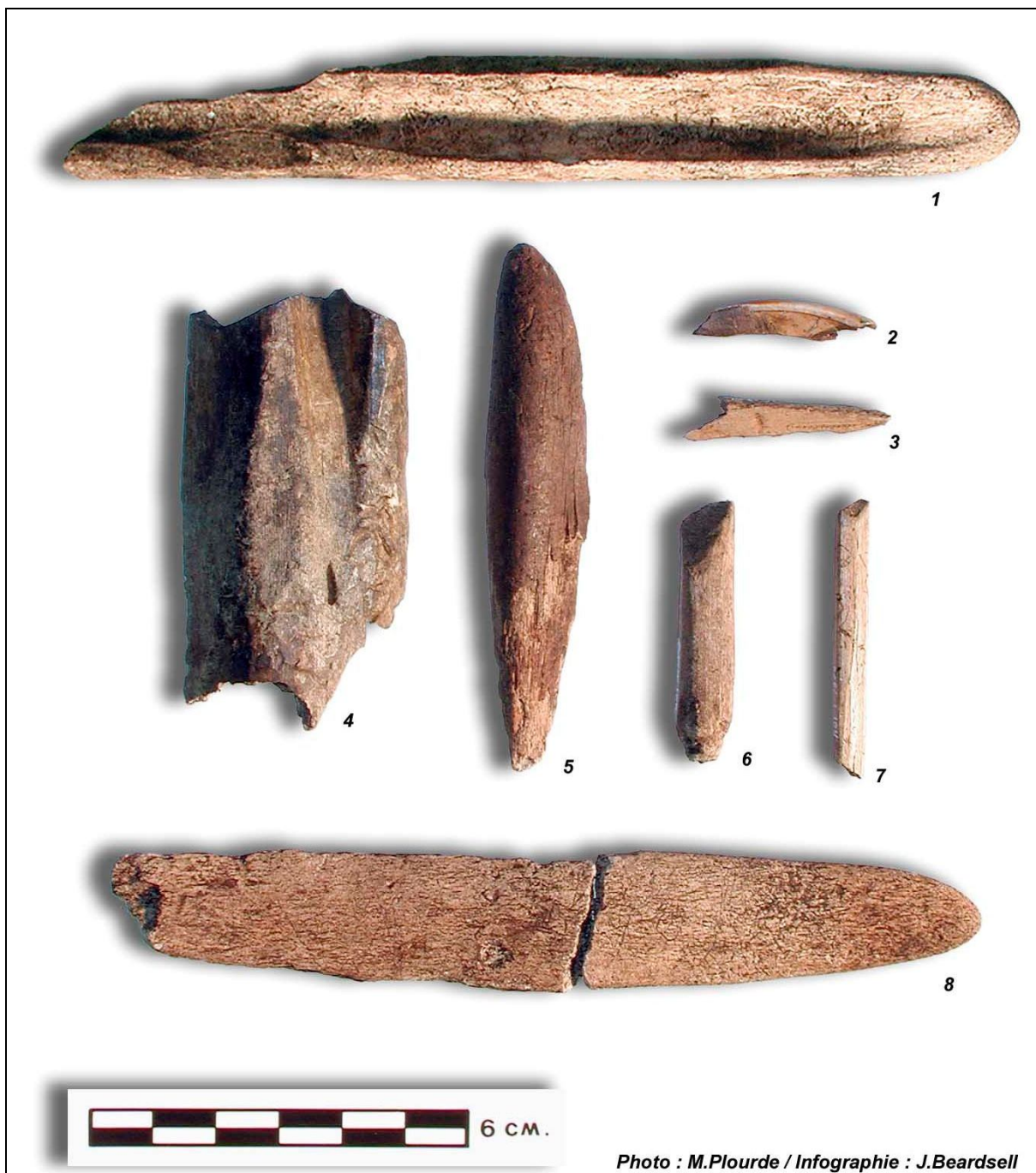


Planche 21
Site Escoumins 1, outils en os

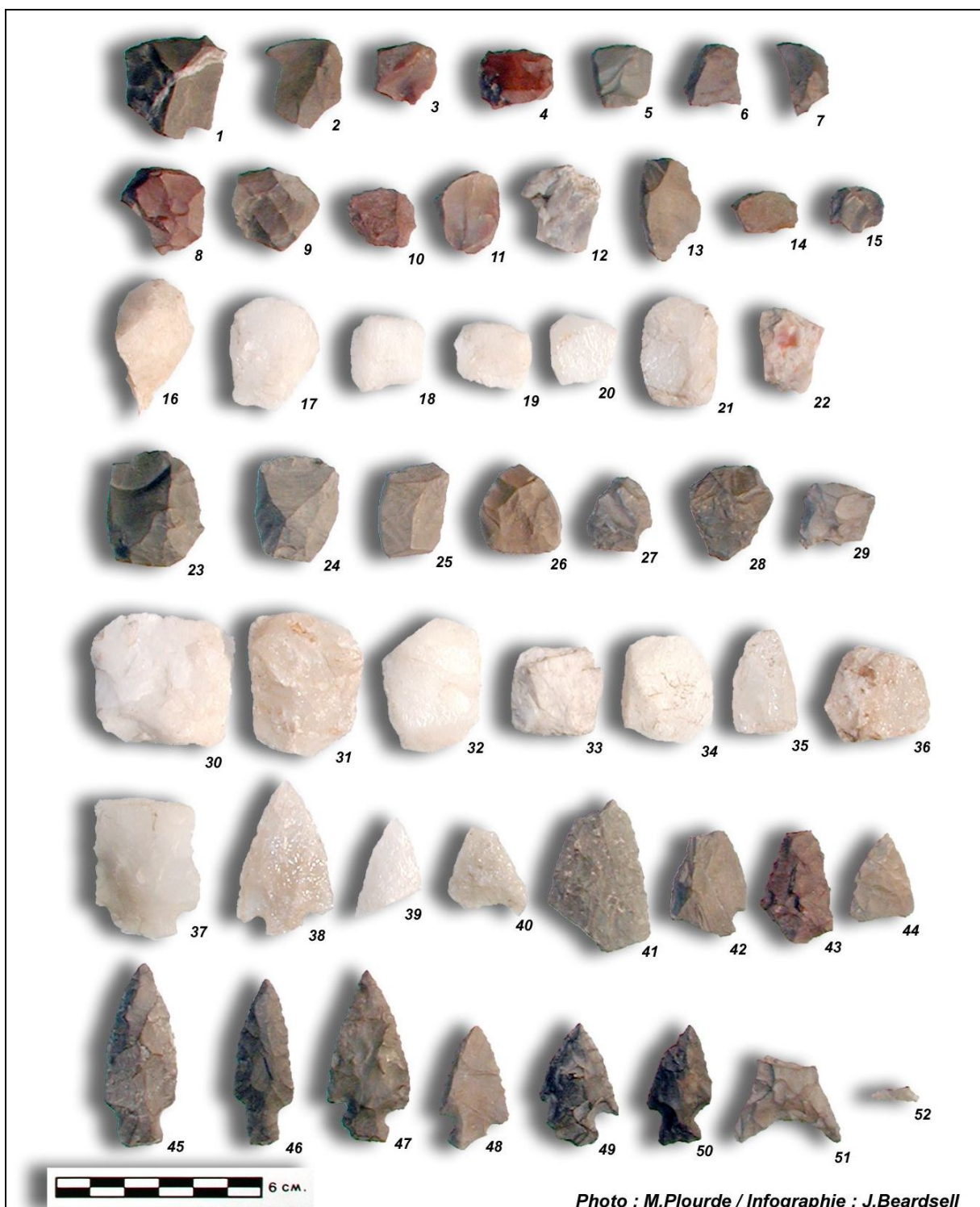


Planche 22
Site Ouellet, outillage lithique de petit calibre

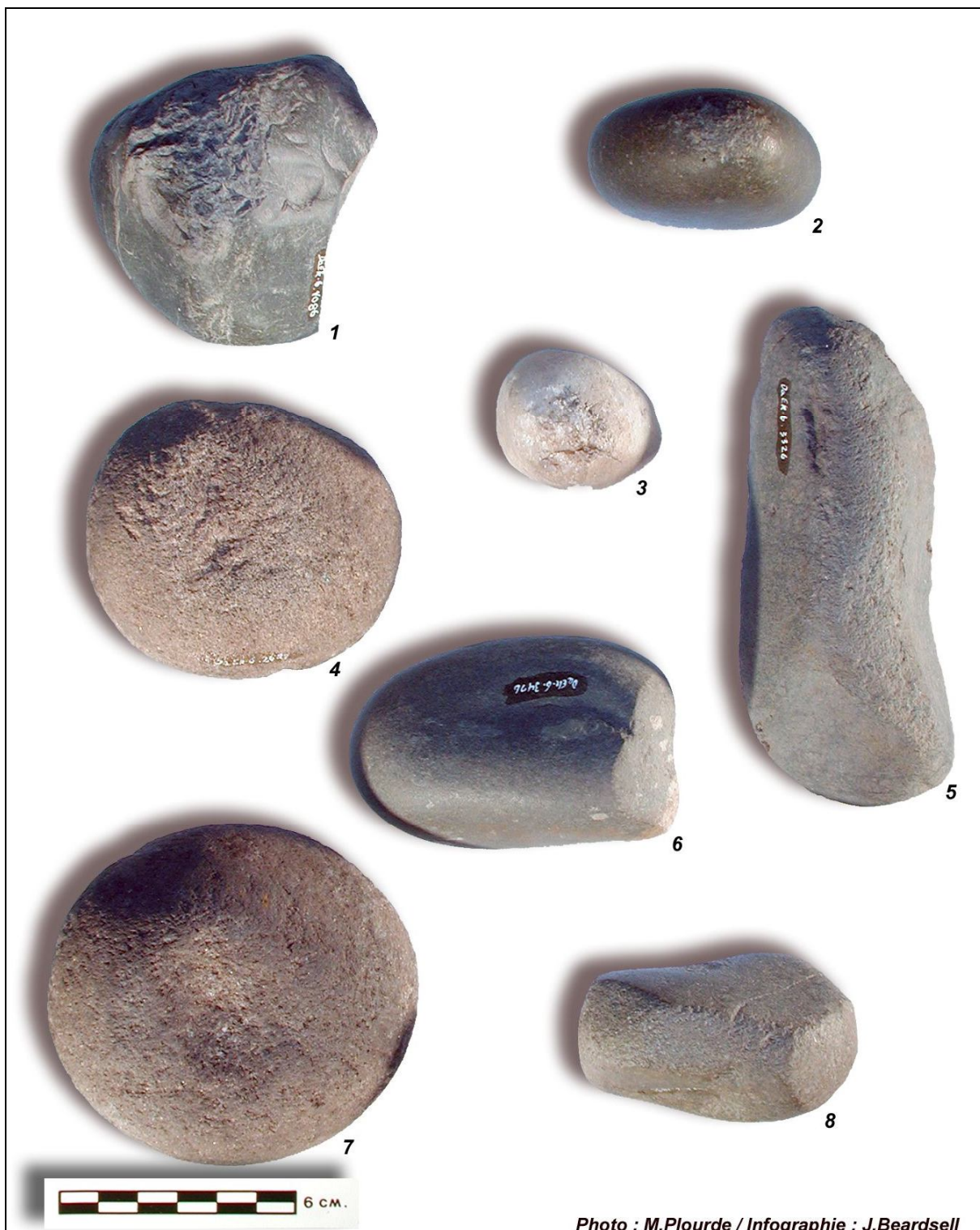


Planche 23
Site Ouellet, outillage lithique de gros calibre

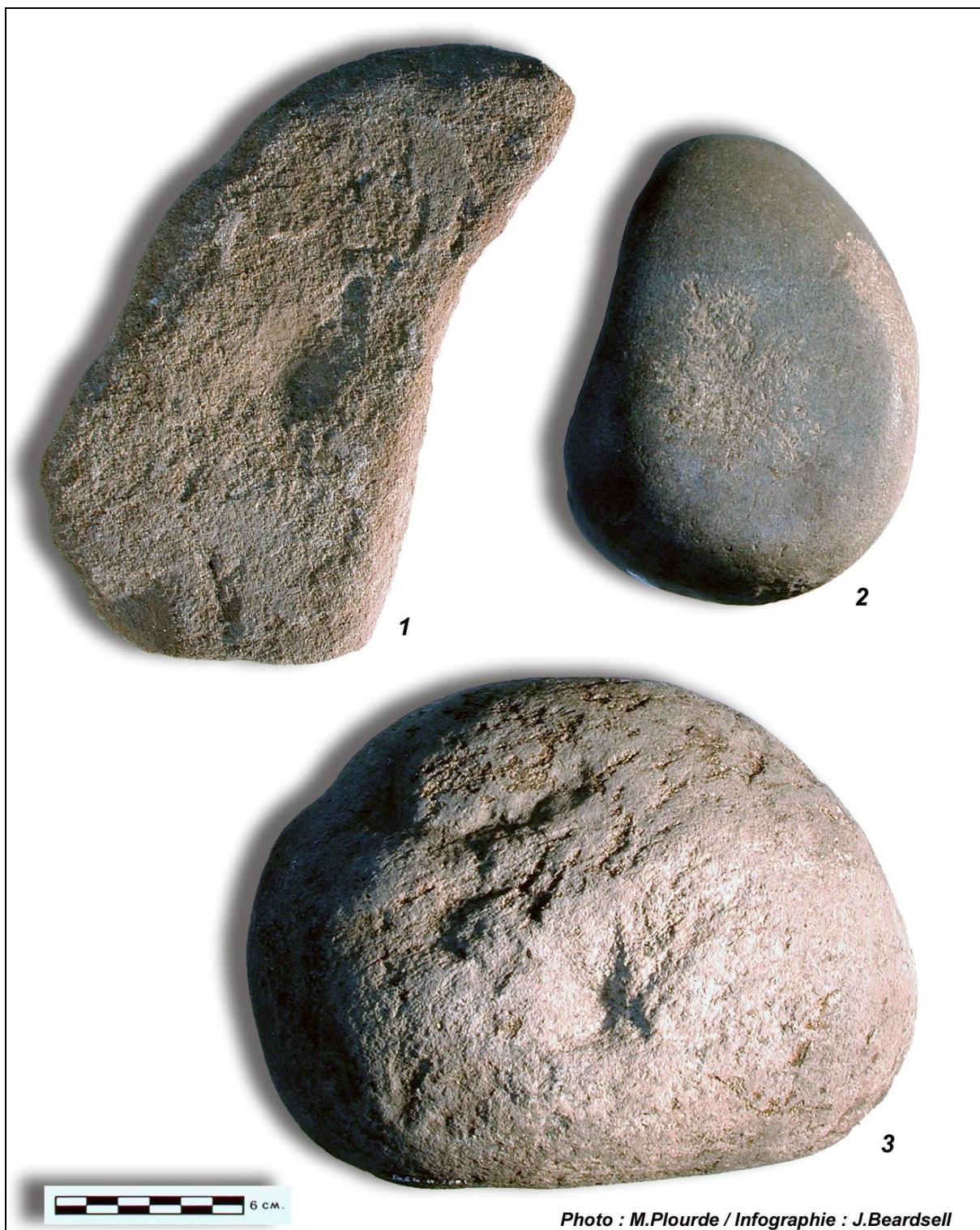


Planche 24
Site Ouellet, outillage lithique de gros calibre



Photo : M.Plourde / Infographie : J.Beardsell

Planche 25
Site Ouellet, outillage lithique de gros calibre



Planche 26
Site Anse-aux-Pilotes IV, outillage lithique

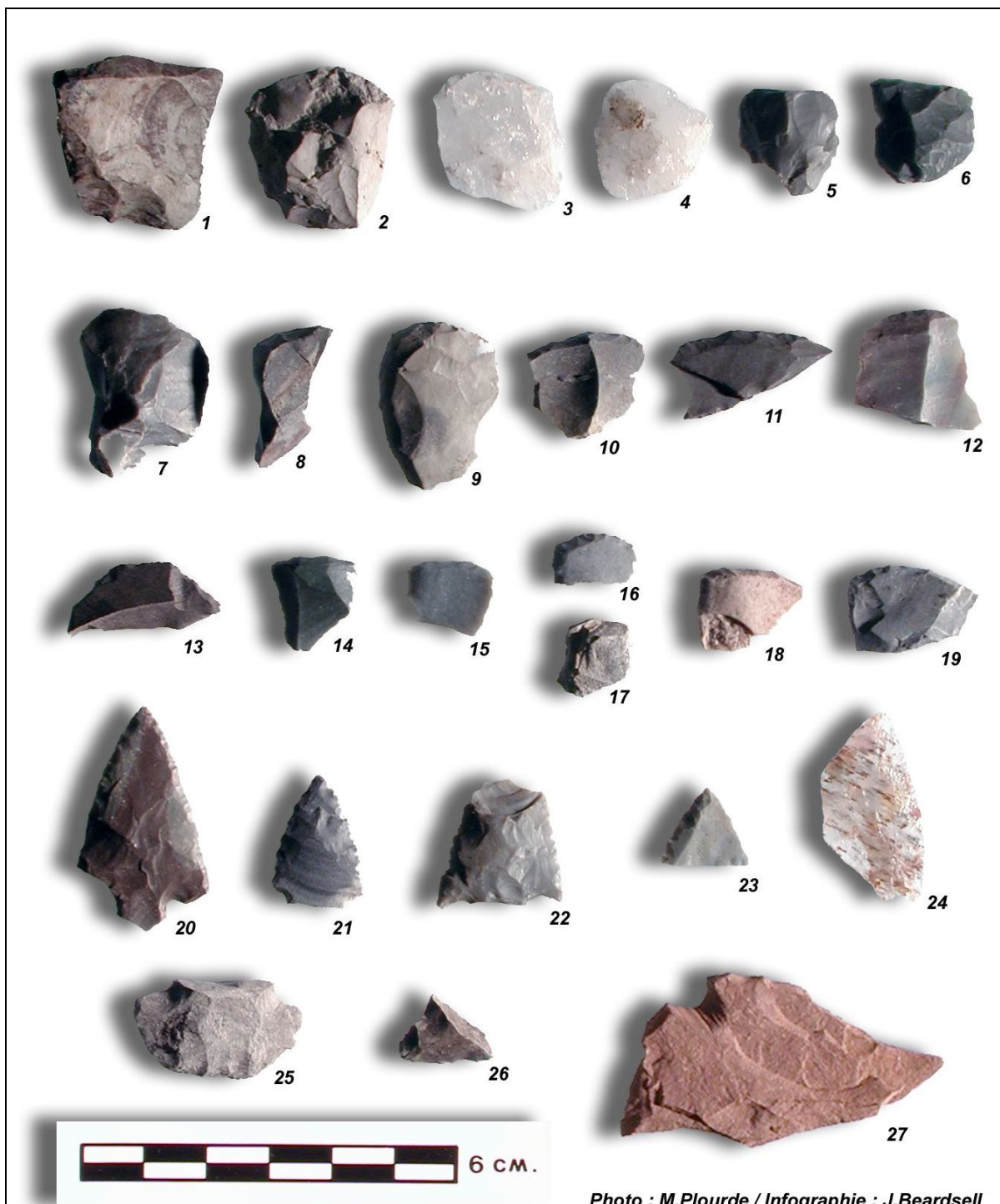


Planche 27
 Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), outillage lithique de petit calibre



Planche 28
Site Cap-de-Bon-Désir (109G23-24), outillage lithique de gros calibre

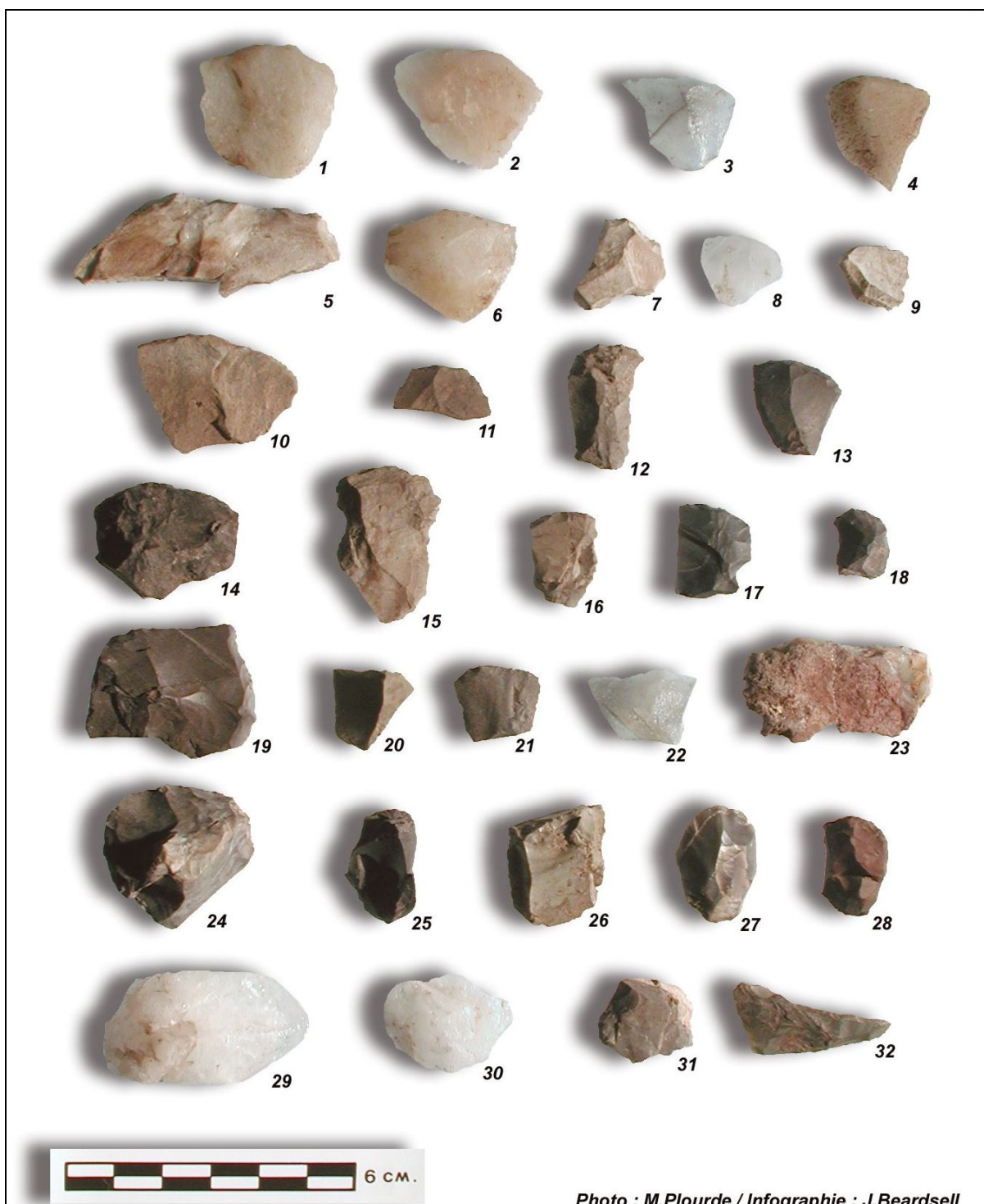


Planche 29
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de petit calibre

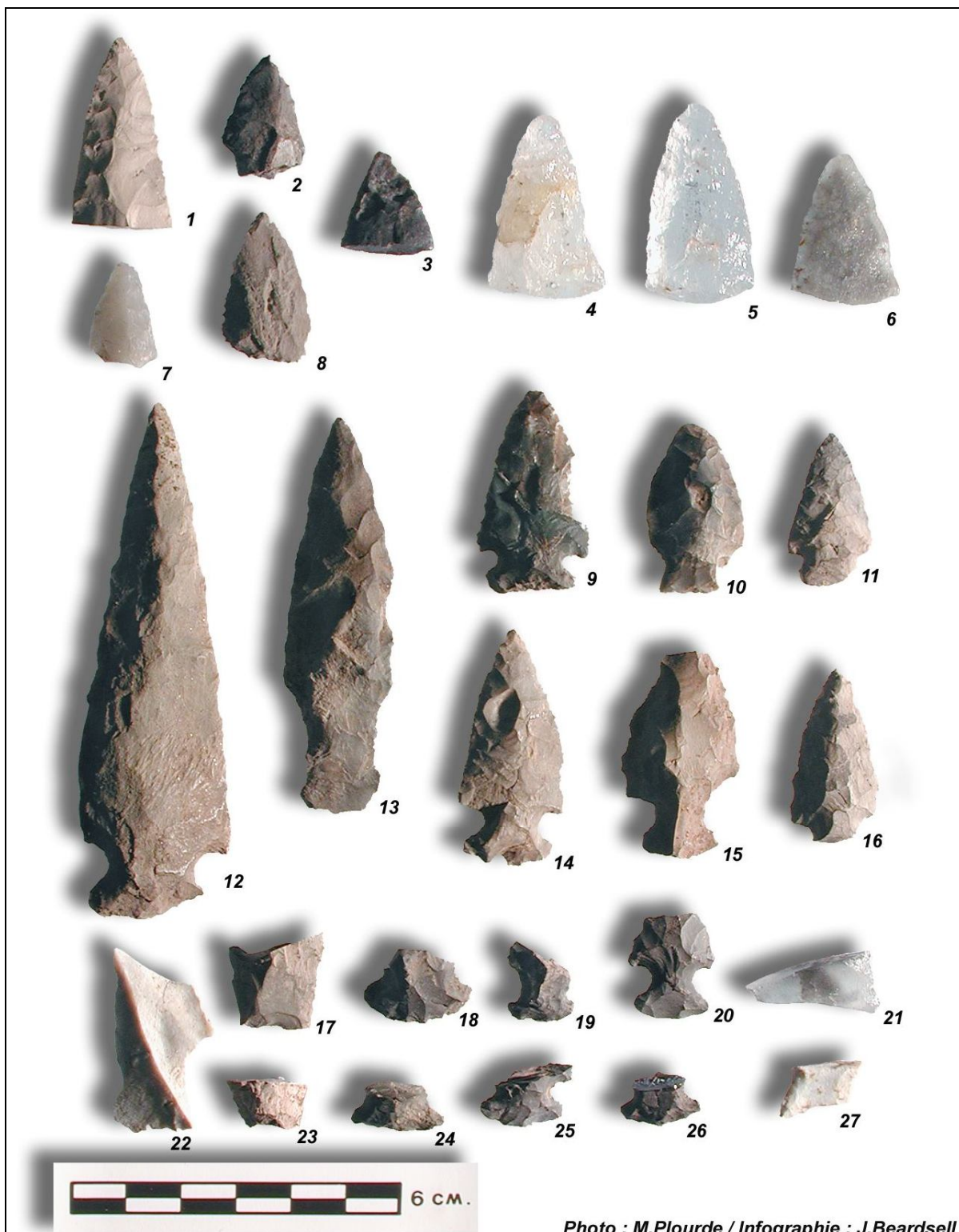


Planche 30
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de petit calibre

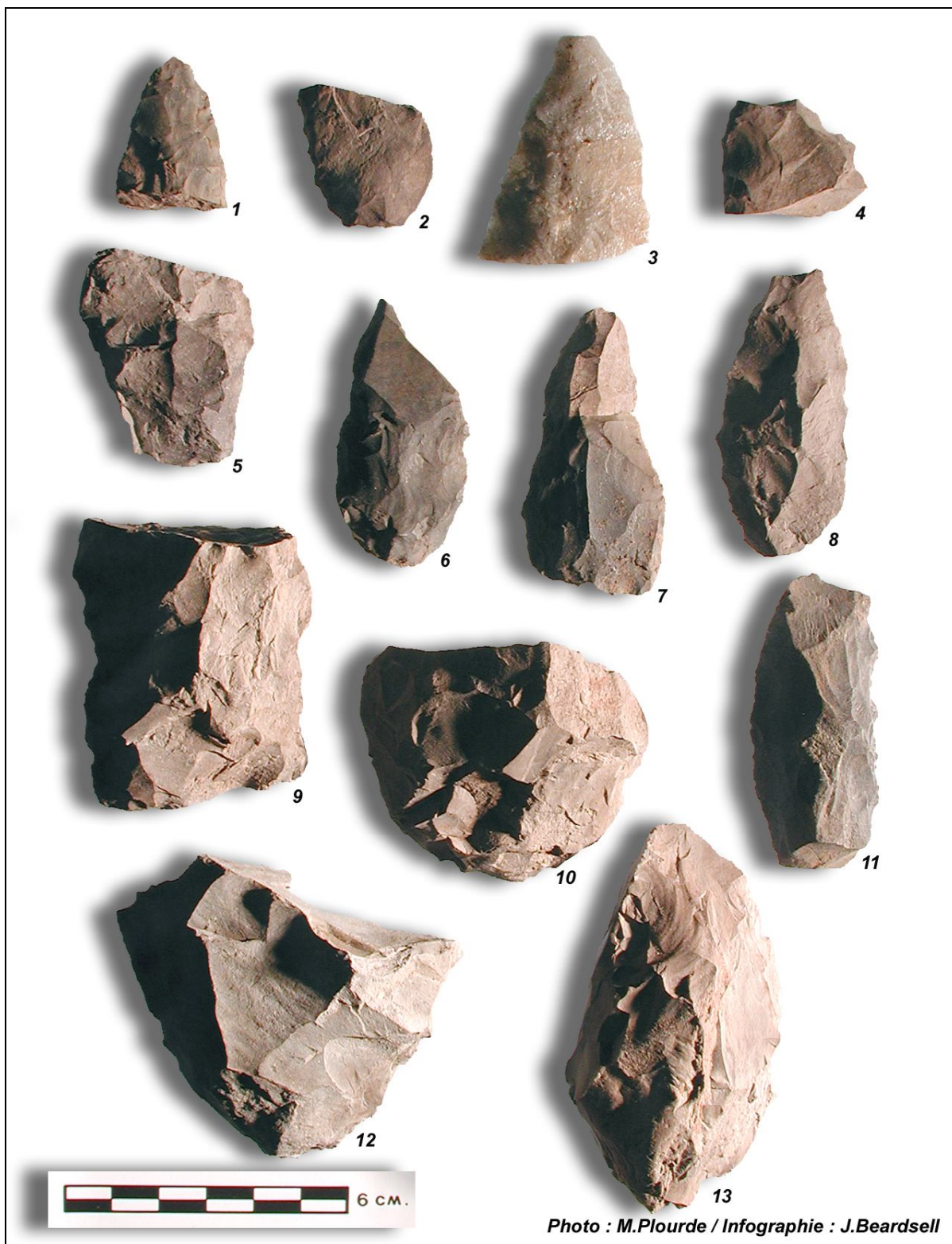


Planche 31
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de petit calibre

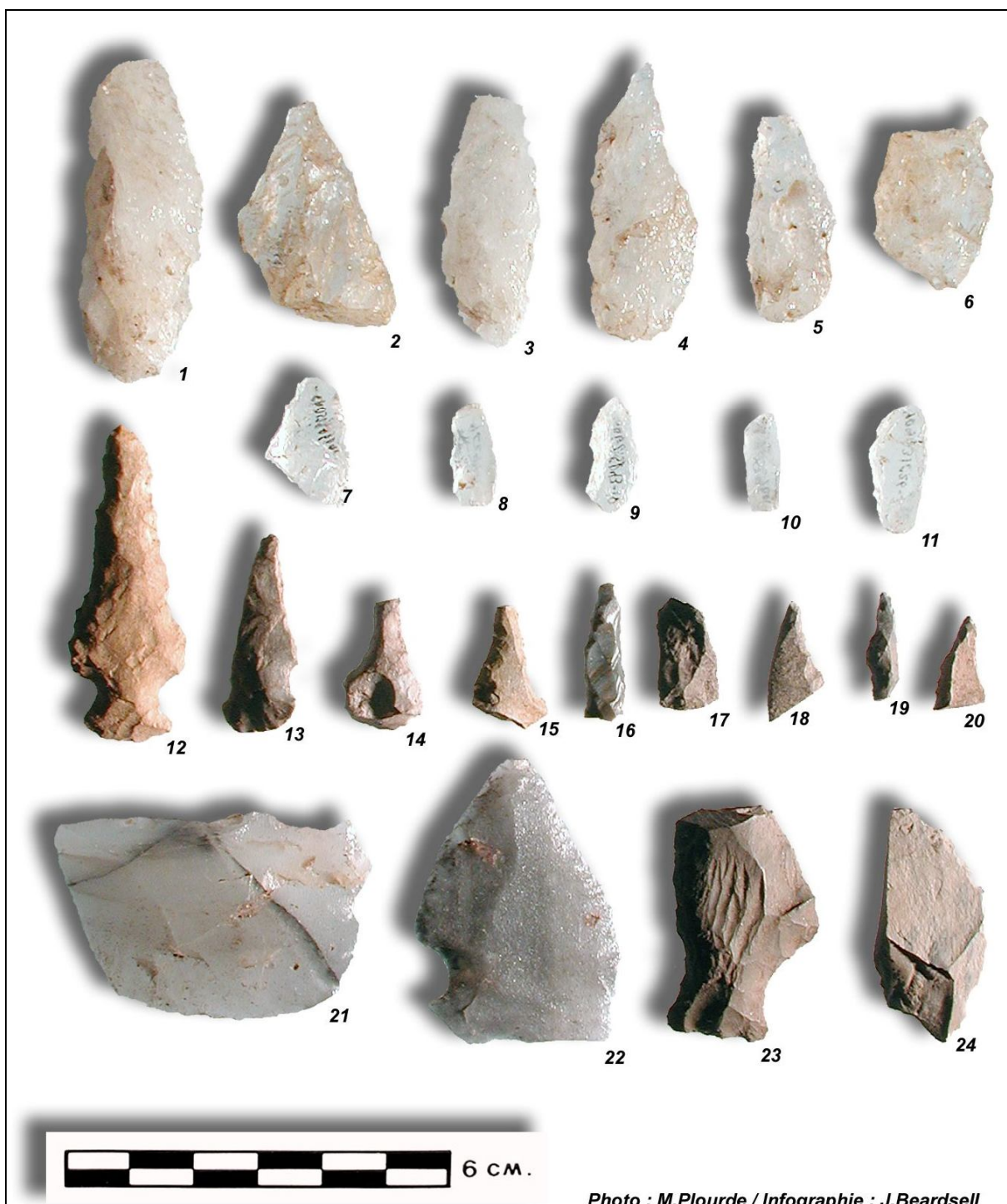


Planche 32
 Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de petit calibre



Planche 33
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de gros calibre

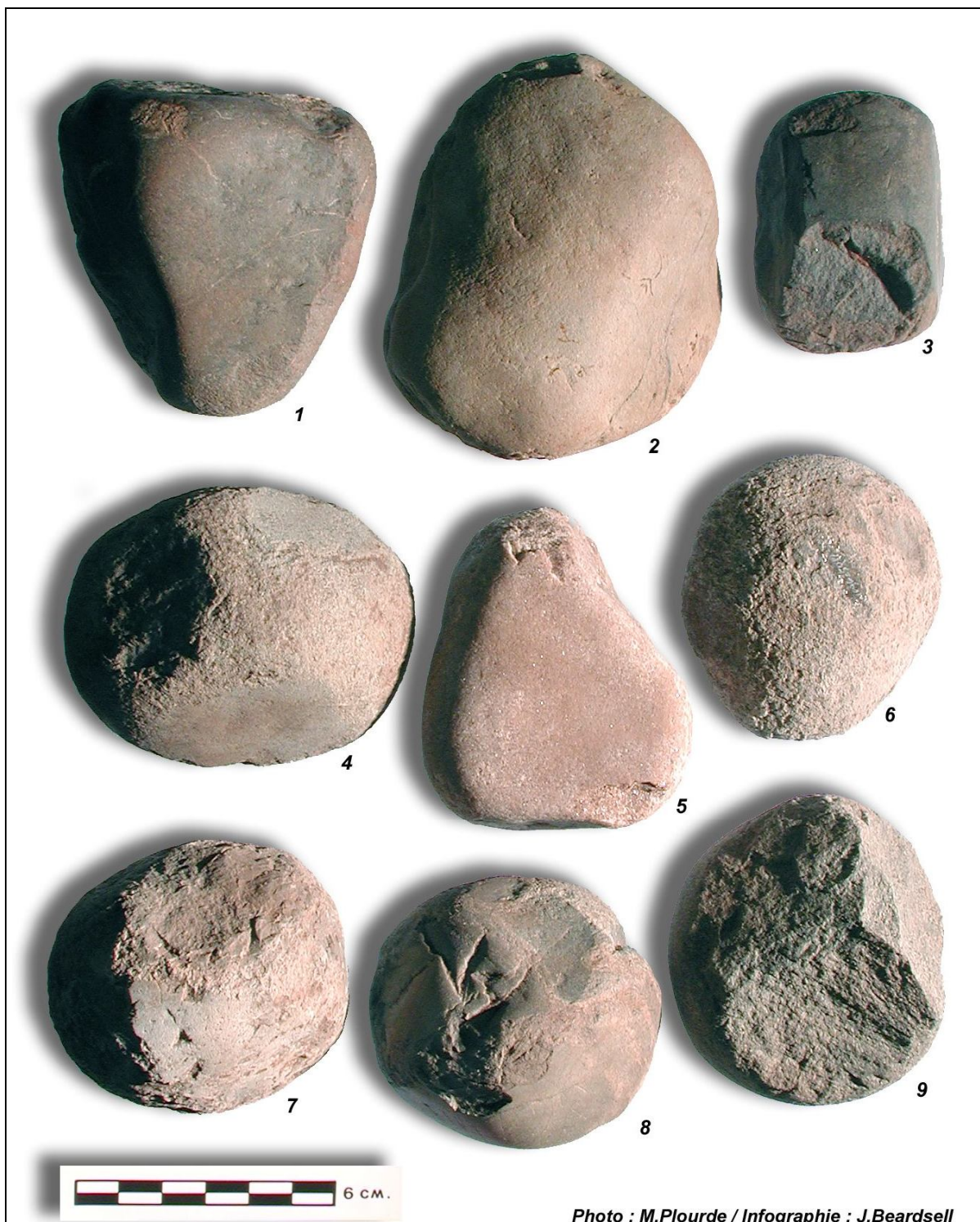


Planche 34
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de gros calibre



Photo : M.Plourde / Infographie : J.Beardsell

Planche 35
Site Cap-de-Bon-Désir (109G25-31), outillage lithique de gros calibre

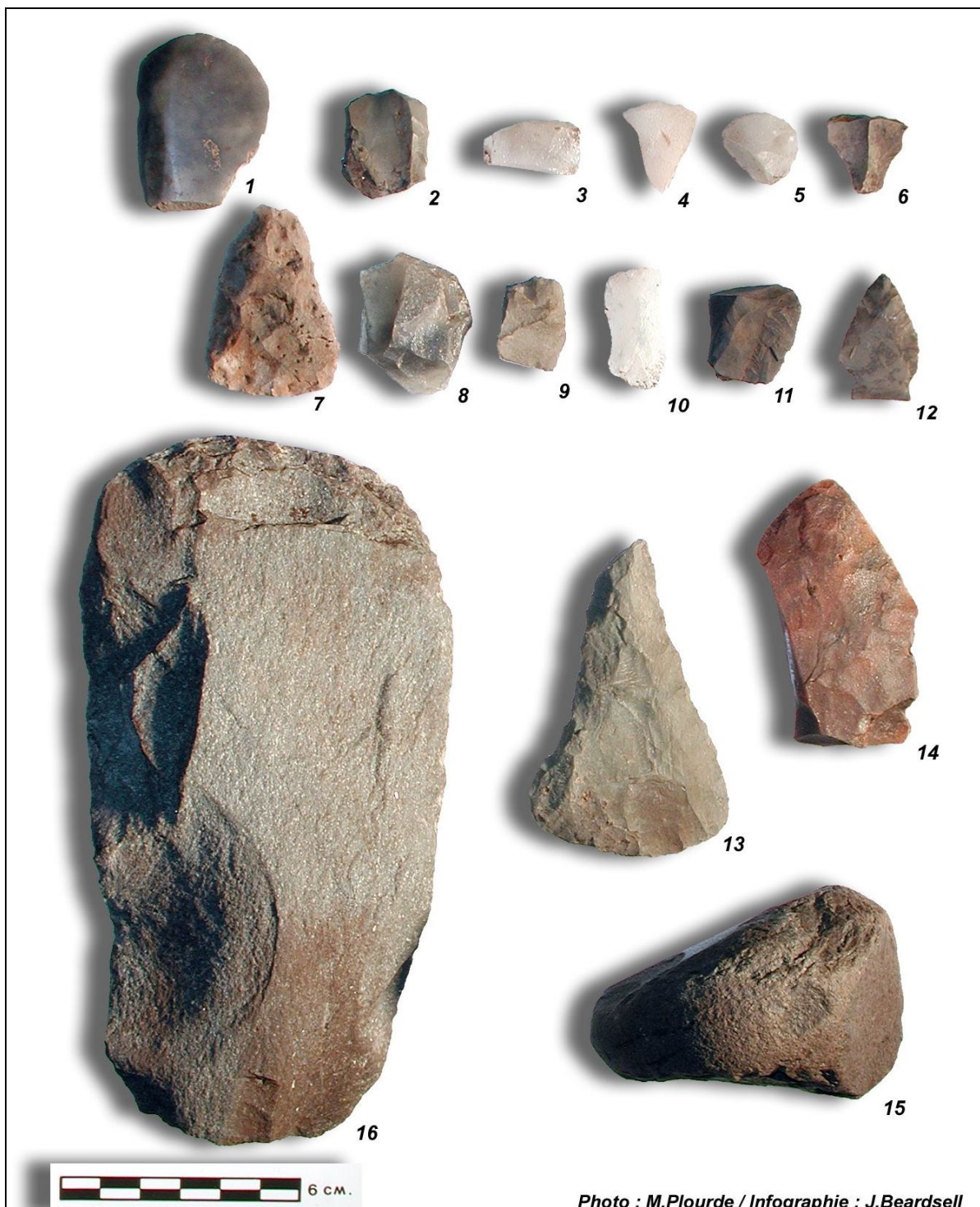


Planche 36
Site des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave, outillage lithique

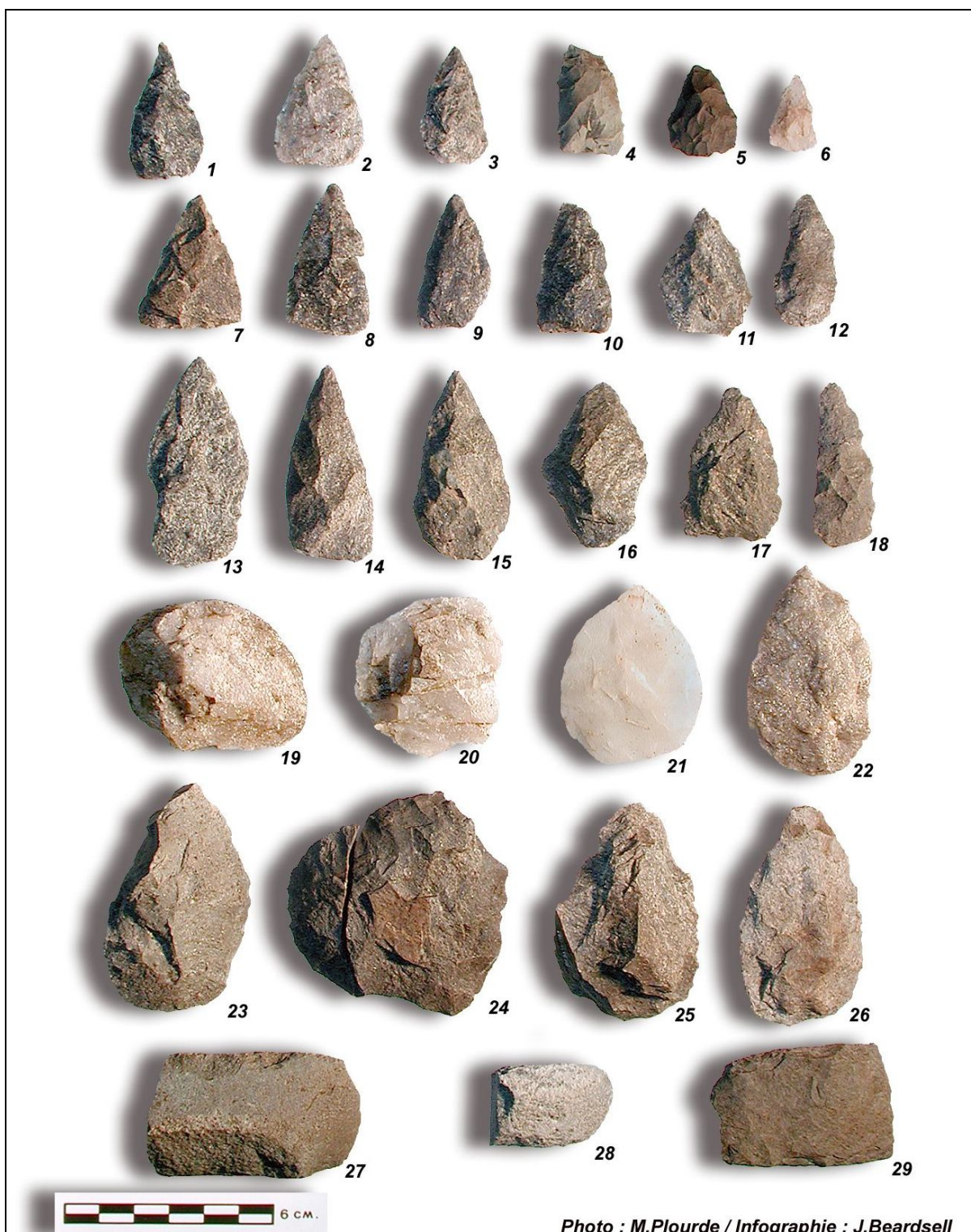


Planche 37
Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de petit calibre

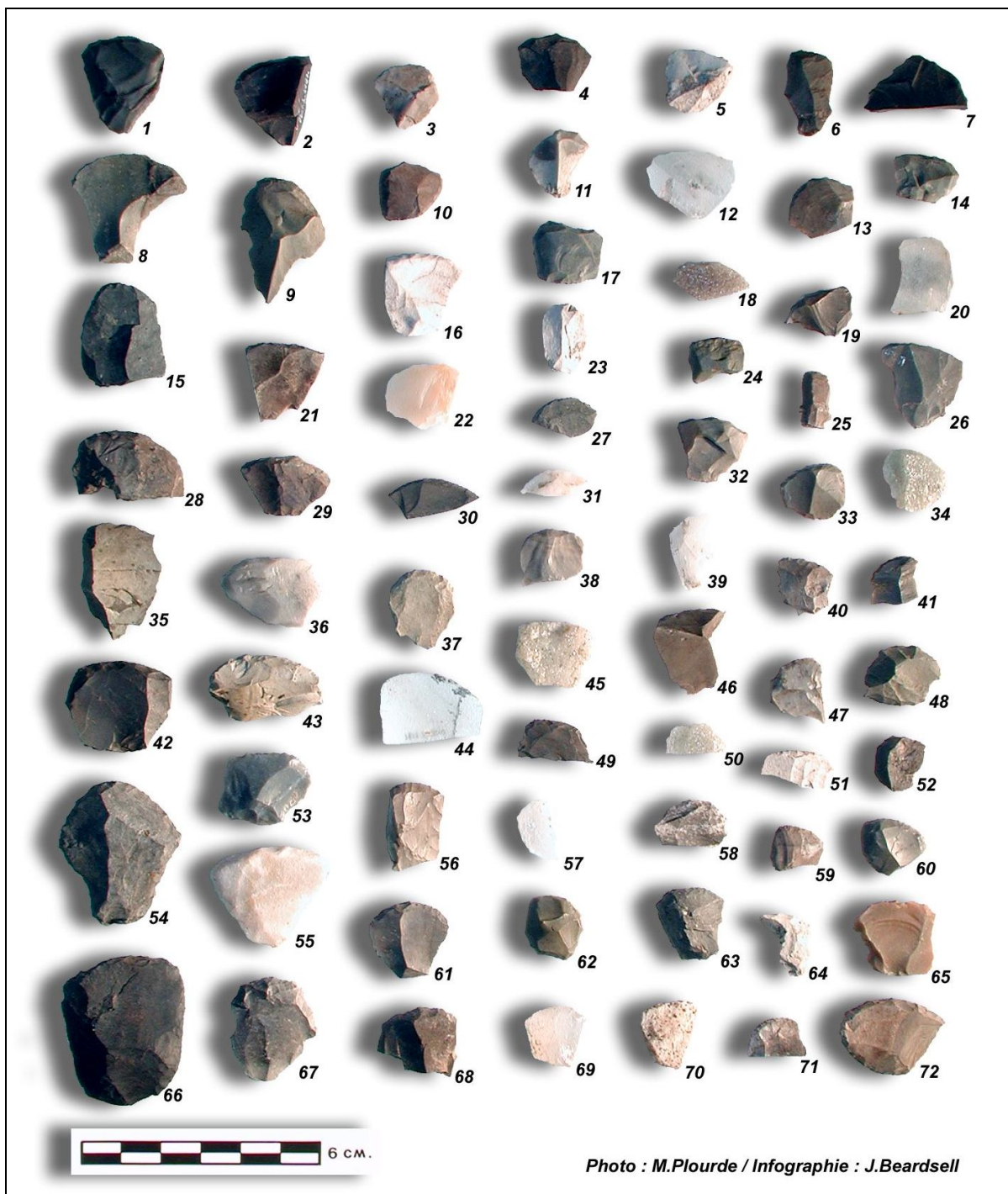


Planche 38
 Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de petit calibre

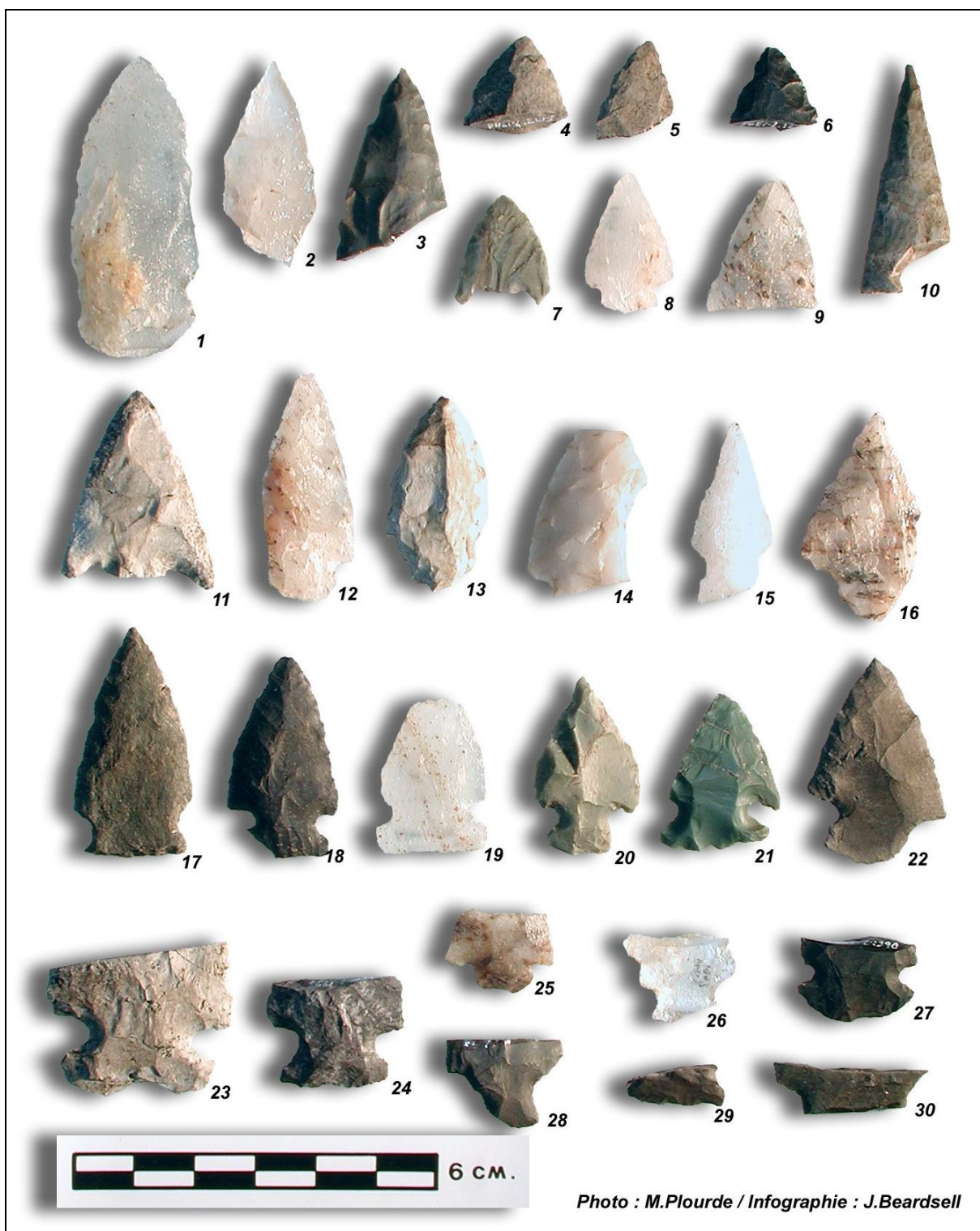


Planche 39
 Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de petit calibre

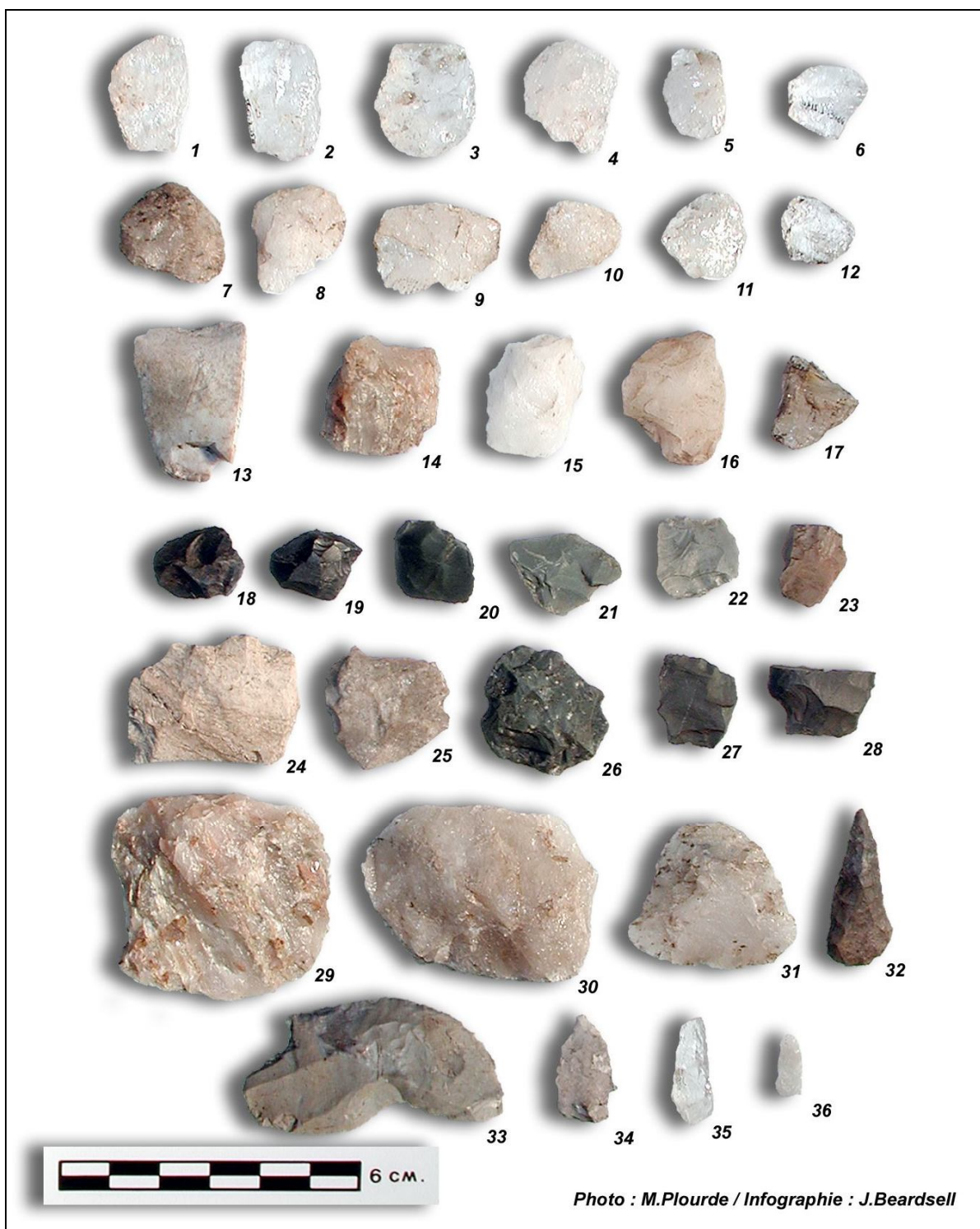


Planche 40
Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de petit calibre

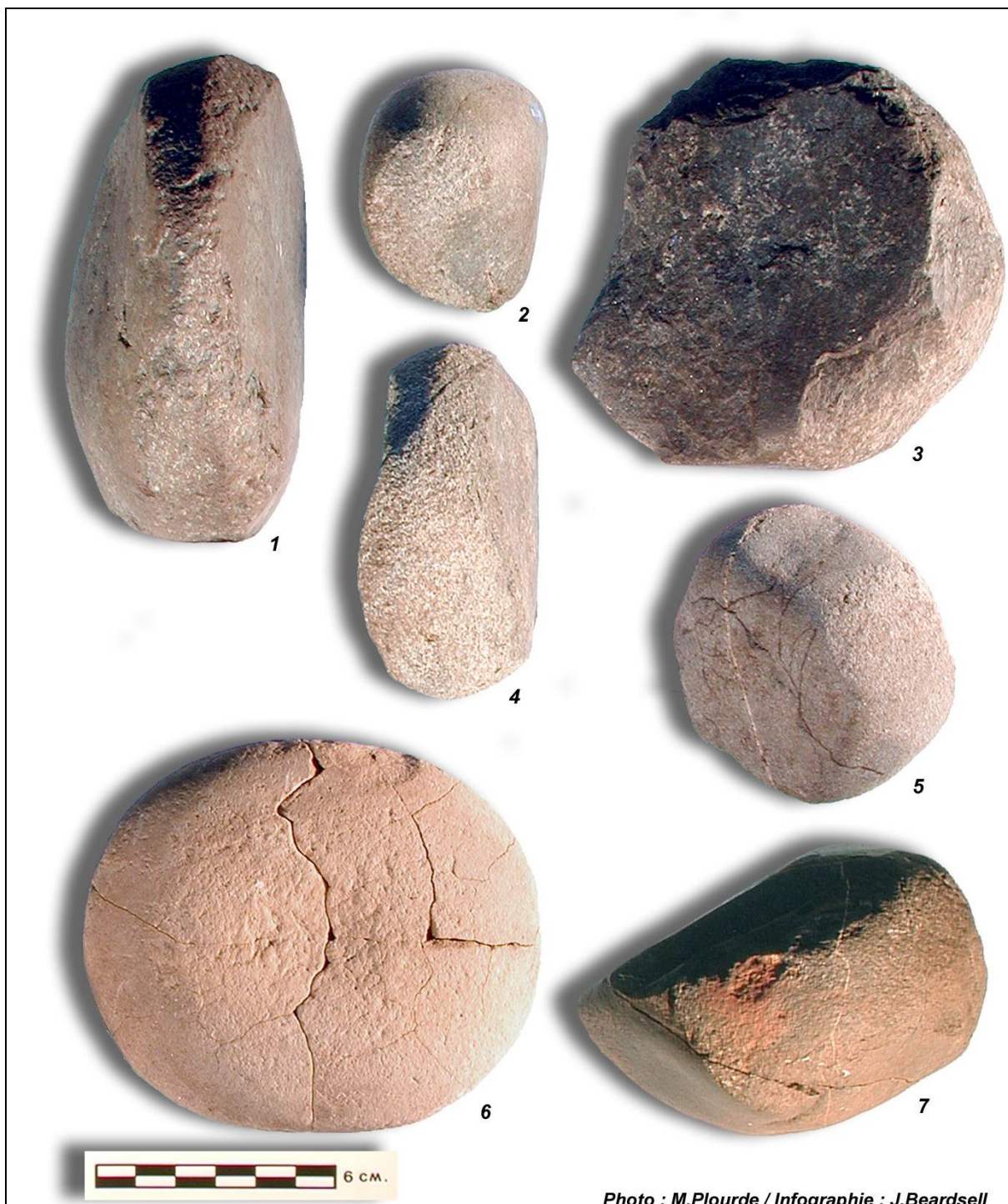


Planche 41
Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de gros calibre



Planche 42
Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de gros calibre



Planche 43
Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de gros calibre

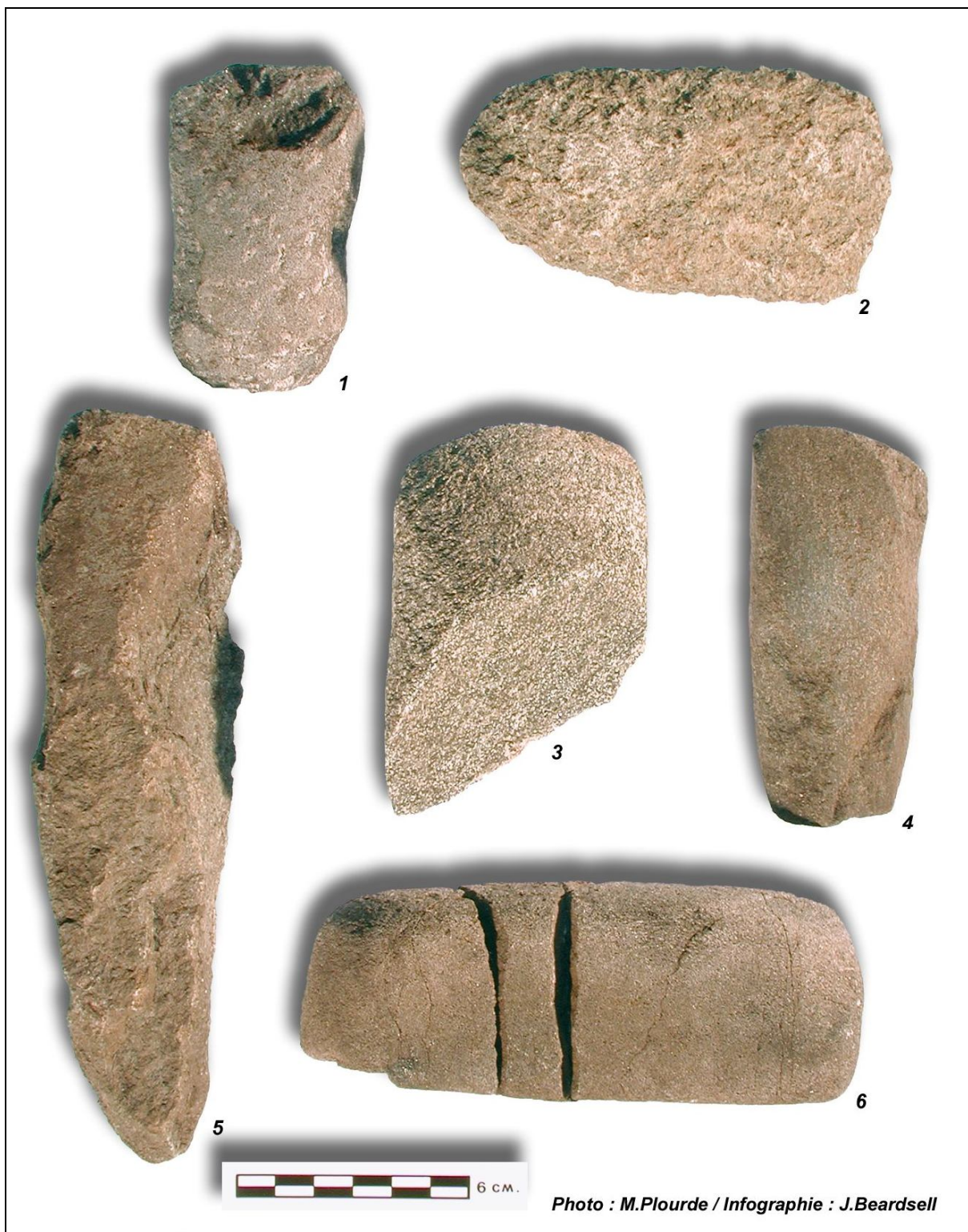


Planche 44
Site Pointe-à-Crapaud, outillage lithique de gros calibre



Planche 45
Site Escoumins 1, outillage lithique

ANNEXE 1

Rapport sur l'analyse isotopique de résidus carbonisés sur la céramique

Stable isotopic analyses of charred food residues on potsherds, Saguenay Area, Québec

Henry P. Schwarcz
School of Geography and Geology
McMaster University
Hamilton, ON, L8S 4M1

March 29, 2003

We were provided with a total of 20 samples, all of which had clearly developed encrustations of charred material on their interior surfaces. Some also had significant encrustations on the exterior surface which we also analysed. The charred crusts (henceforth Acrusts@) resembled those which we have encountered on other ceramics which we have analysed including those reported by David Black in his thesis.

Analytical Procedures

We removed parts of each crust to obtain samples weighing 2-10 milligrams, and subjected them to chemical and stable isotopic analysis. We did not attempt to pre-treat the samples to remove humic matter as the crusts were rather delicate (friable) and we were concerned that they would have disintegrated in such treatment. The chemical analyses of the crusts confirm that the proportion of humics must be small.

A portion of each crust was analysed in a Carlo Erba Element Analyser (EA) to determine the content of carbon and nitrogen, and the C/N ratio, which is a good indication of the type of material in the residue.

Using the EA, we generated carbon dioxide gas which we then analysed on an Optima stable isotope mass spectrometer to determine the carbon isotope ratio. This is reported as $\delta^{13}\text{C}$ values defined as follows

$$\delta^{13}\text{C} = \left(\left\{ \frac{[^{13}\text{C}/^{12}\text{C}]_{\text{sample}}}{[^{13}\text{C}/^{12}\text{C}]_{\text{standard}}} \right\} - 1 \right) \times 1000 \text{ in per mil } (1)$$

The standard is PDB, which is a marine carbonate. All organic materials have lower $^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$ ratios than the standard, with the result that their $\delta^{13}\text{C}$ values are all negative.

Using the C/N ratio obtained in the first step, we weighed out additional aliquots for determination of the $^{15}\text{N}/^{14}\text{N}$ ratio, assuring that the N content would be adequate for analysis. These samples were placed in sealed tubes with cupric oxide and heated to 900 EC to convert all nitrogen to N_2 gas. This gas was then analysed on the Optima mass spectrometer to obtain $\delta^{15}\text{N}$ values (defined similarly to $\delta^{13}\text{C}$; the standard is atmospheric N_2).

The precision of the analyses is 0.1 ‰ for both isotope ratios.

Results

All of the sherds had sufficient residues attached for isotopic analysis. For two sherds (mp-1 and mp-20) multiple fragments were present which differed in appearance; each of these was analysed, and the external residue on one of these was also analysed. Multiple analyses of three other samples were also made to test for internal variability.

The data are presented in Table 1 (attached as an Excel file). They are also shown in Figure 1 (attached as a PowerPoint file). The $\delta^{13}\text{C}$ values range from -28 to -20 ‰ while the $\delta^{15}\text{N}$ data range from 5 to 15 ‰. The C/N ratios vary from 8.6 to 22.1, which is comparable to the range observed in other food residues (Morton, 1989; Morton *et al.* 1991).

Interpretation

It has been found that the isotopic composition of charred residues attached to potsherds conserve the isotopic composition of the foods that were prepared in the pot (Hastorf and DeNiro, 1985; Morton, 1989; Morton and Schwarcz, in prep.). This is true both for the C/N ratio and the $\delta^{13}\text{C}$ and $\delta^{15}\text{N}$ values of the food. In most cases the foods in such residues appear to have been a mixture of more than one component (a Ameal@). The mixture may have been some kind of a stew (*ragoût*) for which we can assume that the isotopic composition represents the weighted average of the isotopic compositions of the components in the stew. Thus, if the stew had consisted of equal parts of some terrestrial plant food and fish, then the composition of the mixture would be equidistant between points representing these two foods, on a graph of $\delta^{13}\text{C}$ vs $\delta^{15}\text{N}$.

The isotopic data are shown on such a plot in Figure 1, and compared with the estimated ranges for typical food sources, as follows:

T = flesh of terrestrial herbivores (deer, moose, elk, rabbit, etc.). Note that the $\delta^{13}\text{C}$ values also largely overlap the composition of wild plant foods. These would, however have generally lower $\delta^{15}\text{N}$ values (ranging as low as 0 ‰ for legumes such as beans).

MC, MH: Marine foods: H = herbivores (i.e., filter feeders and grazers); C = top carnivores.

In general, there are many trophic levels in the marine food web, and I have only shown the extremes. High-level carnivores such as salmon and cod have the highest $\delta^{15}\text{N}$ and $\delta^{13}\text{C}$ values.

There are no reports of isotopic analyses of seal from the St. Lawrence Estuary. Roth found $\delta^{13}\text{C}$ values for seal from Hudson's Bay of $-18 \pm 0.1 \text{ ‰}$ (Roth, 2002). We would expect that they would have $\delta^{15}\text{N}$ values similar to that of high-level carnivorous fish, based on the $\delta^{13}\text{C}$ values. Northern fur seal from the Pribilof Islands, Alaska, have $\delta^{15}\text{N}$ values of $15 \text{ to } 17 \text{ ‰}$ (Kurle and Worthy, 2002).

AC: Aquatic carnivores: trout and other non-marine high trophic level fish. These have lower $\delta^{13}\text{C}$ values than marine fish but generally similar ranges of $\delta^{15}\text{N}$.

C4: Maize, which is a C4 plant (using the C4 photosynthetic pathway) lies off the graph in the direction shown by the heavy arrow. Typically maize would have had a composition of $\delta^{13}\text{C} = -11 \text{ ‰}$; $\delta^{15}\text{N} = 2 \text{ ‰}$.

As can be seen from Fig. 1, all of the food residues can be isotopically described as mixtures of T, MC and AC components. They tend to follow a line that extends from T to MC, but some samples appear also to contain high $\delta^{15}\text{N}$, intermediate $\delta^{13}\text{C}$ foods that suggest the presence of aquatic fish. It is clear that maize cannot have made up more a few percent of any of the residues.

The majority of foods seem to have a similar recipe consisting of approximately equal amounts of terrestrial and marine food. This may be a result of the inevitable mixing of successive meals in which one or the other of these components was dominant. This is further indicated by the five samples for which multiple analyses were made, shown in Fig 2. The lines connecting these analyses span a significant part of the total range of analyses, indicating that they represent meals with somewhat different proportions of foods. Interestingly, the largest variation is with respect to $\delta^{15}\text{N}$. This suggests that fish of varying trophic level (as well as possibly seal meat) were being cooked in the pots. See, especially, sample 10.

Some of the multiple analyses were of crusts on the outside and inside of the same sherd, but where the outside crust was clearly a food residue rather than soot (*suie*). One external residue (sample mp-1c) is of a darker colour and has a significantly higher C/N ratio (58) indicating that it is probably a mixture of soot and charred food.

The C/N ratios of the foods are always significantly higher than typical values for meat or fish (3 - 4), indicating that some other protein-poor foods were components of these meals. It is likely that these were some kinds of starchy terrestrial plant foods (but not maize), with $\delta^{13}\text{C}$ values not very different from the terrestrial component on Fig. 1, but

with lower $\delta^{15}\text{N}$ values (2-6 ‰). There appears to be no strong correlation between C/N ratios and isotopic composition, but this has not been tested for as yet.

Conclusions

The charred food residues attached to these sherds appear to represent mixtures of three foods in the following approximate proportions:

40 % terrestrial foods, probably meat from deer or other mammals
 40% marine foods, including both high-level carnivorous fish, and seal
 <20% aquatic carnivorous fish.

There is no evidence of the presence of maize in these residues. Studies of food residues from Ontario potsherds also show very little evidence of maize (although more than is seen here) even though we know that maize was an important cultigen and food source (Morton and Schwarcz, in prep.; Katzenberg *et al.*, 1993), suggesting that even when maize was an important food source, it was not an important component of such stews.

The data are consistent with the suggestion that the users of these pots were cooking meals including seal meat, but that this was not the exclusive food source. The meals were quite heterogeneous, as seems to be typical of food residues in potsherds.

References cited

Hastorf, C.A. & M.J. DeNiro (1985) Reconstruction of prehistoric plant production and cooking practices by a new isotopic method. *Nature* **315**:489-491.

Katzenberg, M.A., Schwarcz, H.P., Knyf, M. and Melbye, F.J. (1995) Stable isotope evidence for maize horticulture and paleodiet in southern Ontario, Canada. *American Antiquity*, **60**: 335-350.

Kurle C.M. and Worthy G.A.J. (2002) Stable nitrogen and carbon isotope ratios in multiple tissues of the northern fur seal *Callorhinus ursinus*: Implications for dietary and migratory reconstructions *Marine Ecology Progress Series* **236**: 289-300

Morton, J. (1989) *An Investigation of the use of Stable Isotopic Analysis of Encrustations on Prehistoric Ontario Ceramics: Palaeodietary Possibilities*. unpublished M.Sc. thesis, McMaster University.

Morton, J., Lammers, R. and Schwarcz, H.P. (1991) Estimation of palaeodiet: A model from stable isotope analyses. in International Archaeometry Conference, Heidelberg, FRG.

Roth, J. D. (2002) Temporal variability in arctic fox diet as reflected in stable-carbon isotopes; the importance of sea ice *Oecologia* **133**: 70-77

Figure captions

1. Isotopic analyses of potsherd residues. Boxes outline areas of isotopic composition of common foods: MC, MH: Marine foods: carnivores and herbivores; AC: aquatic carnivores; T : terrestrial herbivore flesh; C4: maize (off chart, in direction of arrow)
2. Paired analyses of residues from same pots. Numbers correspond to McMaster sample numbers (see Table 1.)